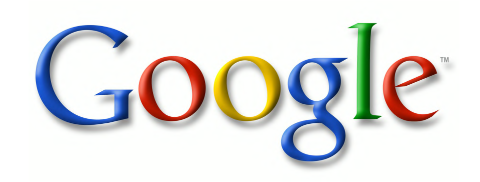
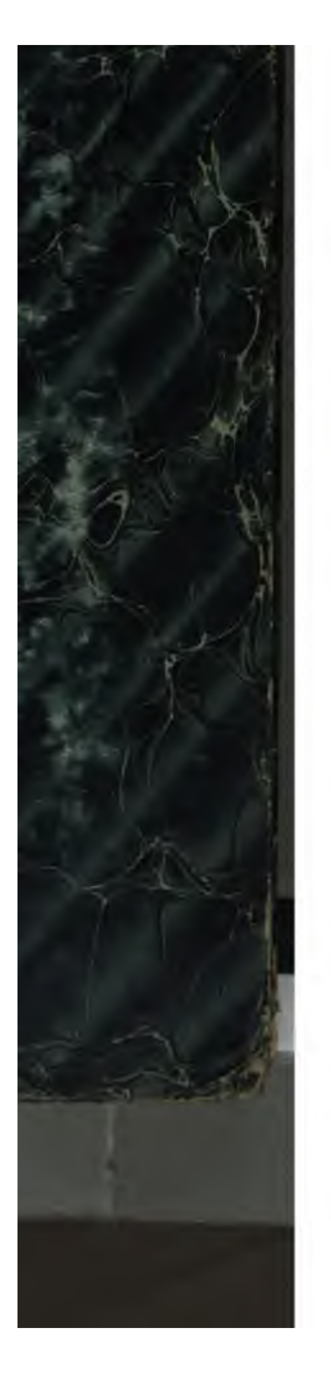
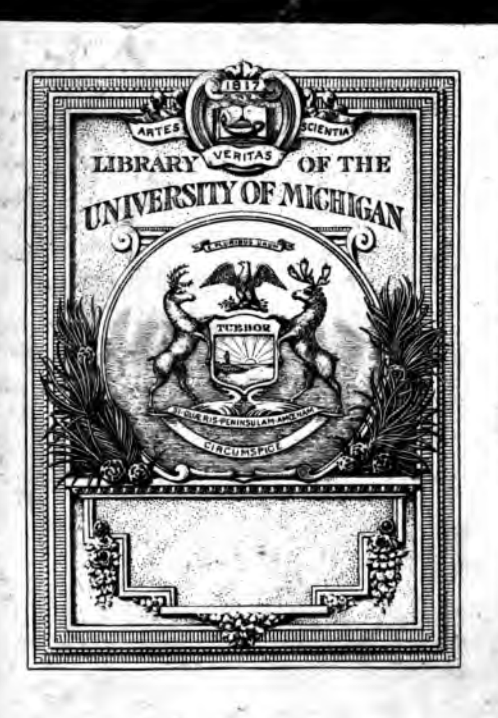





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



Marietta Holley.





GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

IMPRIMERIE D'A RENÉ ET COMP., RUE DE SEINE, 32.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES.



M. DE TALLEYRAND.

ap. de Pernel. René et Cie

GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES,

PAR

UN HOMME DE RIEN.

> Laissons là les théories pour ce qu'elles valent. En histoire comme en physique, ne prononçons que d'après les faits.
>
> CHATEAUBRIAND.

TOME VII.

PARIS,

A. RENÉ ET Ce, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

RUE DE SEINE, 32.

1844

M. DE TALLEYRAND.

> De nos jours il n'est pas facile de tromper longtemps. Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Bonaparte, plus d'esprit que chacun des Directeurs, que chacun des Ministres passés, présents et à venir : c'est tout le monde.
>
> TALLEYRAND.

La France entrait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; la société sortie du moyen âge était arrivée à sa dernière période de dissolution ; le pressentiment d'une grande crise agitait tous les esprits : c'était le temps où le père de Mirabeau écrivait : « Il n'est aujourd'hui ventre de femme « qui ne porte un Artevelde ou un Masaniello. » Sous la corruption des mœurs aristocratiques la Révolution germait et mûrissait comme la graine sous le fumier ; elle était depuis longtemps dans les idées, avant de passer dans les lois, lorsque

naquirent, à quelques années de distance, les trois hommes qui devaient être les agents les plus actifs du grand travail de rénovation qui se préparait : Mirabeau, le 9 mars 1749; Talleyrand, le 13 février 1754, et Lafayette, le 6 septembre 1757. Ces trois hommes, qui débutèrent dans la même cause, avec des caractères, des qualités et des défauts si différents, appartenaient, par leur naissance, à cette portion de la société contre laquelle le mouvement allait s'opérer. De tout temps, les aristocraties à leur déclin ont trouvé dans leur propre sein les artisans de leur ruine. De ces trois hommes, le premier a eu l'avantage de mourir au moment le plus brillant de sa carrière, au moment de passer de l'attaque à la résistance, au moment de lutter contre la Révolution qu'il avait déchaînée, pour la dompter ou être dévoré, ou bien, ce qui est pis encore, usé par elle. Qu'on se figure Mirabeau conseiller d'État et chambellan de l'empereur, ou vieux pair de France sous la Restauration, essayant peut-être de restaurer, d'une voix cassée et débile, les mêmes choses qu'il renversait jadis de sa voix tonnante; plus heureux, Mirabeau est mort dans tout

l'éclat de sa popularité révolutionnaire ; il n'est resté de lui qu'une vaste renommée d'éloquence et de génie aux rayons de laquelle pâlit et s'efface le souvenir de ses vices comme les taches du soleil se perdent dans sa lumière.

Il n'a point été donné à Talleyrand et à Lafayette de disparaître ainsi au milieu de leur premier, de leur plus beau triomphe. Le jeune prélat et le jeune général, qu'on avait vus, le 14 juillet 1790, debout sur un autel au Champ-de-Mars, recevant et prêtant le serment civique, inaugurer la Révolution au bruit des tambours et des trompettes, aux applaudissements frénétiques de trois cent mille hommes, ont survécu près d'un demi-siècle à ce jour fameux d'enthousiasme et d'espérance, et, au milieu des crises qui l'ont suivi, ils ont été jetés par leur caractère et leurs idées dans des routes différentes.

J'ai déjà raconté la longue et honorable existence de Lafayette, en le montrant quelquefois inférieur à sa situation, mauvais juge du vrai et du possible, impuissant à réaliser des intentions toujours bonnes et désintéressées quant au but, mais vagues et indécises ou même nuisibles

au but quant aux moyens; j'ai rendu constamment hommage à sa moralité privée, à sa loyauté politique, à son amour sincère et pur du droit, de la patrie et de l'humanité, en un mot, aux sentiments nobles et généreux qui l'animèrent toujours.

La physionomie du prince de Talleyrand se présente sous un autre aspect. C'est l'habileté qui brille ici, mais parfois aux dépens de l'honnêteté. Cette grande existence de sceptique, expression et reflet de la perturbation morale qu'engendre dans tous les temps et dans tous les pays une longue suite de commotions révolutionnaires, offre matière à des appréciations plus ou moins rigoureuses, suivant qu'on l'envisage au point de vue d'une stricte et absolue moralité, ou qu'on la juge en tenant compte des causes premières ou secondaires qui ont influé sur sa direction, des circonstances au milieu desquelles elle s'est produite, et des résultats auxquels elle a concouru.

En présence d'une telle vie, si mélangée de bien et de mal, si pleine d'événements variés, si étroitement liée à l'histoire des agitations et des bouleversements de la France et de l'Europe, de-

puis cinquante ans, rien de plus difficile qu'une équitable répartition de louange et de blâme. — Sans avoir la prétention d'obtenir ce résultat, ni d'enfermer dans les bornes étroites d'une notice biographique tout ce que l'on peut dire sur ce caractère politique si compliqué, ni de résoudre plusieurs questions de fait restées douteuses, et que l'avenir seul éclaircira si jamais elles peuvent être éclaircies, je m'efforcerai du moins d'offrir au lecteur un résumé fidèle de la partie historique d'une vie qui a déjà trouvé ses romanciers dans les faiseurs de mémoires apocryphes.

Charles-Maurice Talleyrand de Périgord naquit à Paris, d'une des plus illustres familles de France. Cette famille, originaire de la province dont elle porte le nom, remonte presque au berceau de la monarchie. Au moyen âge, les Périgord étaient de petits souverains qui faisaient la guerre aux rois, et portaient dans leur écusson cette fière devise : *Ré qué Diou!* (rien que Dieu). On dit même qu'une Périgord fut mariée à l'arrière-grand-père de Henri IV. La branche aînée de cette famille était déjà éteinte avant la Révolution ; la branche cadette s'était subdivisée en deux bran-

ches, dont la première est représentée aujourd'hui par les princes de Chalais, et la seconde, celle de M. de Talleyrand, par le petit-fils de son frère le duc Archambauld de Périgord.

Bien qu'il fût l'aîné de sa branche, le jeune Charles-Maurice eut, on ne sait trop pourquoi, une enfance assez négligée; abandonné dans un faubourg de Paris aux soins mercenaires d'une nourrice, il fit à l'âge d'un an une chute qui le rendit boiteux et décida de sa vie; car cet accident parut à sa famille un motif suffisant pour le déshériter de ses droits et de son rang de fils aîné, transmis à son frère Archambauld, beaucoup mieux traité par la nature au physique qu'au moral, et le condamner, malgré ses répugnances, à l'état ecclésiastique, destination obligée des cadets de grande maison.

Dans ce but on le fit passer de chez sa nourrice au collége d'Harcourt, du collége d'Harcourt au séminaire de Saint-Sulpice, et de Saint-Sulpice à la Sorbonne, sans qu'il lui eût été permis, et il en garda toujours le souvenir, sans qu'il lui eût été permis de coucher une seule fois depuis sa naissance sous le toit paternel.

Je ne parlerai point ici de toutes les fredaines précoces qu'on lui attribue durant ses années de séminaire et antérieurement à son entrée dans le monde; on dit qu'il aimait à en raconter lui-même quelques-unes, en témoignage de l'aversion qu'il eut toujours pour la profession qu'on lui imposait, et que les papiers qu'il a laissés pour n'être publiés que trente ans après sa mort ne sont pas exclusivement consacrés aux questions de haute politique; mais ces confessions, si elles existent, n'auront sans doute rien de commun avec cet immonde salmigondis d'obscénités et de noirceurs racontées par une prétendue comtesse en style de cuisinière, que des spéculateurs éhontés offrent à un public imbécile sous le titre de *Mémoires tirés des papiers de M. de Talleyrand* (1).

Le pensionnaire de Saint-Sulpice et de la Sorbonne ne fut pas seulement un écolier dissipé

(1) Il existe un autre ouvrage en quatre volumes intitulé: *Monsieur de Talleyrand*, qui, bien qu'entaché d'une foule de récits plus ou moins scandaleux qui sentent l'invention, laisse entrevoir dans certaines parties plus sérieuses que l'auteur est un homme qui connaît assez bien son sujet, et qui a au moins écouté aux portes.

ce fut un jeune homme réfléchi et travailleur.

« Livré à lui-même, dit M. Mignet dans un éloge auquel je ferai quelques emprunts, livré à lui-même pendant son enfance et sa jeunesse, il se forma seul. Il réfléchit de bonne heure et apprit à concentrer des sentiments qu'il ne pouvait pas exprimer et répandre. M. de Talleyrand était né avec des qualités rares. L'éducation qu'il reçut à Saint-Sulpice et à la Sorbonne en ajouta d'autres à celles qu'il tenait de la nature, et dont quelques-unes prirent même une autre direction. Il était intelligent, il devint instruit; il était hardi, il devint réservé; il était ardent, il devint contenu; il était fort, il devint adroit. L'ambition qu'il aurait eue partout, et qui, inséparable de ses grandes facultés, n'était en quelque sorte que leur exercice, emprunta aux habitudes de l'Église sa lenteur et ses moyens. ...... C'est à cette grande école que M. de Talleyrand s'instruisit dans l'art de pénétrer les hommes, de juger les circonstances, de saisir les à-propos, de s'aider du temps sans le devancer, de se servir des volontés sans les contraindre. »

Ordonné prêtre à la fin du règne de Louis XV, il entra dans le monde sous le nom d'abbé de Périgord, à une époque où le haut clergé, envahi lui-même par la contagion des idées nouvelles et la corruption des vieilles mœurs, ne se distinguait plus guère que par l'habit de la société au sein de laquelle il vivait. Lafayette enfant, présenté

pour la première fois à Louis XV, se souvint toujours qu'il avait trouvé le roi de France et de Navarre, le fils aîné de l'Eglise, assis à table entre un évêque et une prostituée. A quelque temps de là on vit un vieux philosophe, dont la vie s'était passée à combattre les prêtres et les rois, entouré des hommages d'une cour empressée, donner audience à un jeune abbé qui venait lui demander sa bénédiction. Ce vieux philosophe, c'était Voltaire; ce jeune abbé, c'était l'abbé de Périgord.

Les deux faits que je viens de citer, et qui sont une assez fidèle image de l'état intellectuel et moral du haut clergé avant la Révolution, suffisent déjà pour indiquer qu'enrôlé malgré lui dans le sacerdoce M. de Talleyrand n'y portera point des vertus dont il n'a pas la vocation et dont l'opinion n'impose plus même l'apparence. Mécontent de sa position, vicieux et ambitieux dans un temps où le vice, loin d'être un obstacle, est souvent un titre à la faveur, il aura tous les défauts d'un mauvais sujet de bonne maison; mais comme il est habile et doué d'un coup d'œil pénétrant, comme il sent que cette société gangrenée touche à sa fin, et que le moment approche

où, pour parvenir, il faudra à un homme autre chose qu'un nom, une jolie figure, de l'esprit et des manières, tout en acceptant du présent ce qui convient à ses instincts d'aristocratie et de plaisir, il se mettra par ses idées en mesure avec l'avenir ; il sera philosophe, économiste, apôtre de la liberté, de l'égalité, et se préparera par l'étude des hommes et des affaires à jouer son rôle de destructeur quand le temps sera venu.

Tel fut en effet cet Alcibiade en rabat, débutant dans le monde avec l'ardeur d'un jeune homme et l'expérience d'un vieillard, faisant marcher du même pas la galanterie, le jeu, les petits soupers, la philosophie, les affaires et les intrigues politiques ; affilié à la secte des économistes, brillant parmi les héros de boudoir, prôneur des idées anglo-américaines, et prôné par les femmes, consulté par les financiers, mêlé à tous les tripotages ministériels, passant avec son esprit et sa plume de Necker à Calonne, de Calonne à Brienne, de Brienne à Necker ; joignant à tous les avantages extérieurs qui séduisent la malignité qui se fait craindre et le sang-froid qui se *fait respecter*.

Laclos, un des familiers du *Palais-Royal*, dont M. de Talleyrand fut longtemps un des coryphées, nous l'a peint quelques années plus tard, en 1789, sous le pseudonyme caractéristique d'*Amène*, dans un portrait flatté, mais curieux, qui commence par ces mots : « Amène a ces formes enchanteresses qui embellissent même la vertu... (ce *même la vertu* vaut de l'or). Le premier instrument de ses succès est un excellent esprit; jugeant les hommes avec indulgence, les événements avec sang-froid, il a cette modération, le vrai caractère du sage... » Puis vient un passage prophétique qui vaut la peine d'être noté : « Amène ne songe pas à élever en un jour l'édifice d'une grande réputation; mais il arrivera à tout parce qu'il saisira les occasions qui s'offrent en foule à celui qui ne violente pas la fortune. »

Ceci représente M. de Talleyrand vu par son côté attractif; mais la première impression qu'il produisait alors n'était pas toujours favorable, si j'en juge par un portrait du même temps, tracé par Gouverneur Morris, cet homme d'État américain, dont j'ai déjà eu occasion de parler, qui nous a laissé un livre fort curieux où il consignait

ses impressions de chaque jour sur les hommes et les choses de la Révolution à laquelle il assistait en spectateur désintéressé, spirituel et attentif; je prends dans son Mémorial ce passage :

« A dix heures, je vais souper chez Mme de F... L'évêque d'Autun (Talleyrand) passe la soirée avec nous; c'est l'*ami intime* de Mme de F... Cet homme me paraît fin, froid, rusé, ambitieux et méchant. Je ne sais pourquoi mon esprit tire de ce personnage des conclusions aussi désavantageuses; mais c'est comme cela, et je ne saurais qu'y faire. »

Le mot *méchant* est de trop dans ce portrait. M. de Talleyrand ne fut jamais méchant; incapable d'aller en amitié jusqu'au dévouement et à l'abnégation, il n'était guère plus capable de haine, et il ne se vengea jamais de ses ennemis que par de *bons mots;* Morris lui-même, en plusieurs endroits de son livre, mitige beaucoup ce jugement à première vue, dans lequel un peu de jalousie entrait peut-être pour quelque chose; car la dame qu'il nomme du reste en toutes lettres était fort de son goût, et la qualité d'*ami intime* qu'il souligne devenait dès lors un assez mauvais titre à sa bienveillance.

Le désir de donner une idée de la manière dont

M. de Talleyrand débuta dans le monde nous a jeté un peu en dehors et en avant de notre récit ; nous allons y revenir pour ne le plus quitter. L'abbé de Périgord avait à peine vingt-six ans lorsqu'il dut à sa naissance, à ses succès de salon, et sans doute aussi à la bonne opinion qu'il avait su donner de la maturité de son esprit, d'être appelé en 1780 au poste important d'agent général du clergé de France. Le clergé était alors un Etat dans l'Etat ; il possédait des biens immenses, d'un revenu presque égal au quart des revenus de l'Etat ; il s'imposait et se gouvernait lui-même, et avait pour intendants ou ministres deux agents généraux renouvelés tous les cinq ans, qui lui rendaient compte de la situation de ses affaires et de leur gestion dans des assemblées générales tenues également tous les cinq ans. L'abbé de Périgord acquit et développa dans ces importantes fonctions une grande capacité en matière de finances, et des notions sur les ressources de l'Eglise, dont nous allons bientôt lui voir faire un usage auquel l'Eglise ne s'attendait sans doute pas quand elle l'accepta pour agent général.

On sait que le désordre toujours croissant des finances de l'Etat, désordre avant-coureur de la Révolution, était alors l'objet de la préoccupation de tous les esprits. Les fonctions remplies par l'abbé de Périgord, ses liaisons avec les principaux financiers du temps, ces goûts de spéculation et d'agiotage qu'on lui reprochait déjà, et qui plus tard influèrent souvent d'une manière si désavantageuse sur sa réputation; tout cela avait contribué à tourner ses idées du côté où se tournaient les idées du temps. Intimement lié alors avec Mirabeau par une communauté d'ambition et de vues politiques, de besoins d'argent et d'amour des plaisirs, tous deux prirent ensemble une part active à cette guerre de projets et de contre-projets financiers qui fut la grande affaire des dernières années de l'ancien régime. Cependant la plaie s'empirait de jour en jour au milieu des théories des économistes et des programmes pompeux des agioteurs et des charlatans. Chaque ministre, en se retirant après avoir promis monts et merveilles, laissait à son successeur un fardeau plus lourd, un déficit plus effrayant; l'impuissance des palliatifs une fois bien

démontrée, la question révolutionnaire surgit derrière la question de finances et ne tarda pas à l'absorber. Il fallut convoquer les états généraux et mettre en présence les trois ordres.

L'abbé de Périgord, qui venait d'être promu, quelques mois auparavant, en 1788, à l'évêché d'Autun, avait réellement ce *coup d'œil d'aigle* que Mirabeau lui attribuait à cette époque. Dans un moment où le résultat de la lutte prévue entre les ordres paraissait encore indécis à beaucoup de gens, convaincu que le succès était de l'autre côté du Rubicon, il le franchit sans hésiter, et, en recevant le mandat du clergé des quatre bailliages de son diocèse, le premier, le seul de tous les évêques de France, au grand scandale de toute sa famille et de ses collègues en prélature, il proclama d'avance son adhésion au programme du tiers-état, récemment formulé par un autre prêtre célèbre, Sieyès, que la Révolution devait aussi entraîner bien loin de son point de départ.

Ce coup d'éclat attira sur lui l'attention déjà éveillée par sa réputation d'habileté, et aussi, il faut bien le dire, par le nombre et la publicité de ses galanteries. Le parti de la Révolution reconnut

et accepta en lui un champion d'autant plus précieux qu'il était adroit et avait brûlé ses vaisseaux.

Ce parti, n'ayant point encore combattu, ne s'était point encore scindé en fractions diverses ; à peu près seul dans le tiers-état, en majorité dans l'ordre du clergé, en minorité dans l'ordre de la noblesse, il présentait une masse imposante de noms, de caractères et de talents divers : Mounier, Lally-Tolendal, Lafayette, Mirabeau, Talleyrand, les Lameth, Bailly, Sieyès, Barnave, tous impatients de donner à la France une constitution basée sur la liberté et l'égalité, et qui, tous d'accord sur le principe, n'avaient pas eu le temps de se diviser sur les moyens.

Dès le lendemain de l'inauguration des états généraux, le débat fut posé, entre la Révolution et l'ancien régime, sur la question de la réunion des trois ordres en assemblée nationale. Dans le sein de son ordre, l'évêque d'Autun se prononça vivement pour la réunion, parvint à ramener à son opinion le vénérable archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, et, fort de cet auxiliaire, appuyé *par tout* le bas clergé, il décida son ordre à aller

se réunir au tiers-état, assemblé dans l'église de Saint-Louis. Dès ce moment la question fut vidée, et quand la fameuse apostrophe de Mirabeau eut annulé l'intervention du pouvoir royal, la noblesse dut bientôt se rendre aussi dans la salle commune, l'Assemblée Nationale fut définitivement constituée.

M. de Talleyrand n'était pas orateur; causeur fin et spirituel, écrivain disert, judicieux et élégant, il n'avait ni les poumons ni le tempérament que demande la tribune; il était d'abord et avant tout homme d'affaires, homme d'Etat, et ce fut là particulièrement son rôle dans la Constituante. Laissant à Mirabeau le soin d'attaquer ou de repousser les attaques, à Lafayette et à Bailly celui de promener et de contenir dans les rues la Révolution, à Sieyès celui de la formuler en axiomes, à d'autres la mission de proclamer ses droits généraux, il prit pour lui la tâche de conclure en son nom, de la débarrasser de toute question propre à entraver sa marche, et de l'assurer successivement dans chacune des positions où d'autres la poussaient. Prompt à saisir l'occasion sans la devancer jamais, il eut pour mission de

proposer toujours les solutions attendues, cherchées par tous; et chacun de ses discours fut un acte décisif de destruction ou d'organisation.

Si quelques écrivains qui, de nos jours, pour faire du paradoxe et se donner des airs d'hommes forts, se sont avisés de découvrir que M. de Talleyrand n'était qu'un esprit très-médiocre et très-ignorant, dont l'imbécillité publique avait fait toute la réputation; si ces écrivains s'étaient donné la peine d'étudier l'histoire de la Constituante, ils y auraient vu qu'avant d'être un diplomate, c'est-à-dire un homme possédant à fond l'art de manier les autres hommes en détail, science qui n'est pas déjà si commune, M. de Talleyrand avait été incontestablement un des révolutionnaires à la fois les plus audacieux par l'esprit et les plus tempérés par le sens pratique des choses, un des membres les plus actifs, les plus éclairés, les plus éminents de cette grande assemblée qui s'était donné la mission de démolir et de reconstruire la société française.

Sans doute il est vrai que lorsqu'un homme politique ou autre est une fois sorti des rangs, pour *peu qu'il soit* confiant en lui-même, et cette qua-

lité n'est pas rare de nos jours, il n'a qu'à exploiter le fonds déjà acquis, et sa fortune, c'est-à-dire sa réputation, s'accroît presque d'elle-même; mais quel est, sous ce rapport, le personnage célèbre qui ne soit dans le cas de M. de Talleyrand, et dont le mérite réel ne reste plus ou moins débiteur de sa renommée? Voilà pourquoi, pour juger de ce que vaut un homme, c'est surtout à ses débuts qu'il faut s'arrêter; voilà pourquoi j'insisterai sur cette première époque de la vie politique de M. de Talleyrand, quitte à glisser plus rapidement sur les années où un mot de lui était presque un événement.

Après avoir fortement influé sur la réunion du clergé au tiers, l'évêque d'Autun fit d'abord décider le point important de la liberté des représentants de la nation vis-à-vis de la nation représentée, en proposant et soutenant la nullité des mandats impératifs imposés à chaque député par chaque bailliage, et qui enchaînaient et paralysaient les opérations de l'Assemblée. L'ascendant qu'il avait su obtenir sur ses collègues le fit nommer deux fois parmi les huit membres chargés de former le comité de constitution, et, tout en

prenant une part importante à ce grand travail, qui posait les principes de la Révolution, il ne cessa d'en poursuivre l'application aux diverses parties de la machine sociale. Toujours préoccupé du désordre des finances, en même temps qu'il appuyait les divers emprunts proposés par M. Necker, il présentait à l'Assemblée, dans une suite de savants discours, un système de crédit renfermant en germe les idées qui devaient triompher plus tard, et fondé sur l'établissement d'une caisse d'amortissement applicable à l'extinction graduée des dettes de l'État. Chargé de travailler avec Rœderer à une nouvelle organisation de l'impôt, il concourait à l'établissement du système actuel, et présentait la loi sur l'enregistrement qui nous régit encore aujourd'hui. C'est lui qui, après avoir provoqué la suppression des dîmes du clergé, osa, dans la séance du 10 octobre 1789, risquer et développer la célèbre et orageuse motion de transformer les biens de l'Église en propriétés nationales. Cette mesure, qui était à la fois une grande mesure de finances et une grande mesure révolutionnaire, car du même coup elle *mettait* une valeur de 2 milliards à la disposi-

tion du trésor public, augmentait la richesse nationale par la division et l'affranchissement des propriétés frappées de mainmorte, et faisait rentrer l'Église dans l'État, cette grande mesure fut présentée par l'audacieux et habile prélat avec des restrictions, des conditions et des limites qui, malheureusement, ne furent pas observées; et l'opération, gâtée malgré lui par l'établissement des assignats, dont il prédit la destinée, ne put empêcher la banqueroute : il fallut bien des années pour qu'elle portât tous ses fruits.

Chargé bientôt après de présenter le plan d'une nouvelle organisation de l'instruction publique, l'évêque d'Autun accomplit cette tâche dans un vaste rapport où la question est envisagée sous toutes ses faces et dans tous ses détails, depuis l'enseignement supérieur jusqu'aux écoles primaires. Cet important travail, où se trouve définitivement consacré le principe de la sécularisation de l'enseignement, sert encore en grande partie de base au système actuel.

Toujours infatigable dans son activité de réformateur, après avoir réformé le système du crédit, réformé le système de l'impôt, réformé la situa-

tion politique et matérielle de l'Eglise, réformé l'enseignement, provoqué l'application des principes de la liberté des cultes aux juifs encore privés des droits politiques, proposé la suppression des loteries, l'évêque d'Autun aborde la question débattue depuis tant de siècles de l'uniformité des poids et mesures, et présente à l'assemblée un plan qui est, à peu de choses près, celui adopté aujourd'hui. Dans ce rapport, l'évêque, après avoir proposé de chercher dans la division d'un degré du méridien la base de l'unité de mesure, et d'écrire au Parlement d'Angleterre pour engager ce pays à concourir avec la France à l'adoption d'une mesure commune, termine par ce passage curieux, contenant l'expression d'une idée dont il a poursuivi deux fois la réalisation à quarante ans de distance.

« Peut-être même est-il permis de voir, dans ce concours de deux nations interrogeant ensemble la nature pour en obtenir un résultat important, *le principe d'une union politique* opérée par l'entremise des sciences. Cette vue ne peut échapper à des législateurs et mérite sans doute une haute attention de leur part. »

L'évêque d'Autun était déjà un des hommes les

plus importants de l'Assemblée, lorsqu'il fut chargé par elle de la défendre dans une Adresse à la nation contre toutes les accusations dont elle était l'objet, de dire et de justifier tout ce qu'elle avait fait et tout ce qu'elle voulait faire. Cette Adresse, lue deux fois par son auteur dans la séance du 10 et dans la séance du 11 février 1790, fut couverte d'applaudissements.

Ce discours, qui renferme en vingt pages in-octavo le résumé et l'apologie de tous les travaux de la Constituante, est un vrai chef-d'œuvre de style parlementaire. On ne saurait revêtir d'un langage plus noble et plus harmonieux des idées plus généreuses; et, par la forme et le fond, c'est bien là l'expression la plus complète de cette ferveur de bien public, de cet optimisme indéfini, de cette confiance illimitée dans les forces de l'intelligence et dans les bons instincts de la nature humaine, qui présidèrent à toutes les opérations de la Constituante, et lui firent souvent rencontrer le mal dans la poursuite irréfléchie et impétueuse du bien.

Avant de poser à propos de cette Adresse une question que la vie postérieure de M. de Talley-

rand autorise, j'en veux résumer les traits principaux. Après avoir exposé en les justifiant tous les actes de l'Assemblée jusqu'en février 1790, l'auteur s'écrie :

« Voilà notre ouvrage, Français, ou plutôt voilà le vôtre, car nous ne sommes que vos organes, et c'est vous qui nous avez éclairés, encouragés, soutenus dans nos travaux........ Et pourtant que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas fait pour affaiblir en vous l'impression que tant de bien doit produire ?

« Nous avons tout détruit, a-t-on dit ; c'est qu'il fallait tout reconstruire... Nous avons agi avec trop de précipitation. Trop de précipitation ? Ignore-t-on que c'est en attaquant tous les abus à la fois que l'on peut espérer de s'en voir délivré sans retour ?...

« Nos assemblées sont tumultueuses !... et qu'importe, si les décrets qui en émanent sont sages ? Nous sommes, du reste, loin de vouloir présenter à votre admiration les détails de nos débats. Plus d'une fois nous en avons été affligés nous-mêmes, mais nous avons senti en même temps qu'il était trop injuste de vouloir s'en prévaloir.........

« On nous accuse d'avoir aspiré à une perfection chimérique ! Reproche bizarre, qui n'est, on le voit bien, qu'un vœu mal déguisé pour la perpétuité des abus...

« Il est impossible, a-t-on dit, de régénérer une nation vieille et corrompue. Que l'on apprenne qu'il n'y a de corrompus que ceux qui veulent perpétuer des abus corrupteurs, et qu'une nation se rajeunit le jour où elle a résolu de renaître à la liberté...

« Nous avons dépassé nos pouvoirs ! La réponse est simple : nous étions incontestablement envoyés pour faire une constitution... Or, comment était-il possible de la créer, cette constitution, sans la plénitude des pouvoirs que nous avons exercés... »

Passant ensuite à l'énumération de tous les travaux que la Constituante prépare encore, l'auteur termine cette énumération par un éloquent appel à la concorde, au respect de la loi et du roi, gardien de la loi, à la générosité des vainqueurs envers les vaincus, si excusables de regretter ce qu'ils ont perdu.

« Courage, persévérance, générosité ! Ces vertus de la liberté, nous vous les demandons au nom de cette liberté sacrée... Ne retardez point, ne déshonorez point le plus bel ouvrage dont les annales du monde nous aient transmis la mémoire... Pour nous, poursuivant notre tâche laborieuse, voués, consacrés au grand travail de la constitution, votre ouvrage autant que le nôtre, nous le terminerons, aidés de toutes les lumières de la France et vainqueurs de tous les obstacles : satisfaits de notre conscience, convaincus et d'avance heureux de votre prochain bonheur, nous placerons entre vos mains le dépôt sacré de la constitution, sous la garde des vertus nouvelles, dont le germe enfermé dans vos âmes vient d'éclore au premier jour de la liberté. »

En tenant ce beau langage, l'évêque d'Autun

n'était-il réellement qu'un charlatan? n'avait-il dans le cœur ou dans la tête aucune des croyances, aucune des idées, aucune des espérances que sa plume rendait avec tant de chaleur? En vérité, dussions-nous passer pour un niais, sinon pour un flatteur, puisqu'il s'agit d'un homme qui n'existe plus, en vérité nous ne pouvons le croire.

En se jetant avec ce mélange d'énergie et de modération dans les idées de la Révolution, l'évêque d'Autun avait un but d'ambition sans doute : quel homme politique sépare son ambition de ses opinions? mais enfin il risquait beaucoup, et il risquait de deux côtés : d'une part, le clergé, furieux du grand coup que venait de lui porter ce transfuge, poussait contre lui la haine jusqu'à des projets d'assassinat dont la preuve se trouve dans le Mémorial de Morris; l'aristocratie séculière ne le détestait pas moins que l'aristocratie sacerdotale; car il leur appartenait également, et il travaillait à les ruiner toutes deux.

D'autre part, il avait contre lui toute la masse des exaltés et des Jacobins, qui commençaient à surgir ; la majorité de la Constituante s'était déjà fractionnée, la rue influait puissamment sur ses

délibérations; et les terroristes futurs ne pouvaient voir en Talleyrand qu'un homme triplement odieux, et comme évêque, et comme aristocrate de naissance, et comme modéré.

Dans une telle situation, ne fallait-il donc pas un certain courage d'opinion, une certaine foi, pour n'être pas ébranlé, pour persister jusqu'au dernier moment dans la même ligne de modérateur révolutionnaire jusqu'au 10 août, avec la perspective d'une infaillible proscription?

La grande cérémonie de la fédération, dont il fut un des principaux acteurs, vit commencer pour lui, avec le jour du triomphe, la période du désenchantement; il y parut en évêque de la cause nationale; il y baptisa en quelque sorte la Révolution; mais il avait le regard trop sûr pour ne pas discerner, dans les symptômes de désorganisation qui se manifestaient déjà partout, l'indice avant-coureur d'un bouleversement universel.

Mirabeau se mourait, emportant les dernières espérances de la monarchie constitutionnelle, quand l'évêque d'Autun, brouillé avec lui depuis 1788, à la suite de la publication faite par Mirabeau d'une correspondance intime qui avait eu lieu

entre eux pendant le séjour de ce dernier à Berlin, vint se réconcilier à l'heure suprême; ils s'entretinrent ensemble des orages qui s'amoncelaient à l'horizon; Mirabeau chargea son ami de lire à l'Assemblée un discours sur la loi des successions en ligne directe, dans la composition duquel la mort était venue le surprendre, et M. de Talleyrand profita de cette mission pour rendre un dernier hommage à la mémoire de Mirabeau.

Lorsque d'autres que lui eurent fait décréter la soumission du clergé à une constitution civile, M. de Talleyrand, en approuvant la mesure, en se soumettant à la loi du serment, et en consentant à donner l'institution canonique aux évêques élus en remplacement de ceux qui refusaient le serment, et presque tous le refusèrent, M. de Talleyrand ne cessa d'insister pour assurer au moins le libre exercice de leur culte aux prêtres insermentés.

Excommunié d'un côté par le pape, sollicité de l'autre par le ministère d'accepter l'archevêché de Paris, M. de Talleyrand, qui était entré dans l'Église malgré lui, donna sa démission de l'évêché d'Autun et rentra dans la vie civile. Nommé,

bientôt après, sous la Législative, membre du directoire du département de Paris, il saisit l'occasion qu'on lui offrait de se dérober aux difficultés de la situation présente, en travaillant, par le maintien de la paix extérieure, à préserver la Révolution des excès qui la menaçaient.

En se séparant, la Constituante avait interdit à chacun de ses membres l'acceptation de fonctions à la nomination du pouvoir exécutif. Le ministère girondin, convaincu que M. de Talleyrand pouvait être très-utile à Londres, trouva le moyen d'éluder la difficulté en donnant le titre d'ambassadeur à un jeune homme sans importance, M. de Chauvelin, et les fonctions à M. de Talleyrand.

L'évêque d'Autun quitta Paris le 15 janvier 1792. La guerre entre la France et l'Autriche paraissait inévitable; l'Assemblée législative venait d'engager le roi à faire des sommations à l'empereur, et M. de Talleyrand partait pour négocier une alliance avec l'Angleterre, ou au moins obtenir d'elle une stricte neutralité en cas de guerre. La neutralité, qui était en ce moment dans la politique de l'Angleterre, fut assez facilement obtenue, mais l'avenir de la France était trop in-

certain, et Pitt et la cour trop mal disposés à l'égard de la Révolution, pour qu'une alliance fût possible. Froidement accueilli par les tories, M. de Talleyrand se lia avec Sheridan et Fox, et laissa dans le parti whig des souvenirs qui devaient lui servir quarante ans plus tard à conduire avec plus de succès la même entreprise.

Revenu à Paris quelques semaines avant le 10 août, il vit tomber la monarchie et commencer les horreurs qui suivirent sa chute; elles lui inspirèrent un vif désir de quitter la France; mais ne pouvant ni ne voulant s'associer au parti de l'émigration, dont il avait encouru la haine, il sollicita de Danton, qu'il connaissait et qui venait d'être nommé membre du conseil exécutif provisoire, un passeport pour retourner à Londres et y travailler à titre d'agent officieux, sinon officiel, à prévenir une rupture entre l'Angleterre et le nouveau gouvernement.

Mais les passions étaient trop violemment excitées des deux côtés du détroit pour que la guerre n'en sortît pas, et M. de Talleyrand était trop signalé par son adhésion antérieure au parti monarchique, *et d'autre* part trop compromis dans les idées de la

Révolution, pour qu'une fois la guerre décidée sa position de médiateur n'entraînât pas pour lui un double inconvénient. Presque au même moment où la Convention le décrétait d'accusation comme aristocrate, Pitt, qui venait d'obtenir du parlement la remise en vigueur de l'*Alien-Bill*, l'expulsait de la Grande-Bretagne comme jacobin, avec ordre de s'embarquer dans les vingt-quatre heures.

Ne sachant où porter ses pas et ne pouvant espérer de se trouver en sûreté sur aucun point de l'Europe, M. de Talleyrand prit le parti de se réfugier aux Etats-Unis, et là, durant les agitations du vieux monde, on vit le descendant des Périgord, l'ex-évêque, l'ex-constituant, l'ex-diplomate, occupé de se refaire sa fortune, exploitant les quelques ressources pécuniaires qui lui restaient, et spéculant sur le sucre et le coton. Après la chute de Robespierre, il adressa une pétition à la Convention pour demander sa radiation de la liste des émigrés ; mais ne recevant aucune réponse, il avait déjà frêté un navire pour aller faire le commerce dans les Indes, lorsqu'il apprit enfin que, sur la motion de Chénier, excité

par Mme de Stael, la Convention lui rouvrait les portes de la patrie. « Je réclame de vous Talleyrand, avait dit Chénier ; je le réclame au nom des nombreux services rendus par lui à la cause de la Révolution ; je le réclame au nom de l'équité nationale ; je le réclame au nom de la République, qu'il peut servir par ses talents. » « Il n'est pas émigré, ajoutait Boissy-d'Anglas ; s'il était rentré dans sa patrie lors du décret, vous auriez à pleurer un homme de génie de plus, car il aurait été infailliblement sacrifié. Puisque vous donneriez des larmes à sa mémoire, pourquoi ne seriez-vous pas justes envers sa personne, envers ses talents, qui peuvent être encore si utiles à la République? Je demande que le projet de décret soit mis aux voix. » Et le rappel de Talleyrand fut décrété le 4 septembre 1795, avec les considérants les plus flatteurs, au milieu des applaudissements de l'Assemblée.

J'ai cité quelque chose de cette discussion pour donner une idée de l'opinion que des hommes distingués, tels que Chénier et Boissy-d'Anglas, professaient alors sur la première partie de la *carrière* de Talleyrand. S'il eût été donné à ce

dernier de mourir de la mort de Bailly ou de Barnave, je ne doute pas que les conclusions de la postérité ne lui eussent été en somme aussi favorables qu'aux hommes les plus distingués de la Constituante, et qu'il ne fût aujourd'hui classé parmi les plus illustres fondateurs des libertés françaises. Cette qualité de l'homme public eût éclipsé les vices de l'homme privé. Mais les complications postérieures de sa vie devaient considérablement embrouiller sa cause devant l'histoire.

Revenu en Europe à la fin de 1795, il s'établit d'abord à Hambourg en observateur des événements; c'est là qu'il connut, je crois, cette Mme Grant, aussi belle de corps que simple d'esprit, dont il devait un jour faire sa femme, après avoir été, à l'époque du Concordat, rendu en quelque sorte à l'état séculier par un bref complaisant, trop complaisant suivant les casuistes, du pape Pie VII.

Quelques mois après la mise en vigueur de la constitution de l'an III et l'entrée en fonctions du Directoire, M. de Talleyrand, jugeant que les circonstances allaient devenir favorables à l'emploi de son habileté, se décida à partir pour Paris. Son arrivée y fit une certaine sensation; il avait

laissé des souvenirs très-vifs parmi tout ce qui restait du monde d'autrefois, et, au milieu de cette vie d'étourdissement et de plaisir qui succédait tout à coup à une vie d'angoisses et de terreur, au sein de cette société mélangée d'ingrédients si disparates, il n'eut pas de peine à rétablir et à exploiter au profit de son ambition l'autorité de son nom, de son esprit et de ses manières.

Appelé, avant même son arrivée en France, à faire partie de l'Institut national, qui venait d'être fondé, et dont il avait, cinq ans auparavant, indiqué l'idée et proposé le plan à la Constituante, il y entra comme membre de la classe des sciences morales et politiques, et, nommé secrétaire de cette classe, il s'y fit remarquer par quelques travaux judicieux et élégants, entre autres un rapport intitulé : *Des travaux de la classe des sciences morales et politiques*, et un mémoire curieux *sur les relations commerciales des Etats-Unis*, où sont décrites, avec un talent de poésie descriptive assez peu connu chez M. de Talleyrand, toutes les nuances qui séparent la vie civilisée de la vie sauvage. Il y a là un tableau des mœurs du *pionnier américain*, au milieu des forêts du Nouveau-Mon-

de, qui fut fort applaudi; cela donnait comme un avant-goût des belles descriptions d'Atala.

Mais le succès littéraire n'était pour le citoyen Talleyrand qu'un moyen de plus ajouté à tous ceux qu'il mettait en œuvre pour rentrer aux affaires; lié avec Barras, assidu chez Mme Tallien, chez Mme de Stael et chez Mme de Beauharnais, où il connut Bonaparte avant son départ pour l'armée d'Italie, il avait déjà été plusieurs fois présenté comme ministre par Barras, et toujours repoussé par Carnot, lorsque la proscription de ce dernier et de Barthélemy ayant été résolue par les trois autres directeurs, il fut enfin appelé à remplacer le ministre Delacroix au département des affaires extérieures.

C'était à la fin de juillet 1797, un mois avant le 18 fructidor; le nouveau ministre prit une part plus habile que morale à ce coup d'État de la majorité du Directoire contre sa propre minorité et la majorité du Corps législatif.

Appuyé par Bonaparte, sur lequel la victoire attirait déjà tous les yeux, le coup d'État de fructidor amena entre celui-ci et M. de Talleyrand une correspondance active, qui fut le premier

gage de leur association à venir pour un autre coup d'État; car l'habile ministre n'avait pas eu besoin d'entrer aux affaires pour voir que le Directoire était mort, et que la secousse de fructidor n'était que la première convulsion de son agonie. La seule question d'abord douteuse pour lui avait été de savoir quel serait le successeur du gouvernement qu'il était appelé à servir; l'éclat toujours croissant du nom du vainqueur de Beaulieu, d'Alvinzi et de Wurmser n'avait pas tardé à résoudre cette question dans son esprit; aussi lorsque, après le traité de Campo-Formio, le jeune général vint sonder le terrain de son autorité future, ce fut Talleyrand qui fit à Bonaparte les honneurs de la France, et à la France les honneurs de Bonaparte.

Cependant, malgré l'ovation du Luxembourg, l'enthousiasme du public, la flatterie élégante du ministre des relations extérieures et la plate adulation de Barras, ce prétendu chef d'une république qui la mettait tout entière aux pieds d'un de ses fils victorieux, Bonaparte, ne trouvant point encore les factions assez usées et la France *assez* fatiguée de leurs luttes, partit pour

l'Egypte, afin d'y préparer par de nouveaux exploits le succès de sa dictature.

Après son départ, M. de Talleyrand eut à traverser un moment difficile.

Le congrès de Rastadt, assemblé pour poser les bases d'une pacification générale, n'avait pas tardé à se dissoudre par l'influence de l'Angleterre, qui, après de vaines conférences ouvertes à Lille, était rentré dans son système de guerre à mort, persuadée que l'état de la France, divisée à l'intérieur, et privée de son meilleur général, lui rendrait le succès facile. Bientôt l'Europe fut embrasée de nouveau, la victoire sembla vouloir abandonner nos drapeaux; le ministre des *relations extérieures* se trouva dans une situation d'autant plus pénible qu'en butte à toutes les accusations de la presse, qui le présentait comme responsable des malheurs de la France, il était, par le fait, et par suite des dissensions du gouvernement, à peu près exclu de la direction des affaires. Sieyès, qui venait d'entrer au Directoire, et qui lui gardait rancune de plus d'un bon mot, demandait sa retraite; Barras et les trois autres *le soutenaient faiblement*, lorsqu'un nou-

veau coup d'État, dirigé cette fois par la législature contre le gouvernement, fit sortir de force et remplaça trois membres du Directoire. Le parti jacobin, ranimé par l'état critique des affaires, se répandit en violentes clameurs contre M. de Talleyrand. Convaincu que le moment d'une nouvelle crise approchait, l'habile ministre offrit sa démission ; elle fut acceptée par le Directoire, avec compliments, toutefois, et c'est pour répondre au concert d'accusations qui suivit sa retraite qu'il crut devoir publier, sous le titre d'*Eclaircissements donnés à mes concitoyens*, une brochure où, laissant de côté certaines imputations difficiles sans doute à repousser, relativement à son penchant invincible pour l'argent et à son peu de scrupules dans la manière de s'en procurer, il justifie chacun des actes de son ministère ; et, pour répondre aux accusations de royalisme, après avoir énuméré avec complaisance tous ses titres à la haine des Bourbons et des émigrés, il ajoute :

« Dans l'effervescence où s'agitent les esprits, trois seules suppositions sont possibles : ou bien la République s'affermira au milieu de tant de chaos ; ou nous serons abîmés *dans la confusion*, dans la destruction de tous les pou-

voirs; ou la royauté reviendra nous asservir, mais avec un surcroît de rage et de tyrannie. Toute autre supposition est pour moi une chimère, et, sans doute, j'ai donné assez de garanties contre ces deux derniers régimes; on sait assez le sort que l'un et l'autre me réservent, et même le genre de préférence qu'ils m'accorderaient. Il est donc démontré, mille fois démontré, que je n'ai, que je ne puis avoir d'autre vœu que celui de l'affermissement et de la gloire de la République. »

Indépendamment de ces trois suppositions, il y en avait une quatrième qui naviguait en ce moment sur les eaux de l'Océan; le citoyen Talleyrand n'ayant point prévu dans sa brochure cette dernière hypothèse, le prince de Bénévent se crut sans doute dégagé des conséquences qu'il faisait découler des trois autres.

Cette autre supposition cessa d'être pour lui *une chimère* aussitôt que le télégraphe eut annoncé l'arrivée de Bonaparte à Fréjus; il s'empressa d'accourir vers l'homme qui venait trancher le nœud gordien, et travailla de toutes ses forces à lui faciliter la besogne. Ce fut lui qui, après avoir contribué au rapprochement de Sieyès et de Bonaparte, qui s'étaient d'abord froissés, et dont l'union était indispensable *pour le succès* de l'entreprise, décida

l'indécis Barras à donner sa démission au moment critique, de manière à disloquer le gouvernement, Sieyès et Roger-Ducos étant gagnés ; et tandis que Fouché paralysait de son mieux les résistances des jacobins, *ses frères et amis*, Talleyrand ralliait au coup d'État projeté les récalcitrants du parti modéré, sur lequel il avait toujours conservé une certaine influence.

La récompense de son zèle ne se fit pas attendre ; huit jours après l'établissement du Consulat, le 22 novembre 1799, il rentra au ministère des affaires étrangères. Se croyait-il encore dans l'une des trois suppositions de sa brochure précédente ? Pensait-il travailler à *l'affermissement* de la République, ou bien voyait-il déjà, comme dit M. Victor Hugo, Napoléon *percer* sous Bonaparte, et en avait-il pris son parti ? Nous ne savons : dans tous les cas il prouva bientôt qu'il s'embarrassait assez peu de la République. Lui en ferons-nous un crime ? Mais il nous faudrait alors faire le procès à toute la France, et spécialement aux fameux 3,572,329 votes qui sanctionnèrent l'Empire, ce qui serait évidemment contraire au principe de la *souveraineté du peuple*.

Il est certain, et nous allons le voir, que, depuis son entrée aux affaires en 1799 jusqu'à sa disgrâce en 1807, M. de Talleyrand servit Napoléon aussi fidèlement et aussi utilement que cela lui fut possible ; parfois même trop fidèlement. Il est certain, et nous le verrons aussi, que, même après sa disgrâce, il fut longtemps encore dévoué au maintien de l'Empire ; et lorsque les événements l'eurent rendu en quelque sorte l'arbitre de la situation, il hésita jusqu'au dernier moment entre la régence de Marie-Louise et le rappel des Bourbons ; l'impuissance bien avérée de la première combinaison put seule le faire se résigner à la seconde, pour laquelle sa sagacité et ses antécédents révolutionnaires lui inspiraient et devaient naturellement lui inspirer plus d'une répugnance et plus d'une inquiétude.

Quoi qu'il en soit, à la fin de 1799, les malheurs de 1814 n'entraient pas plus dans les prévisions de M. de Talleyrand que dans celles de la France. L'établissement du Consulat avait été salué par une immense et presque unanime acclamation de joie et d'espoir. La gloire, l'ordre et la liberté, ces trois biens dont la réunion est si rare, apparaissaient

alors à tous les esprits comme une triple conquête définitivement assurée. Si l'illusion ne fut pas longue, elle fut générale ; et plus tard, quand il fut bien prouvé que la liberté était perdue, il fallut que la victoire disparût aussi pour qu'on regrettât la liberté. Tel est ce pays de France, pays de soldats plutôt que de citoyens, toujours prêt à courir au-devant du joug quand il s'offre à lui caché sous des lauriers.

Ministre habile autant que dévoué, identifiant alors tous ses intérêts, tous ses désirs avec ceux du premier consul, l'admirant de bonne foi, le servant sans arrière-pensée, et l'aimant assez pour ne pas craindre, rarement il est vrai, mais cependant quelquefois, de le contredire, sachant le modérer en le flattant et l'amuser en le conseillant, Talleyrand eut une notable part d'influence dans tous les actes glorieux, habiles, réparateurs et conciliateurs du gouvernement consulaire.

Principal agent des négociations que préparèrent les victoires de Marengo et de Hohenlinden, après avoir successivement signé la paix, aux conditions les plus avantageuses pour la France, avec tous les Etats, grands et petits, du

continent, il couronna son œuvre de pacification générale par le traité d'Amiens, qui vit pour la première fois l'Angleterre reconnaître la Révolution française et ses conquêtes.

L'influence de son esprit de modération ne fut pas plus étrangère à tous les actes de pacification intérieure. Après avoir présidé aux négociations relatives à l'établissement du Concordat, il en fut récompensé par le bref du pape Pie VII, dont j'ai déjà parlé, qui le relevait de l'excommunication du pape Pie VI, et le rendait à la vie civile; après l'amnistie générale accordée aux émigrés, son exemple et son influence contribuèrent à rallier au gouvernement plus d'un grand nom de l'ancienne monarchie.

Ayant sa part dans le bien, M. de Talleyrand eut aussi sa part dans le mal. Entraîné par cette tendance de tout pouvoir non contenu à s'agrandir sans cesse, et exploitant l'enthousiamo du pays, Bonaparte commençait déjà à nous faire payer chaque victoire d'une liberté, et tous ces philosophes de la Constituante, tous ces tribuns de la Convention, transformés en courtisans, rivalisaient d'ardeur et de zèle dans l'immolation des liber-

tés achetées au prix de tant de sang et de larmes. L'ex-évêque constitutionnel de 1790 ne fut ni le moins docile ni le moins obséquieux des agents de cette dictature militaire ; mais aussi il est vrai de dire que tous ces droits politiques reniés par lui et par tant d'autres n'avaient en réalité existé jusque-là que sur le papier ; et tyrannie pour tyrannie, mieux valait sans doute encore baisser la tête sous le sabre glorieux d'un héros que sous le couteau d'une bande de coupe-jarrets, ou sous un régime de charlatans corrompus, de filles de joie et de voleurs.

Mais, non content de faire bon marché de la liberté, le dernier descendant des Périgord poussa la complaisance jusqu'à tremper dans une acte odieux, qu'il appelait lui-même plus tard, assez lestement, une *infâme affaire*. Le lecteur pressent que je veux parler du meurtre du duc d'Enghien, la grande tache de la vie de Napoléon, tache d'autant plus saillante qu'elle ressort presque isolée sur un fonds éclatant de gloire.

Irrité par les tentatives d'assassinat incessamment renouvelées contre sa personne, entretenues et soudoyées par la politique immorale

de l'Angleterre (1) ; trompé par la déposition des domestiques de George Cadoudal, qui semblait impliquer le duc d'Enghien dans la conspiration de ce dernier, et qui, en réalité, s'appliquait à Pichegru, dont on ignorait encore la présence à Paris, Bonaparte résolut de renvoyer la terreur à ses ennemis en frappant un coup qui pût retentir jusqu'à Londres ; et le duc d'Enghien, étranger, comme cela est démontré aujourd'hui, à tout complot, surpris et saisi en pays neutre, fut conduit à Vincennes et fusillé dans la même nuit, après un simulacre de jugement, qui n'était qu'une sanglante dérision de la justice, renouvelée de 93 ; car il fut rendu sans informations, sans discussion de faits, sans déposition de témoins, et sans autres pièces à charge que le jugement lui-même.

Quelle est la part de M. de Talleyrand dans cet

(1) S'il n'est pas prouvé que les membres du ministère anglais furent personnellement complices des trames ourdies après la rupture du traité d'Amiens contre la vie du premier consul, il est prouvé du moins qu'un des agents de ce ministère, Drake, consul anglais en Bavière, était le trésorier et le directeur de tous les complots.

Il est constant, de plus, que ce sont des bâtiments de la marine royale anglaise qui débarquaient sur nos côtes les conjurés.

acte qui offre malheureusement tous les caractères d'un guet-apens, suivi d'assassinat? Si l'on en croit ses adversaires, et notamment M. de Rovigo, c'est lui qui a tout dirigé, tout préparé, tout conduit, depuis l'arrestation jusqu'à l'exécution inclusivement. Sur la question de guet-apens, c'est-à-dire de l'arrestation en pays étranger et neutre, au mépris du droit des gens, la complicité de M. de Talleyrand est incontestable; sa trop fameuse lettre au ministre de Bade, pour annoncer et justifier l'enlèvement du prince, après l'opération faite, ne permet pas de doute sur ce point. Il est même difficile de ne pas admettre, avec ses adversaires, qu'il en est le principal auteur; car il paraît certain que Bonaparte savait à peine qu'il existât un duc d'Enghien, et que, dans le conseil privé tenu avant l'arrestation, c'est Talleyrand qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, présenta et soutint la mesure.

Mais de ce que M. de Talleyrand est l'auteur principal de l'arrestation illégale d'un prince que l'on pouvait jusqu'à un certain point croire directeur, à la frontière, d'une conspiration tramée *à Paris*, s'ensuit-il que ce soit lui, ministre des af-

faires étrangères, sous un souverain aussi absolu que Bonaparte, lui, homme doux et modéré, sinon moral, homme de prévoyance et de calcul, qui ne pouvait raisonnablement avoir ni intérêt ni désir de tacher ses mains du sang d'un Bourbon, s'ensuit-il, dis-je, que ce soit lui qui ait pu vouloir et faire que ce conspirateur présumé, au lieu d'être confronté avec ses prétendus complices, interrogé et entendu par des hommes graves et compétents, et jugé après conviction obtenue, fût mis de suite entre les mains de huit soldats ignorants, avertis un quart d'heure à l'avance, qui ne connaissaient pas même les premiers éléments de l'affaire qu'ils avaient à juger, et dont la sentence porte si évidemment les traces d'une consigne que, par pudeur, on n'osa l'insérer au *Moniteur*, le lendemain de l'exécution, qu'après l'avoir complétement métamorphosée ?

Pour reconnaître l'intervention, à plus forte raison la direction de M. de Talleyrand dans une mesure dont la brutalité militaire trahit si manifestement la volonté d'un soldat abusé et irrité, il faudrait des preuves, et ces preuves manquent. . . . .

On a parlé d'une lettre du prince à Bonaparte, retenue par M. de Talleyrand. Napoléon lui-même, tout en revendiquant, dans son testament, par un amour-propre à coup sûr très-déplacé et très-singulier, si sa prétention n'est pas fondée, toute la responsabilité d'un acte présenté par lui comme un acte de légitime défense, Napoléon a soin, dans ses entretiens de Sainte-Hélène, de se décharger le plus possible aux dépens de M. de Talleyrand, et les mémoires d'O'Meara parlent aussi de cette lettre du prince, qui n'aurait été remise que trois jours après sa mort. Or, il est constant, et M. de Rovigo, qui commandait les soldats préposés à l'exécution, le déclare lui-même, qu'il y a là une erreur, erreur repétée du reste par le *Mémorial de Sainte-Hélène*, que le prince n'a point écrit de lettre, et que, parmi les personnes attachées au cabinet de l'empereur, on n'a jamais ouï parler d'une lettre semblable. Le prince a demandé par écrit, au bas de son premier interrogatoire, à parler au premier consul. Pour admettre que ce soit le ministre des affaires étrangères, qui, de son hôtel, à Paris, ait empê-*ché l'exécution* de ce vœu, il faudrait des preu-

ves ; car le fait est des plus invraisemblables. Pour expliquer le passage d'O'Meara, on a parlé d'une autre lettre écrite, non par le prince, mais par notre chargé d'affaires à Bade à M. de Talleyrand, en faveur du prince, après son enlèvement, et non communiquée par celui-ci ; mais il faudrait encore prouver : 1° que c'est à cette lettre que s'appliquent les paroles atribuées au prisonnier de Sainte-Hélène ; 2° que cette lettre a été écrite, qu'elle contenait ce qu'on dit qu'elle contenait, qu'elle est arrivée avant l'exécution et qu'elle n'a pas été communiquée ; or, tout cela n'est nullement prouvé. Quant à admettre que l'exécution d'un condamné d'une telle importance ait pu avoir lieu à l'insu et sans l'ordre exprès d'un souverain tel que Bonaparte, cela nous paraît complétement inadmissible. Du reste, on dit, et je repète le fait sans l'affirmer, que M. Thiers est aujourd'hui possesseur de l'ordre d'exécution, signé de la main même du premier consul.

Quelle que soit, en définitive, la vérité sur cette triste et obscure affaire, elle restera toujours peu honorable pour M. de Talleyrand ; car c'est lui qui a provoqué, conseillé et justifié l'arrestation.

et, s'il n'en prévoyait pas les conséquences, il faudrait qu'on pût démontrer pour lui ou qu'elles se sont produites à son insu, ou qu'il a fait quelque chose pour les empêcher, et c'est ce qui n'a jamais été démontré, apparemment parce que cela ne pouvait pas l'être; car il n'est guère probable qu'un homme veuille attendre trente ans après sa mort pour se décharger d'une inculpation aussi grave, quand il sait ne pas la mériter.

Les conspirations tramées à cette époque contre le premier consul servirent les intérêts de son ambition. On sentit le besoin de l'élever au-dessus d'elles en fixant l'autorité non plus seulement dans sa personne, mais dans sa race, et M. de Talleyrand fut un des plus empressés à concourir à ce grand changement, en faisant valoir autour de lui l'avantage que la France retirerait, pour la facilité de ses relations extérieures, d'une forme de gouvernement plus en harmonie avec celle des anciens gouvernements de l'Europe. L'empereur lui tint compte de son dévouement en le conservant dans son poste et en l'attachant plus étroitement à sa personne par le titre de grand-chambellan. C'est en cette qualité

que M. de Talleyrand le suivit à Milan, et assista à son couronnement comme roi d'Italie. La république française ayant disparu, toutes les républiques fondées à son image, ou qui relevaient d'elle, durent disparaître aussi.

Lorsque la victoire d'Austerlitz eut mis l'Autriche à la discrétion de Napoléon, avant de signer le traité de Presbourg, M. de Talleyrand lui proposa le plan d'une reconstitution complète de cet empire. Transformer définitivement l'Autriche en un empire slave, en l'excluant de l'Italie pour l'agrandir du côté du Danube, le mettre en contact et en rivalité permanente avec la Russie, de manière à assurer contre cette dernière puissance la sécurité de l'empire ottoman et à pousser toute son activité vers l'Asie centrale, où elle se trouverait aux prises avec l'Angleterre, telle était la base de ce plan, qui, réalisé, eût peut-être donné un autre cours aux événements postérieurs : il ne fut pas adopté ; Napoléon préféra son système favori : amoindrir les grands Etats au profit des petits, affaiblir le vaincu assez pour l'irriter profondément et pas assez pour le réduire à l'impuissance, et laisser, comme toujours,

dans chaque traité de paix, le germe d'une guerre nouvelle.

L'habile diplomate, on l'a déjà vu par les travaux de la Constituante, n'était pas seulement, comme quelques écrivains se sont plu à le peindre, l'homme des nécessités de chaque jour ; il aimait les projets d'avenir, les grands systèmes d'organisation. Les merveilles accomplies par Napoléon donnant carrière à toutes les idées de ce genre, à la suite du plan dont j'ai parlé plus haut, d'après M. Mignet, qui l'a fait connaître pour la première fois, il en produisit un autre dont M. Mignet ne parle pas, et qui n'est pas moins curieux. Il s'agissait d'établir à Francfort-sur-le-Mein un congrès permanent, dont la destination n'était rien moins que de réaliser l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre, la paix perpétuelle. Ce congrès, où chaque Etat indépendant devait être représenté par un ambassadeur à demeure, était divisé en trois colléges ; le premier composé des représentants des quatre grandes puissances, la France, l'Autriche, la Russie et la Prusse ; l'Angleterre, étant considérée comme un Etat mu par une politique inconciliable avec les intérêts du

continent, était exclue; l'exclusion est curieuse, venant de M. de Talleyrand; mais il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'un plan fait sous l'empire des idées alors dominantes, et principalement dirigé contre l'Angleterre. Le second collége devait se composer des représentants des puissances du second ordre; enfin, le troisième, des ministres des souverains de troisième rang. Ainsi composé, ce congrès devait décider souverainement et à l'amiable de tous les litiges entre Etats, et régler le contingent militaire de chaque puissance. Toute décision prise par le premier collége à l'unanimité était exécutoire sans intervention des deux autres colléges; en cas de contradiction d'une seule voix, on recourait aux votes du second collége, et ensuite aux votes du troisième. Napoléon prit un morceau de ce projet pour en faire la Confédération du Rhin; mais M. de Talleyrand aurait voulu lui voir employer sa gigantesque puissance à fonder quelque chose de plus durable et de plus sûr.

Dans cet esprit si tiraillé en sens contraire par les événements, on retrouve toujours en y regardant de près un fonds d'idées emprunté à ce qu'il y avait de juste et de vrai dans les théories du XVIIIe

siècle. Ministre d'un souverain né de la guerre, grandi et perdu par elle, M. de Talleyrand n'aimait pas la guerre; il la réprouvait non-seulement par répugnance philosophique, mais par calcul. La guerre érigée en système ne lui paraissait propre qu'à enfanter perpétuellement la guerre, et sa grande préoccupation fut toujours de faire enfin sortir de la victoire quelque chose qui supprimât la nécessité d'y avoir recours.

Napoléon lui-même lui rend cette justice, qu'il chercha constamment à modérer ses penchants de soldat.

« Il ne cessait, dit-il, de me répéter que je me méprenais sur l'énergie de la nation, qu'elle ne seconderait pas la mienne, que je m'en verrais abandonné... Talleyrand n'a jamais été pour moi éloquent ni persuasif; il roulait beaucoup et longtemps autour de la même idée. »

On conçoit que rouler longtemps autour d'une idée de ce genre n'était pas toujours un moyen de plaire à l'empereur. Cependant il ne partit jamais pour une campagne sans emmener, conjointement avec sa légion de chirurgiens, Talleyrand, autre chirurgien chargé lui aussi d'arrêter l'effusion du sang.

Après avoir dirigé les négociations de Presbourg et présidé à celles qui précédèrent l'intronisation des deux frères de Napoléon, l'un à Amsterdam, l'autre à Naples, et la formation de la Confédération du Rhin, Talleyrand, décoré du titre de prince de Bénévent, fut bientôt appelé à faire payer à la Prusse son imprudente levée de boucliers. Le traité de Tilsitt fut la dernière des négociations de l'Empire à laquelle il apposa sa signature; et, le 8 août de la même année 1807, un décret impérial annonça sa retraite et son remplacement par M. de Champagny; le lendemain un autre décret, pour amortir l'effet produit par le premier, élevait le ministre démissionnaire à la dignité de vice-grand-électeur, la troisième dignité de l'Empire, à laquelle était affecté un traitement de 500,000 francs.

Quoique brillante, cette disgrâce fit sensation et provoqua les conjectures; on l'attribua généralement alors à l'improbation que M. de Talleyrand aurait manifestée des projets de l'empereur sur l'Espagne; mais cette opinion, que l'adroit ministre ne manqua pas de fomenter et d'exploiter, aussitôt que les événements l'eurent rendu popu-

laire, n'est rien moins que fondée ; il paraît prouvé, au contraire, que l'idée d'une imitation de la politique de famille de Louis XIV fut au moins autant une idée de M. de Talleyrand qu'une idée de l'empereur. Du reste, il est possible qu'il y ait eu désaccord sur la question d'opportunité. D'autres ont attribué son remplacement à des négociations entamées par lui de son chef pour traiter de la paix avec l'Angleterre ; d'autres aux intrigues de Fouché, son ennemi personnel, qui travaillait sans cesse à exciter l'impatience de l'empereur contre son ministre, en présentant ce dernier comme s'attribuant toujours une trop grande part dans la conclusion des affaires; d'autres, à des tripotages d'argent qui auraient lassé et dégoûté l'empereur; d'autres, enfin, à la libre volonté de M. de Talleyrand, fatigué de son rôle souvent ingrat de modérateur, et alléché par la perspective d'une magnifique sinécure. Il est possible qu'il entre un peu de tout cela dans les causes qui décidèrent la sortie de M. de Talleyrand du cabinet impérial.

Toujours est-il que ce fait, qui fut un malheur pour l'empereur, n'eut pas d'abord pour conséquence une rupture; car, un an après, lors de

l'entrevue d'Erfurt, c'est M. de Talleyrand qui fut appelé, en sa qualité de grand-chambellan, à faire les honneurs de la cour impériale; mais, quelques mois plus tard, Napoléon, mécontent des propos que l'on attribuait à son chambellan sur la guerre d'Espagne, lui enleva ce titre, et à dater de ce moment la colère eut bientôt remplacé la froideur, et la position de M. de Talleyrand devint de plus en plus difficile. Napoléon n'aimait pas les mécontents, même muets; quand M. de Talleyrand parlait, on ne manquait pas d'envenimer ses paroles, et s'il ne parlait pas, de le faire parler; il en résultait des scènes d'une violence et d'une maladresse extrêmes de la part de l'empereur, supportées toujours par M. de Talleyrand avec cet historique sang-froid que tout le monde connaît. Menacer chaque jour les gens de les faire fusiller, en leur laissant une grande existence, une grande influence, tous les moyens de nuire, est d'une politique déplorable; ce fut trop souvent la politique de l'empereur. N'osant pas, ne voulant pas ou ne se croyant pas suffisamment fondé à sévir, il pensait que la menace est toujours bonne à quelque chose, et il menaçait

sans relâche et sans retenue ; il blessait, humiliait, irritait M. de Talleyrand sans jamais le frapper, et préparait ce qu'il croyait empêcher. Quelquefois il mélangeait les bourrades et les faveurs. Ainsi, dans le moment où il épargnait le moins son ex-ministre, le sachant endetté par suite de malheureuses spéculations de Bourse, il consentait à lui acheter tout meublé et fort cher un hôtel dont il lui laissait emporter les meubles ; et à peu près dans le même temps, par une taquinerie bizarre, il refusait de lui payer le loyer de son château de Valençay, qu'il avait affecté d'autorité à la résidence des princes d'Espagne.

Cependant, après la malheureuse campagne de 1813, Napoléon, ramené vers Talleyrand par les revers, pensa à le rappeler à la direction des affaires extérieures. Il y eut entre eux une conversation à ce sujet ; mais soit que l'un reculât devant l'idée de s'associer à ce qu'il appelait le commencement de la fin, soit que l'autre fût sous le coup d'une défiance toujours croissante, ces deux hommes ne purent pas s'entendre, et les sorties de l'empereur et les mots colportés de M. de Talleyrand recommencèrent de plus belle.

Et cependant il suffit de comparer les mémoires de M. de Rovigo, plus spécialement chargé de surveiller l'habile diplomate pendant l'absence du maître, aux mémoires de Bourrienne et au récit de M. de Pradt, écrits dans un tout autre sens, pour conclure de ces trois récits, unanimes sur ce point, que M. de Talleyrand n'avait aucun projet arrêté de conspiration et ne se souciait nullement des Bourbons (1). Il a pu en recevoir et en écouter des paroles transmises par l'intermédiaire de son oncle, le cardinal de Périgord, resté à Londres auprès de Louis XVIII : M. de Talleyrand recevait des paroles de tout le monde, et les écoutait toutes, de quelque part qu'elles vinssent. Mais il est certain qu'au moment même où les alliés s'approchaient de Paris il appuya, dans le sein du conseil de régence, l'opinion qui voulait que la régente restât à Paris, opinion qui, si elle eût triomphé, eût probablement changé le cours des choses. Le départ une fois décidé sur l'ordre formel de l'empereur, il se fit arrêter aux barrières et ramener

(1) Que voulait-on ? dit M. de Pradt, deux choses : être délivré d'un joug devenu intolérable et *continuer l'ordre établi.*

chez lui comme de force, ne voulant pas quitter le théâtre des événements.

Après avoir pris ses mesures pour qu'Alexandre, après son entrée dans Paris, descendît chez lui, M. de Talleyrand attendit pour se prononcer de savoir quelles seraient les dispositions de l'Agamemnon de la coalition. Dès la première conférence, il s'aperçut que son hôte, bien que mal disposé pour Napoléon, n'avait aucun dessein arrêté quant aux Bourbons. La discussion fut ouverte sur les trois partis à prendre : 1° faire la paix avec Napoléon, en prenant toutes ses sûretés contre lui ; 2° établir la régence ; 3° rappeler les Bourbons. Sur le premier parti, la discussion ne fut pas longue ; la combinaison n'était pas plus agréable à M. de Talleyrand qu'à Alexandre. La seconde n'était guère moins impraticable ; qu'était-ce que l'Empire sans l'empereur ? Lorsqu'on en vint à la troisième, M. de Talleyrand, après s'être contenté d'insister sur la destruction du pouvoir impérial, fit entrer deux abbés, l'abbé de Pradt et l'abbé Louis, qui se chargèrent de prouver à l'empereur de Russie et au roi de Prusse que *toute la France était royaliste*. Quant à lui, muet, il laissait parler ces

deux comparses, se contentant de répondre à une interpellation d'Alexandre par cette phrase essentiellement diplomatique : « que, si l'on s'arrêtait définitivement au rappel de Bourbons, les autorités constituées agiraient avec autant de régularité que les circonstances le permettraient. » Enfin le procès fut décidé en faveur des Bourbons, et il est certain que, pour le moment, l'état de choses étant donné, c'était la solution qui offrait le moins d'inconvénients.

Aussitôt qu'Alexandre se fut formellement engagé, M. de Talleyrand, avec l'activité qu'il déploya toujours dans les moments critiques, forma un gouvernement provisoire sous sa direction, fit manœuvrer le sénat, proclamer la déchéance, gagner Marmont ; on a même prétendu, mais je laisse ce fait de côté, parce qu'il est dénué de preuves, que ce fut lui qui lança Maubreuil à la poursuite de Napoléon pour l'assassiner. Toutefois il eut soin de faire stipuler la condition expresse que les Bourbons accepteraient la constitution présentée par le sénat. N'ayant pu obtenir cela de Louis XVIII, il en obtint du *moins la Charte octroyée*, négocia avec les

alliés la transaction territoriale sur le pied de 1792, et partit pour Vienne, afin d'y participer au remaniement du reste de l'Europe. Là, ne pouvant lutter seul contre les vainqueurs, il essaya de les diviser, et il y parvint. Sur la question de la Saxe, il eut le tort peut-être de ne pas accepter, dans l'intérêt français, l'offre faite par la Prusse de donner au roi de Saxe, en échange de son royaume, un établissement équivalent du côté du Rhin et pris sur les possessions prussiennes; mais il était si bien parvenu à dissoudre la coalition qu'il avait déjà signé un traité secret avec l'Autriche et l'Angleterre contre la Prusse et la Russie, lorsque le retour inattendu de Bonaparte vint la rétablir et faire tourner en mal tous les résultats que M. de Talleyrand se promettait de son habileté; car Napoléon eut à peine succombé dans le dernier effort de son audacieux génie qu'Alexandre reparut à Paris, non plus pacifique et généreux, mais irrité à la fois de sa nouvelle lutte et des procédés antérieurs de M. de Talleyrand; et bientôt ceux que l'habile négociateur était parvenu à diviser se réunirent de nouveau pour abuser indignement de leur victoire. *C'est en vain* que le ministre des affaires étran-

gères répondit à la note impérative des vainqueurs par une note éloquente et digne, où il en appelle de leurs décisions de 1815, à leurs promesses, à leurs principes, à leurs décisions de 1814. « Nous « vivons dans un temps, dit-il, où plus qu'en aucun « autre il importe d'affermir la confiance des peu- « ples dans la parole des rois. » Mais tout cela fut inutile ; les rois étaient décidés à faire bon marché de leur parole, et, dans le moment où M. de Talleyrand luttait sans succès contre eux, la majorité royaliste le repoussait de toutes ses forces. Il eut le bonheur et l'habileté de se faire renvoyer par Louis XVIII sur la question extérieure, et parut sortir du cabinet pour laisser à une autre main que la sienne la douleur de signer l'humiliation, la spoliation et le démembrement de la France.

Voyant cet empressement des Bourbons à se débarrasser de lui, M. de Talleyrand se prépara à attendre pour eux, comme il avait attendu pour tant d'autres, le commencement de la fin ; acceptant la fiche de consolation qu'on lui offrait, c'est-à-dire la place de grand-chambellan, avec des appointements de 100,000 francs, il ne s'occupa plus que de remplir consciencieusement son office,

en venant les jours d'apparat aux Tuileries se planter derrière le fauteuil du roi, toujours poli et gracieux, mais immobile et muet comme la statue du commandeur, ou souriant parfois d'un sourire à la Méphistophélès. Rentré chez lui, il se dédommageait de la contrainte officielle dans son salon, devenu le centre de réunion des hommes les plus distingués de l'opposition. C'est là qu'il passait au fil de ses bons mots le gouvernement qu'il avait fondé. Membre de l'opposition à la Chambre des Pairs, il ne prononça guère que deux discours, qui firent sensation en raison de leur rareté même, l'un contre la censure, l'autre contre la guerre d'Espagne; mais ses mots étaient plus meurtriers que ses discours.

Lorsque la révolution de Juillet éclata, elle était prévue par lui depuis longtemps; on dit que, consulté par le duc d'Orléans au moment décisif d'acceptation ou de refus, il conseilla vivement l'acceptation, et s'engagea à concourir de toutes ses forces à faire agréer par l'Europe une combinaison qui n'était pas nouvelle pour lui, car il paraît que, quinze ans auparavant, après *le retour* de Bonaparte, il en avait un instant

caressé l'idée, mais l'idée n'était pas mûre encore; il fallait, pour qu'elle le devînt, que toutes les autres combinaisons gouvernementales eussent successivement échoué depuis 1789, et que celle-ci arrivât la dernière à son heure, en se présentant comme une reprise de l'œuvre de la Constituante avec l'expérience de plus. Aussi vit-on, quelques semaines après la révolution de Juillet, M. de Talleyrand reparaître à Londres après quarante ans, pour y parler, au roi d'Angleterre, le langage d'un vétéran de 1789 :

« Sire, de toutes les vicissitudes que mon grand âge a traversées, de toutes les diverses fortunes auxquelles quarante années si fécondes en événements ont mêlé ma vie, rien peut-être n'avait aussi pleinement satisfait mes vœux que le choix qui me ramène dans cette heureuse contrée... Des principes communs resserrent encore plus étroitement les liens des deux pays; l'Angleterre, au dehors, répudie, comme la France, le principe de l'intervention dans les affaires intérieures de ses voisins; et l'ambassadeur d'une royauté votée unanimement par un grand peuple se sent à l'aise sur une terre de liberté, près d'un descendant de l'illustre maison de Brunswick. »

Après avoir réglé la question belge, signé le traité de la quadruple alliance, et maintenu la paix avec le concours du parti whig, qui alors arri-

vait au pouvoir, et que le parti tory accusait d'aller à l'école chez M. de Talleyrand, le vieux diplomate, accablé sous le poids des années, crut devoir quitter les affaires pour se préparer à subir convenablement cette nécessité suprême qui s'appelle la mort.

Sa dernière apparition dans le monde fut une véritable solennité. Le comte Reinhart, qui avait été son ami, l'ayant précédé de quelques jours dans la tombe, il témoigna le désir de prononcer son éloge à l'Académie des sciences morales et politiques. Jamais représentation théâtrale n'excita une plus grande curiosité ; la salle était comble ; appuyé sur le bras de M. Mignet, ce vieux débris de nos révolutions entra, élégant et poudré en grand seigneur de l'ancien régime, cravaté en merveilleux du Directoire, avec cette physionomie impassible et sereine que nulle catastrophe ne put jamais troubler. D'une voix ferme et nette encore, il lut un discours élégant où, après avoir énuméré toutes les qualités nécessaires à un diplomate, à un ministre des affaires étrangères, *qui ne doit pas*, disait-il, *cesser un moment dans les vingt-quatre heures d'être ministre*

des affaires étrangères, après un curieux rapprochement entre la théologie et la diplomatie, il terminait par cette conclusion piquante et inattendue :

« Cependant toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin. Je dois le rappeler pour détruire un préjugé assez généralement répandu ; non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle seule qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse : la bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve ; et la réserve a cela de particulier : c'est qu'elle ajoute à la confiance. »

Quelques jours après, M. de Talleyrand éprouva les premières atteintes de la maladie inflammatoire qui devait l'emporter. Depuis trois mois il avait des entretiens suivis avec l'abbé Dupanloup; lorsqu'il jugea le moment venu de se réconcilier avec l'Eglise, il rédigea deux actes : une lettre au pape, où il désavoue et blâme quelques-uns des faits de sa vie, notamment sa participation à la constitution civile du clergé, et une sorte de déclaration de principes, d'exposé de sa vie politique,

où, répondant à ceux qui lui reprochent d'avoir servi tous les gouvernements, il déclare qu'il ne s'en est fait aucun scrupule; qu'il a agi ainsi guidé par cette pensée que, dans quelque situation que fût un pays, il y avait toujours moyen de lui faire du bien, etc., etc.

Ces deux actes ayant été lus à haute voix le matin même de sa mort, signés par lui et par huit témoins, entre autres M. Royer-Collard, il se confessa et reçut l'extrême-onction. La veille, honoré de la visite du roi, il avait dit : « C'est le plus grand honneur qu'ait reçu ma maison. » Un instant avant de mourir, apprenant que l'archevêque de Paris était venu deux fois dans la journée savoir de ses nouvelles, en disant qu'*il donnerait sa vie pour lui*, il recueillit ses forces pour prononcer le dernier de *ses mots*, qui fut celui-ci : « *Monseigneur l'archevêque a un bien meilleur usage à en faire*, » et il expira, le jeudi 17 mai 1838, à quatre heures de l'après-midi, âgé de quatre-vingt-quatre ans et trois mois.

Si j'appartenais à cette école historique qui fait bon marché de la règle morale et trouve dans l'argument de la nécessité de quoi justifier sou-

vent même glorifier les atrocités les plus épouvantables ; si j'appartenais à cette école, dont les historiens, par une notable inconséquence, se montrent presque tous très-sévères pour M. de Talleyrand, il ne me serait pas difficile, en me plaçant à leur point de vue, de justifier chacun des actes d'une vie qui n'est que le fatalisme en action, et ne diffère de tant d'autres existences révolutionnaires que par l'habileté de plus et la barbarie de moins, et je pourrais aisément couvrir M. de Talleyrand de ce vaste bouclier de la *nécessité* sous lequel les égoïstes aussi bien que les lâches ou les scélérats ont de tout temps cherché un commode abri.

Si encore j'avais pour but de rédiger un panégyrique, je pourrais dire, avec M. de Barante :

« A toute époque, et surtout en temps de révolutions, se proposer un système exclusif et invariable, se donner un programme de conduite dont on ne s'écartera point, n'a jamais été le fait d'un homme sensé, pas même de ceux à qui on l'a imputé. Le caractère et l'esprit d'un homme d'Etat peuvent avoir une plus large unité ; il peut être semblable à lui-même dans des situations différentes. L'amour de la patrie, et de tout ce qui peut lui donner honneur et prospérité, un goût naturel pour les lumières

et les progrès de la civilisation, la tolérance des opinions diverses, un éloignement invariable pour les persécutions et les violences, une sympathie réelle pour les idées libérales, sans préférence marquée pour telle ou telle forme politique, de la patience à savoir attendre sans tomber dans l'indifférence, la répugnance pour l'exagération et la précipitation, tel est l'ensemble des qualités qui ont caractérisé la vie politique de M. de Talleyrand; il les a portées dans la république comme dans la monarchie, sous la dictature comme sous l'autorité constitutionnelle (1). »

Mais l'histoire, qui ne saurait se plier aux inconséquences des fatalistes, ne se plie pas, je crois, davantage aux complaisances de M. de Barante. S'il suffisait de l'intention affirmée du bien pour justifier la participation au mal, l'histoire serait, comme l'enfer, *pavée de bonnes intentions*. Qu'en temps de révolution on prête son concours aux systèmes de gouvernement les plus opposés; que l'on consente à se faire l'instrument de mesures que l'on reniera plus tard; que, sous l'empire des circonstances, on s'appuie successivement sur des principes politiques diamétralement contraires, tout cela, bien

(1) Eloge de M. de Talleyrand, prononcé à la Chambre des Pairs par M. de Barante.

que blâmable en soi, bien que d'un funeste effet moral, peut, jusqu'à un certain point, s'atténuer par des considérations de temps et de lieu, et n'est pas absolument inconciliable avec une certaine honnêteté. L'histoire de nos cinquante dernières années offre bon nombre d'honnêtes gens qui, n'ayant ni le courage complet du bien, ni le désir du mal, ont passé par ces différentes situations. Mais lorsqu'à cette absence de foi politique, si commune au milieu des fluctuations révolutionnaires, vient se joindre l'absence de certaines qualités morales, qui seules peuvent donner quelque poids aux justifications tirées des circonstances, il n'est pas de commentaire qui puisse empêcher l'histoire de percer à jour le prétexte spécieux de l'intérêt public, pour reconnaître, au fond des déterminations d'un homme, le mobile mesquin qui le fait agir, et de le classer parmi ces égoïstes dont l'intérêt personnel fut le seul dieu.

Si, au lieu d'être un homme vicieux et vénal, M. de Talleyrand avait eu une vie intègre et digne ; si, au lieu de mourir dix fois millionnaire, après avoir refait trois ou quatre fois sa fortune,

il était mort pauvre, n'ayant retiré de sa perpétuelle complicité avec le succès d'autre avantage que celui d'avoir servi son pays dans des circonstances différentes et avec des systèmes différents, l'histoire, tout en refusant d'admettre que la vraie grandeur consiste à se plier toujours aux événements, quels qu'ils soient, pour les exploiter avec plus ou moins d'habileté, l'histoire pourrait, comme M. de Barante, chercher dans cette vie de métamorphoses des éléments d'unité représentés par certaines qualités persistantes de l'esprit, et se contenter de *cette unité plus large*, c'est-à-dire plus élastique, à défaut de l'unité plus simple et plus rare de principes et de conduite ; mais l'immoralité du caractère de M. de Talleyrand suffit ici pour détruire tous ces arrangements artificiels, et, quels que soient les avantages que le pays, dans tel ou tel cas donné, a pu retirer des calculs de cet égoïsme habile, il résulte de l'exemple contagieux d'une telle existence une corruption de l'esprit public que rien ne saurait compenser.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES



M. BERZÉLIUS

Imp. de Pernel. A. Ren

M. DE BERZÉLIUS.

Science is neither limited by time nor space, it belongs to the World, and is of no country and of no age.

HUMPHRY DAVY.

De toutes les sciences il n'en est aucune qui ait fait en si peu de temps d'aussi étonnants progrès que la chimie. Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, la chimie n'existait pas comme science. Un millier d'années de recherches entreprises isolément, sans méthode, et souvent sous l'empire des fantaisies les plus capricieuses de l'imagination, les travaux pharmaceutiques des médecins arabes et les opérations des alchimistes du moyen âge en quête de la pierre philosophale, avaient amené la découverte d'un petit nombre de corps et de quelques-unes de leurs combinaisons. Plus tard, la direction salutaire imprimée aux recherches scientifiques par les deux Bacon, Descartes, Leibnitz,

Galilée, en affranchissant les esprits du joug des opinions reçues, en faisant triompher ce principe, que l'expérience doit seule guider l'observateur dans l'étude des phénomènes de la nature, avaient donné un vaste essor à la physique expérimentale; mais la chimie proprement dite n'avait gagné à ce mouvement que de pouvoir dégager les résultats déjà obtenus de la croûte épaisse d'erreurs qui les enveloppait, de sorte que, au milieu du développement déjà considérable des autres sciences d'observation, la science de la nature intime des corps et de leur action réciproque n'offrait encore qu'un confus mélange de faits isolés, sans lien entre eux, sans base commune, sans unité et sans loi, lorsqu'un célèbre chimiste prussien, Stahl, aidé des travaux de quelques-uns de ses devanciers, notamment de Becher, imagina le premier un système destiné à expliquer et à coordonner tous les faits connus. Cette théorie, rejetant les éléments scolastiques, divisait les corps en corps simples et en corps composés, rangeait les métaux parmi des corps composés, et leurs terres, ce que nous appelons aujourd'hui leurs oxides, étaient au contraire des éléments; pour passer de l'état terreux

à l'état métallique, ou de l'état métallique à l'état terreux, les métaux absorbaient ou dégageaient un principe inflammable, un agent universel, imaginaire, désigné sous le nom de *phlogistique*. Stahl accorda si bien sa théorie avec tous les faits alors connus qu'elle fut adoptée pendant près de soixante ans par les plus habiles chimistes, bien qu'elle fût souvent contredite par les découvertes postérieures, jusqu'au moment où les travaux réunis de Scheele en Suède, de Priestley en Angleterre et de Lavoisier en France, vinrent changer la face de la science et ouvrir à la chimie la vaste carrière dans laquelle elle marche aujourd'hui à pas de géant.

Déjà longtemps avant eux un obscur médecin du Périgord, Jean Rey, avait eu l'idée de peser les métaux avant et après la calcination; il avait reconnu que, calcinés, loin de diminuer, ils augmentaient de poids, et il en avait induit que la calcination, au lieu d'être le résultat du dégagement d'un prétendu *phlogistique*, pourrait bien être au contraire le produit de l'absorption d'un principe particulier de l'air. Les recherches des savants se portèrent sur la composition de

l'air et l'étude des gaz, que l'on apprit à recueillir et à distinguer les uns des autres; et bientôt Lavoisier, mettant à profit toutes les recherches antérieures, établit le premier que la calcination et toutes les combustions étaient le produit de l'union d'un élément particulier de l'air avec les corps. Cet élément il le retrouva partout, dans l'air fixe qu'il produit par sa combinaison avec le carbone, dans l'eau qu'il engendre par sa combinaison avec l'air inflammable, dans la plupart des substances minérales, végétales et animales, dans le phénomène de la chaleur, dans la formation des acides, dans la respiration des animaux; et il assigna à cet air *vital*, principal agent de la chimie, qu'il appela *oxygène* (1), le rôle capital dans tous les phénomènes de la nature et de l'art.

La nouvelle chimie créée et appuyée sur une masse de faits nouveaux, il s'agissait de la réunir en corps de doctrine, et c'est dans ce but que Lavoisier, avec le concours de Guyton-Morveaux

(1) Ainsi nommé de ὀξὺς, aigu, acide, et γεννάω, j'engendre, à cause de la propriété que possède l'oxygène de produire beaucoup de composés acides lorsqu'il s'unit à d'autres corps élémentaires.

et de plusieurs autres savants, forma une nomenclature destinée à désigner les divers composés chimiques d'après le procédé de composition constaté par les découvertes nouvelles. « Substituée, dit Cuvier, aux termes bizarres et mystérieux que la chimie ancienne avait empruntés de l'alchimie, cette terminologie simple, claire, et qui avait fondu, en quelque sorte, les définitions dans les noms, contribua puissamment à la propagation de la doctrine nouvelle.

Ainsi constituée, cette révolution scientifique, malgré la résistance que lui oppose d'abord l'esprit de routine, ne tarde pas à envahir l'Europe, et bientôt la chimie prend un essor prodigieux; les découvertes se succèdent rapidement, et presque toutes les branches des connaissances humaines éprouvent l'heureuse influence de cet astre nouveau levé sur l'horizon. Appliquée à l'étude de la constitution de l'atmosphère, la chimie donne la clef des lois et des changements auxquels est soumise cette constitution; les vents, la rosée, la pluie, la grêle, la neige, tous les phénomènes météorologiques prennent l'aspect d'un immense travail de composition ou de décomposition dont

la chimie dévoile les causes et analyse les résultats. Appliquée à la minéralogie, elle apprend à découvrir, reconnaître, distinguer les diverses substances dont se compose le globe, et à les adapter aux usages auxquels elles sont propres; elle dirige la classification et les recherches des minéralogistes.

Appliquée à l'analyse des plantes et de leurs produits, elle trace la marche de la végétation, décompose le produit des plantes pour y reconnaître leur ordre de composition, cherche à expliquer leur nature intime, leurs formations et leurs rapports, étudie l'amélioration des terres par des mélanges convenables, fabrique les engrais, et se prépare à devenir un jour le guide le plus sûr de l'agriculture.

Appliquée à l'économie animale, elle étudie les principes des corps vivants, et travaille sans cesse à chercher le mot du grand problème de la vie. Appliquée à l'hygiène et à la médecine, elle embrasse tout ce qui tient à l'assainissement des lieux, des aliments, des boissons, à la connaissance, à la préparation, à l'administration des médicaments, et dirige, dans plusieurs

cas, les opérations de la médecine légale. Appliquée aux travaux de l'industrie, la chimie a opéré, en moins d'un demi-siècle, un changement considérable dans presque tous les procédés des arts; l'extraction des métaux, leur purification, leurs combinaisons en divers alliages dans un but d'utilité ou d'agrément, leur conservation, la fabrication du verre, de la porcelaine, la tannerie, la teinture et le blanchissage des tissus, la fabrication du savon et du sucre, l'éclairage par le gaz, le chauffage par la vapeur, dont la mécanique a su tirer un si grand parti, l'invention de la lampe de sûreté pour les mineurs, la boulangerie, la brasserie, la distillation, la transformation en produits utiles de tous les produits inutiles ou malfaisants, en un mot presque toutes les innovations de l'industrie ont trouvé, dans la chimie moderne, leur origine, leur flambeau et leur point d'appui.

Parmi les savants contemporains qui ont le plus contribué à cet immense développement de la chimie, et qui lui doivent une belle gloire, l'illustre Suédois qui fait l'objet de cette notice mérite d'être rangé en première ligne. Depuis plus de trente ans, il n'a cessé de travailler à élargir

la sphère des connaissances acquises, en consacrant exclusivement à la chimie des qualités rarement unies, une sagacité aussi vive, aussi infatigable que patiente et circonspecte, une lucidité d'esprit remarquable, une adresse, une précision, une justesse de main dans l'expérimentation, qui ont donné aux résultats pratiques obtenus par lui un caractère de certitude universellement reconnu dans le monde savant. Indépendamment de ses découvertes personnelles, qui sont nombreuses, et de ses théories, presque aussi nombreuses, il ne s'est pas fait depuis trente ans, en Europe, une expérience un peu importante sans qu'elle n'ait été répétée, confirmée, rectifiée ou combattue par lui. Jouissant en France d'une célébrité incessamment accrue par des recherches nouvelles et des communications fréquentes avec l'Institut, dont l'illustre Suédois est membre associé, et aussi par des débats importants avec quelques-uns de nos chimistes distingués, sur divers points de la science, le nom de M. Berzélius possède dans le nord de l'Europe une autorité qui a presque la force d'une loi, pour tout ce qui concerne la chimie; il convient donc d'offrir, dans

cette galerie, un résumé succinct de sa vie et de ses travaux.

Jacques Berzélius, ennobli plus tard par le roi Charles XIV, est né en 1779, d'une famille bourgeoise, en Suède, dans la ville de Linkœping, chef-lieu du gouvernemont de ce nom, formé de l'ancienne province d'Ostgothie. Ses parents, qui le destinaient à la médecine, l'envoyèrent, jeune encore, à l'université d'Upsal; la chimie faisant partie de l'objet de ses études, il dut s'en occuper, sous la direction d'Afzelius, qui professait alors cette science à Upsal. A cette époque, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans les universités suédoises, les élèves étaient, après le cours public, admis dans le laboratoire, où ils pouvaient s'exercer à faire des manipulations. Aussitôt que le jeune Berzélius eut commencé l'étude de la chimie, il se rendit comme les autres dans le laboratoire, se montrant fort curieux et fort impatient d'opérer, et désireux surtout d'entreprendre quelque chose d'intéressant et de difficile. Le professeur, n'ayant qu'une médiocre confiance en son habileté, lui confia la tâche fort simple de préparer du safran de Mars (*crocus Martis*), c'est-à-dire de

chauffer du sulfate de fer dans un creuset; et comme l'élève se montrait assez peu flatté de cette besogne de manœuvre, Afzelius lui promit pour un autre jour quelque chose de beaucoup plus intéressant; et cet autre jour venu, il le chargea de brûler dans le même creuset de la crême de tartre, pour préparer la potasse caustique. « Je fus si dégoûté, dit Berzélius dans un récit que j'emprunte à un journal anglais (1), je fus si dégoûté du peu d'intérêt que m'offraient de semblables expériences que je résolus de ne plus demander d'opération. Cependant, je continuai à revenir dans le laboratoire; j'y fis même quelques manipulations; mais ce qui déplaisait le plus à Afzelius et à son préparateur Ekelberg, c'est que j'opérais silencieusement, et que je ne faisais jamais la moindre question; car j'aimais beaucoup mieux chercher à me rendre compte, par des lectures, des méditations, des expériences, que de m'adresser à des hommes qui, n'ayant eux-mêmes aucune connaissance pratique, me donnaient des réponses sinon évasives, au moins insignifiantes, sur des phénomènes qu'ils ne comprenaient eux-mêmes qu'à moitié.» La chi-

(1) *Edinburgh philosophical journal.*

mie, à cette époque, à Upsal, consistait encore en une masse d'idées vagues, obscures, souvent contradictoires, que l'on soudait tant bien que mal les unes aux autres, au moyen d'hypothèses et de chimères fantastiques, et cette science jouissait de si peu de considération que nul ne songeait à s'en occuper pour elle-même; cependant le jeune Berzélius sentait à chaque expérience augmenter son intérêt, et l'ardeur, la persévérance avec lesquelles il s'obstinait à rechercher la solution des questions difficiles, avaient déjà attiré sur lui l'attention du professeur et de ses condisciples, lorsque, après avoir terminé ses cours, il vint à Stockholm, et fut nommé *assistant* (suppléant) du professeur Sparrman, qui occupait alors une chaire de médecine à l'Université; et après la mort de Sparrman, en 1806, il lui succéda dans sa chaire. Il n'y avait alors à l'école de médecine de Stockholm que trois professeurs, de sorte que chacun d'eux était surchargé de cours; pour sa part Berzélius enseignait la médecine, la botanique et la pharmacie chimique. Plus tard, d'autres chaires ayant été établies, le jeune professeur put se borner à l'enseignement de la pharmacie chimique; au bout de

deux ans, il commença en même temps un cours de chimie proprement dite, et, tandis que ses leçons de médecine obtenaient le plus grand succès, son cours de chimie ne fut d'abord que très-peu suivi. On avait alors l'habitude, en Suède, de donner tout au long chaque leçon orale, sans l'entremêler d'aucune expérience, et ce mode d'enseignement était aussi fatiguant pour le professeur qu'ennuyeux pour l'élève; ce ne fut que plus tard, en 1812, dans un voyage que Berzélius fit à Londres, qu'ayant reçu d'un professeur anglais une liste des expériences que ce dernier faisait dans son cours, il les répéta dans le sien, en agrandit considérablement le nombre, et cette liste, augmentée par lui, fut bientôt adoptée dans plusieurs universités de la Suède et du continent.

Ainsi enrichies d'une série d'expériences qui en facilitaient l'intelligence, les leçons de Berzélius eurent bientôt un succès de vogue; son cours de médecine fut délaissé, tandis que son amphithéâtre de chimie ne pouvait plus contenir son auditoire.

Cependant les soins du professorat n'étaient déjà qu'un accessoire de la carrière de Berzélius. La grande théorie qui venait de renou-

veler la chimie lui avait inspiré le vif désir de contribuer à son développement, et déjà des découvertes importantes le signalaient à l'attention du monde savant. En 1804, faisant avec un autre chimiste, son ami M. Hisinger, des recherches sur un minéral découvert dans une mine de cuivre, il y avait reconnu l'oxyde d'un métal nouveau, auquel il avait donné le nom de *Cerium*, du nom de la planète de Cérès, qui venait d'être aperçue pour la première fois à la même époque. L'invention de la pile galvanique, faite par Volta, l'avait porté à observer l'influence de cet agent nouveau sur divers corps, et, en découvrant les premiers que la pile avait la propriété de décomposer les sels, MM. Berzélius et Hisinger avaient eu l'honneur de préparer la grande découverte de Davy sur la décomposition des alcalis, jusque-là considérés comme des corps simples, découverte dont nous avons déjà parlé à l'article Gay-Lussac, et dont la science devait retirer de si grands avantages.

Deux théories, dit un écrivain(1), se disputaient alors l'empire de la chimie : celle qui supposait la

(1) M. Gaultier de Claubry.

matière susceptible de combinaisons en nombre illimité, et celle de Proust, qui, traçant un cercle circonscrit, n'admettait que deux combinaisons possibles entre les mêmes corps. Les recherches de Berzélius vinrent confirmer les idées de Proust en les étendant un peu, et l'analyse exacte d'un nombre presque incommensurable de composés devint pour la science une de ses plus belles acquisitions. Reprenant tous les travaux de ses devanciers, apportant dans ses expériences un degré d'exactitude inconnu jusqu'alors, il prouva par d'innombrables analyses les lois qui président aux combinaisons chimiques, qu'il réduisit à un degré de simplicité qui les rendait plus admirables encore.

Ces lois une fois bien connues, il fut possible de contrôler le résultat des analyses, de prévoir même un grand nombre de combinaisons alors inconnues, et de porter dans tous les travaux une exactitude dont il n'eût pas été possible jusque-là de prévoir même la possibilité. Ne bornant pas leur application aux composés que le chimiste peut former, M. Berzélius procura bientôt à la minéralogie les moyens de connaître scientifiquement une grande partie des substances que

lui offre la nature et que jusque-là on n'avait pu faire rentrer dans aucune classification véritablement scientifique. Il unit si intimement ces deux sciences que l'étude des minéraux ne put plus être séparée de celle de la chimie.

Il serait impossible, à moins d'entrer dans des détails extrêmement minutieux, de rappeler seulement le titre de tous les mémoires de M. Berzélius : peu de chimistes en ont publié un aussi grand nombre ; on peut à peine citer quelques corps sur lesquels il n'ait pas fait d'essais, et chacun de ses travaux renferme quelque méthode nouvelle ou quelque modification de procédés connus qui devient d'une utile application pour la science. Depuis que Bergman a donné les premiers procédés d'analyse exacte, beaucoup de savants se sont occupés de cette branche importante de la chimie ; mais les méthodes de M. Berzélius l'emportent sur tout ce qui a été fait de plus exact en ce genre. Les chimistes suédois, parmi lesquels on peut citer principalement Galm, ont fait un usage extrêmement précieux du *chalumeau*, comme moyen d'essai des minéraux ; à peine employé en France, cet important instrument est devenu entre les mains

de M. Berzélius un moyen des plus exacts pour l'analyse des substances inorganiques. Dans un ouvrage sur cet instrument, il a fait connaître son utilité et toutes les ressources que l'on peut tirer de son emploi. Cet important ouvrage a été traduit en français (1). Indépendamment de ses mille travaux de détails sur le *selenium* et le *silicium*, qu'il a découverts, sur le *lithium*, découvert par son élève M. Arfwedson, sur les quantités proportionnelles du soufre dans les sulfates et les sulfures, sur les propriétés de l'acide *tungstique*, découvert par Schecle, sur l'*osmium*, découvert par Smithson-Tennant, sur les fluides animaux, sur les proportions relatives des principes constituants de l'eau, sur l'acide fluorique, sur le thorium, sur les propriétés du tellure, sur le lantanium, nouveau métal récemment découvert par M. Mosander, et en laissant de côté un très-grand nombre de mémoires intéressants insérés dans l'Annuaire des progrès des Sciences physiques, qu'il dirige à Stockholm, M. Berzélius a publié deux ouvrages qui

(1) De l'emploi du chalumeau dans les analyses chimiques et les déterminations minéralogiques, traduit du suédois par *Fresnel. Paris,* 1821 ; 1 vol. in-8°.

méritent une mention particulière : son *Traité complet de Chimie*, qui a paru pour la première fois, en 1825, en suédois, traduit en anglais et en allemand, et enfin, en 1829, en français, à Paris, sous les yeux mêmes de l'auteur, par MM. Jourdan et Esslinger. On a reproché à cet ouvrage, dont la traduction forme, je crois, huit volumes, de contenir trop de détails ; c'est en effet le répertoire le plus exact et le plus complet de tous les faits aujourd'hui acquis à la science, et le défaut qu'on lui reproche est une qualité précieuse qui rend la lecture de cet ouvrage aussi utile aux savants qu'aux étudiants.

L'autre ouvrage particulièrement important de M. de Berzélius est son *Essai sur la théorie des proportions chimiques, et sur l'Influence chimique de l'électricité*, un vol. in-8, également traduit en français. Cet ouvrage, où l'auteur traite de l'union des particules les plus divisées des corps, ou atomes, les unes avec les autres, pour former les corps composés, renferme la base des nombreuses recherches auxquelles s'est livré M. Berzélius, sur une partie importante de la science aux progrès de laquelle il a particulièrement con-

[illegible] : nous venons parler de la chimie organique, à l'étude de laquelle il a appliqué les mêmes idées électro-chimiques qui l'avaient guidé dans l'observation du mode de combinaison des éléments de la nature inorganique.

L'étude chimique de la nature organique, dit M. Berzelius, dans un important rapport publié il y a quatre ans, est devenue une des branches les plus intéressantes des sciences physiques. Délaissée pendant longtemps par une suite naturelle du peu de développement des idées, elle est devenue tout à coup, par ses progrès toujours croissants, une de celles qui préoccupent le plus un grand nombre de chimistes ; ses progrès ont été miraculeux, et les acquisitions de la science dans cette partie ont été telles, dans les dix ou douze dernières années, que la chimie organique est aujourd'hui une science beaucoup plus vaste et plus étendue que la chimie inorganique, qui ne lui est plus comparable, et qui avait été beaucoup plus étudiée. Cependant combien voit-on de corps organiques connus qui n'ont point encore été analysés, et combien parmi ceux inconnus ne pourrait-on pas faire de découvertes ! Après avoir montré les dif-

facultés de cette partie de la science qui recherche les lois suivant lesquelles les éléments se combinent dans les corps organiques sous l'influence des phénomènes si nombreux et si variés de la vie, M. Berzélius pense que le moyen le plus sûr est de procéder du connu à l'inconnu, en vertu d'un principe qu'il formule ainsi : « L'application des phénomènes qui nous sont connus dans le mode de combinaison des éléments de la nature inorganique aux combinaisons de nature organique est le fil au moyen duquel nous pouvons espérer de parvenir à l'explication exacte et conséquente du mode de composition des corps soumis à l'influence des fonctions de la vie. »

Or, les idées électro-chimiques en vertu desquelles les molécules des corps simples se remplacent suivant leur rang dans la série électrique, formant la base des précédentes recherches de M. de Berzélius, et se trouvant sur quelques points contredites par la théorie des substitutions récemment développée par un de nos plus éminents chimistes, M. Dumas, il en est résulté entre ces deux savants une suite de discussions fort importantes, dont le résultat ne tendrait à

rien moins, suivant M. Dumas, qu'à renverser toute la théorie électro-chimique de M. Berzélius.

Ne pouvant ni ne voulant entrer dans les détails d'une discussion qui n'est pas plus de ma compétence que de celle de la majorité de mes lecteurs, je crois devoir cependant poser la question et donner les conclusions des deux parties.

« Que doit-on entendre, dit M. Dumas, par théorie des substitutions? On a reconnu depuis quelques années qu'une substance organique hydrogénée, qui est soumise à l'action de l'oxygène, du chlore, du brome ou de l'iode, et qui perd de l'hydrogène sous leur influence, prend presque toujours une quantité d'oxygène, de chlore, de brome ou d'iode, équivalente à celle de l'hydrogène qu'elle a abandonné. Dans le plus grand nombre des cas, le chlore qui s'engage ainsi dans le produit nouveau perd ses propriétés caractéristiques. Ainsi, quand on traite l'huile de cannelle par le chlore, elle perd huit volumes d'hydrogène, gagne huit volumes de chlore, et donne ainsi naissance à un composé nouveau dans lequel la présence du chlore ne se reconnaît qu'au-

tant qu'on ramène, par une décomposition totale, la matière à ses éléments inorganiques; c'est cette règle qui a reçu le nom de *théorie des substitutions* auquel je préfère celui de *métalepsie* (remplacement). Depuis qu'elle a été reconnue, elle est devenue la base d'excellentes recherches. Nier l'existence de cette relation entre l'hydrogène qui s'en va et le chlore qui le remplace, ce serait nier l'évidence; aussi n'est-ce pas à ce point de vue que s'est placé M. Berzélius pour la combattre. Il veut bien accorder le fait comme un cas particulier, sans doute, de la théorie des équivalents. Il partage à cet égard une opinion souvent reproduite en Allemagne, savoir que : la théorie des équivalents suffisait pour apprendre que l'hydrogène serait remplacé par son équivalent de chlore ou d'oxygène. Je ne saurais dire qui le premier s'est servi de cette objection contre la théorie des substitutions; mais je n'ai jamais pu croire qu'elle fît quelque impression sur l'esprit des chimistes. »

Après avoir prouvé qu'il ne s'agit pas ici d'un remplacement en quantités différentes, susceptible de s'exprimer par des équivalents quelcon-

ques, et appartenant comme tel à la théorie des équivalents, mais bien du remplacement exact d'un corps par l'autre, volume à volume, et à quantités parfaitement égales, lequel cas constitue le caractère précis de la loi des subtitutions, M. Dumas continue ainsi :

« Mais ce n'est pas là encore que l'objection de M. Berzélius s'adresse ; ce qu'il ne saurait admettre, c'est que l'hydrogène puisse être remplacé par du chlore, du brome ou de l'oxygène ; c'est qu'un corps aussi remarquable que l'hydrogène par ses propriétés électro-positives puisse être remplacé par les corps les plus électro-négatifs que nous connaissions. Avant d'exposer à quelles conséquences l'examen de cette objection m'a conduit sous le point de vue théorique, je crois devoir faire connaître quelques faits qui me paraissent décisifs : de ce nombre est la production de l'acide remarquable dont je vais parler. Il s'agit du vinaigre, de l'acide acétique, dans lequel je suis parvenu à faire disparaître tout l'hydrogène, et à le remplacer par du chlore ; c'est donc du vinaigre sans hydrogène, du vinaigre chloré ; mais, chose *remarquable*, au moins pour ceux qui répugnent à

trouver dans le chlore un corps capable de se substituer à l'hydrogène dans le sens complet du mot, le vinaigre chloré est toujours un acide comme le vinaigre ; son pouvoir acide n'a pas changé. »

Après avoir développé scientifiquement et avec une série de formules tous les faits relatifs à la formation et aux propriétés de cet acide chloracétique, M. Dumas conclut en ces termes :

« Il est évident qu'en m'arrêtant à ce système d'idées dicté par les faits je n'ai pris en rien en considération les théories électro-chimiques sur lesquelles M. Berzélius a généralement basé les idées qui dominent dans les opinions qu'il a cherché à faire prévaloir. Mais ces idées électro-chimiques, cette polarité spéciale, attribuée aux molécules des corps simples, reposent-elles donc sur des faits tellement évidents qu'il faille les ériger en articles de foi, ou du moins, s'il faut y voir des hypothèses, ont-elles la propriété de se plier aux faits, de les expliquer, de les faire prévoir avec une sûreté si parfaite qu'on en ait tiré un grand secours dans les recherches de la chimie? Il faut bien en convenir, il n'en est rien... etc., etc. »

Voici l'attaque ; elle sent peut-être un peu l'*acide acétique*, c'est-à-dire le vinaigre.

Voici maintenant la défense, qui me semble avoir, sinon plus de force, ce que je suis incompétent à décider, du moins peut-être un peu moins d'aigreur.

Après avoir exposé les prétentions déjà connues de M. Dumas à renverser la théorie électro-chimique et à faire une révolution complète dans la chimie, M. de Berzélius ajoute : « Quand des questions aussi grandes sont agitées, l'amour du vrai dans la science doit provoquer un mûr examen des thèses de l'auteur d'une telle révolution, pour nous engager à nous mettre de son côté s'il a raison, et à nous opposer à lui s'il a tort. Un des grands avantages de la théorie des substitutions sur les idées électro-chimiques paraît être que le type de composition conserve les mêmes propriétés après l'échange de l'hydrogène contre le chlore. Examinons donc le petit nombre de propriétés de l'acide chloracétique, que M. Dumas nous a fait connaître, en les comparant à celles de l'acide acétique. Nous verrons que ces deux acides *diffèrent* infiniment plus entre eux que l'acide acé

tique de l'acide formique, par exemple. » Suit une série de formules dans le détail desquelles je ne puis entrer, et à la suite desquels M. Berzélius conclut en disant :

« On voit donc que, pour éviter la révolution qui menace les idées électro-chimiques, il ne faut que mettre les symboles de la formule de l'acide chlor-acétique dans un ordre un peu différent de celui de M. Dumas, et que par ce petit changement la nouvelle combinaison rentre dans une classe de corps déjà connue.

« Nous sommes à une époque où une théorie chimique des combinaisons organiques se laisse entrevoir ; mais si, au lieu de lui permettre de se développer à mesure que notre expérience s'étend, on veut la baser sur des faits isolés, considérés sans égard pour leurs relations avec le système de nos connaissances en général, et en donnant des explications sans harmonie avec les principes de la science, et si en outre on veut en conclure que ce défaut d'accord doit faire rejeter comme erronés des principes bien constatés d'ailleurs, on ne réussira jamais à trouver la vérité. Voilà à peu près ce que j'ai cru nécessaire de dire à cette oc-

casion pour la défense des idées électro-chimiques. » Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis la fin de 1839, le débat s'est souvent reproduit entre MM. Dumas et Berzélius ; je dois ajouter que M. Liebig, un des plus illustres chimistes de l'Allemagne, semble être, sur la question des substitutions, de l'avis de M. Dumas contre M. Berzélius.

Mais laissant ces savants se démêler entre eux, je propose au lecteur, pour finir, de le mener à Stockholm faire une visite à M. Berzélius, en prenant pour guide le voyageur anglais que j'ai déjà consulté au commencement de cette notice. Ce petit voyage sera probablement plus agréable au lecteur que le procès entre la théorie électro-chimique et la théorie des substitutions.

L'étranger, dit mon guide, qui veut visiter Berzélius, se dirige par Drottning–Gattan, la partie la plus fashionable de Stockholm, et arrive jusqu'à Kungs–Backa, à la rue appelée Kyrko-Gattan (tout cela est un peu dur, mais patience), au commencement de laquelle se trouve l'église d'Adolphe-Frédéric. La maison qui forme l'angle de cette rue est le grand bâtiment acheté dernièrement *pour Berzélius* par l'Académie des Sciences de

Stockholm, dont il est le secrétaire perpétuel.

En entrant par Drottning-Gattan, l'étranger monte deux petites marches et se trouve vis-à-vis une porte; ce qu'il a de mieux à faire alors est d'entrer. Qu'il ne craigne point d'entrer à l'improviste; le son d'une petite cloche lui servira d'introducteur; il reconnaîtra par divers ustensiles disposés dans la première pièce qu'elle fait partie d'un laboratoire de chimie. S'il n'est ni chimiste ni même amateur, et quelle que soit la délicatesse de son odorat, qu'il ne s'effraie pas à la vue d'appareils de chimie; il n'aura rien à redouter de ces émanations qui, dans la plupart des laboratoires, affectent si péniblement les organes de la respiration. Ici un système de ventilation habilement disposé les fait disparaître aussitôt; et même, si quelque opération est en train, il pourra s'en approcher sans crainte. A sa droite il verra, ajustée avec soin, près de la fenêtre, une cuve à mercure qui brille au soleil d'un vif éclat. Plus loin il apercevra une petite table en porcelaine à bords relevés, et sur laquelle quelques verres indiqueront peut-être les traces d'une expérience récente. Après avoir jeté un regard sur le chalumeau dont

Berzélius a tiré un si grand parti, sa grande lampe et tous les objets qui l'environnent, il arrivera au bain de sable. C'est en vain qu'il chercherait dans ce laboratoire des fourneaux en brique ou en pierre; on peut s'en servir sans doute pour les opérations les plus grossières, mais ils ne pourraient être employés dans les opérations délicates de l'analyse. L'appareil dont se sert Berzélius consiste en un foyer ou âtre élevé de trois pieds au-dessus du sol, et surmonté d'un manteau pour faciliter la disparition des vapeurs. Sur ce foyer est un petit bain de sable, chauffé avec le charbon de bois, et un petit fourneau de fer présentant des ouvertures pour des tubes, des cornues, etc., etc.

Dans la seconde pièce, le premier objet qui se fait remarquer est une cage en verre qui repose sur une table ; sous cette cage est *la balance*. Que de lumières cet instrument si fragile et si simple a répandues sur les sciences naturelles! que de phénomènes il a expliqués! combien de vérités cachées il a révélées! Qui pourrait compter les discussions qu'il a terminées? Qui eût pu croire dans les temps anciens que la découverte des lois *les plus* mystérieuses de la nature serait due aux

oscillations de ces deux bras mobiles? Mais considérez cette balance avec attention, car elle a rendu de grands services à la science, et les modifications qu'elle présente n'y ont pas peu contribué... Suit une description de la balance.

Autour de cette pièce sont placés, dans des tiroirs ou dans des armoires vitrées, divers appareils et plusieurs préparations chimiques dans un ordre parfait. Vous tournez ensuite à gauche, et vous apercevez, dans une autre pièce, celui que vous aviez cherché en vain dans les deux premières · c'est Berzélius. Il est occupé à écrire; sa table est couverte de journaux, et ses tablettes ploient sous le poids des livres. A sa gauche est un petit cabinet, dans les armoires duquel sont placées les substances et les préparations chimiques les plus rares, le rhodium, l'osmium, le selenium et leurs composés, les fluorures, les sels de lithium, d'yttrium et de thorinium, ainsi que beaucoup d'autres combinaisons précieuses que l'on chercherait en vain ailleurs et qu'il prendra plaisir à vous montrer; peut-être même ne vous retirerez-vous pas sans en recevoir de lui quelques échantillons. Mais vous pouvez vous avancer vers le

maître du logis et vous présenter, certain, avant même d'avoir remis vos lettres d'introduction, d'une réception amicale et bienveillante.

Berzélius est un homme d'une soixantaine d'années, de taille moyenne, avec des dispositions à l'embonpoint; sa figure n'est peut-être pas très-belle, mais ses traits sont très-délicats, et leur expression est pleine d'agrément; celle de la bouche est tout à fait particulière et indique un bon naturel. Cette expression se trouve très-bien indiquée dans un de ses portraits gravés à Berlin. C'est en vain que l'on chercherait dans son extérieur quelque chose qui correspondît à sa grande célébrité : rien sous ce rapport ne le distingue du reste des hommes; il n'affiche ni prétention, ni réserve, ni originalité; il n'a même rien de cette pédanterie qui caractérise généralement les savants de sa nation ; il est d'un caractère aimable; son abord est simple et franc; ses manières sont celles d'un homme bien élevé, et il comble d'attentions et de prévenances les étrangers qui vont le visiter. Berzélius avait autrefois des élèves particuliers, mais depuis quelque temps il a renoncé à cet usage. *Leur nombre* était cependant fort restreint; car on

n'en compte guère plus d'une douzaine en Suède et en Allemagne, au nombre desquels trois se sont distingués particulièrement, Henri Rose et Wohler, que l'Allemagne compte parmi ses chimistes les plus éminents, et Mitscherlich, peut-être le plus grand minéralogiste de l'époque. Berzélius a abandonné depuis plusieurs années la chaire de professeur à son suppléant, le docteur Mosander, pour n'avoir plus qu'à s'occuper de recherches scientifiques. Il travaille douze à quatorze heures par jour ; c'est dans son cabinet qu'il reçoit les visites du matin, et, n'étant point marié, il est rarement obligé de le quitter.

Le dernier roi de Suède lui a conféré, outre la noblesse, la croix de l'ordre de Wasa et la grand-croix de l'Étoile Polaire, ainsi que le patronage de toutes les chaires de chimie et de médecine du royaume. La noblesse l'a choisi pour la représenter à la diète, mais il ne prend que très-peu de part aux affaires politiques, et n'assiste guère aux débats de la Chambre que lorsque ses lumières peuvent être plus particulièrement propres à éclairer la discussion. La plupart des souverains de l'Europe l'ont honoré de justes

distinctions; il est membre correspondant de toutes les sociétés savantes; il a fait, depuis 1819, plusieurs voyages à Paris, où la grâce de ses manières et l'aménité de son caractère lui ont acquis l'affection de tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître personnellement. Dans un de ces derniers voyages, il a été présenté par l'ambassadeur de Suède au roi Louis-Philippe, qui connaît non-seulement la Suède, jadis visitée par lui, mais aussi, dit-on, la chimie, sur laquelle il disserte avec la même facilité et la même abondance que sur toutes choses, et le roi et le chimiste ont pu discuter ensemble la *théorie des substitutions.*

En un mot, et pour conclure, la vie de Berzélius est une belle et noble vie, et la Suède est justement fière de le compter parmi ses enfants.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES



LE GÉNÉRAL BERTRAND

Imp de Pernel.

LE GÉNÉRAL BERTRAND.

> **Bertrand est désormais identifié à mon sort.**
>
> NAPOLÉON.

Le 10 août 1792, au moment où la populace insurgée se portait sur les Tuileries, un jeune homme qui étudiait à l'école des ponts et chaussées, et qui faisait partie de la garde nationale, se jeta dans un bataillon de cette garde, qui se rendait au palais pour y défendre Louis XVI. Au même moment, un jeune capitaine d'artillerie observait la scène d'une fenêtre du Carrousel (1), regardant avec dégoût passer l'émeute, s'indignant de la faiblesse d'un pouvoir qui se laissait abattre par de tels ennemis, et ne se doutant guère que cette émeute lui ouvrait le chemin du trône. Peut-être eut-il occasion de voir passer aussi et de remarquer le jeune garde national qui allait vo-

(1) Dans une maison occupée alors par le frère de M. de Bourienne.

lontairement risquer ses jours pour une cause perdue.

Quatre ans plus tard, en 1796, l'officier d'artillerie était général en chef de l'armée d'Italie, et le jeune garde national, devenu officier du génie, ayant reçu de lui je ne sais quel ordre à exécuter, vint lui dire que l'opération ordonnée était impossible. Bonaparte, qui trouvait déjà que ce mot n'était pas français, prouva à l'officier qu'il s'était trompé de moyens, et le renvoya convaincu que rien n'était impossible à son général.

A quelque temps de là, le jeune officier fut envoyé par le Directoire à Constantinople pour travailler à organiser pour le sultan un corps d'ingénieurs militaires.

Bonaparte, après l'avoir perdu de vue, le retrouva deux ans plus tard en Egypte, où il lui accorda plusieurs fois une mention honorable au *Bulletin;* mais cinq ou six ans se passèrent encore avant que son attention se portât sur lui d'une manière particulière.

Qui eût dit à Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie et d'Egypte, que le nom de cet *officier* obscur deviendrait un jour inséparable de

son nom déjà glorieux? Qui eût dit au futur empereur qu'après vingt ans d'exploits inouïs, qu'après une carrière plus extraordinaire que les rêves les plus audacieux de l'imagination humaine, le héros de soixante batailles, le dominateur du monde, le dispensateur des couronnes, enchaîné sur un roc aride au milieu des mers, à deux mille lieues du théâtre de sa puissance, ne trouverait plus à ses côtés, pour adoucir les douleurs d'une horrible agonie, qu'un seul de tous ses vieux compagnons de gloire, ce garde national de 1792, déjà familiarisé avec le culte des causes perdues, ce jeune officier de l'armée d'Italie destiné à pratiquer une chose plus *impossible* qu'une opération militaire, l'absolu dévouement?

Qui eût dit au général en chef de l'armée d'Egypte que le nom qu'il inscrivait négligemment parmi tant d'autres sur ses bulletins était celui d'un homme destiné à fermer les yeux du captif de Sainte-Hélène, pour revenir ensuite, après vingt-quatre ans, chercher son empereur, et le ramener en triomphe de l'île maudite aux bords de la Seine, sous les voûtes des Invalides, où il repose, gardé

par les derniers de ceux qui virent quarante siècles contempler étonnés, du haut des Pyramides, nos drapeaux victorieux ?

Qui eût dit alors à cet autre Alexandre que l'Ephestion inconnu de ses mauvais jours serait enfin appelé à le rejoindre jusque dans sa tombe, et qu'une noble voix de soldat, à la veille de s'éteindre aussi, s'élèverait un jour d'une tribune française pour demander que la mort ne séparât pas ceux que l'adversité n'avait pu séparer, et que le général Bertrand fût admis à l'éclatant honneur de partager la dernière demeure de Napoléon ?

« Si je réclame, disait, il y a deux mois, le colonel Bricqueville, si je réclame pour le général Bertrand une distinction sans analogie avec d'autres récompenses décernées d'ailleurs à de grands services, c'est que je ne le considère ni comme grand-maréchal du palais, ni comme gouverneur d'Illyrie, ni même comme général en chef. Je vois uniquement en lui l'ami, le compagnon *inséparable* de Napoléon, le serviteur fidèle et désintéressé, qui, après la double chute du trône impérial, suivit son souverain d'abord à l'île d'Elbe, *et puis à* Sainte-Hélène..... La mort seule put

mettre un terme à des rapports si peu ordinaires dans la vie des princes. Gardons-nous donc d'être surpris que ces rapports aient partout frappé les imaginations, et que, sans égard pour l'éclat de bien d'autres renommées, le peuple se soit plu à placer le général Bertrand à côté de l'empereur. Et vraiment, Messieurs, quel tableau plus touchant et tout ensemble plus significatif pourrions-nous offrir à la génération contemporaine, que celui du rapprochement de leurs cercueils? Au milieu de tant de perturbations survenues chez nous depuis cinquante ans dans l'ordre politique, il était difficile que notre société n'eût pas à se ressentir de plus d'une atteinte portée à l'ordre moral. Or, dans l'ordre moral, les pouvoirs n'ont pas, à beaucoup près, la même autorité que dans l'ordre politique. La loi, par exemple, punit la rébellion; elle est impuissante contre l'infidélité ou l'ingratitude. Eh bien, Messieurs, nous avons un moyen de les atteindre : honorons la fidélité et la reconnaissance dans l'homme rare dont la vie entière fut un exemple de ces deux vertus.»

C'est en effet plus encore à ses vertus qu'à ses talents que le général Bertrand doit la belle place

qu'il occupe maintenant dans l'histoire. Bien que très-distingué comme ingénieur ou comme administrateur, et même comme général en chef, il n'était pas encore classé parmi les grandes figures militaires de l'Empire, lorsque son beau dévouement est venu lui assurer une gloire aussi brillante et peut-être plus durable encore que celle des plus illustres lieutenants de l'empereur. Le nom de l'ami d'Alexandre a survécu au nom de ses plus grands généraux; le nom de Bertrand, associé pour toujours au nom immortel du prisonnier de Sainte-Hélène, restera dans la mémoire des peuples comme un type éclatant d'honneur et de fidélité.

Le dévouement aux princes est-il donc si rare qu'à lui seul il suffise pour illustrer ceux qui le pratiquent? Oui, le dévouement désintéressé est rare ; les souverains déchus, si leur existence est douce, trouvent encore des amis; ils en trouvent un grand nombre s'ils peuvent leur offrir l'espérance d'un retour au pouvoir; mais le rocher de Sainte-Hélène était comme l'enfer du Dante : en l'abordant, Napoléon laissait derrière lui l'*espérance*. Le général Bertrand s'est volontairement

associé à cette lamentable destinée, il s'y est associé avec la résolution de ne s'en affranchir que par sa mort, ou la mort du héros auquel il consacrait sa vie; cette résolution, il l'a tenue jusqu'au bout; et, pour que l'historien le plus pessimiste ne pût lui reprocher d'avoir été mû par un désir, très-avouable d'ailleurs, de célébrité personnelle, après avoir vu la tombe se refermer sur l'objet de ses affections, après avoir accompli simplement une grande chose, il s'est renfermé dans le culte silencieux du souvenir, laissant à d'autres le soin de raconter les douleurs de Sainte-Hélène; ne voulant point parler de lui à propos de l'empereur, il n'a demandé qu'à sa conscience le prix de sa fidélité; mais sa modestie n'a fait que rehausser sa gloire; la popularité s'est attachée à l'homme qui la cherchait le moins, et, après celui de Napoléon, le nom de Bertrand est resté le grand nom de Sainte-Hélène.

Henri-Gratien Bertrand naquit dans le Berry, à Châteauroux, d'une famille bourgeoise, le 28 mars 1773. Son père, qui le destinait au génie civil, l'envoya à Paris suivre les cours de l'école des ponts et chaussées; il y étudia, je crois, sous

la [illegible] de [illegible] et s'y fit [illegible] par son intelligence et son zèle. La journée du 10 août [illegible] Tuileries pour la défense de Louis XVI. En regagnant [illegible] il faillit plusieurs fois être massacré. Les événements qui suivirent le jetèrent dans la carrière militaire. Il entra dans l'arme du génie, débuta dans la campagne des Pyrénées, et conquit rapidement les grades de sous-lieutenant, lieutenant et capitaine. Promu à ce dernier grade le 21 mars 1795, il passa à l'armée d'Italie en 1796, et fut bientôt appelé à faire partie du corps d'ingénieurs et d'artilleurs que le Directoire envoyait à Constantinople. Revenu assez à temps pour prendre part à la campagne d'Egypte, il se distingua aux Pyramides, à Saint-Jean-d'Acre, à Aboukir, où il fut grièvement blessé. Chargé, après le départ de Bonaparte, de diriger les fortifications d'Alexandrie, il reçut presque en même temps les brevets de lieutenant-colonel, de colonel et de général de brigade.

Après l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises, il fut employé au camp de Saint-Omer,

et partit bientôt après pour la campagne d'Allemagne. La bravoure et le talent qu'il déploya à la bataille d'Austerlitz fixèrent décidément sur lui l'attention de l'empereur, qui l'admit au nombre de ses aides de camp; il fit en cette qualité la campagne de Prusse, au succès de laquelle il contribua par la prise de la forteresse de Spandau. Nommé général de division le 30 mai 1807, il conquit de nouveaux titres à l'estime de l'armée par sa belle conduite dans la journée meurtrière de Friedland.

La campagne de Wagram le vit rendre les services les plus signalés. Chargé de la direction des travaux du génie, il sut à deux reprises enchaîner le cours impétueux du Danube. On sait qu'après la bataille d'Essling, les premiers ponts, construits en trois jours, ayant été rompus par la force des eaux et le choc de bateaux chargés de pierre lancés par l'ennemi, l'armée française fut obligée de se masser dans l'île de Lobau, où elle resta comme bloquée. C'est là que, dans l'espace de quarante-trois jours, sous la direction de Bertrand, fut accomplie une suite de travaux admirables : trois ponts parallèles de six cents pas de longueur, at-

tachant l'île à la rive droite, assurèrent d'abord nos communications avec Vienne. Un de ces ponts était assez large pour laisser passer trois voitures de front; des estacades sur pilotis, établies dans diverses directions, les garantissaient contre toute entreprise de l'ennemi; des redoutes, faisant face aux positions occupées par lui sur la rive gauche, servaient de têtes de ponts; elles étaient défendues par cent vingt pièces de canon, et des chaussées pratiquées dans l'île permettaient, dans tous les sens, la marche des troupes et de l'artillerie. L'effet des mesures préliminaires étant ainsi assuré, Napoléon fit jeter dans une seule nuit, sur la rive gauche, six autres ponts, qui devaient nous mener à l'ennemi; et le matin les Autrichiens virent toute l'armée française se déployer dans la plaine de Wagram, derrière les lignes qu'ils avaient élevées pour empêcher le passage du fleuve, et que les combinaisons de l'empereur, habilement exécutées par Bertrand, avaient su rendre inutiles. Le bulletin rendit à l'illustre ingénieur un hommage mérité, et, décoré du titre de comte, il fut bientôt appelé à remplacer Marmont dans le gouvernement des provinces illyriennes;

il y fit aimer et respecter le nom français par l'honnêteté et la sagesse de son administration.

Après la campagne de Russie, à l'ouverture de la campagne de 1813, il fut d'abord chargé de former à Vérone et de commander le corps d'observation d'Italie. Bientôt quatre divisions, organisées par lui, débouchèrent du Tyrol, et arrivèrent, en avril, sur les bords de la Saale, pour prendre une part glorieuse aux opérations de cette jeune armée que le génie de Napoléon venait de créer si rapidement, après la destruction de ses vieux soldats. Le corps du général Bertrand, devenu le 4e corps de la Grande-Armée, formait, à la bataille de Lutzen, l'extrême droite de notre ligne; il était à plusieurs lieues du quartier général, lorsque Napoléon, forcé d'accepter la bataille plus tôt et ailleurs qu'il ne pensait, lui envoie l'ordre d'accourir en toute hâte, pour soutenir l'attaque du duc de Raguse, qui commandait la droite. Il arriva au plus fort de l'action, et tournant l'ennemi par sa gauche, au moment où Marmont et Ney l'attaquaient de front, il contribua puissamment à décider sa retraite. A la bataille de Bautzen, Bertrand, commandant l'aile

gauche, faisait tête à Blücher ; après l'avoir contenu pendant la première journée, le lendemain, aidé de Marmont et de Ney, qui cette fois attaquaient de revers tandis qu'il attaquait de front, il culbuta l'ennemi des hauteurs de Kreckwitz. C'est le lendemain de cette bataille qu'un boulet perdu enleva à Napoléon son grand-maréchal du palais, Duroc, l'homme qu'il chérissait le plus ; et Bertrand eut l'insigne honneur d'être choisi entre tous pour remplacer l'illustre mort ; il devait se montrer digne de ce haut témoignage de confiance.

Chargé d'abord de pousser devant lui le corps russe de Witgenstein en côtoyant la Bohême, et se dirigeant sur la haute Silésie ; appelé ensuite, après la rupture de l'armistice de Plesswitz, à coopérer à la marche offensive du duc de Reggio sur Berlin, Bertrand défend l'honneur de nos armes au combat malheureux de Gross-Beeren, en se maintenant toute la journée contre le corps prussien de Trauentzien, soutient contre Blücher le combat sanglant de Wartembourg, se rend maître des ponts que ce dernier a jetés sur l'Elbe, et arrive enfin à Leipzig pour se distinguer, durant

cette terrible bataille de trois jours, par son talent autant que par son intrépidité. Chargé d'assurer le salut de l'armée en ouvrant la route de la France occupée par le général autrichien Giulay, seul, durant le premier jour, après sept heures d'un combat acharné, il obtient un résultat décisif, enlève à l'ennemi la possession du pont de Lindenau, et maintient libre notre communication avec le Rhin. Le lendemain, chargé par l'empereur de se porter sur Lutzen et de s'emparer des défilés de la Saale, à midi il a déjà exécuté sa mission; et lorsque l'armée française a dû céder à la masse toujours croissante des ennemis, c'est Bertrand qui ouvre d'abord la route de France, pour la fermer ensuite par une contre-marche rapide, en contenant les Autrichiens à Naumbourg, en repoussant à Hanau l'attaque des Bavarois, et enfin, quand toute l'armée a repassé le Rhin, en se fortifiant dans Cassel, et nous conservant cette tête de pont.

Appelé ensuite à Paris, il fut nommé aide-major général de la garde nationale, et chargé de surveiller la réorganisation de cette garde, que Napoléon se décidait à convoquer; mais l'invasion ennemie le ramena bientôt en ligne. Après avoir

vaillamment combattu dans cette mémorable campagne de France, il reparut, au milieu des lâchetés de Fontainebleau, aussi pur, aussi fidèle qu'aux jours de la toute-puissance impériale, et partit pour l'île d'Elbe, où il continua de remplir ses fonctions de grand-maréchal. Un an ne s'était pas encore écoulé, et Napoléon forme le projet de rétablir seul une puissance brisée par les efforts réunis de l'Europe entière. Bertrand, confident de son secret, forme rapidement tous les préparatifs de cette aventureuse expédition, et, le 26 février 1815, à huit heures du soir, une flottille ramène en France l'exilé et sa fortune. Au moment où il prenait terre à Cannes, un paysan, vieux soldat, le reconnaît, et ne veut plus le quitter; satisfait de cet heureux présage, Napoléon lui fait endosser l'uniforme, et se tournant vers son grand-maréchal, il lui dit en riant : « Eh bien, Bertrand, voilà du renfort. »

On sait l'étonnante histoire de ce royaume conquis au pas de course, en vingt jours, par un homme dont la présence ouvre les portes des villes, et qui s'avance escorté des soldats envoyés pour le combattre, au milieu des cris d'enthousiasme d'un peuple émerveillé. Bertrand

contre-signa toutes ces poétiques proclamations à la France et à l'armée, qui volèrent, comme l'aigle, de clocher en clocher, jusqu'aux tours Notre-Dame. A cette incroyable nouvelle, les souverains, un instant stupéfaits, sortirent de leur étonnement pour crier aux armes, et bientôt un million d'hommes s'avancèrent contre ce soldat mis au ban de l'Europe.

Inséparable de son empereur, Bertrand le suivit à Waterloo. Au moment suprême de la catastrophe, quand l'attaque inattendue de Blücher vint nous arracher la victoire, Napoléon, désespéré, se jette dans son dernier carré de grenadiers, en s'écriant : « Il faut mourir ici ! » Toujours aussi calme que dévoué, Bertrand réunit ses efforts à ceux du maréchal Soult pour décider le héros vaincu à quitter cette scène d'horreur et de désolation. La mort du champ de bataille l'eût pourtant sauvé de l'horrible mort de Sainte-Hélène ; mais il fallait que sa destinée ne ressemblât à nulle autre et s'accomplît jusqu'au bout. Après l'avoir accompagné à Paris, à la Malmaison, à Rochefort, Bertrand vint chercher avec lui la traîtreuse hospitalité du *Bellérophon ;* c'est là que *l'hôte* de l'An-

gleterre reçut l'arrêt qui le condamnait au supplice de Prométhée. Il méditait sur cet épouvantable avenir lorsqu'une femme éperdue se précipite dans sa chambre. « Elle était, dit M. de Las-Cases, hors d'elle-même, elle s'écriait qu'il n'allât pas à Sainte-Hélène, qu'il n'emmenât pas son mari. Sur l'étonnement, le visage et la réponse calme de l'empereur, elle repartit aussi précipitamment qu'elle était entrée. L'empereur, toujours étonné, me disait : « Concevez-vous rien à cela ? n'est-ce point d'une folle ? » quand nous entendîmes de grands cris, et le mouvement de tout l'équipage qui accourait en tumulte vers l'arrière du vaisseau..... C'était Mme Bertrand qui, après être sortie de chez l'empereur, avait voulu se jeter à l'eau, et qu'on avait eu toutes les peines du monde à retenir. »

Mme Bertrand, créole impressionnable et vive, n'avait pu supporter l'idée d'aller à deux mille lieues de sa mère, qu'elle aimait tendrement, de ses parents et de ses amis, languir sur un affreux rocher; et la brusque nouvelle d'une pareille destinée l'avait jetée dans un accès de désespoir dont l'expression dut être amère à l'empereur; mais

bientôt, calmée et rendue à elle-même, elle se montra la digne épouse du grand-maréchal par sa résignation et par les soins touchants qu'elle ne cessa de prodiguer à Napoléon jusqu'à son dernier soupir (1). Quant au général Bertrand, il ne lui vint pas même à l'idée de réfléchir sur ce qu'il avait à faire ; esclave de l'honneur, il ne s'appartenait plus.

Qui ne connaît aujourd'hui les détails de ce long supplice de Sainte-Hélène ! En devisant sur le vaisseau qui les emportait vers le Botany-Bay de la politique anglaise, les proscrits avaient prévu bien des maux : les douleurs de l'exil loin de la famille et de la patrie, les intempéries d'un climat malsain, la privation de toutes les commodités de la vie, et par-dessus tout le tourment du souvenir ; mais ils n'avaient pas prévu Hudson-Lowe. Dans le décret de déportation à Sainte-Hélène, le ministère anglais avait dit : « La situation locale permettra qu'on y traite *le général Bonaparte* avec plus d'*indulgence* qu'on ne le pourrait faire ailleurs, vu les précautions indispensables qu'on

(1) Mme Bertrand est la fille du général Arthur Dillon, mort en 1794 sur l'échafaud.

serait obligé de prendre pour s'assurer de sa personne. »

Et pour remplir les promesses de leur décret, Bathurst et Castlereagh, à l'éternelle honte de leur nom et de leur nation, livraient le plus grand homme des temps modernes à tous les caprices d'une espèce de garde-chiourme en épaulettes, qui n'avait jamais commandé qu'un ramas de bandits siciliens menés au bâton, d'un être aussi stupide que brutal, incapable de sentir la délicatesse de sa mission, sans respect pour la triple majesté du génie, de la gloire et du malheur, ne voyant, comme il le disait lui-même dans ses moments de colère, ne voyant dans le héros vaincu qu'*un scélérat* (1), *un rebelle qu'il saurait mettre à la raison;* assez lâche et assez méchant pour se faire un odieux plaisir d'insulter à la plus grande infortune que l'histoire connût jamais;

(1) « Il est mon prisonnier de guerre, j'ai le droit de le traiter selon sa conduite, je le mettrai à la raison.....; » et il finit en disant : « Je regarde Ali-Pacha comme un coquin plus estimable que lui. » *O'Méara,* t. I, p. 138.— « *Id.* Dites au général Bonaparte qu'il est heureux qu'on ait nommé pour gouverneur de l'île un homme aussi bon que moi. D'autres, *avec les instructions que j'ai,* l'auraient tenu *enchaîné* pour sa conduite. *Id.*, p. 285.

imposant à un captif déjà gardé par des soldats, des vaisseaux, des rochers et l'immense mer, les persécutions les plus ignobles et les plus minutieuses; lui mesurant l'air, l'espace, la parole, les aliments même, et toujours heureux de trouver une occasion nouvelle de l'outrager dans sa dignité par ses vexations insolentes ou sa familiarité plus insolente encore. Quelles paroles pourraient jamais exprimer les souffrances de cette grande âme, dont la plaie saignante fut pendant cinq ans chaque jour ravivée par les morsures empoisonnées d'un reptile?

En laissant ainsi polluer, par la main de ce misérable sbire, le caractère sacré de la souveraineté dans la personne d'un monarque auquel ils s'étaient tous unis par des alliances ou par le sang, d'un monarque dont ils avaient tous humblement sollicité l'amitié ou la protection, les rois de l'Europe portèrent au prestige de la royauté un coup mortel. Les peuples apprirent à Sainte-Hélène ce que vaut un roi pour ses augustes confrères, lorsqu'il est détrôné. Si l'on objectait que ce roi n'était pas un des leurs, qu'il n'était pas légitime, ce serait pour les rois un déshonneur de plus d'a-

voir reconnu, caressé, flatté cette légitimité du génie quand elle était victorieuse, pour l'outrager ou la laisser outrager aussi bassement après l'avoir vaincue.

On a dit qu'il y avait eu exagération dans les plaintes des captifs; cela est possible : une chaîne, et quelle chaîne que celle de Sainte-Hélène! est toujours lourde à porter. Cependant la concordance parfaite au fond, et sans communication préalable, entre les récits d'O'Meara et de M. de Las-Cazes, corroborée par les mémoires postérieurs d'Antomarchi, en y joignant l'autorité incontestable de la correspondance même des captifs et de leur geôlier, ne permet pas à l'esprit même le plus défiant de douter de la réalité de cette vie de persécutions, d'humiliations et d'injures.

Reste la question de savoir si cet odieux traitement était le résultat des intructions du ministère anglais, auquel Hudson-Lowe aurait servi de bouc émissaire, ou de la libre et brutale interprétation de ce dernier. C'est cette question qu'éclaircira peut-être la publication récemment annoncée des mémoires d'Hudson-Lowe; car, par une singulière coïncidence, presque au même moment où le gé-

néral Bertrand terminait sa longue et honorable vie au milieu des regrets et des respects de ses concitoyens, le geôlier de Sainte-Hélène, après avoir traîné partout l'affreuse célébrité attachée à son nom, achevait dans l'ombre des jours souvent troublés, sinon par le remords, au moins par la crainte et l'humiliation.

Quelques écrivains ont été jusqu'à taxer le captif de Sainte-Hélène d'une trop grande susceptibilité d'étiquette. Il y a, suivant eux, de la mesquinerie dans cette sollicitude, cette roideur sur des questions de convenances. Sans être un adorateur fanatique de Napoléon, j'avoue que non-seulement je ne partage pas cette opinion, mais que je ne la comprends pas. Qu'on l'applique à Napoléon aux Tuileries, donnant avec excès dans une mauvaise et factice imitation de Louis XIV, je le conçois; mais que l'on ne sente pas ce qu'il y a de noble et de grand dans ce héros qui a tout perdu, fors l'honneur, et défend jusqu'à la mort la dignité de son rang et de son infortune contre des outrages d'autant plus odieux qu'ils sont calculés et prémédités, voilà ce que j'ai peine à concevoir.

Cette noble fierté était autrement comprise par

les compagnons de son exil : jamais, sous les lambris des Tuileries, ils n'avaient été plus dévoués, plus respectueux, plus empressés, que sous la masure de Longwood.

Indifférent pour lui-même à toutes les vexations d'Hudson-Lowe, se consolant de ses maux personnels par l'étude, les jouissances de famille, dont, plus heureux que l'empereur, il pouvait encore savourer la douceur, les soins donnés à l'éducation de ses enfants (1) ; en un mot, « toujours content, comme disait Napoléon, pourvu qu'il eût

(1) Un de ses fils, M. Napoléon Bertrand, naquit à Sainte-Hélène même, et c'est à son sujet que Mme Bertrand dit à l'empereur : « Sire, j'ai l'honneur de vous présenter le premier Français qui soit entré à Sainte-Hélène sans la permission du gouverneur. » — La brutalité du geôlier n'épargnait même pas Mme Bertrand. Cette dame ayant écrit directement au marquis de Montchenu, qui venait d'arriver de France en qualité de commissaire, pour avoir des nouvelles de sa mère, que le marquis avait vue à son départ, Hudson-Lowe eut la barbarie de lui interdire toute espèce de communication verbale ou écrite avec aucun habitant de l'île ; il fut de même interdit aux habitants de communiquer avec les captifs sans la permission du gouverneur. Il n'était pas jusqu'au linge sale qui ne dût être visité par un capitaine d'ordonnance, et quelquefois par l'état-major : « Scène, dit Bertrand dans une lettre à M. de Las-Cases, scène fort indécente et fort déshonorante pour eux, mais qui n'a pour but que *l'outrage* et l'insulte. »

un livre, » le grand-maréchal se montrait chatouilleux et intraitable pour tout ce qui touchait au repos ou à la dignité de son maître, et toujours prêt à affronter le courroux du geôlier. Cependant les persécutions d'Hudson-Lowe lui restaient sur le cœur. A la suite d'une explication fort vive, ce dernier eut la bassesse de rapporter à un de ses officiers que le général l'avait insulté et de le pousser à le provoquer. Bertrand répondit que, ne pouvant descendre à l'inférieur, il était prêt à faire au supérieur l'honneur de le rendre responsable d'une provocation qui venait de son fait. Hudson-Lowe refusa de comprendre et annonça à tous les officiers de l'île que le général avait refusé un duel.

Cependant le cercle des exilés se rétrécissait de plus en plus; MM. de Las-Cazes et Gourgaud partirent successivement. M. et Mme Bertrand, M. et Mme de Montholon, le fidèle Marchand et quelques autres serviteurs restèrent seuls pour adoucir l'horreur des derniers moments de Napoléon.

« Sa fin approchait, nous allions le perdre, dit Antomarchi; chacun redoublait de zèle, de pré-

venances, voulant lui donner une dernière marque de dévouement. Ses officiers, Marchand, Saint-Denis et moi, nous nous étions exclusivement réservé les veilles. Mais, Napoléon ne pouvant supporter la lumière, nous étions obligés de lui donner tous les soins qu'exigeait son état au milieu d'une profonde obscurité. L'anxiété avait ajouté à la fatigue; le grand-maréchal était à bout, le général Monthoion n'en pouvait plus, je ne valais guères mieux. »

Enfin le moment suprême arriva; Napoléon, sur son rocher, rendit à Dieu sa grande âme au bruit de la foudre et des vents déchaînés.

« Ce fut alors, dit Antomarchi, que se passa la plus déchirante peut-être de toutes les scènes dont fut accompagnée sa longue agonie.

« Mme Bertrand, qui, malgré ses souffrances, n'avait pas voulu quitter un instant le lit de l'auguste malade, fit appeler d'abord sa fille Hortense et ensuite ses trois fils, pour leur faire voir une dernière fois celui qui avait été leur bienfaiteur. Rien ne saurait exprimer l'émotion qui saisit ces pauvres enfants à ce spectacle de mort; il y avait environ cinquante jours qu'ils n'avaient été

admis auprès de Napoléon, et leurs yeux pleins de larmes cherchaient avec effroi sur son visage pâle et défiguré l'expression de grandeur et de bonté qu'ils étaient accoutumés à y trouver. Cependant, d'un mouvement commun, ils s'élancent sur le lit, saisissent les deux mains de l'empereur, les baisent en sanglottant et les couvrent de pleurs; le plus jeune, Napoléon Bertrand, ne peut supporter plus longtemps ce cruel spectacle: il cède à l'émotion qu'il éprouve, il tombe, il s'évanouit; on est obligé d'arracher du lit les jeunes affligés et de les conduire dans le jardin. »

Après avoir pieusement fermé les yeux du héros, après l'avoir couché dans son cercueil, conduit à la dernière prison que lui imposait l'Angleterre, et vu la pierre du tombeau scellée sur sa dépouille, le grand-maréchal, avant de partir pour l'Europe, voulut donner un moment à sa rancune de soldat contre Hudson-Lowe. « Nous allions quitter Sainte-Hélène (1); c'était le moment de compter avec nos hôtes. Le général Bertrand, qui avait une vieille affaire avec Lowe, s'y dispo-

(1) Antomarchi.

sait; mais le geôlier n'aimait pas le tranchant du sabre : il fit négocier, et tout fut dit. »

A son arrivée en France, le grand-maréchal s'y trouva sous le coup d'une condamnation à mort par contumace, rendue contre lui, le 7 mai 1816, par un conseil de guerre, en exécution de la loi du 24 janvier (1). Mais ce jugement, annulé par l'opinion publique, le fut bientôt aussi par le roi. Louis XVIII avait trop d'esprit et d'expérience pour ne pas sentir le prix de la fidélité. Une ordonnance du 24 octobre 1821 le rétablit dans ses droits, titres, grades et honneurs, mais sans traitement; enfin, une autre, du 11 octobre 1825, l'admit au traitement de réforme. On dit qu'on lui fit proposer de reprendre de l'activité; mais le général n'aspirait qu'à la retraite, et il se re-

(1) Cette condamnation avait eu pour principale base une lettre écrite par le général Bertrand à son départ pour l'île d'Elbe à un parent, lettre dans laquelle il disait que, tout en remplissant une dette d'honneur et de reconnaissance, il n'entendait pas *perdre sa qualité de Français, et voulait rester sujet du roi, et sujet fidèle.* Cette lettre, qu'un coupable abus de confiance mit entre les mains des juges, ne prouvait qu'une chose : c'est que sa fidélité au roi était subordonnée à sa fidélité à l'empereur.

tira dans une propriété qu'il possédait auprès de sa ville natale.

C'est là que le trouva la révolution de Juillet. En relevant le drapeau glorieux de la République et de l'Empire, la royauté nouvelle appela autour de lui tous ceux qui l'avaient noblement servi. Le général Bertrand ne pouvait être oublié; on lui proposa le commandement de l'École polytechnique; il accepta ces fonctions, qu'il quitta bientôt pour cause de dissentiments avec le ministère. Il fut en même temps nommé colonel de la 4e légion de la garde nationale de Paris, et, bientôt après, appelé par le département de l'Indre à l'honneur de le représenter sur les bancs de la Chambre.

Le grand-maréchal de Sainte-Hélène avait pris très au sérieux les intentions un peu tardives de l'illustre prisonnier, quant à la liberté; il se souvenait des paroles de Napoléon : « Les circonstances étaient graves; j'ai été obligé de sévir, d'ajourner; les revers sont venus : je n'ai pu débander l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinais. » Il jugea le moment venu, non-seulement de débander l'arc, mais de le lâcher tout à fait, et se mit à plaider

pour la liberté avec cette ardeur de dévouement qu'il avait portée jadis dans un autre culte.

Si le général Bertrand n'avait été justement entouré de l'éclat d'une belle vie et du respect dû à un caractère plein d'honnêteté et de sincérité, il y eût eu, je l'avoue, quelque chose d'un peu ridicule dans cette péroraison si connue, qui revenait à chacun de ses discours, quel qu'en fût d'ailleurs le sujet : *Je demande la liberté illimitée de la presse.* La liberté *illimitée*, en quoi que ce soit, n'est bonne qu'à produire l'absence totale de liberté, et la dictature sort toujours de l'anarchie ; le général Bertrand laissait un peu trop de côté l'expérience et les souvenirs du passé. Sa profession de foi aux électeurs de l'Indre ressemblait à la profession de foi d'un jeune enthousiaste de 90, qui n'aurait rien oublié et rien appris.

« Il est surtout indispensable, disait-il, de faire *disparaître indéfiniment la Chambre actuelle dite des Pairs*, triste importation, faite par un gouvernement qui fut le résultat de l'invasion étrangère et des malheurs de la patrie. »

On voit que le maréchal du palais n'y allait pas de main morte : il s'agissait de la question de l'hé-

rédité ; lui, il opinait pour qu'on fît *disparaître indéfiniment*, non-seulement l'hérédité, mais la Chambre. Singulière manière de récompenser cette Chambre d'avoir été, sous le ministère Villèle, le dernier asile de la liberté !

Passant à sa thèse favorite, le général Bertrand ajoutait : « La liberté *indéfinie* de la presse est le fondement de toutes les libertés, elle en est le palladium. Peut-on dire, *sans rougir de pudeur*, que nous avons en France la liberté de la presse, lorsqu'il y a chez nous privilége de libraires, d'imprimeurs, de lithographes, de journalistes, d'afficheurs, de colporteurs, et *même censure d'images et d'enluminures?* A quoi bon les glorieuses journées de Juillet, si on voulait conserver le régime des priviléges ? Penser, parler et publier est un droit naturel de l'homme. Notre plus grand besoin est de démolir la tyrannie ; la liberté indéfinie de la presse est le seul moyen de faire finir une révolution qui nous cahote depuis quarante-deux ans ! »

Ajoutons que ce style, un peu cahoté lui-même, est peut-être encore plus le style du temps que celui du général Bertrand ; on était sous le coup de cette

effervescence qui suit les révolutions, et les têtes les plus calmes s'en ressentaient. J'imagine cependant que, si l'exilé de Sainte-Hélène eût lu ce manifeste, il eût trouvé que son grand-maréchal allait un peu loin en fait de liberté, lui qui disait à O'Méara : « La constitution que je donnai aux Français, quand je revins de l'île d'Elbe, était excellente. La seule chose qu'on peut me reprocher c'était de me réserver trop peu de pouvoir en main, et d'en confier peut-être trop dans celles du Sénat. Je ne pouvais faire emprisonner un homme ou le faire condamner à une amende sans un jugement; il me fallait, pour lever une conscription, un décret qui m'y autorisât. On avait rendu une loi sur la liberté de la presse (1). »

Voyez un peu quelles concessions! et juge de la tyrannie du régime de 1830 comparé aux *idées libérales* de l'empereur.

Durant toute sa carrière parlementaire, c'est-à-dire de 1831 jusqu'à la fin de 1834, le général Bertrand vota et parla dans un sens d'opposition très-avancée, et ses discours, à mon avis du moins, brillaient beaucoup plus par les bonne

(1) *Napoléon en exil*, t. II, p. 72.

intentions que par la logique et l'éloquence ; c'est un assemblage de lieux communs où il me serait difficile de trouver quelque chose qui vaille la peine d'être noté. Il se distingua cependant par une sollicitude très-louable en faveur des soldats de l'ancienne armée. Défendant les droits des légionnaires des Cent-Jours, il disait : « Songez, messieurs, que ces décorations ont toutes été portées sur le champ de bataille ; les unes y sont restées noyées dans le sang français ; les autres sont teintes du sang de l'ennemi, et dans ce noble baptême de sang, une date, ce me semble, n'a guère d'importance. »

Son mandat n'ayant pas été renouvelé, il s'était retiré à Châteauroux, où il vivait, depuis six ans, entièrement occupé d'agriculture, lorsqu'il fut agréablement surpris par une nouvelle inattendue qui l'appelait à couronner dignement sa carrière. Le 12 mai 1840, aux acclamations de toute la Chambre, bientôt répétées par toute la France, le gouvernement annonçait la mission du prince de Joinville à Sainte-Hélène, et, par un juste sentiment des convenances, tous

ceux qui avaient pris leur part des douleurs de l'illustre captif furent appelés à accompagner le prince dans ce pieux devoir de réparation. Le cœur du grand-maréchal tressaillit d'allégresse, et, suivi d'un de ses fils, il partit heureux pour aller chercher l'empereur.

Après une traversée de soixante-six jours, le 8 octobre au matin, la frégate *la Belle-Poule* et la corvette *la Favorite* arrivèrent en vue de James-Town. Tandis que le commissaire français arrêtait avec les autorités de l'île les dispositions préliminaires de l'exhumation, MM. Bertrand, Las-Cases, Gourgaud et Marchand visitaient les lieux qui leur rappelaient de si douloureux souvenirs. Lorsque le moment fut venu d'arracher l'empereur à la terre anglaise, lorsqu'après neuf heures de travail le triple cercueil, lentement soulevé, apparut aux yeux et s'ouvrit pour montrer ce que la mort avait laissé de Napoléon, il se fit parmi les spectateurs un mouvement d'anxiété indéfinissable, bientôt suivi d'une explosion d'étonnement et de larmes. Le ver du sépulcre n'avait osé toucher la face impériale, et Napoléon était là

couché, depuis vingt-quatre ans, dans son vêtement de guerre, aussi intact, aussi reconnaissable que le jour où il s'endormit pour la dernière fois. Bertrand, saisissant la main glacée de ce glorieux cadavre, la baisa en pleurant, et le cercueil, aussitôt refermé, se dirigea lentement vers le rivage, où le prince de Joinville, entouré de ses marins, l'attendait; bientôt l'empereur reposa à l'ombre du pavillon français. Tandis que le navire nous apportait ce précieux dépôt, des bruits de guerre s'étaient repandus sur les mers; un vaisseau avait annoncé une rupture entre la France et l'Angleterre. On assure que l'équipage de *la Belle-Poule*, réuni autour de son jeune commandant, fit le serment solennel, au cas de combat et de défaite, de s'ensevelir dans les flots avec l'empereur, plutôt que de rendre à l'Angleterre sa dépouille sacrée. Si le fait est vrai, le général Bertrand dut penser que les fils des hommes d'Austerlitz et de Marengo n'étaient pas dégénérés, et que, pour être un descendant du héros qui triomphait à Ivry, à Arques, à Coutras, sous la bannière blanche, le prince de Joinville était di-

gne de combattre sous le drapeau de Napoléon.

On sait le magnifique spectacle qu'offrirent les bords de la Seine durant le trajet du cercueil, du Havre à Paris; le retour de l'île de Sainte-Hélène fut plus triomphant encore que le retour de l'île d'Elbe. Tandis que la population pressée sur les deux rives mêlait sa voix aux fanfares des trompettes, aux roulements des tambours, au fracas de l'artillerie, le vieux maréchal du palais, rayonnant d'émotion et de joie, se tenait debout, sur le pont, tête nue, près du cercueil de son auguste maître, et remerciait des yeux la foule en son nom.

A l'entrée dans Paris à travers les Champs-Élysées, Bertrand, à cheval à côté du char funéraire, tenait un des cordons du poële; et lorsque, arrivé à l'église des Invalides, Napoléon, présenté par le prince de Joinville au roi, eut été reçu au nom de la France, le général Athalin, portant l'épée du héros, la donna au maréchal Soult, qui la remit au roi; et le roi, se tournant vers le général Bertrand, lui dit : « Général, je vous charge de placer la glorieuse épée de l'empereur sur son cercueil. »

Le général était à peine remis des fatigues et des émotions de ce long voyage, lorsque, appelé pour des affaires de famille en Amérique, il se risqua de nouveau sur les mers. L'Amérique lui fit un accueil d'enthousiasme, et l'ovation d'un grand peuple fut le dernier épisode de sa noble vie.

Revenu à Châteauroux, au moment où sa verte vieillesse faisait espérer à sa famille et à ses amis de le conserver encore longtemps, il fut enlevé presque subitement, à la suite d'une courte maladie, le 31 janvier 1844.

« Les obsèques du général Bertrand, disait le journal de l'Indre, ont eu lieu jeudi dernier. Cette cérémonie a été la plus imposante et la plus remarquable qui ait eu lieu en Berry, comme celui qui en était l'objet fut aussi la plus grande illustration de nos contrées. Pas un habitant ne manquait au cortége : riches, pauvres, vieillards, femmes, enfants, tous ont accompagné au cimetière leur illustre concitoyen. Ce n'était pas cette foule curieuse et bruyante qui se presse sur le lieu d'un événement inusité; partout le plus morne silence ; tous les visages témoignaient les regrets les plus profonds..... »

Le général n'était pas seulement en effet la gloire de son pays natal. Il portait dans la vie privée toutes les qualités qui ont illustré sa vie publique; sa délicatesse, son désintéressement, sa bonté, sa simplicité, sa modestie le rendaient cher à tous ceux qui le connaissaient.



S. EXce RESCHID PACHA.

Imp. de Pernel. A. René et.

RESCHID-PACHA.

Les Turcs se sont suicidés eux-mêmes par le lent suicide de leur gouvernement; mais, comme race d'hommes, comme nation, ils sont encore, à mon avis, les premiers et les plus dignes parmi les peuplades de leur vaste empire... S'ils avaient de meilleures lois et un gouvernement plus éclairé, ils seraient un des premiers peuples du monde.

(LAMARTINE, *Voyage en Orient*, t. IV, p. 340.)

Il n'y a guère plus d'un siècle et demi que l'étendard de Mahomet, planté au cœur de l'Europe, sous les murs de Vienne, menaçait la foi et la liberté de l'Occident. Contre les janissaires de l'Islam la chrétienté envoya ses janissaires, et la chevalerie polonaise refoula la dernière invasion du Croissant. Mais le combat fut également funeste aux deux combattants, ou plutôt, du jour où ils cessèrent de combattre, la décadence commença pour tous les deux, et cela par des causes analogues. Ces deux tribus guerrières, la turque et la chrétienne, n'ayant d'autre élément de vie et

d'unité que la guerre, restées dans leur individualisme anarchique et dans leur orgueil féodal, en dehors du travail de fusion au sein duquel s'organisaient les grands Etats modernes, en cessant d'être pour l'Europe l'une un danger, l'autre un secours permanents, ne furent bientôt plus qu'un anachronisme et un obstacle. Plus rapprochée du mouvement de concentration des nationalités européennes, la Pologne fut la première entraînée et engloutie dans ce mouvement.

Nous avons vu (1) le spectacle qu'offrit, dans les dernières années du XVIIIe siècle, l'agonie de ce royaume, en proie à l'anarchie, à la guerre civile, au conflit des influences, des interventions, des empiétements de ses voisins; nous l'avons vu impuissant à se défendre lui-même, obligé de confier la *garantie de son intégrité* à des convoitises rivales. Au milieu de ce désordre nous avons vu surgir des réformateurs tardifs qui s'efforcent vainement de sauver leur pays de la rapacité de l'étranger en le régénérant sous son dangereux patronage.

Ce spectacle, offert jadis par la Pologne mou-

(1) *Dans la notice consacrée au prince Czartoryski.*

rante, est celui que présente, depuis bien des années, l'empire ottoman : guerre civile, anarchie administrative, démembrements partiels, intervention et empiétements de l'étranger, essais de réforme, rien ne manque à la similitude ; la conclusion sera-t-elle la même, ou bien l'empire se sauvera-t-il en tout ou en partie à la faveur des difficultés attachées à sa destruction? La solution de cette question appartient à l'avenir, et, bien que la puissance turque, en Europe du moins, me paraisse plus près de sa ruine que de sa régénération, je ne voudrais pas trancher la question à la manière de nos utopistes, dont l'Orient est aujourd'hui la proie, et qui découpent un monde comme l'on découpe un gâteau.

Il est certain que le maintien de l'empire ottoman paraît difficile ; il est certain que, sans parler de sa situation à l'égard de ses voisins, cet empire, tel qu'il est aujourd'hui constitué, renferme dans son sein des éléments de dissolution bien plus nombreux et bien plus graves que ceux qui ont miné et ruiné la Pologne ; mais il est certain que son partage est aussi bien plus difficile que celui de la Pologne, et nul ne peut prévoir quelles catastro-

phes, quels troubles, quels orages, sortiraient de sa destruction.

Lorsqu'on examine la situation actuelle de cette tribu, partie de la Caspienne, qui, après avoir conquis l'Asie, une partie de l'Europe, et épouvanté le reste, est aujourd'hui réduite à trois ou quatre millions au plus d'individus de tout sexe et de tout âge, répandus en Asie et en Europe, dans les plus belles contrées du globe, sur une surface trois fois plus grande que la surface de la France ; qu'ainsi dispersé ce peuple conquérant se trouve non pas mêlé, mais superposé à des populations beaucoup plus nombreuses, dont les unes diffèrent de lui par la race et la langue, les autres par la race, la langue, les mœurs, la religion, populations que, dans son aveugle orgueil, la tribu conquérante dédaigna toujours de s'incorporer, qu'elle refusa toujours d'associer à sa grandeur, qu'elle ne sut jamais qu'opprimer aux temps de sa force, et qui, sentant aujourd'hui sa faiblesse, se montrent beaucoup moins reconnaissantes de ses concessions tardives ou illusoires, que disposées à secouer son joug ; lorsque l'on réfléchit que les réformes entreprises depuis trente ans avec plus ou moins de

succès en Turquie, dans le but de lier ensemble les diverses parties de cet amas hétérogène de nations diverses, et de lui donner une organisation plus rapprochée de celle des Etats voisins, ont eu pour résultat immédiat bien moins de gagner les peuples conquis que d'affaiblir le peuple conquérant, en amortissant chez lui le fanatisme religieux et l'orgueil du sang, le seul lien qui jusqu'ici, en l'absence de toute hiérarchie, de toute fixité dans les intérêts et les rapports sociaux, ait uni entre eux les hommes de race turque ; lorsque l'on pense, en un mot, que l'empire ottoman ressemble à un édifice lézardé dont la réparation est aussi chanceuse que la conservation, et que réforme, réaction ou *statu quo*, tout est soumis à l'influence prépondérante d'une puissance intéressée à détruire l'édifice, ou du moins à le maintenir dans un état de délabrement jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, on a peine à comprendre qu'il puisse se soutenir encore longtemps, et on le voit à la merci du premier orage qui s'élèvera du dedans ou du dehors.

Mais, d'un autre côté, si l'on considère que les mêmes causes qui ont empêché les Osmanlis de

former un corps de nation avec les peuples divers soumis à leur puissance, ont eu également pour résultat de maintenir ces derniers dans un état d'isolement, de fractionnement, d'antagonisme, qui ne leur a jamais permis de poser les bases d'une ou de plusieurs agrégations assez compactes pour combler le vide immense que laisserait en Orient la disparition de l'empire ottoman; si l'on considère qu'en Asie, Arabes (Felhas ou Bédouins), Cophtes, Juifs, Maronites, Druses, Kourdes, Moutualis, Ansariès; qu'en Europe Arméniens, Grecs, Albanais, Bosniens, Bulgares, Serviens, tous ces peuples différents, soit par la race, soit par la religion, le langage, les mœurs, les intérêts, sont encore plus détachés les uns des autres qu'ils peuvent l'être de leur maître commun, auquel le prestige du nom, les souvenirs du passé et l'habitude du commandement donnent sur chacun d'eux un avantage immense, si l'on considère qu'en admettant même que l'Europe laissât la Russie s'emparer de Constantinople la question ne serait pas résolue pour cela, car autre chose est de conquérir une ville, et autre chose de gouverner une nation composée de

sept ou huit nations différentes, lorsqu'on a déjà sur les bras l'administration d'une étendue de pays égale à la septième partie du globe, et le poids des destinées de soixante millions d'hommes dont la réunion est encore loin de former un tout parfaitement homogène; si l'on considère, de plus, quant à l'idée émise par quelques-uns de nos publicistes du partage de ce vaste panorama de peuples en quatre portions égales, entre la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et la France, que l'opération est autrement facile à faire sur une carte qu'à trancher dans le vif ; si l'on réfléchit enfin à la masse de complications de toute espèce que soulèverait la ruine de ce vaste empire, on concevra la réserve inquiète et attentive des hommes d'Etat de l'Occident, et l'on comprendra également qu'il se trouve parmi les Turcs quelques hommes d'intelligence qui, ayant un sentiment vrai de cette situation, ne désespèrent pas de leur pays, refusent de s'endormir dans le fatalisme oriental, et, marchant habilement dans la voie tracée avec plus d'énergie peut-être que de prudence et d'esprit de suite par le sultan Mahmoud, travaillent, au milieu de beaucoup d'obstacles intérieurs

et extérieurs, à restaurer le vieil édifice en lui appliquant, dans une juste mesure, les idées et la civilisation de l'Occident.

Parmi ce petit nombre de réformistes intelligents que la Turquie possède, il en est un qui se distingue par une élévation, une étendue d'esprit et un talent d'affaires remarquables dans tous les pays et particulièrement rares dans le sien : c'est Reschid-Pacha, ex-ministre des affaires étrangères et actuellement ambassadeur du sultan à Paris. Quoique jeune encore, Reschid-Pacha a pris depuis dix ans une part considérable au gouvernement de l'empire ottoman. C'est lui qui est le promoteur du décret fameux connu sous le nom de hatti-chérif de Gul-Hané, qui était comme le complément positif, administratif, organique du travail de négation et de destruction accompli par Mahmoud. Le décret de Gul-Hané, dont nous reparlerons, commençait à peine à porter ses fruits lorsque Reschid-Pacha s'est vu tout à coup éloigné du pouvoir, non point, comme on l'a cru généralement en Europe, par une réaction du fanatisme musulman que ses successeurs s'efforcent aujourd'hui d'exciter pour soutenir la der-

nière combinaison ministérielle, mais bien par les menées diplomatiques de la Russie, et ces intrigues de palais, ces influences d'antichambres qui sont malheureusement aussi puissantes en Turquie qu'aux temps du Bas-Empire.

Né à Constantinople vers 1802, Moustapha Reschid-Pacha appartient à une famille distinguée et a reçu dès l'enfance une bonne éducation. Or ceci est un cas assez peu commun parmi les hauts fonctionnaires de l'empire pour valoir la peine d'être noté. Dans ce pays de parvenus s'il en fût, l'égalité absolue s'arrange au mieux avec le despotisme le plus absolu. Les positions sociales se forment et se déforment du jour au lendemain, et ne se transmettent presque jamais. Il est reçu que quiconque attire, à n'importe quel titre, souvent même le plus honteux, le regard du maître, est, par cela même, propre à tout, et la dernière qualité exigée d'un homme pour l'exercice d'une fonction est d'en connaître les attributions et les devoirs. Le batelier, l'esclave, le portefaix, le garçon de café, peut être en quelques jours, sans étonner personne, transformé, par un caprice du sultan ou d'un favori,

en général, amiral, gouverneur de province ou ministre, pour retomber aussi rapidement, et par le même caprice, dans l'obscurité et la misère, quand ce n'est pas le lacet qui termine son roman. Il est vrai que le Turc puise dans ses préjugés de religion et de race la faculté de se mettre facilement, en ce qui touche la dignité extérieure, au niveau de toutes les situations; mais le fond reste toujours insuffisant, et l'effet d'une élévation soudaine, imméritée et chanceuse, est presque toujours de joindre à cette insuffisance une dose particulière de perversité. Homme privé, le Turc est orgueilleux et ignorant, mais honnête, généreux, simple, sincère et juste; homme public, le pouvoir, aussi déréglé qu'éphémère, qui se trouve placé entre ses mains, est comme une arme empoisonnée dont l'action s'exerce d'abord sur lui-même. L'autorité, qui, ailleurs, élève d'ordinaire les sentiments de celui qui en est investi, ici les corrompt et les dégrade. A son ignorance épaisse, à son étroitesse de vues, le Turc, devenu fonctionnaire, joint presque toujours une duplicité, une vénalité, un esprit de rapine et de violence que rien n'égale, si ce n'est sa basse servilité en-

vers le supérieur dont il dépend. Aussi n'est-ce pas un des moindres titres de Reschid-Pacha à l'estime et à l'attention de l'histoire d'être, par ses qualités morales autant que par son instruction et son intelligence, une vivante image de la réforme telle qu'il la conçoit et la désire pour son pays.

Son père, Moustapha-Effendi, était administrateur général des biens de la mosquée du sultan Bajazet, et sa mère appartenait à une famille qui comptait des visirs. Restée veuve de bonne heure avec deux fils et deux filles, elle s'attacha à donner au jeune Reschid, son aîné, qui portait le titre de bey, une éducation digne des destinées qu'elle rêvait pour lui. Ayant marié une de ses filles à Ali-Pacha, gouverneur de Morée, elle lui confia son fils, qu'il prit avec lui en qualité de *kiatib*, secrétaire particulier. Nommé successivement grand-visir, puis disgracié, puis rappelé au pouvoir et chargé du commandement de l'armée dirigée contre la Grèce, Ali-Pacha encourut, par l'insuccès de ses opérations militaires, une dernière destitution qui fut bientôt suivie de sa mort. Son jeune secrétaire, après l'avoir suivi dans ses diverses fortunes et partagé avec lui les

dangers et les fatigues de la guerre, entra, après sa mort, dans les bureaux de la Porte, où il se fit bientôt remarquer du visir Izzet-Pacha, et, plus tard, de Pertew-Pacha, par l'habileté élégante de sa rédaction et l'éloquente facilité de sa parole.

C'était le temps où Mahmoud, après avoir, dans la célèbre et sanglante journée du 16 juin 1826, livré un combat à mort aux janissaires, déjà décimés en détail par les combats de la Morée, et triomphé de ce corps de prétoriens rebelles à toute innovation, commençait son œuvre de réforme au milieu du double danger de la guerre civile et de la guerre étrangère. Tandis que, d'une main affaiblie, il luttait successivement contre la Grèce, puis contre l'Europe, puis contre la Russie, puis contre Mohammed-Aly, tandis qu'il exterminait les dère-beys, grands feudataires d'Asie, et soumettait le pacha d'Albanie, de l'autre main il travaillait avec ardeur à changer la face de l'empire. Épris d'un goût plus passionné que réfléchi pour les institutions, les usages, les costumes, les amusements et le vin (1) de l'Occident, attribuant à tout

(1) De tous les fils d'Othman, Mahmoud est certainement le *premier qui soit* mort tué par les abus de la liqueur que pro-

cela en bloc la supériorité de ces giaours maudits qui lui faisaient sentir la force de leur bras, il demandait, à un plagiat impétueux et précipité de ses ennemis, les moyens de prendre sur eux sa revanche. Après avoir perdu ses armées, il cherchait, à coups de bâtons, à organiser rapidement une milice à l'Européenne. Après avoir perdu sa marine, il tentait d'en créer une nouvelle sur les mêmes bases et par les mêmes moyens. N'ayant qu'une idée très-imparfaite du fond de cette civilisation dont il éprouvait la puissance, il se sentait surtout attiré par ses apparences extérieures. Il déshabillait d'autorité les Osmanlis, proscrivait le turban et la robe longue pour les remplacer par le fez, la redingote et le pantalon. Toutes ces innovations, bien que plus superficielles que sérieuses, bien que portant davantage sur les formes que sur le fond, étaient, par cela même, plus désagréables aux Musulmans et ne s'opéraient point sans obstacles. Dans le divan même et parmi ses ministres, le réformateur impétueux trouvait de l'opposition.

hibe le Coran. Il y a deux siècles, on eût prévu pour un sultan tous les cas de mort, hors celui-là.

Si, d'un côté, le vieux Khosrew-Pacha, contrefaçon turque de M. de Talleyrand, boiteux et rusé comme lui, après avoir, comme lui, traversé cinquante ans de troubles en conservant son autorité et sa tête, se pliait docilement à tous les caprices du maître, et, voyant que le vent était à l'innovation, poussait, dit-on, pour plaire au sultan, le goût de la civilisation jusqu'à livrer sa barbe grise aux mains et aux railleries insolentes des courtisanes grecques, instruments des orgies du réformateur impérial, de l'autre côté, Pertew-Pacha, Turc austère et intègre, intelligence droite et ferme, bien que son esprit fût souvent obscurci par les préjugés du fanatisme religieux, luttait, non sans raison quelquefois, contre cette brusque invasion des vices et des modes de l'Occident.

Au milieu de ces conflits ministériels, le jeune Reschid-Bey, qui, après le traité d'Andrinople, à la rédaction duquel il avait concouru en qualité de secrétaire, avait été attaché au ministère des affaires étrangères, occupé alors par Pertew-Pacha, trouvait dans ce dernier un protecteur *affectueux*, qui, appréciant son zèle et son talent,

se plut à lui frayer la route du pouvoir. C'est sous lui qu'il apprit les affaires, et si son intelligence déjà mûrie par l'étude, et plus tard éclairée encore par ses voyages en Europe, se déroba à l'influence des idées étroites de son patron, son cœur conserva toujours pour le noble caractère de Pertew une tendre vénération.

Elevé par lui au poste d'*amedji* (rapporteur secrétaire d'Etat), il fut chargé, en 1833, après la défaite du sultan à Konieh, de débattre et de régler avec le vainqueur les conditions du traité de Kutahieh. En 1834, il fut le premier des ambassadeurs que le sultan résolut d'établir à poste fixe auprès des cours d'Europe, et fut pendant deux ans envoyé en cette qualité, tantôt à Paris, tantôt à Londres.

Il tira de ce voyage un grand profit : observant la civilisation, non plus défigurée dans une copie maladroite, mais sur place, fonctionnant à propos et en son lieu, il apprit à discerner ce qui était occidental et indigène, et ce qui pouvait être utilement transplanté en Orient. Tandis qu'il se livrait ainsi à une étude intelligente des institutions des deux puissances les plus éclairées

de l'Europe, son protecteur, Pertew-Pacha, parvint à renverser le vieux Khosrew, et appela le jeune ambassadeur à venir occuper le poste de ministre des affaires étrangères. Mais le triomphe de Pertew fut court : entre le départ et le retour de Reschid, le triomphateur avait déjà succombé devant une nouvelle intrigue. Il venait d'être exilé à Andrinople, et déjà Mahmoud parlait de le rappeler, lorsque, dans une nuit d'orgie, ses ennemis arrachèrent au sultan ivre la signature d'un firman de mort qu'il avait oublié le lendemain, tandis qu'un courrier le portait à Andrinople, et que le noble et digne Pertew, musulman résigné et poëte, tendait le coup au lacet fatal après avoir fait en strophes harmonieuses ses derniers adieux à la vie.

C'est quelques jours après cette catastrophe que Reschid-Pacha passa par Andrinople pour y trouver la tombe toute fraîche de son protecteur, au moment où il le croyait au faîte de la puissance. Ce sinistre exemple des épouvantables abus du despotisme exerça sur son esprit une profonde influence, et il entra à Constantinople *incertain* de sa propre destinée. Le sultan igno-

rait encore l'accès de son ivresse ; on lui avait fait croire que Pertew était mort d'une attaque d'apoplexie : Reschid-Pacha l'instruisit de la vérité, et, poëte lui-même, il lui récita les derniers vers de Pertew, qu'il avait pieusement recueillis. On dit que Mahmoud, qui, depuis longtemps, avait renoncé à l'odieux usage de tacher de sang la disgrâce de ses ministres, fondit en larmes, et Reschid profita de ces regrets tardifs pour demander la vengeance de l'iniquité sur ceux qui l'avaient commise ; mais, plus généreux qu'eux, il se contenta de la disgrâce d'Halil-Pacha, monté du rang d'esclave au titre de gendre du sultan lui-même, et d'Akif, les deux principaux auteurs de la mort de Pertew.

Devenu ainsi maître du pouvoir, Reschid-Pacha commença l'application des idées nées de son premier voyage en Occident. Son administration, disent les auteurs de *Deux années de l'histoire d'Orient*, « son administration fut marquée par des tentatives soutenues d'amélioration. C'est à lui que fut due la création des deux conseils de l'empire qui régularisent l'action du gouvernement, et du conseil d'utilité publique destiné à

élaborer les projets administratifs. Mais ces honorables efforts faillirent le renverser, et ne lui laissèrent d'appui que parmi les légations européennes, contre les ombrages de la Russie et la jalousie des Turcs. Déjà se prononçait la lutte entre la première et la seconde génération de la réforme; Reschid, qui avait remonté par ses voyages jusqu'à la source de l'initiation, était à la tête de cette génération nouvelle; pour ennemis il avait Khosrew, Halil et Achmet (1), premiers nés du réformateur, envieux de tout concurrent au crédit dont ils s'entre-disputaient le monopole; jaloux d'un mérite particulier qui n'était pas né comme le leur dans le sang et le scandale, mais qui plus pur s'était perfectionné en s'abreuvant à la mamelle même de la civilisation. Leurs sourdes et perfides attaques allaient l'emporter; force fut à Reschid d'abandonner le terrain qui manquait sous ses pieds, et de prévenir sa chute en s'exilant dans l'ambassade extraordinaire d'Angleterre. Après avoir concouru au traité de com-

(1) Celui qui, depuis, livra, après Nézib, la flotte du sultan à Mohammed-Aly; c'est un ex-cordonnier, puis batelier, dont Mahmoud avait fait un grand-amiral.

merce de 1838, il repartit pour Londres avec l'espoir de ménager entre Londres et Stamboul une alliance offensive et défensive contre la Russie..... Avant d'arriver à sa destination, il voulut traverser l'Europe, et passa par Paris, Bruxelles, Berlin, Vienne et Rome, où il eut une audience du pape.» C'était là une chose nouvelle dans l'histoire de l'empire ottoman.

Il se trouvait à Paris à la fin de 1839, lorsqu'il apprit en même temps la nouvelle de la mort du sultan et de la dernière défaite des Turcs par l'armée égyptienne à Nézib. Il repartit aussitôt pour Constantinople, où il arriva le 4 septembre 1839, juste assez à temps pour prévenir les manœuvres de Kosrew, qui se préparait à le débarrasser de son portefeuille et à le renvoyer sur le continent. A la faveur des embarras occasionnés par la mort du sultan, le vieux renard avait ressaisi le pouvoir. Reschid, le sentant trop fort pour être attaqué de front, lutta de ruse avec lui, se fit modeste et conciliant, attisa la haine que Khosrew commençait à ressentir contre Halil et Achmet, et, entrant dans ses inimitiés à la condition qu'il entrerait dans les siennes, il parvint à écarter peu à

peu ses ennemis de la haute administration, établit progressivement son ascendant sur le divan, dont la puissance s'augmentait de toute la jeunesse du jeune sultan, et, convaincu que dans la situation critique où se trouvait l'empire, pressé d'un côté par Mohammed-Aly, de l'autre par la diplomatie européenne, et menacé à l'intérieur par l'irritation générale des Turcs et des rayas, également rançonnés, opprimés et mécontents, le moment était venu de tenter une rénovation, non plus seulement dans la forme, mais dans le fonds de cette société caduque et désorganisée, l'habile ministre rédigea et fit adopter par ses collègues, le divan, le jeune sultan, et sanctionner par le cheik-ul-islam, le chef de la religion, un acte décisif, dont la proclamation fut entourée de la plus grande solennité.

Le dimanche 3 novembre 1839, une vaste plaine située dans l'intérieur du sérail et attenant au kiosque de *Gul-Hané* (1), reçut les représentants de toutes les puissances européennes, le prince de Joinville et son état-major, les ministres de l'empire, les pachas gouverneurs des

(1) Pavillon des Roses.

provinces, les généraux du premier rang, les principaux fonctionnaires, le corps des ulémas, les patriarches de toutes les communautés religieuses des rayas (1), une députation des *sarrafs* (banquiers arméniens), une autre des différentes corporations, et enfin une foule immense composée du peuple conquérant et de toutes les fractions du peuple conquis. Après que le jeune sultan eut pris place dans le kiosque, au-devant duquel avait été élevé une tribune, Reschid-Pacha monta à cette tribune pour lire d'une voix sonore et harmonieuse le hatti-chérif (décret impérial) qui annonçait la réorganisation de l'empire.

Le hatti-chérif de Gul-Hané, accueilli d'abord en Europe avec assez d'enthousiasme, a été souvent plus tard envisagé avec ironie et dédain. On en a blâmé la forme, et on s'est plu à présenter cette forme comme responsable des difficultés de son exécution. Pour mettre le lecteur à même de juger la question, nous allons d'abord résumer les traits principaux de cet important document dont voici l'exorde :

(1) On donne ce nom à toutes les populations qui ne professent pas la religion musulmane.

« Tout le monde sait, disait le sultan par la bouche de son ministre, tout le monde sait que, dans les premiers temps de la monarchie ottomane, les préceptes glorieux du Coran et les lois de l'empire étaient une règle toujours honorée. En conséquence, l'empire croissait en force et en grandeur, et tous les sujets, sans exception, avaient au plus haut degré acquis l'aisance et la prospérité. Depuis cent cinquante ans, une succession d'accidents et des causes diverses ont fait qu'on a cessé de se conformer au code sacré des lois et des règlements qui en découlent, et la force et la prospérité antérieures se sont changées en faiblesse et en appauvrissement. C'est qu'en effet un empire perd toute stabilité quand il cesse d'observer ses lois.

« Ces considérations sont sans cesse présentes à notre esprit, etc., etc... Ainsi donc, plein de confiance dans le secours du Très-Haut, appuyé sur l'intercession de notre prophète, nous jugeons convenable de chercher par des institutions nouvelles à procurer aux provinces qui composent l'empire ottoman le bienfait d'une bonne administration. »

On a trouvé que cet exorde, en vertu duquel l'innovation découle du Coran qui la proscrit et se présente comme un retour aux anciennes lois dont elle diffère essentiellement, n'était pas très-rigoureusement logique; cela est vrai; mais, pour n'être pas logique, ce n'est pas maladroit; ce n'est pas maladroit, quand la réforme, aux yeux *des vrais* croyants, avait pris sous la main im-

pétueuse et brutale de Mahmoud le caractère d'une profanation, de la placer d'abord respectueusement sous la sauvegarde du Coran, et d'ailleurs le Coran vaut beaucoup mieux que sa réputation. Celle-ci est surtout mauvaise auprès des gens qui ne l'ont jamais lu ; il est certain que, sans être un code parfait de justice, de raison et de tolérance, le Coran est loin de mériter la responsabilité de tous les actes commis en son nom, et, à quelques modifications près, il peut, assez logiquement même, servir de base au décret de Gul-Hané (1).

Passant ensuite aux institutions qui conviennent à la Turquie, le hatti-chérif les énumère ainsi :

« Ces institutions doivent principalement porter sur trois points qui sont : 1° les garanties qui assurent à nos sujets une parfaite sécurité quant à leur vie, leur honneur et leur fortune ; 2° un mode régulier d'asseoir et de prélever les impôts ; 3° un mode également régulier pour la levée des soldats et la durée de leur service. »

Deux pages sont ensuite consacrées à développer les avantages fort évidents de ces institutions

(1) On peut voir dans l'ouvrage intéressant de M. Urquhart, intitulé *la Turquie, ses ressources*, etc., combien l'organisation administrative et financière, née du Coran, s'est détériorée sous la main des Osmanlis.

et à montrer les vices non moins évidents de l'ancien système d'administration, en vertu duquel la vie, l'honneur et la fortune des sujets sont à la merci des passions des pachas que la faveur ou le trafic investit de l'autorité. Après avoir établi également la nécessité de régler par des lois la conscription, qui est une chasse aux hommes, sans frein et sans règle, le hatti-chérif pose les principes qui serviront de base aux différentes lois :

« C'est pourquoi, désormais, la cause de tout prévenu sera jugée publiquement, conformément à notre loi divine, après enquête et examen, et, tant qu'un jugement régulier ne sera point intervenu, personne ne pourra, secrètement ou publiquement, faire périr une autre personne par le poison ou par tout autre supplice. »

Cet article est à lui seul un tableau des monstrueux abus qu'il tend à extirper.

« Il ne sera permis à personne de porter atteinte à l'honneur de qui que ce soit. Chacun possédera ses propriétés de toute nature et en disposera avec la plus entière liberté, sans que personne puisse y porter obstacle ; ainsi, par exemple, les héritiers innocents d'un criminel ne seront point privés de leurs droits légaux, et les biens du criminel ne seront pas confisqués.

« Ces concessions impériales s'étendant à tous nos sujets, de quelque religion ou secte qu'ils puissent être, ils en *jouiront sans* exception. Une sécurité parfaite est donc ac-

cordée par nous aux habitants de l'empire, dans leur vie, leur honneur et leur fortune, ainsi que l'exige le texte sacré de notre loi. »

C'était là l'article capital du décret. En torturant un peu le texte sacré, Reschid-Pacha frappait d'un seul coup tout le système d'exclusion sur lequel repose la société musulmane.

« Quant aux autres points, comme ils doivent être réglés par le concours d'opinions éclairées, notre conseil de justice (augmenté de nouveaux membres autant qu'il sera nécessaire), auquel se réuniront, à certains jours que nous déterminerons, nos ministres et les notables de l'empire, s'assemblera à l'effet d'établir des lois réglementaires sur ces points, de la sécurité, de la vie et de la fortune, et sur celui de l'assiette des impôts. Chacun, dans ces assemblées, exposera librement ses idées et donnera son avis.

« Les lois concernant la régularisation du service militaire seront débattues au conseil militaire tenant séance au palais du séraskier. — Dès qu'une loi sera finie, pour être à jamais valable, elle nous sera présentée ; nous l'ornerons de notre sanction, que nous écrirons en tête, de notre main impériale. — Comme ces présentes institutions n'ont pour but que de faire refleurir la religion, le gouvernement, la nation et l'empire, nous nous engageons à ne rien faire qui y soit contraire. — En gage de notre promesse, nous voulons, après les avoir déposées dans la salle qui renferme le manteau glorieux du prophète, en présence de tous les ulémas et des grands de l'empire, faire serment par le nom de Dieu, et faire jurer ensuite les ulémas et les

grands de l'empire. — Après cela, celui d'entre les ulémas ou les grands de l'empire, ou toute autre personne que ce soit, qui violerait ces institutions, subira, sans qu'on ait égard au rang, à la considération et au crédit de personne, la peine correspondante à sa faute bien constatée. Un Code pénal sera rédigé à cet effet. »

Après avoir annoncé de plus une loi rigoureuse contre le trafic de la faveur et des charges (*richvet*) que la loi divine réprouve, et qui est, dit-il, une des principales causes de la décadence de l'empire, le sultan, en sa qualité de chef spirituel, termine par l'anathème contre ceux qui violeraient son décret.

« Que ceux qui feront un acte contraire aux présentes institutions soient l'objet de la malédiction divine et privés pour toujours de toute espèce de bonheur. »

Voilà le hatti-schérif de Gul-Hané. Est-ce bien là ce qu'on a appelé un plagiat inintelligent et impuissant de nos chartes européennes? Il est évident que ce n'est point là une charte; il est évident que dans ces dispositions basées sur les idées les plus simples de la raison la plus vulgaire, il n'y a rien qui ressemble à l'appareil compliqué d'une mécanique constitutionnelle avec sa division des pouvoirs, ses engrenages, et ses contre-

poids d'attributions. Des écrivains que j'ai déjà cités reprochent à cet acte, dont ils reconnaissent d'ailleurs la portée, d'être *taillé sur le patron d'une charte.* A quoi s'applique cette objection, à moins que ce ne soit à la forme par laquelle le sultan *octroie* à ses sujets des garanties qu'ils ne possédaient pas jusqu'ici, et, dans ce cas, quelle autre forme pouvait-on donc donner en Turquie à des lois nouvelles, sinon celle d'une libre émanation de la volonté impériale? Personne n'a pensé apparemment à une représentation nationale turque, traitant avec le souverain pour lui proposer ou lui imposer *un pacte social.* C'est là ce qui n'eût pas été sérieux, c'est là ce qui eût été un plagiat impuissant et inintelligent de l'Europe. A la vérité, on pouvait se passer de programme et s'attacher à réformer les faits sans proclamer les droits; mais, dans la situation intérieure et extérieure où se trouve l'empire ottoman, en quoi la proclamation du droit pouvait-elle nuire à la réforme du fait, et n'était-ce pas, au contraire, un moyen puissant de faciliter ce travail de réforme que d'exposer ses causes, ses limites et son but, et d'intéresser ainsi d'avance

à son exécution les diverses populations musulmanes ou chrétiennes qui toutes aujourd'hui souffrent à peu près également des mêmes maux, et celles des puissances qui veulent plus sincèrement que les autres la conservation de l'empire ottoman?

Du reste, malgré sa valeur incontestable comme acte législatif, il est évident que ce décret n'était toujours qu'un programme indiquant et annonçant des réformes, et que son exécution était beaucoup plus difficile que sa rédaction. Ce n'était pas, en effet, chose facile de remplacer par une administration équitable et régulière un système invétéré d'oppression, de concussions, d'extorsions et de pillage, dans lequel trempaient tous les fonctionnaires, depuis le dernier aga jusqu'aux plus hautes têtes de l'empire.

L'on doit cette justice à Reschid-Pacha de reconnaître qu'il déploya pour la réalisation du programme du Gul-Hané toute l'énergie et toute l'habileté possibles dans sa situation. N'ayant d'autre appui qu'une fraction très-minime d'hommes honnêtes et intelligents, perdue au milieu de la tourbe aussi ignorante que corrompue des di-

gnitaires de la Porte, il sut, avec sa parole pleine de puissance et de charme, éclairer l'esprit et captiver le cœur naturellement bon et généreux du jeune sultan, et, malgré les obstacles suscités par la question égyptienne, il maintint pendant deux ans son ascendant contre toutes les intrigues diplomatiques et domestiques et parvint à réaliser sur plusieurs points les améliorations promises.

Le système de fermage des diverses branches du revenu de l'État, connu sous le nom de *ilti-zam*, fut aboli. Dans ce système, l''État vendait annuellement et aux enchères, aux pachas, en même temps que le gouvernement des provinces, le produit des différents impôts, qui devenait ainsi un objet d'exploitation et de spéculation entre les pachas et les banquiers arméniens qui leur avançaient les fonds nécessaires pour payer leur cautionnement (1). Il s'ensuivait une rivalité de rapines entre le pacha emprunteur et le banquier bailleur de fonds; l'un avait affermé à la surenchère, emprunté à gros intérêts, et voulait faire des bénéfices; l'autre se chargeait de recevoir les re-

(1) Les pachas, ne devant leur élévation à aucun système régulier d'avancement, et pouvant toujours être déposés du

venus pour lesquels il s'était porté garant, toutes deux tondaient et retondaient à qui mieux mieux la province livrée à leurs spéculations. Il fut décidé que l'impôt serait perçu directement au profit de l'État, que les communautés seraient chargées elles-mêmes de l'asseoir et de le répartir; que les pouvoirs, concentrés jusque-là entre les mains du pacha, chef suprême et absolu de la province, seraient divisés entre un chef militaire, un chef de justice et un chef de finances, indépendants les uns des autres, et relevant directement du pouvoir central.

Il fut également arrêté que l'impôt du *karatch*, impôt de capitation spécialement établi sur les sujets non musulmans, et dont la perception, opérée jusqu'ici arbitrairement et individuellement par des collecteurs avides, donnait lieu aux exactions les plus révoltantes contre les rayas, serait définitivement fixé par les communautés qui se

jour au lendemain, sont en général des gens qui ne possèdent rien. En Turquie, dit M. Urquhart, les gens riches considèrent comme un des priviléges les plus précieux de leur position de n'être point obligés d'occuper des emplois publics.

chargeraient également de le répartir parmi les rayas.

Les conseils municipaux furent organisés sans distinction de religion et de race, et l'on vit un instant, chose inouïe dans l'empire, des musulmans, des chrétiens de diverses sectes et des juifs délibérer paisiblement sur les intérêts de leurs localités et décider les questions à la majorité des voix. Un code pénal fut rédigé pour régler et assurer l'action de la justice, et Reschid-Pacha ne craignit pas de punir la violation des lois dans la personne des plus puissants : Akif-Pacha fut exilé à Andrinople; Hafiz, pacha d'Andrinople, fut destitué ; Hussein-Pacha, le terrible exterminateur des janissaires, fut réprimandé ; Tahir-Pacha fut condamné pour extorsions ; Halil-Pacha, le beau-frère du sultan, fut destitué, et le vieux Khosrew lui-même fut encore une fois renversé du pouvoir.

Au milieu de ces difficultés d'intérieur, la question turco-égyptienne se compliquait de plus en plus. Trop éclairé pour ne pas déplorer une guerre civile entre musulmans, qui n'était profitable qu'aux ennemis de l'empire, Reschid-Pacha se fût probablement prêté à un arrangement direct entre le

jeune sultan et le vieux pacha d'Égypte, arrangement que la mort de Mahmoud, opiniâtre ennemi du vice–roi, facilitait singulièrement; mais il n'était pas encore de retour à Constantinople lorsque déjà l'Europe s'était emparée du procès. Le prince de Metternich avait vu dans cette heureuse difficulté un moyen d'atteindre à la fois un double but : l'annulation du protectorat exclusif de la Russie, fondé par le traité d'Unkiar-Skelessi, et la rupture de l'alliance anglo-française, et il s'était empressé de mettre en avant l'idée d'une note collective des puissances pour demander l'intervention, et l'intervention avait été acceptée; à son arrivée Reschid-Pacha, trouvant la question ainsi engagée, dut se résigner à un rôle passif tandis que l'Occident s'arrogeait le droit de vider la querelle de deux Osmanlis. On sait comment elle fut décidée; la puissance de Méhémet–Ali fut brisée avec plus de dommage peut-être que de profit pour l'empire; l'empire y gagna à la vérité d'être débarrassé de la protection exclusive de la Russie et d'entrer dans les stipulations générales de droit européen établies par le traité de Vienne,

dont il avait été exclu jusque-là; mais pour n'être plus écrite sur du papier, la prépondérance russe n'en resta pas moins réelle, elle grandit encore de la rupture de l'alliance anglo-française, et c'est avec elle que le ministre réformateur eut bientôt à compter. On soudoya, on ameuta contre lui toutes les corruptions, tous les abus que ses actes tendaient à supprimer. On fit jouer tous les ressorts, on usa de toutes les influences, et le 29 mars 1841, quelques jours après la rentrée de la flotte turque d'Alexandrie à Constantinople, au moment où la solution définitive de l'affaire d'Egypte allait laisser un champ plus libre aux réformes de l'intérieur, Reschid-Pacha, auquel le jeune sultan venait tout récemment encore d'accorder une décoration particulière en témoignage de sa satisfaction, reçut sa démission et fut déporté à l'ambassade de France.

C'est cette position qu'il occupe encore en ce moment, et, tandis que ses ennemis ont profité de sa chute pour détruire ce qu'il avait ébauché avec tant de peine, il continue ses études sur la civilisation occidentale dans ce qu'elle a d'applicable et de propre à son but, la régénéra-

tion de l'empire ottoman. Ce but sera-t-il atteint? La question peut paraître à bon droit douteuse, et ce n'est pas le moment de la traiter à fond; mais ce sera toujours un honneur pour Reschid-Pacha d'avoir tenté, même en vain, de restaurer avec de la raison, de la probité et de la justice, un gouvernement ruiné par des siècles d'ignorance, de corruption et d'iniquité.

Reschid-Pacha est un homme de moyenne taille, plutôt petit que grand, d'apparence robuste et un peu gros; sa figure, brune et régulière, large et carrée du front, amincie par le bas, est ornée d'une moustache noire et d'une barbe courte légèrement effilée en pointe; son nez est aquilin, ses yeux sont noirs et assez beaux : l'ensemble de sa physionomie et de son attitude présente au plus haut degré ce caractère de réserve et de calme particulier aux hommes de l'Orient. Cependant en l'examinant bien on découvre au fond un trait dominant de pénétration et de finesse, et si la conversation effleure une corde sensible on voit comme un éclair passer dans son regard; il parle peu et avec une certaine hésitation, quoiqu'il possède parfaitement notre langue; on dit

que dans la sienne il est remarquablement éloquent. Il est de plus poëte; mais les hommes d'Etat de l'Orient gardent leurs vers pour eux et leurs amis, et ne les communiquent pas au public : les siens sont fort admirés. Sa tenue ordinaire est des plus simples : bien qu'il soit très-décoré, ainsi qu'on en peut juger par le portrait de cérémonie joint à cette notice, il ne porte habituellement aucune décoration. Son fez rouge et sa redingote bleue croisée et boutonnée jusqu'au menton font toute sa parure. Il fréquente assez le monde, et n'y paraît point trop à la gêne, comme le sont d'ordinaire les musulmans. Je l'ai vu un jour dans un salon où Mlle Rachel récitait des vers ; il y avait une foule énorme ; le représentant de l'*ombre de Dieu sur la terre* (1), ne trouvant point de chaise et n'aimant pas sans doute à rester debout, prit le parti de s'asseoir tout simplement sur le bord de l'estrade, aux pieds mêmes de la jeune et célèbre juive qui récitait le songe d'Athalie; non loin de lui, dans l'encoignure d'une fenêtre, se trouvaient deux prêtres catholiques ; en face, plusieurs rangées de femmes dans tout l'éclat un peu

(1) Titre du sultan.

décolleté du costume occidental, et plus loin, le long des murs, une collection de célébrités de toutes les races et de toutes les nations. Le spectacle était curieux et pouvait passer pour un échantillon de ce que certains écrivains appellent la *communion future* de l'Orient et de l'Occident.

Bien que très-civilisé, Reschid-Pacha n'en est pas moins bon musulman et fidèle observateur des préceptes de sa religion. Il n'a qu'une seule femme, et ceci est un fait beaucoup moins rare en Orient qu'on ne le croit; sa femme est restée à Constantinople, mais il a avec lui, dans le bel hôtel de la Reynière, ses quatre fils, dont trois sont encore des enfants pleins de grâce et de gentillesse, et il s'occupe de leur éducation, de leur santé, de leurs jeux même, avec une sollicitude, une bonté paternelle qui ne se rencontre pas toujours chez les hommes d'État de l'Occident. — En un mot, Reschid-Pacha, en empruntant à l'Europe une partie de ses idées, a su conserver toutes les qualités de cœur, toutes les vertus de famille qui font en général le beau côté de la race ottomane.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES



M. CHARLES NODIER

Imp. de Pernel.

A. Reni

M. CHARLES NODIER.

> **Depuis plus de cinquante ans que je subis l'ennui de la vie réelle, je n'ai trouvé aux soucis qui la dévorent qu'une compensation de quelque valeur : c'est d'entendre des contes et d'en composer soi-même. Aussi, en sage dispensateur de mon temps, ne me suis-je guère occupé d'autre chose ; et si j'avais été plus libre j'en aurais fait bien davantage. Mais quoi? il n'est donné à personne d'être heureux à sa guise : il faut vivre.**
>
> **Ch. Nodier. — Préface du t. XI des *Œuvres complètes.* — 1837.**

Si la vivacité de l'imagination et l'élégante souplesse du style suffisaient pour constituer le génie, la France aurait récemment perdu, dans la personne de M. Charles Nodier, un génie du premier ordre ; car nul homme n'a possédé peut-être à un plus haut degré que lui les deux qualités dont je viens de parler, et ne les a appliquées pendant plus longtemps à un plus grand nombre

de sujets. M. Charles Nodier a énormément écrit; pendant plus de quarante ans sa plume infatigable s'est exercée dans les genres les plus divers, depuis l'entomologie, la philologie, la bibliographie, voire même en passant la chimie, sans compter l'art du prospectus, dans lequel elle excellait, jusqu'à la poésie; depuis le conte et le roman dans toutes ses variétés, sentimentales, érotiques, fantasmagoriques, sombres ou ironiques, jusqu'à la politique ou à l'histoire, ou plutôt jusqu'au roman historique; car les souvenirs historiques de M. Nodier sont de véritables romans, où la mémoire ne joue qu'un rôle très-secondaire.

M. Nodier, c'était la fantaisie incarnée, la fantaisie incessamment poussée, autant par son propre caprice que par les nécessités extérieures, à travers toutes les régions de la science ou de l'art, voltigeant de fleurs en fleurs, plus semblable au papillon qui les caresse qu'à l'abeille qui en extrait son miel, touchant gracieusement et finement à toutes les idées sans en saisir aucune pour la creuser avec résolution et avec vigueur; mais aussi ne subissant jamais la fatigue qu'engendre *l'emploi de la force*, et se retrouvant toujours

fraîche, légère, et prête à tenter de nouvelles excursions.

M. Nodier a dû à cette heureuse flexibilité d'un esprit ouvert à toutes les impressions de traverser deux et même presque trois générations littéraires, en restant pour chacune d'elles un contemporain. La veille de sa mort, cet écrivain, qui date de 1798, était encore pour la masse du public un talent jeune, vif et brillant, qui essaie différents sentiers en cherchant celui qui doit le conduire des sables mouvants de la célébrité aux régions supérieures de la gloire; malheureusement il est mort avant de l'avoir trouvé. Pour les érudits, les spéciaux en tous genres, il est resté un discoureur aimable et instruit, d'une certaine finesse de goût, mais souvent superficiel, exclusif, paradoxal ou chimérique; pour les romanciers et les poëtes, un romancier et un poëte doué d'inspiration et de forme, mais dénué de cette puissante raison du génie qui se trahit non pas seulement dans certaines beautés de détail, mais surtout dans l'accord des diverses parties d'une création, dans un rapport harmonieux de la trame à la broderie et de la broderie à la trame, dans la pein-

ture à la fois énergique et vraie des caractères, dans une forme originale et ferme sans sécheresse, mais aussi sans diffusion, toutes choses qui constituent essentiellement ce que l'on appelle un chef-d'œuvre. On chercherait vainement, à mon avis, des qualités de ce genre dans les nombreux et gracieux ouvrages d'imagination sortis de la plume de M. Nodier. Tous ses romans sont courts, ce qui est une qualité ; leur lecture est attachante; et pourtant dans leur brièveté ils sont prolixes ; beaucoup de pages pourraient en être retranchées sans nuire aucunement à l'effet général ; non-seulement ils offrent une absence à peu près complète d'habileté dans les combinaisons dramatiques, habileté qui n'est pas, je crois, rigoureusement indispensable à un écrivain de génie ; mais ils pèchent tous par je ne sais quel laisser-aller de touche qui se traduit en portraits vagues ou discordants, en caractères faux ou effacés, par je ne sais quel abus d'une heureuse facilité d'exécution qui dégénère en longueurs et en minuties, et ne s'arrête jamais à temps dans la description ou l'analyse.

C'est, je crois, cette facilité d'exécution qui,

combinée avec la nécessité de produire beaucoup, a empêché la riche imagination de M. Nodier de se tempérer, de se mûrir, de se maîtriser, de se concentrer assez dans un certain ordre d'idées pour enfanter une de ces œuvres qui font saillie et restent dans l'histoire littéraire d'une époque et d'un pays. « Son talent, dit un spirituel critique, ses œuvres, sa vie littéraire, c'est une riche, brillante et innombrable armée où l'on trouve toutes les bannières, toutes les belles couleurs, toutes les hardiesses d'avant-garde, toutes les formes d'aventures, tout..... hormis le quartier général (1). »

Si le quartier général a manqué en littérature, c'est qu'il a manqué dans la vie, ou plutôt c'est qu'il est venu trop tard. La plus grande moitié de l'existence de M. Nodier ressemble à une *école buissonnière* enchevêtrée d'incidents et d'aventures, et ce roman a été tellement orné, plus tard, par le romancier qui en est le héros, qu'il est assez difficile de démêler la vérité biographique à travers les fictions dans lesquelles il se complaît.

Nous ne savons pas même au juste l'année de sa naissance. Suivant M. Sainte-Beuve, Charles-

(1) M. Sainte-Beuve.

Emmanuel Nodier est né à Besançon le 29 avril 1780; mais M. Sainte-Beuve ajoute qu'il n'est pas sûr que M. Nodier s'en souvienne rigoureusement lui-même. Suivant M. Quérard, M. Nodier est né le 29 avril 1783 ; suivant M. Weiss, son ami d'enfance, il est né en 1781 ; M. Mérimée, héritier du fauteuil du spirituel académicien, éclaircira sans doute ce point ; je me contenterai de faire remarquer, en adoptant la date de M. Sainte-Beuve comme plus vraisemblable, que M. Nodier, dans plusieurs endroits de ses *Souvenirs*, se donne *onze ans* à la fin de 1793, ce qui se rapporterait davantage à la date de M. Quérard.

Sa première éducation fut dirigée par son père, homme de goût et de savoir, qui, après avoir été professeur de rhétorique à Lyon, puis avocat à Besançon, ensuite second maire constitutionnel de cette ville, eut le malheur d'y exercer les fonctions de président du tribunal révolutionnaire aux jours les plus mauvais de la Terreur. On dit qu'il s'efforça de mitiger autant que possible la rigueur que lui imposait cette situation. Cependant un ami de M. Nodier (il est des amis maladroits), *pour faire* valoir les bonnes dispositions de l'en-

fant, raconte à ce sujet une anecdote qui ne se trouve point dans les *Souvenirs*, et que j'aime mieux supposer apocryphe : 1° parce que, si elle était vraie, elle donnerait une assez triste idée de l'humanité du président Nodier ; 2° parce qu'elle a une couleur assez peu historique, en ce qu'elle attribue aux présidents des tribunaux révolutionnaires une sorte de pouvoir discrétionnaire sur la vie des accusés, pouvoir qu'ils partageaient au moins avec l'accusateur public, le jury et les juges. Il s'agit tout simplement d'une vieille femme que le président Nodier se préparait à condamner à mort pour avoir envoyé de l'argent à un parent émigré, lorsque son jeune fils, lassé d'implorer en vain sa clémence, le menace de se poignarder lui-même aux pieds du tribunal si la sentence est prononcée, et sauve ainsi la victime.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il est certain que le jeune Nodier fut élevé dans les idées d'exaltation républicaine qui dominaient alors. Heureusement pour lui qu'au moment où, tout enfant, il pérorait déjà dans les clubs et rimait des vers patriotiques avant de savoir l'orthographe, son père le confia à un M. Girod de Chantrans,

ancien officier du génie, qui, fuyant le séjour dangereux de la ville, emmena avec lui à la campagne le jeune écolier, et se plut à calmer les bouillonnements de son cerveau de dix ans, en lui enseignant les mathématiques et l'histoire naturelle. L'enfant s'attacha particulièrement à cette dernière étude ; il y prit de bonne heure ce goût si vif des champs, des prés, des bois, des fleurs, des coléoptères aux mille couleurs, qui ne l'a plus quitté, et lui a inspiré ses plus belles pages. Près de quarante ans plus tard, la mémoire des jours passés à Novilars lui inspirait le gracieux et touchant épisode de *Séraphine*, souvenir idéal d'un premier amour, souvenir *romancé*, comme dit M. Sainte-Beuve, et qui plaît d'autant mieux, ce que j'admets très-volontiers pour ce cas particulier et les autres de même nature, mais ce que je ne saurais admettre pour les souvenirs d'un autre genre.

Qu'un romancier brode à son gré ses souvenirs intimes, cela lui est très-permis; le critique n'a ni le pouvoir ni le droit de lui demander compte de sa broderie; il ne peut que l'admirer si elle est belle. Mais quand le romancier

sort du domaine des faits intimes pour conduire le lecteur avec lui sur la place publique, et le mettre en contact avec des personnages dont le nom et la vie appartiennent à l'histoire, et surtout à l'histoire contemporaine ; s'il se livre à tous les écarts de son imagination, s'il invente ou dénature des faits et des caractères ; s'il se plaît à combattre toutes les notions reçues sans autres arguments que des récits fantastiques fondés sur des perceptions d'enfance qu'il déclare lui-même *à demi-effacées par le temps*, et cela sous prétexte que *c'est une pauvre autorité que l'histoire ;* si surtout son jugement, qu'il avoue également *avoir été souvent dupe de son imagination et de son cœur*, semble vouloir appuyer sur les erreurs de cette imagination des conclusions susceptibles d'exercer sur les esprits une influence dangereuse, alors, non-seulement c'est un droit, mais c'est, à mon avis, un devoir rigoureux pour tout critique consciencieux, pour tout critique affranchi de l'esclavage des coteries, de réprouver ce mélange incohérent de réalité et de fiction, de faire ressortir les invraisemblances, les contradictions, les impossibilités, les erreurs ma-

térielles du récit, et de détruire ainsi, autant qu'il est en lui, l'autorité qu'obtient trop souvent sur la masse du public et sur le *servum pecus* des imitateurs l'exploitation en romans de noms et de faits auxquels on ne saurait toucher avec trop de précautions, de lumières et de preuves.

Nous avons déjà eu occasion de blâmer, chez d'autres écrivains éminents, cette invasion de la fantaisie dans l'histoire contemporaine, et, quel que soit le respect que nous inspire toujours le talent, nous ne saurions nous dispenser d'en agir de même pour M. Nodier, qui, de tous les écrivains de mérite, est, sans contredit, celui qui s'est le moins embarrassé de fabriquer des histoires à propos d'histoire. Si nous voulions noter, chez lui, tous les cas de ce genre, nous dépasserions de beaucoup les limites de cette esquisse ; nous nous contenterons d'en relever quelques-uns, en continuant notre exposé biographique d'après les indications données par M. Nodier lui-même dans ses *Souvenirs*.

Du frais et solitaire séjour de Novilars, où l'écolier franc-comtois poursuit les papillons, l'ordre chronologique des *Souvenirs* nous transporte *tout à coup* à Strasbourg, au milieu des scènes les

plus atroces. Nous sommes à la fin de 1793 ; le président Nodier, enlevant son fils à la tutelle aimable et douce de M. de Chantrans, l'envoie à Strasbourg auprès d'un affreux capucin, Euloge Schneider, devenu accusateur public près le tribunal criminel du Bas-Rhin, c'est-à-dire grand pourvoyeur de la guillotine, rôle dont il s'acquittait avec une infatigable férocité ; et le président Nodier envoie son fils à Schneider pour que Schneider lui enseigne... le grec. Singulière idée ! singulier moment ! singulier précepteur ! aussi est-il fort peu question de grec dans le récit de M. Nodier, mais bien d'une suite de tableaux fantastiques qui nous représentent la lutte de Saint-Just et de Schneider. L'auteur veut bien nous prévenir qu'il ne nous garantit pas l'authenticité de quelques-uns de ces tableaux ; ce qui ne l'empêche point de se poser, quelques pages plus loin, en témoin oculaire, même dans les aventures dont il ne garantit pas l'authenticité. Il suffit du reste de comparer ces *premiers Souvenirs*, publiés en 1831, à de *Nouveaux Souvenirs* sur le même sujet, publiés en 1841, pour reconnaître avec quel laisser-aller de contradictions et d'invraisemblan-

ces l'imagination de M. Nodier se joue de la crédulité du lecteur ; il y a même dans ces *Nouveaux Souvenirs* un épisode de pure et complète invention, celui où l'auteur fait intervenir Eugène Beauharnais, qui avait douze ans alors, et qui était dans une pension près de Paris, à l'époque même où M. Nodier nous le représente courtisant des marchandes de modes à Strasbourg.

Le lendemain d'une conversation avec Saint-Just, sans doute oubliée dans les *premiers*, les *Nouveaux Souvenirs* nous montrent le jeune Nodier, enfant de onze ans, seul en route, dès le matin, pour se rendre au quartier général de Pichegru, « dans l'équipage leste et galant d'un « écolier de bonne maison qui va passer les fêtes « en vacances. » Sur son chemin il entasse les drames les plus noirs ; il y a là, entre autres, un état-major tout entier, généraux compris, que Saint-Just fait fusiller en masse. Cet état-major s'en va au supplice en poussant *des éclats de rire étourdissants*, provoqués par les facéties d'un des condamnés qui vient de *découvrir le côté risible de la mort.* Pichegru reçoit cet *enfant*, que M. Nodier ne nous dit pas être

connu de lui, comme un fils et un vieil ami ; il le prend pour son secrétaire, lui donne à analyser les mémoires militaires laissés par Custines, le fait coucher dans sa chambre, et se lève même pendant la nuit pour lui desserrer sa cravate qui l'étouffait. « Je donne pour ce qu'elle vaut, ajoute M. Nodier, cette historiette de la cravate, avec toutes ses inductions; puisse-t-elle absoudre la mémoire de Napoléon du plus lâche et du plus odieux des assassinats (1). »

A la suite de cette incursion au quartier général de Pichegru, qui aurait eu lieu pendant l'hi-

(1) Le souvenir de ce voyage problématique, nous disons problématique, car il est au moins post-daté et *romancé*, M. Sainte-Beuve le raconte tout autrement, et le fait remonter à une date antérieure, un ami de M. Nodier, M. Wey, n'en parle point dans sa notice, ce souvenir a suffi pour inspirer plus tard à M. Nodier l'idée d'un Pichegru de fantaisie, d'un Pichegru n'ayant jamais écrit un mot au prince de Condé, d'un Pichegru odieusement calomnié et par Moreau, qui avait tenu entre ses mains la correspondance, et par les Bourbons, qui récompensèrent plus tard la mémoire de leur correspondant, d'un Pichegru traîtreusement assassiné dans sa prison, sinon par Bonaparte, au moins par un *assassin officieux*; il a suffi, enfin, pour faire découvrir à M. Nodier (et je cite ici textuellement cette monstrueuse assertion) que les *neuf dixièmes de la France* participaient à la dernière conspiration de Pichegru sous le Consulat.

ver de 1794, nous retrouvons, au printemps de la même année, M. Nodier à Besançon, où il suit les cours de l'École centrale sous MM. Ordinaire et Droz. Si l'on consulte le tome XI des œuvres complètes de M. Nodier, on y verra, page 164, que, le 20 prairial 1794, M. Nodier était à Besançon, où il achevait ses études en écoutant les prophéties de *Jean-François-les-Bas-bleus*, visionnaire de sa création, qui aperçoit, de Besançon, les gens qui montent à l'échafaud à Paris. Si l'on consulte le tome Ier des *Souvenirs*, *Épisodes et Portraits*, on y verra également, page 45 et suivantes, qu'à la même époque, prairial 1794, M. Nodier écoutait, au club de Besançon, les discours de Robespierre jeune. Si maintenant vous tournez quelques pages, voilà M. Nodier qui, par un privilége de seconde vue, analogue à celui de *Jean-François-les-Bas-bleus*, se trouve, de Besançon où il était, transporté tout à coup à Paris, où il assiste à la cérémonie de la fête de l'Être suprême. « J'ai le malheur, dit-il, d'être assez vieux pour me rappeler distinctement cette cérémonie... » Suit une description complète de la physionomie de Paris, le 20 prairial. « Il faut avoir,

dit M. Nodier, *vu* tout cela pour le croire et pour comprendre que tout cela était très-beau. *Je me souviens* que Robespierre tenait levés, avec fierté, sa tête blême et son front lisse, et que son œil, ordinairement voilé, exprimait quelque tendresse et quelque enthousiasme : ce sont ces qualités qu'on lui conteste même comme orateur. »

Admirez la puissance de cette induction ! M. Nodier a observé de Besançon, où il était le 20 prairial, la physionomie de Robespierre à Paris le 20 prairial; il a remarqué, ce jour-là, que son œil voilé exprimait la tendresse qu'on lui conteste même comme orateur. Nous examinerons plus loin les inductions plus complètes que M. Nodier tire de son privilége d'ubiquité. Signalons, en attendant, comme un résultat de ce même privilége, le singulier effet de grossissement qui a permis à ce romanesque écrivain de voir, dans les excès de détail nés, après thermidor, de la réaction des victimes contre leurs bourreaux,

« Un long 2 septembre tous les jours renouvelé par des assassins en bas de soie, par d'aimables jeunes gens qui sortaient d'un bal et qui se faisaient attendre dans un boudoir.., qui tuaient à tout moment un étranger, un ta-

connu, un voisin, un camarade d'école, un ami d'enfance, et l'embrassaient quelquefois auparavant... tandis que la Marseillaise expirait *de mort en mort* dans la bouche des mourants; seulement on ne les mangeait pas. »

Voilà les scènes que M. Nodier a vues, de l'Ecole centrale de Besançon, où il étudiait, se renouveler tous les jours, sur toute la surface de la France, après le 9 thermidor; voilà ce qui lui a fait, à lui tout seul, considérer cette époque comme d'une férocité bien plus exécrable que celle de la Terreur; voilà ce qui le fait s'écrier : Grand Dieu! quelle histoire! Ce sont en effet de singulières histoires que nous conte là M. Nodier; celle-ci ne vaut cependant pas sa grande découverte des sociétés secrètes de l'armée, immense et permanente conspiration militaire qui ne cessa de travailler au renversement de Napoléon, sous la direction du fabuleux colonel Oudet, Mahomet de plusieurs milliers de séides, génie surhumain, dont le nom empêchait l'empereur de dormir; on n'a jamais su au juste ce qu'il était devenu. M. Nodier penche pour l'opinion qui croit que Napoléon, dans l'effroi que cet être gigantesque lui inspirait, le fit assassiner *à Wagram*, à la fin de la bataille; la nou-

velle de sa mort jeta dans tous les cœurs le découragement et le désespoir...... Le bulletin eut l'audace de ne pas prononcer son nom, mais le bulletin avait ses raisons pour cela, et l'empereur devait naturellement tenir à faire disparaître jusqu'au nom de cet homme étonnant, aussi grand guerrier que grand politique et admirable orateur, dont la puissance était telle que M. Nodier, pour la peindre, n'a rien trouvé de mieux que ce qui suit :

« Je l'ai vu passer des heures entières à la ménagerie du Jardin-des-Plantes, les yeux fixés tour à tour sur la loge des différents animaux sauvages. *Quand nous emmenions notre lion, l'autre rugissait de douleur;* il avait reconnu son égal ou son maître. »

Mais revenons à l'histoire de M. Nodier ; nous reparlerons plus loin de ses histoires.

Après avoir terminé ses études classiques, il publia, en 1798, à Besançon, en collaboration avec un autre écrivain nommé Luczot, son premier ouvrage, qui est un ouvrage d'histoire naturelle, intitulé : *Dissertation sur l'usage des antennes et sur l'organe de l'ouïe dans les insectes.*

Vers la même époque, il fut nommé adjoint au bibliothécaire de Besançon; son père aurait voulu le pousser vers l'étude du droit, mais il préférait l'étude des romanciers et des poëtes.

« L'influence de Werther, dit M. Sainte-Beuve, fut très-grande sur lui et l'exalta singulièrement. La mode y poussait. Cependant Nodier ne savait que fort peu l'allemand; il lisait plus directement Shakspeare; mais il avait pour ainsi dire le don des langues; il les déchiffrait très-vite et d'instinct, et, en général, dit l'ingénieux critique, il sait tout comme par réminiscence. »

Impliqué, en 1799, dans je ne sais quel complot, il perdit sa place de bibliothécaire et vint alors, suivant M. Sainte-Beuve, pour la *première fois à Paris*, vers 1800 (1); il n'y séjourna que très-peu de temps, fut rappelé par son père à Besançon, où il publia, en 1801, à vingt-cinq exemplaires seulement, *quelques pensées morales*, traduites de Shakspeare. Revenu à Paris, en 1802, sous le Consulat, il s'y lia avec différents génies inconnus, auxquels il s'est plu,

(1) D'autres biographes le font venir à Paris trois ans plus tôt. On a vu que les *Souvenirs* de M. Nodier ne sont rien moins que précis sur ce point. Dans tous les cas, il est certain qu'il n'était pas à Paris le 20 prairial 1794.

suivant son usage, à donner dans ses *Souvenirs* des proportions homériques.

Il écrivit un petit roman intitulé : *Stella ou les Proscrits*, une *Bibliographie entomologique*, quelques articles dans un journal d'opposition, *le Citoyen français*, et enfin une pièce de vers contre le premier consul, intitulée *la Napoléone*. Cette pièce, écrite au moment où se préparait la transformation du consulat en empire, circula dans le secret, conjointement avec plusieurs autres poésies de même nature ; elle n'eut point le retentissement que plusieurs biographes de M. Nodier se sont plu, depuis sa mort, à lui attribuer, d'après un avertissement de l'éditeur en 1827. Elle ne suscita point, ainsi qu'on l'a dit, le procès intenté par Bon aparte, à Londres, contre Peltier ; dans ce procès, il n'est nullement question de la *Napoléone*, mais d'une autre poésie de même genre attribuée à Carnot. Cependant les vers du jeune inconnu étaient assez énergiques pour faire une certaine sensation. On a dit qu'ils étaient aussi royalistes que républicains. Le seul texte imprimé que nous possédions de cette pièce de soixante-dix vers

est celui du volume in-18 de poésies diverses publiées par M. Nodier en 1827 ; dans ce texte il y a les deux vers royalistes que voici :

Lâche héritier du parricide,
Il dispute aux bourreaux la dépouille des rois.

Or, ces deux seuls vers jurent bien singulièrement avec tout le reste de la pièce, dont la couleur républicaine est des plus prononcées, où le poëte *s'indigne d'un maître*, menace *le tyran du poignard de Brutus*, *de l'abîme qui est près du trône*, de *la roche tarpéienne*, et termine par un éloquent appel à l'échafaud de Sidney :

Avant que tes égaux deviennent tes esclaves,
Il faut, Napoléon, que l'élite des braves
Monte à l'échafaud de Sidney.

Nous avouons franchement que nous serions curieux de voir si les deux vers royalistes se trouvaient dans une des éditions antérieures que M. Nodier fit, disait l'éditeur en 1827, retirer à ses frais de la circulation, comme n'étant pas conforme à la première copie du poëte, « qu'une suite de circonstances *assez extraordinaires*, ajoutait le même éditeur, a ramenée entre nos *mains.* » C'est une recherche que nous indiquons

aux amateurs de curiosités biographiques et littéraires. Quoi qu'il en soit, nous persistons à penser qu'à cette époque M. Nodier était foncièrement républicain.

On dit que le libraire Dabin, qui distribuait cette pièce avec plusieurs autres écrits d'opposition, ayant été arrêté, M. Nodier se dénonça lui-même à Fouché qui connaissait son père par un ami commun, et qui envoya le jeune poëte passer quelques semaines à Sainte-Pélagie. C'est ici que je pourrais citer encore un échantillon de la fertilité d'invention de M. Nodier.

Ces quelques semaines de prison, en 1803, nous ont valu deux tiers de volume faisant partie du tome II des *Souvenirs* publiés en 1831, et qui, sous le titre singulièrement généralisé de *les Prisons de Paris sous le Consulat et l'Empire*, sont bien le plus fantastique amphigouri que j'aie jamais lu; c'est l'art de faire quelque chose de rien, porté à sa suprême puissance; j'y renvoie le lecteur, car j'ai hâte de sortir de l'examen des procédés historiques de M. Nodier, qui m'inspirent, je l'avoue, une véritable impatience, pour aborder une autre série de productions où il

me sera permis, sans violenter ma conscience, de rendre hommage à son talent. Je me contenterai seulement de prendre, dans la préface de l'édition des *Poésies diverses*, en 1827, le premier souvenir de M. Nodier sur sa prison avant qu'il songeât à le transformer en un volume. Dans cette préface, évidemment écrite par M. Nodier, ou sous sa dictée, nous trouvons, page 9, ceci :

« On a dit, dans le temps, que la lettre par laquelle M. Charles Nodier se dénonçait était parvenue à Napoléon. On pourrait le croire aux ménagements dont il fut l'objet pendant sa captivité; elle ne fut pas rigoureuse, et ne dura que peu de mois. »

Elle dura, d'après M. Nodier lui-même, quarante et quelques jours. Comparez maintenant ce premier récit aux deux cents pages de tortures physiques et morales que M. Nodier a brochées quelques années plus tard sur le même sujet, et jugez de la valeur historique du spirituel et fécond romancier.

Renvoyé à Besançon, dans sa famille, sous la surveillance bienveillante de Jean Debry, préfet du Doubs, il se trouva bientôt compromis de nouveau, et, pour éviter la prison il se vit obligé de *fuir; pendant* plusieurs années il mena, dans les

montagnes du Jura et en Suisse, une vie errante et malheureuse jusqu'au moment où le préfet Jean Debry obtint pour lui, en 1808, un permis de séjour à Dôle, où il ouvrit un cours de littérature qui eut quelque succès. Bientôt il se maria au village de Quintigny, dont il a chanté le souvenir, et pendant quelque temps il goûta paisiblement les douceurs de la vie domestique.

Dans la période qui précède, il avait publié, en 1803, deux romans : *le Peintre de Saltzbourg, journal des émotions d'un cœur souffrant; le Dernier Chapitre de mon Roman*, en 1804, des poésies non réimprimées, je crois, sous le titre d'*Essais d'un jeune barde;* en 1808, *des apothéoses et imprécations de Pythagore; les Tristes, ou Mélanges tirés des tablettes d'un suicidé*, et enfin un *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises.*

C'est un fait assez curieux que le même auteur ait pu écrire, dans la même année, *le Peintre de Saltzbourg* et *le Dernier Chapitre de mon Roman.* L'un de ces romans est une émanation directe de Werther. Charles Munster a vu celle qu'il aime, et dont il est aimé, devenir l'épouse

un autre sur la fausse nouvelle de sa mort. Il déplore sa destinée dans une longue élégie en lettres qui, bien que diffuse, pleine de vague, et dépourvue d'action, ne manque pas d'un certain intérêt, spécialement dans la partie descriptive où il y a de belles pages, d'un style souple, élégant et pur, qui se condensera plus tard un peu sous la plume de Nodier vieillissant, sans acquérir jamais cependant ni la précision ni la vigueur. Le mari d'Eulalie, comme le Jacques de George Sand, meurt tout exprès pour rendre la liberté aux deux amants; mais Eulalie, plus noble que Fernande, ne veut pas profiter du sacrifice, et se retire dans un couvent. Charles Munster devient fou et se noie. C'est le roman triste dans sa période de jeunesse et de pureté : de beaux sentiments, des passions fatales, de l'abnégation, une fin malheureuse; le genre n'a pas encore tourné à la frénésie systématique de nos jours.

Or, au même moment où M. Nodier débutait ainsi dans le genre Werther le plus pur et le plus éploré, il publiait une débauche d'esprit dans le genre Faublas le plus dévergondé. Le *Dernier Chapitre de mon Roman* n'est pas seu-

lement, comme l'a dit, par euphémisme, M. Sainte-Beuve, un ouvrage un peu scabreux qui rappelle trop son modèle, c'est incontestablement, dans un cadre plus restreint, où les obscénités de situations s'entassent et s'accumulent avec aussi peu de vraisemblance que de pudeur, un tableau au moins aussi licencieux que Faublas. Il y a là une effronterie, sinon de termes, au moins d'idées et d'action qui aurait effrayé Pigault-Lebrun lui-même, et dont l'analyse est impossible. Cela n'est point seulement absurde et fantastique d'invention, cela est grossier et vulgaire d'exécution; il n'est pas jusqu'au valet que M. Nodier ne mette en scène. L'auteur a bien fait d'abandonner cette voie dès son premier pas; elle lui eût été aussi fatale littérairement que moralement. Mais ce que je ne m'explique pas, c'est que M. Nodier, époux et père, M. Nodier, en cheveux gris, qui, dans une de ses préfaces, reproche à Rousseau « quelques pages trop empreintes de l'amour physique, qui est, dit-il, *extrêmement joli*, mais sur lequel il ne faut jamais écrire, » ait pu laisser réimprimer, en 1832, dans la collection de ses œuvres, une polissonnerie illisible et révoltante

pour toute femme tant soit peu honnête, eût-elle quatre-vingts ans, et qui jure complétement avec les autres ouvrages du même auteur. Non pas qu'il n'y ait par ci par là, à travers la sentimentalité et l'idéalisme de l'auteur de *Séraphine*, dans *Lucrèce et Jeannette*, par exemple, quelques vestiges de l'amour physique sur lequel, suivant M. Nodier, il ne faut jamais écrire; mais rien de tout cela n'approche du cynisme d'action qui caractérise ce *Dernier Chapitre*.

Je m'étonnais tout à l'heure de ce début simultané de M. Nodier dans le genre Werther et dans le genre Faublas. Au fond, cela n'est pas très-étonnant. Ici Werther, là Faublas; c'est un peu l'homme du siècle dédoublé, et le mélange n'est pas rare. Nous avons des passions profondes, et nous changeons de passions profondes comme de vêtements; nos pères changeaient aussi de passions comme de vêtements, mais ils n'avaient pas de passions profondes, ou, quand ils se mêlaient d'en avoir, une seule suffisait pour remplir leur vie. Nous mettons du sérieux et de la souffrance là où ils n'en mettaient point, voilà tout; et la *faculté de souffrir* beaucoup, et de changer sou-

vent de souffrances, nous est un moyen commode de concilier, dans nos livres, la fragilité humaine avec notre prétention au sérieux. Nos héros de romans ressemblent presque tous à ce Gaston de Germancé d'un autre roman de M. Nodier (*Adèle*), qui appartient à la même époque, quoiqu'il n'ait été publié qu'en 1820.

Gaston nous apparaît au début d'un quatrième amour, pleurant sur les trois amours précédents, contemplant tristement l'ancolie qui lui rappelle Lucie, l'églantine qui le fait penser à Fanny, et le bosquet de sorbiers qui ressemble à ceux qu'il arrondissait en berceaux sur le passage de Victoire. Gaston nous dit que « rien de fini, rien de « périssable ne peut suffire au besoin d'aimer qui « le tourmente, » et c'est pourquoi il entame son quatrième amour ; mais c'est bien malgré lui, et à son grand étonnement, qu'il s'aperçoit que « son *âme se réveille encore une fois des débris de sa vie pour aimer et pour souffrir.* » Dans l'espoir de trouver enfin l'âme d'élite qu'il cherche partout, il s'éprend d'une femme de chambre idéale, réduite à cette condition par une suite de circonstances fort extraordinaires, et qui finit par se je-

ter d'un quatrième étage, victime des perfidies d'un certain traître de mélodrame nommé Maugis. Gaston, ne voulant pas recommencer une cinquième expérience, prend le parti de se faire sauter la cervelle; mais sommes-nous bien sûrs qu'il s'est tué, et n'est-ce pas encore lui que nous retrouvons dans le roman de *Thérèse Aubert*, plus jeune et un peu moins désillusionné, mais toujours avide de souffrances, ayant à peine le temps d'échanger avec Thérèse un timide baiser à travers la feuille d'un églantine pour la voir presque aussitôt mourir dans ses bras d'une affreuse petite vérole qui lui a préalablement rongé les yeux? N'est-ce pas encore et toujours Gaston que nous retrouvons dans les *Souvenirs de jeunesse*, s'essayant à l'amour avec Séraphine, que la petite vérole emporte aussi du jour au lendemain! (Décidément, M. Nodier n'a pas grande confiance en la vaccine!) Gaston se console de la mort de Séraphine en souffrant des dédains de *Clémentine*, dédains menteurs sous lesquels la jeune fille cache son amour. Quand le secret est dévoilé, autre souffrance: Clémentine, mariée à un autre, meurt de *désespoir*, et Gaston ou Maxime vole à de nou-

velles souffrances. Cette fois c'est *Amélie*, autre enfant de cette famille de sensitives aussitôt flétries qu'effleurées par le premier souffle de l'amour. Celle-là est phthisique; après l'avoir aimée phthisique, Maxime l'épouse mourante, et, comme Thérèse, elle s'éteint dans ses bras.

On le voit, il n'y a pas beaucoup de variété dans les moyens et la contexture des divers ouvrages de sentiment éclos sous la plume de M. Nodier; c'est toujours le même fonds de pâleur mélancolique et gracieuse, la même élégie d'un amour naissant, d'un bouton de rose brusquement coupé sur sa tige au moment de s'épanouir. Il nous faudrait maintenant examiner les autres ouvrages émanés d'une fantaisie plus dégagée de souvenirs ou de rêves personnels, *Jean Sbogar*, *Smarra*, *la Fée aux Miettes*, *Trilby*, *Mademoiselle de Marsan*, *Inès de las Sierras*, etc., etc. Nous y retrouverions, avec plus de variété d'incidents, avec un style plus chatoyant, la même faiblesse de tissu, la même facilité molle et superficielle qui nous semblent le côté faible de M. Nodier, mais bornés par les nécessités de notre sujet, nous

sommes obligés d'écourter l'analyse pour revenir à la biographie.

Nous avons laissé M. Nodier à Dôle, en 1808, au milieu du bonheur nouveau pour lui, d'une existence calme et régulière ; son naturel aventureux et sa position de fortune ne lui permirent pas d'en jouir longtemps. Après un nouveau voyage à Paris, où il publia, en 1810, des mélanges anecdotiques et philologiques, sous le titre de *Questions de Littérature légale*, nous le retrouvons à Amiens, secrétaire d'un Anglais, sir Herbert Croft, retenu prisonnier en France à la suite du renouvellement de la guerre avec l'Angleterre. Le chevalier Croft, lexicographe minutieux et original, dont M. Nodier nous a tracé un portrait adouci dans le roman d'*Adèle*, passait sa vie à creuser, à raffiner l'étude des signes du langage ; M. Nodier se fortifia chez lui dans ce goût de bibliographie qui lui était naturel, et devait former un des côtés curieux de sa physionomie littéraire. Cependant l'esprit anglais et l'esprit français, bien qu'unis par le lien d'un amour commun pour les éditions *princeps*, ne purent s'accorder ; M. No-

dier revint en 1811 à ses pénates de Quintigny pour reprendre son vol presque aussitôt, et aller chercher fortune en Italie et en Illyrie où il se fixa pendant quelque temps. Nommé bibliothécaire à Laybach par le duc d'Abrantès, puis directeur de la librairie par le général Bertrand, puis secrétaire de Fouché, et directeur du journal qui se publiait en trois langues à Laybach, sous le titre de *Télégraphe illyrien*, l'ancien adversaire du Consulat parut se réconcilier, en apparence du moins, avec l'Empire.

L'abandon des provinces illyriennes, à la suite de nos revers de 1813, le ramena à Paris, où il entra dans la rédaction des *Débats*, alors *Journal de l'Empire*. A la chute de l'empire, il se prononça dans un sens de royalisme très-décidé, et écrivit des articles virulents contre Napoléon. Aux Cent-Jours, il se retira à la campagne chez un ami. A la seconde Restauration, il continua à rompre dans *les Débats* des lances en faveur des Bourbons, non sans repousser vigoureusement les prétentions de l'aristocratie d'émigration et de province à la possession exclusive de la qualité de royaliste; il écrivit même à

ce sujet un article fort éloquent à la suite duquel le gouvernement de la Restauration lui envoya... des lettres de noblesse dont il a eu le bon esprit de ne jamais faire usage ; ce fut longtemps, dit-on, la seule récompense accordée à ses efforts. Pressé par la nécessité, il écrivait alors énormément et en tous genres. En 1818, le duc de Richelieu fut sur le point de l'envoyer en Crimée professer la littérature française à Odessa ; il se préparait à partir lorsqu'il y eut contre-ordre, je ne sais pour quel motif.

En 1820, il passa de la rédaction des *Débats* à celle de *la Quotidienne* ; nous avons eu entre les mains une lettre de lui à cette époque, qui témoigne d'une situation des plus tourmentées, et en même temps d'une imagination toujours sauvée de l'abattement par l'espérance et les châteaux en Espagne.

Enfin, en 1824, la Restauration se décida à lui donner quelque chose de plus substantiel que des lettres de noblesse ; il fut nommé bibliothécaire en chef de l'Arsenal, en remplacement de l'abbé Grosier ; sa vie, jusque-là un peu tiraillée en tous sens, s'ordonna et se fixa ; son salon devint un des quartiers généraux de la jeune littérature ro-

mantique qui se montra reconnaissante du patronage qu'il lui accordait. Sa réputation littéraire grandit et se fortifia. De 1810 à 1819, hormis *Jean-Sgobar*, qui parut en 1818, il n'avait publié que des articles de journaux, des préfaces, des commentaires ou des brochures royalistes de circonstance. En 1819, il avait publié *Thérèse Aubert*; en 1820, *Adèle*; la même année, *Lord Ruthven, ou les Vampires*, une série de nouvelles; *la Filleule du Seigneur*, *une Heure ou la Vision*, etc.; en 1821, *Smarra, ou les Démons de la Nuit;* une portion des *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, en collaboration avec MM. Taylor et Cailleux; une *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Ecosse*, qui nous valut, l'année suivante, une de ses plus spirituelles productions, *Trilby ou le Lutin d'Argail*, divers drames et mélodrames, traduits de l'anglais ou composés en collaboration avec divers auteurs, voire même un *Essai sur le gaz hydrogène*, en collaboration avec M. Pichot. A partir de 1824, il se renferma davantage dans des travaux de bibliographie ou de critique philologique. Je signalerai, en 1826, une *Introduction aux poésies de Lamartine*;

et enfin, en 1830, l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, pot-pourri fantastique et énigmatique, où il est question de tout, hormis du roi de Bohême et de ses châteaux.

La révolution de Juillet ne le troubla point dans sa position ; le mouvement d'effervescence qui précéda et suivit cet événement ne resta pas sans influence sur son imagination aussi mobile que vive ; elle provoqua chez lui toute cette éruption de souvenirs historiques qui sont, suivant moi, la partie la plus défectueuse de ses œuvres, et dont l'effet fâcheux fut de contribuer à réchauffer l'enthousiasme maladif et malsain qui saisit alors les jeunes têtes et les passionna pendant quelque temps pour le *gâchis sanglant* de la Terreur et les prétendus *géants* de cette funèbre époque. Quant aux conclusions des *Souvenirs* de M. Nodier, elles ne supportent pas l'épreuve des documents et des faits de l'histoire. Qu'entre Robespierre et le comité de salut public la question ne fût point une question d'humanité, mais bien une question de suprématie ; que Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, *Barrère*, le type le plus complet du terroriste

par lâcheté; que Vadier, Amar, Tallien même fussent aussi dénués de moralité et de génie politique, que Robespierre, Couthon et Saint-Just, ou plutôt, (et c'est la seule atténuation possible de la responsabilité historique de ces hommes) ou plutôt, aussi abandonnés qu'eux à toutes les impulsions du moment, du club, de la rue; qu'en un mot le drame du 9 thermidor ait été entamé sur une question de rivalité personnelle, cela n'est aujourd'hui contesté par personne, et tout le monde sait bien que c'est la France qui, lassée enfin de cette saturnale d'égorgeurs, s'empara du succès des adversaires de Robespierre pour le faire tourner contre eux-mêmes et se débarrasser de leur domination en même temps que de la sienne. Mais que l'on parte de là pour faire à Robespierre, à Saint-Just et à Couthon, l'honneur *posthume* d'un prétendu *système* de retour à l'humanité et à la justice, *système* qui, pendant les quelques mois que dura leur toute-puissance, ne se traduit que par un redoublement de violences en paroles et d'assassinats en action; qu'on vienne nous dire, avec M. Nodier, que Robespierre, qui depuis trois mois ne cessait de grossir les charretées de l'é-

chafaud, et dont le langage aux *Jacobins* augmentait chaque jour de violence contre les *féroces modérés*, *représentait*, *au* 9 *thermidor*, *la cause de l'humanité et de la justice* ; qu'on prenne au sérieux ce fameux mot *d'honnêtes gens* qui avait dans sa bouche une si horrible signification ; qu'on nous dise ensuite lestement que le *monde de la Terreur était un monde aussi indispensable qu'un autre ; que les girondins étaient des sophistes et les montagnerds de cruels logiciens ;* que l'on se batte les flancs pour déterrer de l'éloquence sous des phrases sonores et creuses élaborées dans le cabinet, lorsqu'on a sous les yeux, si l'on veut juger l'éloquence de Robespierre, ses improvisations aux Jacobins ; qu'en un mot, à travers l'absence de tout mouvement généreux, de toute idée politique, philosophique, militaire, judiciaire, financière, diplomatique, administrative, de toute idée quelconque, on discerne du génie dans un discours, uniquement parce que l'échafaud lui sert de conclusion; c'est le fait d'une imagination plus avide de paradoxes que de vérités, comme l'était trop souvent celle de M. Nodier.

Dix ans plus tard, dans les *Nouveaux Souve-*

nirs, M. Nodier, se trouvant sans doute sous l'empire d'autres impressions, écrivait, à propos de Charlotte Corday, cette phrase d'une moralité rigoureuse pour le cas particulier et cependant juste en général :

« Donner trop de crédit à un attentat magnanime, c'est ouvrir la porte à tous les autres. Tressez des couronnes pour les vertus naturelles et humaines qui améliorent le sort des peuples, et n'en attachez plus aux poignards. »

Cette phrase n'est-elle pas la condamnation sévère des erreurs de M. Nodier lui-même ? S'il est dangereux d'admirer Charlotte Corday, combien n'est-il pas plus dangereux d'idéaliser, de poétiser Robespierre ?

On trouvera peut-être que j'ai trop insisté sur les fantaisies historiques de M. Nodier, auxquelles il semble parfois lui-même n'attacher qu'une médiocre importance ; mais c'est qu'en vérité je ne connais rien de plus faux et de plus pernicieux que cette manière d'écrire l'histoire ; c'est qu'après tout M. Nodier était un homme d'un talent distingué, dont l'exemple n'a pas peu contribué à tourner les spéculateurs en librairie vers ce genre bâtard qui consiste à mélanger,

sous le titre de *mémoires* ou *souvenirs*, à des noms et à quelques faits réels toutes les inventions, toutes les divagations imaginables, afin de donner à ces divagations une valeur qu'elles n'auraient pas sans cela. Le résultat final de cette fabrication de la fausse monnaie en histoire est d'obscurcir, d'altérer, de confondre toutes les idées, de pervertir dans les esprits toute notion exacte et saine des hommes et des choses du passé.

M. Nodier était né peut-être, comme il le dit lui-même dans le passage cité en épigraphe, pour composer des contes; c'était peut-être là sa vocation, il en a écrit de charmants, s'il en eût composé, non pas davantage, comme il le regrette, mais un peu moins, il eût mis plus de soin à les composer, et il eût pu conquérir l'immortalité d'Hoffmann, auquel il ressemblait un peu sous plus d'un rapport. Mais la diversité infinie de ses facultés nuisait à l'énergique emploi de chacune d'elles : bibliographe, philologue, naturaliste, commentateur, historien, romancier, poëte, il était tout cela avec plus d'esprit et d'élégance que de puissance, de vérité et de profondeur.

Du reste, il avait des qualités précieuses. Appelé en 1833 à l'Académie Française, en remplacement de M. Laya; il fut un académicien zélé et éminemment utile par la variété de ses connaissances. Le *Dictionnaire*, cette tour de Babel, dont chaque génération académique transmet l'achèvement à la suivante, a perdu en lui un de ses plus habiles ouvriers.

Son commerce était, dit-on, plein d'agrément, il causait avec plus d'esprit encore qu'il n'écrivait, et se faisait généralement aimer de ceux qui l'approchaient. Bien qu'il mît à cultiver et à entretenir sa célébrité personnelle plus de soin et de savoir-faire qu'on ne le croirait, à en juger par l'abandon un peu affecté de ses préfaces, il était étranger à tout sentiment mauvais de haine ou de jalousie littéraire. En politique, il avait un pied dans tous les camps, et trouvait, dans la multiplicité de ses enthousiasmes de tête, souvent contradictoires, mais toujours sincères, un moyen de plaire à toutes les opinions, sans en embrasser aucune. On raconte que, quelques jours avant sa mort, un envoyé *des Tuileries* et un envoyé du *National* vinrent au même moment chercher le bulletin de

sa santé; cette flatteuse coïncidence de sollicitudes lui fut agréable, et il aimait à en parler en souriant. L'imagination avait, du reste, si bien chez lui envahi le domaine de la mémoire qu'il croyait, on me l'a assuré, avec une entière bonne foi, aux caractères et aux faits historiques qu'il inventait, et le mot *j'ai vu* prenait dans sa bouche une signification qui lui était propre, et s'appliquait tout autant à la vue de l'esprit qu'à la vue physique.

Vers la fin de décembre 1843, une prostration de forces qui, sans être accompagnée d'aucune maladie, le minait depuis quelques années, se prononça d'une manière plus effrayante et le força de se mettre au lit ; il ne se releva plus, après avoir langui pendant un mois, entouré des soins d'une famille qui l'adorait et des regrets de ses nombreux amis, il mourut le 27 janvier 1844 avec la résignation d'un chrétien et d'un sage. Il n'a laissé qu'une fille, madame Ménessier-Nodier, distinguée elle-même par des productions gracieuses.



THOMAS MOORE

Imp de Pernel. A. Ren

SIR THOMAS MOORE.

> **La poésie, la musique, la voix de Moore ne sont qu'à lui, et *il* y a dans toutes une expression qu'aucun autre n'a possédée et ne possédera jamais.**
>
> Lord BYRON.

Ce fut une belle époque pour la poésie anglaise que celle qui vit le génie indigène, paralysé depuis un siècle par l'imitation étrangère, secouer le joug du goût français, pour se retremper à l'école nationale, et produire rapidement une ample moisson de poëtes aussi distingués par l'originalité que par la variété des formes et de l'inspiration. Cowper, Burns, Crabbe, Coleridge, Wordsworth, Southey, Wilson, Th. Campbell, Rogers, Leigh-Hunt, Hogg le berger d'Ettrick, enfin Thomas Moore, Walter Scott et Byron, toutes ces voix chantant sur des tons nouveaux ou oubliés, s'élevèrent presque en même temps à

la fin du dernier siècle, et au commencement de celui-ci, pour charmer les oreilles anglaises; toutes sont aujourd'hui éteintes par la mort ou glacées par la vieillesse, et la seconde portée de poëtes est loin de valoir la première.

En Angleterre, comme en Allemagne, comme en Italie, comme en France, partout enfin on dirait que l'élan poétique du siècle est épuisé; à l'audacieuse originalité des premiers efforts a succédé partout une stérile abondance de productions médiocres. Jamais l'arbre n'avait donné plus de fruits; mais ce sont des fruits pâles, chétifs, aussi dénués de coloris que de saveur; un niveau général de faiblesse et de vulgarité plus ou moins prétentieuse pèse actuellement sur la poésie européenne; depuis dix ans il n'a pas surgi à l'horizon le plus petit astre nouveau, doué d'un éclat tant soit peu durable : ce ne sont partout qu'étoiles qui filent et disparaissent.

Dans cette nuit émaillée de vers luisants, le biographe, qui est obligé de parler de poëtes vivants, et qui ne se croit pas le droit d'inventer des poëtes *illustres*, n'a rien de mieux à faire que de s'enquérir des vétérans qui, après avoir glo-

rieusement fourni leur carrière, se reposent aujourd'hui sur leurs lauriers.

Thomas Moore est un des derniers survivants de cette brillante phalange de poëtes dont j'ai parlé plus haut. L'auteur des *Mélodies irlandaises*, des *Amours des Anges*, et de *Lalla Rookh*, a même joui pendant plusieurs années de l'insigne honneur de former, avec Walter-Scott et Byron, une sorte de triumvirat généralement reconnu et accepté par l'Angleterre. Quelques-uns de ses ouvrages ont eu plus de vingt éditions. Depuis que la postérité commence pour lui, de son vivant, il semble que la main du temps a eu plus de prise sur sa poésie souple et chatoyante que sur les productions plus fermes et plus vivaces de ses deux illustres émules. A l'étranger sa réputation n'égala jamais celle de Walter Scott (1) et de Byron. La grâce, l'harmonie du rhythme et la richesse du coloris formant, bien plus que la profondeur des sentiments et l'énergie des passions,

(1) On sait du reste que la réputation de Walter Scott à l'étranger est fondée bien plus sur ses romans que sur ses poésies, bien que ces dernières, qui ont commencé sa gloire, aient joui et jouissent encore en Angleterre d'un grand succès.

le beau côté de son génie, il en résulte que ses ouvrages sont de ceux qui perdent énormément à passer d'une langue dans une autre. Les traductions que nous avons de Moore sont en général fort mauvaises, et ne donnent aucune idée de l'éclat et du charme de l'original.

Cependant, le nom de Thomas Moore est encore un des noms littéraires les plus brillants de ce siècle; l'extrême souplesse de son talent, exercé dans tous les genres de poésie, depuis l'ode anacréontique, l'élégie, la ballade, le poëme épique, jusqu'à la satire politique, dans laquelle il obtint jadis un éclatant succès, lui a valu, sans parler de ses ouvrages en prose, dont plusieurs sont très-remarquables, une popularité fondée sur les suffrages des esprits les plus différents, acceptée en Angleterre par les salons comme par les comptoirs, et saluée jusque sous la hutte du paysan.

L'Irlande en particulier, l'Irlande, dans sa persistante misère, n'a cessé de demander des consolations aux chants d'un poëte qu'elle chérit comme un de ses patriotes les plus dévoués, comme le mélodieux organe de ses souvenirs de guerre ou d'amour, de ses douleurs, de

ses plasirs, de ses colères et de ses espérances.

Thomas Moore est né, le 28 mai 1780, à Dublin, d'un honorable négociant, M. Garrett-Moore, qui n'eut que ce fils et deux filles. Tendrement aimé de son père, de sa mère et de ses sœurs, le poëte a conservé de son enfance des souvenirs de bonheur dont la trace se retrouve fréquemment dans ses poésies, notamment dans une épître adressée d'Amérique à sa sœur. Dans les diverses préfaces ajoutées à la collection récente de ses œuvres complètes, Thomas Moore, comme tous les poëtes qui vieillissent, aime à revenir sur les divers événements de sa vie ; il nous a lui-même facilité notre travail de biographe, et nous le laisserons souvent parler.

« Je ne saurais dire, écrit-il dans une de ses préfaces, à quel âge je commençai à chanter et rimer. J'avais pour maître d'école M. Samuel Whyte, homme ridiculement vain, mais sensible et bon, qui trente ans auparavant avait été le premier maître de Sheridan, et qui après un an d'épreuves l'avait déclaré idiot. Il donnait aussi des leçons de littérature aux jeunes Irlandais de grande maison et adorait la comédie de société ; ce goût s'était répandu en Irlande, depuis quelques années. A Castletown, à Carton chez le duc de Leinster, à Marley chez les Latouche, on organisait des représentations dont on confiait

la direction à M. Whyte. En 1776, il avait fait le prologue de la mascarade de *Comus*, jouée à Marley, et dont le fameux orateur Grattan fit l'épilogue, seul morceau de poésie que ce grand homme ait jamais écrit. Dès l'enfance j'adorais ces jeux; M. Whyte y exerçait tous ses élèves et j'y brillais; j'en gardai toujours le goût. Plus tard, quand je jouais à Kilkenny, on m'applaudissait fort dans les rôles comiques, surtout dans ceux où se trouvait quelque allusion à ma petite taille (1). »

« En 1790 (j'avais dix ans), je composai l'épilogue d'une pièce montée par mon maître chez lady Borrows, à Dublin. A treize ans, en 1793, je fus imprimé tout vif dans l'*Anthologie* de Dublin, où j'eus le bonheur d'être qualifié de *très-honorable correspondant*. L'année suivante, je fis insérer dans le même recueil un sonnet à mon maître d'école, et c'est là aussi que je lus pour la première fois des extraits du poëme des *Plaisirs de la*

(1) Thomas Moore est excessivement petit de taille, si petit qu'on raconte qu'un jour, à Londres, dans un dîner, un Français qui ne le connaissait pas, le voyant se lever pour suivre les dames au salon, s'écria en riant : « *Ah! voilà le petit bonhomme qui s'en va.* » On attribue également au prince de Galles un assez plaisant propos sur le même sujet. Après avoir été lié avec Moore pendant son opposition, il devint, comme on le verra plus loin, l'objet de ses attaques les plus vives lorsque, parvenu à la régence, il eut renié ses opinions antérieures. Vivement insulté par les satires du poëte, il s'en plaignait à un courtisan en disant : « Qu'il prenne garde à lui, le petit drôle! — Votre Altesse veut donc le faire poursuivre? demanda le courtisan. — Non pas; mais s'il recommence je l'enferme dans un bocal. »

Mémoire, par ce Samuel Rogers qui devait un jour devenir un de mes meilleurs amis.

« Les circonstances politiques ne contribuèrent pas peu à me former ; j'étais Irlandais, par conséquent esclave, et j'avais mille obstacles à franchir dans la carrière du barreau, que ma mère rêvait pour moi, tout en souriant, ainsi que mon père, à mes essais poétiques. La révolution française agita l'Irlande opprimée ; je me souviens d'un banquet donné en 1792, en l'honneur de ce grand événement, où me conduisit mon père, et où j'étais assis sur les genoux du président, quand on porta ce toast : « Puisse « la brise de France faire verdoyer notre chêne d'Irlande ! »

Bientôt, au commencement de 1790, l'Angleterre se vit en guerre avec la France, et le gouvernement anglais, sentant le besoin de pacifier l'Irlande, se décida à abolir les plus dures parmi les lois pénales encore existantes contre les catholiques. Il fut permis aux parents de faire élever librement leurs enfants dans le pays, et l'accès de la plus grande partie des fonctions publiques leur fut ouvert. Le jeune Moore profita de ces concessions pour se faire recevoir, après examen, à l'université de Dublin, et il entra au collége de la Trinité (1).

(1) Ces renseignements, que nous trouvons dans une nouvelle préface ajoutée par Moore à la dernière édition de ses

Vers le même temps il fit ses premières armes dans le genre satirique, et voici à quelle occasion. L'Irlande, persuadée qu'elle allait conquérir enfin une liberté entière, se livrait à la joie et aux fêtes ; les idées républicaines de la France se mêlaient aux idées d'affranchissement ; des jeunes gens de Dublin avaient formé un club destiné à ridiculiser les pompes de la monarchie, et dans ce but ils avaient choisi pour roi un chanteur, Etienne Harmitage, chargé de distribuer des brevets de chevalerie au milieu de cérémonies burlesques.

« Je fis, dit Moore, une ode épigrammatique en l'honneur de ce bon roi Étienne, et je comparai sa sécurité aux transes du roi d'Angleterre, obligé de faire doubler son carrosse de fer pour amortir les balles des assassins. Au collége, je me distinguai en faisant en vers anglais une dissertation que l'on faisait ordinairement en prose latine ; je craignais d'être puni, je fus au contraire félicité et gratifié d'un bel exemplaire des *Voyages d'Anacharsis*, avec ce certificat en latin officiel : *Propter laudabilem in versibus componendis progressum.* »

traduction d'Anacréon, semblent indiquer que le poëte est né d'une famille catholique ; cependant d'autres préfaces nous le présentent comme membre de l'église réformée, et nous croyons que Moore est en effet protestant.

De bonne heure l'écolier s'était pris de passion pour Anacréon et avait eu l'idée de le traduire; en 1794, à quatorze ans, il avait publié dans l'*Anthologie* de Dublin la paraphrase de la cinquième ode. Ayant traduit plusieurs autres morceaux, il les montra à un de ses professeurs, le révérend M. Kearney, depuis évêque protestant d'Ossory, qui loua la traduction, et engagea le jeune traducteur à la compléter et à la publier, en lui observant toutefois avec raison que l'université ne pouvait guère encourager la traduction d'un poëte érotique.

« Or, à la même époque, dit Moore, le digne prélat protestant recevait comme cadeau du pape un exemplaire du même *Anacréon*, tiré de la bibliothèque du Vatican. Dans le but de compléter ma traduction, je devins un habitué fidèle de la bibliothèque de Dublin, où l'on me laissait par faveur entrer aux heures non consacrées au public, et où j'ai recueilli le peu d'instruction dont les notes de mes divers ouvrages font foi. »

Le poëte irlandais n'a jamais, en effet, ménagé les notes; chacun de ses poëmes est presque toujours accompagné d'un supplément scientifique destiné à ceux qui cherchent la raison des choses.

Tandis qu'il préparait ainsi sur les bancs la

première production qui devait lui valoir longtemps le surnom d'Anacréon-Moore, il se développait en lui une double passion pour la musique et pour la liberté de l'Irlande. « Cette passion ne m'a, dit-il, jamais abandonné. La musique irlandaise avait été étouffée comme tout ce qui faisait notre gloire, lorsqu'en 1796 M. Bunting recueillit et publia des airs nationaux qui me charmèrent. » C'est alors sans doute que naquit dans l'esprit de Moore l'idée qu'il devait réaliser, douze ans plus tard, dans le plus populaire de ses ouvrages, l'idée d'adapter des paroles à ces airs. L'entreprise était difficile ; car, comme l'a très-bien dit Moore lui-même, « le poëte qui veut rendre les divers sentiments qu'ils expriment doit comprendre et éprouver ce rapide mouvement de l'esprit et du cœur, cet inexprimable mélange de tristesse et de légèreté qui composent le caractère des Irlandais, et dont leur musique est profondément empreinte. Dans nos airs les plus gais, s'introduit toujours quelque note plaintive qui jette son ombre en passant, et prête à la gaîté même un nouveau genre d'intérêt. » C'est là ce que le poëte a si admirablement réalisé dans

les *Mélodies irlandaises*, dont je reparlerai.

Au moment où l'écolier de Dublin se passionnait pour les chants des vieux bardes de son pays, l'insurrection de 1798 se préparait; l'association des Irlandais-Unis, catholiques et protestants, organisait un soulèvement général qui devait coïncider avec l'arrivée d'une armée française envoyée par le Directoire. Lié avec le jeune et beau Robert Emmett, depuis si fameux par son patriotisme, sa fin malheureuse et l'amour héroïque qu'il inspira à la noble fille de Curran, cette jeune et belle Sarah, cette fiancée-veuve, dont l'auteur des *Mélodies* a immortalisé les douleurs et la mort, Thomas Moore s'associait avec une anxiété ardente à tous les projets, à toutes les espérances des patriotes. Un journal très-audacieux, *la Presse*, était publié par eux à Dublin. Moore y glissa plusieurs articles à l'insu de sa famille; cependant sa mère, ayant découvert sa coopération à cette dangereuse entreprise, parvint à l'y faire renoncer, mais il continua ses relations avec Robert Emmett. Un jour qu'il jouait devant lui au piano une marche guerrière de la vieille Erin, le jeune patriote électrisé s'écria : « Que ne puis-je voler au combat,

aux sons de cet air, à la tête de vingt mille hommes ? » L'heure du combat ne sonna que trop tôt ; l'un des chefs ayant été arrêté, le comité exécutif, craignant d'être prévenu par le gouvernement, arrêta qu'il fallait agir sans attendre l'arrivée des troupes françaises. Déjà le jour avait été fixé, lorsqu'un traître, Reynolds, vendit le plan des conjurés. L'insurrection n'en éclata pas moins ; mais, prévenue et paralysée, elle ne se produisit que pour amener, de la part du gouvernement anglais, la plus sanglante répression. Robert Emmett échappa aux dangers de la lutte, mais pour monter quelques années plus tard sur l'échafaud. Un autre héros de roman plus illustre encore, lord Édouard Fitzgérald, l'idole de l'Irlande et le chef de la rébellion, paya de sa vie son dévouement à sa patrie. Thomas Moore a élevé plus tard à ce noble fils d'Erin un monument historique dans l'ouvrage en prose publié en 1831 sous le titre de *Life and Death of lord Edward Fitzgerald*. Cet ouvrage renferme le tableau aussi exact qu'éloquent de tous les faits qui se rattachent à l'insurrection de 1798 et des causes qui la firent échouer. *Cet échec* eut pour résultat immédiat un redou-

blement de rigueurs et la destruction du Parlement irlandais.

Tandis que le sang coulait partout sous les baïonnettes anglaises, lord Clare vint faire une enquête sur les opinions des étudiants de l'Université, et le jeune Moore, fortement soupçonné, n'échappa qu'avec peine aux poursuites du commissaire anglais.

L'année suivante, en 1799, l'étudiant de Dublin se rendit à Londres pour se faire recevoir membre de la Société de Middle-Temple, espèce de succursale qui ouvre l'entrée du barreau. Il emporta sa traduction d'*Anacréon*, qu'il publia en 1800, en y joignant une ode grecque de sa façon, et en dédiant le tout au prince de Galles. Ce prince, ami de Sheridan et de Fox, et des principaux whigs, jouait alors un rôle d'opposition qui l'avait rendu très-populaire. La traduction de Moore, bien qu'un peu maniérée et affectée dans sa grâce, au détriment de l'original, eut par cela même un très-grand succès; elle ouvrit à son auteur l'entrée des salons les plus brillants, et le détermina à renoncer définitivement au barreau. L'année suivante, en 1801, il donna un volume de poésies

érotiques, en partie originales, en partie imitées des anciens ; ces poésies assez gracieuses, mais où la liberté est poussée parfois jusqu'à la licence, furent publiées sous le pseudonyme caractéristique de *Little* (petit).

« M. Little, disait plaisamment l'auteur dans sa préface, est mort à vingt et un ans; il était assez paresseux, peu ambitieux, grand amateur des poëtes érotiques, Tibulle, Catulle, Properce, etc., etc. Sa vie, sa généalogie intéresseraient peu le public ; la plupart de ses vers ont été composés à un âge si tendre que les critiques doivent avoir un peu d'indulgence en les jugeant. »

Dans la même année on annonça de Moore une *Philosophie du plaisir*, qui ne parut point et ne paraîtra certainement jamais; car l'ex-poëte érotique est aujourd'hui un des dévots les plus fervents des Trois-Royaumes, et d'ailleurs, avant même d'appartenir à la dévotion, il avait abandonné de bonne heure, pour des œuvres plus dignes de son talent, le genre futile et brillant dans lequel il obtint ses premiers succès. Longtemps cependant, et aujourd'hui encore, la gloire de Moore, poëte épique, lyrique, patriotique, s'est ressentie de la vogue éphémère des productions *de sa jeunesse*, et *Tom-Little* a souvent empêché

de prendre Thomas Moore au sérieux. Quoi qu'il en soit, la prude Angleterre mordit avec goût à ce fruit défendu. Tom-Little, bon musicien, chanteur agréable, causeur brillant, grand amateur du beau sexe et gentil de sa personne, avec ses quatre pieds huit pouces, devint un *petit lion* à la mode, que se disputaient les *douairières*, les *bas-bleus*, les dames et les demoiselles tant soit peu émancipées. Vainement Jeffrey, le dictateur littéraire d'alors, le sévère critique de la *Revue d'Edimbourg*, aiguisa des épigrammes contre ce petit Dorat qui fardait Anacréon et pomponnait la langue de Shakspeare et de Milton; il n'en résulta qu'une *rencontre* entre le critique et le poëte, devenus depuis d'excellents amis, rencontre dont la solution pacifique fournit matière aux railleries des mauvais plaisants. On disait que la police, étant intervenue pour empêcher le duel, avait saisi les pistolets, et qu'en les visitant elle n'avait trouvé que de la poudre. Les témoins auraient expliqué ce fait en disant qu'une des balles étant tombée en voiture ils avaient, à l'insu des combattants, retiré l'autre pour égaliser les chances du combat. Quoi qu'il en soit de cet inci-

dent, nous verrons comment, plus tard, en 1811, il faillit amener, entre Byron et Moore, qui ne se connaissaient pas encore, un nouveau duel, dont le résultat fut également de transformer les deux adversaires en deux intimes amis.

Avant la rencontre avec Jeffrey, qui n'eut lieu qu'en 1806; Moore avait dû à ses relations avec les principaux membres du parti whig d'obtenir, en 1803, pendant le court passage des whigs au pouvoir, la place lucrative, mais peu littéraire, de greffier de l'amirauté aux îles Bermudes. Il partit pour cette destination après avoir publié un ouvrage en prose intitulé *Considérations sur la présente crise.* Mais, bientôt dégoûté de fonctions peu conformes à ses goûts, il prit le parti d'abandonner la moitié de ses appointements à un agent maladroit ou infidèle dont il fut plus tard obligé de payer les bévues. Il repartit pour l'Angleterre en passant par l'Amérique, qu'il visita en détail, et revint en octobre 1804 à Londres, où il publia, en 1806, ses *Odes, Epîtres et Poëmes sur l'Amérique.* Dans ces poésies, le plus vif enthousiasme pour les grandes scènes de la nature transatlantique se mêle aux critiques les plus

acerbes contre la jeune société américaine. Moore n'en est pas moins très-populaire aux États-Unis. En 1808 il publia deux satires intitulées *Corruption* et *Intolérance*. « Ces deux satires à la Juvénal ont, dit-il lui-même, moins réussi que mes épigrammes plus légères, et elles n'ont pas eu de seconde édition. » *Le Sceptique*, autre satire, parut en 1809, et n'eut également qu'un médiocre succès. Le ton âpre et amer convient beaucoup moins à Moore que le ton railleur et léger.

L'année suivante, le poëte se maria avec une jeune et belle Anglaise, miss Dyke, excellente musicienne et personne distinguée sous tous les rapports, qui a fait le bonheur de la vie de Moore, et n'a peut-être pas peu contribué à épurer en lui l'accent de l'amour jusque-là trop mélangé de sensualité raffinée et prétentieuse.

C'est dans la même année 1810 que parurent les premières livraisons des *Mélodies irlandaises, adaptées à des airs nationaux*. Chaque livraison contenait douze chants; ces livraisons, publiées à de longs intervalles, eurent un immense succès; traduites dans toutes les langues de l'Europe, voire même en vers latins par un Anglais, elles répan-

dirent partout le nom et la gloire de l'auteur nous en avons deux traductions en prose française; toutes deux ne contiennent pas la moitié des chants de Moore, et toutes deux ne sauraient donner une idée de l'original. Comment rendre en effet dans une prose étrangère des poésies dont le charme indéfinissable consiste non pas seulement dans l'éclat ou l'énergie des pensées, mais surtout dans l'union intime et complète des deux choses associées, poésie et musique, dans un mariage harmonieux des deux rhythmes, dans l'accord parfait des sentiments variés qu'ils expriment tous deux, dans l'harmonie des mots, dans la coupe du vers, enfin dans un ensemble de séductions qui atteignent surtout le cœur par l'oreille? Un critique de la *Revue des Deux-Mondes* s'en prend aux traducteurs de cette insuffisance de la traduction en prose des mélodies charmantes de Moore, et, pour prouver son dire, il nous traduit lui-même quelques-unes de ces mélodies de la manière la plus lourde et la plus disgracieuse.

Je me garderai bien d'essayer à mon tour de dénaturer des mélodies qui se chantent et ne se *traduisent* pas, et me contenterai de donner au

lecteur une idée des sentiments qu'expriment les *Mélodies irlandaises.*

« On a souvent remarqué, dit quelque part Thomas Moore, que notre musique est le commentaire le plus fidèle de notre histoire. Le ton de défiance auquel succède la langueur de l'abattement, un éclair d'énergie qui brille et disparaît, les douleurs d'un moment perdues dans la légèreté du moment qui suit, tout ce mélange romanesque de mélancolie et de gaîté, résultat des efforts d'une nation vive et généreuse pour secouer ou pour oublier les maux qui l'oppriment, tels sont les traits de notre histoire et de notre caractère, si fortement, si fidèlement réfléchis dans notre musique. »

Tels sont aussi les traits que réfléchit non moins fidèlement la poésie charmante et variée du barde d'Erin. Chacune de ses mélodies change de sujet, de ton et de rhythme, suivant que l'exige l'air auquel il les adapte. Chant d'amour, chant de guerre, chant de mort, chant de fête, tout à coup troublé par le fantôme de la patrie en pleurs; prières au Dieu des opprimés, imprécations contre les oppresseurs ou les traîtres, chant funèbre en l'honneur des héros, en un mot, la vie entière de l'Irlande nouvelle, adaptée aux airs qui disaient la vie de la vieille Irlande, voilà ce qui fait le fonds des *Mélodies irlandaises.* Souvent les souvenirs

du passé s'y mêlent aux souvenirs du présent ; les patriotes du XII[e] siècle figurent à côté des patriotes de 1798, *Brien-le-Brave* à côté de Robert Emmett, la perfide épouse d'O'Ruark, cette Hélène de l'ancienne Irlande, à côté de Sarah Curran, la noble vierge de la jeune Irlande, qui ne peut plus aimer que la tombe où dort son amant.

Byron a dit des *Mélodies irlandaises* : « Elles vivront autant que l'Irlande, autant que la musique, autant que la poésie. » Moore les considère comme son meilleur ouvrage. « C'est, dit-il quelque part, mon seul ouvrage d'avenir. » La manière dont il les chantait lui-même dans les salons de Londres ne contribua pas peu à les faire admirer et applaudir par ceux-là même qu'elles maudissaient.

De cette époque datent les premières relations de Moore et de Byron ; on sait que les débuts poétiques de l'illustre lord avaient été fort mal accueillis par les critiques d'Edimbourg ; ces débuts étaient du reste fort médiocres. On sait aussi que l'indignation fit surgir dans Byron le génie qui n'avait point encore paru. La fameuse satire des *Bardes anglais et des critiques écossais*

fut publiée en 1809 ; cette satire contenait un passage railleur sur le duel de Moore et de Jeffrey. Le poëte irlandais crut devoir en demander satisfaction par une lette écrite au moment où lord Byron partait pour l'Orient, et qui ne parvint point à ce dernier.

Pendant ce voyage, qui dura dix-huit mois, Moore s'était marié. « J'avais, dit-il, contracté des obligations comme époux et comme père, et n'ayant point de fortune à laisser après moi, je me souciais peu de m'exposer à un danger inutile. » Dans cette idée, il écrivit à Byron une seconde lettre où il demandait seulement une rétractation du passage injurieux, en exprimant le désir que cette circonstance le mît à même de rechercher l'honneur d'être admis au nombre des connaissances du noble lord. Byron, dans son naturel éminemment anglais, reçut d'abord assez mal cette ouverture à l'irlandaise, et répliqua seulement que le passage en question avait pour but d'offenser Jeffrey et non pas Moore, contre lequel il n'avait aucun motif de haine ; mais aussitôt que Moore se fut déclaré satisfait de cette explication, en supprimant ses avances précédentes, Byron

revint noblement de lui-même, et se montra à son tour très-désireux d'entrer en relations. La première entrevue eut lieu chez Samuel Rogers, et l'amitié la plus intime se forma bientôt entre les trois poëtes.

L'année suivante, en 1812, Moore, après avoir composé un spirituel opéra-comique en trois actes, *le Bas-Bleu*, commença la publication de ses lettres en vers satiriques, intitulées *Intercepted Letters, or the two penny Post-Bag*; *Lettres interceptées*, ou *le Sac de la petite Poste*. Ces lettres, que l'auteur supposait le fruit d'une correspondance entre les principaux personnages de la cour, à commencer par le régent, et dans lesquelles il donnait carrière à toute sa piquante malice, eurent un succès de fureur. L'apostasie du régent, son immoralité privée, l'immoralité non moins grande de son entourage, fournissaient ample matière à la satire d'un poëte audacieux, spirituel et bien informé; aussi on s'arracha le *Post-Bag;* en moins de dix-huit mois il s'en fit quatorze éditions, sous le pseudonyme transparent de *Thomas Brown junior.*

« Mes plaisanteries, dit Moore, trouvèrent grâce même

devant mes adversaires et mes victimes; elles amusaient les tories, et le régent en riait. A ce propos on m'a accusé d'ingratitude envers lui; or, tous les bienfaits dont il m'a comblé se sont bornés à recevoir la dédicace de ma traduction d'*Anacréon*, et à m'inviter à deux dîners et à une fête, en 1811, où je me trouvais moi 450ᵉ. »

Disons toutefois que, malgré toute leur élégance, les satires de Moore se ressentent un peu de la licence de la polémique anglaise; elles entrent dans des détails intimes et personnels que l'esprit français ne comporterait pas. Byron applaudit fort au succès de son ami. « Moore, écrivait-il à cette époque, a de l'individualité dans son talent, ou plutôt dans ses talents; sa poésie, sa musique, sa voix ne sont qu'à lui, et il y a dans toutes une expression qu'aucune autre n'a possédée et ne possédera jamais. Mais comme poëte il peut prendre un essor encore plus haut. Que de saillies de gaîté, de tout enfin dans le *Post-Bag!* Il n'y a rien que Moore ne soit en état de faire, dès qu'il veut sérieusement s'en occuper. Ses manières sont celles de la meilleure compagnie; il est affable, doux, et plus aimable qu'aucun homme que je connaisse. »

Byron, qui eût été aimable aussi, s'il ne se fût,

par système, donné toutes les peines du monde pour ressembler à ses farouches héros, fut mis en veine de satire par le succès du *Post-Bag* ; tout le monde connaît le trait sanglant qu'il adressa au régent, à l'occasion de l'ouverture du caveau où étaient déposés les restes de Henri VIII et de Charles Ier. Cette ironie n'était pas celle de Moore; elle était pleine de fiel, et tournait à la férocité.

Pendant la plus grande partie des années 1814, 1815 et 1816, le populaire auteur du *Post-Bag* se reposa de son succès dans un charmant cottage du Derbyshire, en préparant le poëme qui devait compléter sa réputation.

« Depuis 1812, dit-il, mes amis me pressaient de faire un grand poëme en vers dans le genre du *Rokeby* ou du *Marmion* de Scott. J'y songeai longtemps et préparai un sujet. Un ami, M. Perry, communiqua mon projet à MM. Longman éditeurs, et leur vendit le poëme qui était à peine commencé, et dont ils ne connaissaient pas un vers, au prix exorbitant de 3,000 guinées (75,000 fr.). »

L'affaire était superbe, mais voilà Moore un peu embarrassé de l'idée qu'il lui faut faire un poëme qui vaille 75,000 francs.

« *Une telle* responsabilité, dit-il, était effrayante ; le

travaillai avec acharnement; je conçus alors l'idée de mon épisode des *Adorateurs du feu* (c'est le plus beau des quatre qui composent le poëme), des Guèbres luttant pour leur foi contre le despotisme musulman; ce qui me permettait de peindre sous un voile assez clair l'Irlande opprimée par l'Angleterre. Je lus énormément pour rassembler les matériaux de ce poëme, et je réussis tellement à m'identifier avec mon sujet que, plus tard, un Anglais revenu de l'Inde, et ne pouvant croire que je n'y fusse jamais allé, s'écriait: « Mais s'il suffit de lire d'Herbelot, ce n'est pas la peine de voyager sur les bords du Gange à dos de chameau. » Les personnes les plus versées dans la vie asiatique ont loué l'exactitude de mes peintures; on m'a dit que des parties de ce poëme avaient été traduites en persan à Ispahan, et un voyageur anglais l'a retrouvé sur les bords de la mer Caspienne. »

On voit que le poëte est assez convaincu de la valeur de son poëme, mais il ne fait du reste que se rendre justice, et tous les mérites de vérité plastique signalés par lui dans *Lalla-Rookh* y sont incontestablement. Dédié à Samuel Rogers, le poëme parut à Londres en 1817, et eut un grand retentissement. « J'étais ravi, dit Moore; mes éditeurs avaient retrouvé leur argent bien aventuré. » L'Occident, comme disait Byron à cette époque, était usé pour la poésie; Walter Scott s'était emparé du moyen âge; l'auteur du *Giaour*

exploitait la Turquie d'Asie et la Grèce ; Thomas Moore se jeta sur l'Indostan, qu'il reproduisit avec toutes ses féeries de couleur locale. Le critique de la *Revue des Deux-Mondes* déjà cité a découvert que l'on s'était beaucoup trompé sur la nature de *Lalla-Rookh* ; que ce poëme, oriental pour la forme, était très-occidental pour le fonds ; que le poëte n'avait demandé à l'Orient qu'un *voile de Benarès pour couvrir un poignard*. Il ne faut pas avoir le regard très-perçant pour discerner ainsi une chose qui saute aux yeux ; on a vu plus haut que telle était en effet l'intention de Moore, et je n'imagine pas que personne, après avoir lu son poëme, puisse douter un instant qu'il n'a voulu être en effet oriental que pour les paysages et les costumes, mais que pour les caractères et les idées il est resté fort occidental. La donnée même du poëme n'est rien moins qu'orientale. Abdallah, roi de la Petite-Bucharie, ayant abdiqué en faveur de son fils Aliris, passe par Delhi, pour s'embarquer à Surate et se rendre au tombeau du prophète ; il est reçu à Delhi par le puissant empereur Aurungzebe, avec une magnifique hospitalité, et lui demande, pour son

fils, la main de la belle Lalla-Rookh, sa fille. Le mariage est conclu ; la jeune princesse part avec une suite nombreuse pour se rendre auprès de son époux, sous la conduite du grand-chambellan Fadladeen, dont le métier est de critiquer toute chose, et qui représente la caricature de Jeffrey, de la *Revue d'Edimbourg*. Lalla-Rookh, qui commence à s'ennuyer des propos du grand-chambellan, apprend avec plaisir que, parmi les serviteurs envoyés au devant d'elle par son futur époux pour lui servir d'escorte, se trouve un jeune poëte célèbre, qui a reçu l'autorisation d'entrer dans le pavillon de la princesse, si elle le désire, et de lui conter des histoires pour charmer l'ennui de la route ; et elle s'empresse de l'appeler auprès d'elle. Fadladeen, qui, en sa qualité de critique, n'aime pas les poëtes, fronce le sourcil ; mais Lalla-Rookh insiste, et le beau Feramorz est introduit. Il porte une guitare destinée à couper agréablement ses récits par de la musique, et, après avoir respectueusement salué la princesse, il la prévient avec modestie qu'il va lui conter l'histoire du *Prophète voilé de Khorassan*.

C'est ici que commence le premier des quatre

poëmes qui composent le poëme de *Lalla-Rookh*; ce qui précède est en prose, et chacun des récits ne vers est séparé par une narration en prose, où l'auteur raconte les incidents du voyage, les impressions de Lalla-Rookh et de Feramorz, les perpétuelles critiques de Fadladeen. Après avoir récité le poëme du *Prophète voilé*, Feramorz en récite un autre, intitulé *le Paradis et la Péri;* puis un troisième, *les Adorateurs du feu;* puis enfin un quatrième, *la Lumière du harem*; chacun de ces poëmes est d'un rhythme différent.

A force de comparer la voix mélodieuse de Feramorz à la voix aiguë de Fadladeen, la princesse finit par se prendre d'un vif amour pour le beau poëte; c'est avec une profonde terreur qu'elle voit arriver le terme de son voyage, et s'approcher le moment où elle deviendra l'épouse d'un autre que lui. Arrivé à Cachemire, Feramorz la quitte; et, pâle, défaillante, elle se rend au palais d'Aliris, qui l'attend sur son trône. Elle entre dans l'appartement, la tête baissée; le roi va au-devant d'elle, et lui prend la main: elle lève les yeux, pousse un cri et s'évanouit. Aliris n'est autre que Feramorz lui-même, qui, sous ce nom

supposé, a accompagné sa jeune fiancée depuis Delhi, voulant être son amant avant de devenir son époux. Jugez de la consternation du grand-chambellan Fadladeen.

Cette narration en prose, qui entrecoupe agréablement les poëmes, bien qu'elle soit d'un romanesque raffiné, malicieux et fort occidental, n'est pas la partie la moins intéressante. Quant aux quatre poëmes, très-remarquables à tous égards, je ne puis les analyser ici en détail; je dirai seulement qu'en les soumettant aux appréciations de Fadladeen Moore a mis dans le portrait chargé du critique plus de conscience que n'en mettent ordinairement les poëtes quand ils ont à parler des critiques, *ces champignons qui poussent aux pieds des grands chênes* (1). Fadladeen est souvent absurde, c'est dans son rôle; cependant il ne l'est pas toujours. Ainsi, lorsque, vers la fin du voyage, résumant son opinion sur la valeur poétique de Feramorz, il compare ses poëmes à quelques planches minces et dorées, mises à flot sans lest ni gouvernail, et n'ayant pour cargaison que des parfums et des fleurs; quand il parle de la pro-

(1) V. Hugo.

fusion de fleurs et d'oiseaux que le poëte a toujours à son service, sans compter les rosées, les aurores, les soleils, les pierreries, profusion dont l'effet est de donner à son style l'éclat chatoyant d'un parterre, moins l'harmonie des couleurs et la symétrie ; quand il prétend que les chants de Feramorz ressemblent au bruit d'une volière plutôt qu'au ramage des oiseaux ; cela est peut-être un peu sévère, mais cela n'est pas précisément dépourvu de sens, et on ne saurait trop louer la spirituelle bonne foi de Moore, exposant ainsi lui-même les objections que l'on peut faire à son poëme.

Quelque temps après la publication de *Lalla-Rookh*, à la fin de 1817, Thomas Moore fit, en compagnie de son ami Rogers, un voyage à Paris, où il écrivit un nouvel ouvrage en vers satiriques intitulé *la Famille Fudge à Paris*, qui eut un succès égal à celui du *Post-Bag*. M. Fudge est un cockney de Londres, envoyé à Paris par Castelreagh pour lui servir d'espion, et qui adresse au ministre, sur l'état de la France, les rapports les plus ridicules ; sa fille, cockney féminin, correspond également avec une de ses amies ; ses

observations sur la société, ses amours avec un *Calicot* à moustaches, qu'elle prend pour un colonel et qu'elle retrouve armé d'une demi-aune derrière un comptoir ; tout cela compose un ensemble de plaisanteries caustiques, grotesques, amusantes. Peu de temps après, Moore, de retour à Londres, avec la flexibilité naturelle de son talent, publia la première livraison de ses *Chants sacrés*, imités de la Bible, en partie adaptés à la musique de Mozart, de Haydn, en partie mis en musique par lui-même. A la même époque, il donna une foule de ballades réunies dans ses poésies diverses, et dont il a composé lui-même les paroles et la musique. En 1820 il revint au genre satirique, à l'occasion du congrès d'Aix-la-Chapelle ; il composa en argot de *boxing* une adresse de *Tom Crib* au congrès, adresse dans laquelle le fameux boxeur propose aux souverains de vider leur querelle à sa manière. Un voyage en Italie, entrepris la même année avec lord John Russell, lui inspira ses *Vers sur la route* (*Rhymes on the road*), qui furent publiés plus tard.

C'est durant ce voyage qu'il alla visiter, à Venise, lord Byron qui lui fit cadeau de ses mémoires,

en le chargeant de les publier ; nous reviendrons tout à l'heure sur cette affaire. Revenu à Londres, il repartit bientôt pour Paris, où il s'établit avec sa famille pendant près de trois ans, en attendant qu'une affaire d'argent très-fâcheuse, que lui suscitait la mauvaise gestion de son remplaçant aux Bermudes, fût réglée. Par suite de cette gestion, dont il se trouvait responsable, plusieurs Américains réclamaient de lui des créances s'élevant jusqu'à 150,000 francs. Ses amis lui avaient offert de lui avancer cette somme, mais il refusa leurs offres, préférant se libérer par le travail. Les créanciers ayant réduit leurs créances des cinq sixièmes, il les solda avec le produit des *Amours des Anges* (singulière association d'idée et de mots, mais le monde est ainsi fait) et des *Fables pour la Sainte-Alliance*, autre ouvrage satirique.

Le poëme des *Amours des Anges* est tiré de la fausse traduction par les Septante du sixième chapitre de la Genèse : « Et il arriva que les anges de Dieu virent les filles des hommes ; et elles étaient belles, et ils s'unirent à toutes celles qu'ils choisirent. » L'erreur des Septante consiste à avoir traduit par le mot *Anges de Dieu* un mot qui signifie

fils de Dieu. Moore, qui commençait déjà à incliner vers la dévotion, a soin d'insister sur cette erreur, afin de se laver de tout reproche de revêtir la sainte Ecriture de couleurs profanes, et afin de bien établir qu'il n'a choisi un tel fondement pour son poëme que parce que ce fondement est une fiction non consacrée par l'Eglise.

Trois anges donc, exilés du ciel pour avoir aimé les filles des hommes, sont assis à l'écart sur le penchant d'une colline au coucher du soleil, et se racontent mutuellement l'aventure qui causa leur exil ; et chacune de ces trois aventures compose un chapitre. On a dit avec raison, abstraction faite de la richesse de couleur inhérente à la poésie de Moore, que ces trois anges n'avaient guère d'angélique que le nom et les ailes. Cela ressemble tout à fait au souvenir idéalisé de quelque causerie du soir, où Moore, Rogers peut-être, et Byron, se racontaient l'histoire de leurs amours plus ou moins angéliques : la différence de caractère attribué à chaque ange donne encore plus de force à une impression de ce genre.

En 1823, Moore publia les *Vers sur la route, et des poésies mêlées* ; en 1824, les *Mémoires*

du capitaine Rock, le Rob-Roy de l'Irlande ; en 1825, une *Vie de Shéridan*, fort détaillée et fort remarquable ; en 1827, son roman de *l'Epicurien*, commencé pendant son séjour à Paris, esquisse gracieuse, élégante, mais faible, du sujet si largement peint par Chateaubriand dans *les Martyrs*, la lutte du christianisme naissant et du paganisme expirant ; en 1829, les *Odes comiques sur les impôts, les céréales, les catholiques*, etc., journal en vers sur les questions du jour ; la même année, *les Soirées en Grèce*, production assez insignifiante ; en 1831, la *Vie de Fitzgérald*, et, dans la même année, les *Mémoires sur la vie de lord Byron*, destinés à suppléer aux mémoires du poëte lui-même, que Moore, d'accord avec la famille de Byron, avait jugé convenable de supprimer. Cette affaire donna lieu à beaucoup de débats ; il paraît que les mémoires originaux avaient déjà été vendus au libraire Murray 50,000 francs, lorsque leur suppression fut résolue ; Thomas Moore rendit les 50,000 francs, au libraire, et refusa, dit-il, d'accepter le remboursement de la somme par la famille ; quant au fait de suppression, il a été l'objet

d'une controverse assez vive, non-seulement en Angleterre, mais en Europe. A ceux qui le blâmaient, Moore a répondu qu'ayant reçu le manuscrit en don, il s'était cru en droit d'en faire l'usage que bon lui semblerait; à cela on a objecté que le manuscrit avait été donné pour être publié; mais, indépendamment des raisons de famille, Moore a allégué que la publication du manuscrit entier aurait été plus nuisible que favorable à la mémoire du poëte; a-t-il eu tort, je ne veux point trancher cette délicate question, dont la conscience du donataire et de l'ami est, ce me semble, le principal juge; mais, dans tous les cas, il me semble que le public, qui, dans sa gourmandise pour les révélations intimes, se prétend frustré, n'a cependant pas trop à se plaindre de ce que Moore lui a ôté par ce que Moore lui a laissé. Depuis la quantité de soda-water chaque jour absorbée jusqu'au *quantum* des amours si souvent renouvelés, rien ne manque, ce me semble, à l'agenda de lord Byron; que veut-on de plus? des détails d'alcôve dans toute leur nudité: c'est fort intéressant, j'en conviens, mais rien n'empêche le lecteur de suppléer par lui-même à ces détails-là: c'est le point par lequel les grands

hommes ressemblent le plus aux simples mortels. En résumé, je ne me figure pas que les lacunes ménagées dans les mémoires de Byron soient une grande perte pour l'histoire.

En 1833, Moore, de plus en plus entraîné vers les questions religieuses, publia les *Voyages d'un gentilhomme irlandais à la recherche d'une religion ;* en 1835, un nouvel écrit satirique dans le genre de *la Famille Fudge ;* et enfin, dans la même année, une histoire d'Irlande que je n'ai pas eu le temps de lire, mais que l'on dit très-bonne. En 1842, après un troisième voyage à Paris, qui eut lieu en 1837, il fit en quelque sorte ses adieux à la scène littéraire par la publication de ses œuvres complètes, qui parurent à Londres en dix volumes, revus et augmentés par lui de préfaces et de notes. Depuis cette époque il vit paisiblement dans son domaine de Sloperton, dans le Wiltshire, près du château du marquis de Landsdown, son ami de quarante ans; et, sans cesser de s'occuper de musique et de poésie, il donne aux pratiques religieuses la plus grande partie d'un temps consacré jadis à d'autres soins.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES



M. LE M.AL OUDINOT.

Imp. de Pernel.

A. Ren

LE MARÉCHAL OUDINOT,

DUC DE REGGIO.

> On parlera de LEUR gloire
> Sous le chaume bien longtemps;
> L'humble toit dans cinquante ans
> Ne connaîtra pas d'autre histoire.
>
> BÉRANGER.

Voici encore un de ces glorieux débris d'un autre âge devant lequel il faut nous arrêter un instant avant que la mort l'ait emporté; voici encore un des plus illustres représentants de cette forte génération de 89 qui a laissé au monde de si grands souvenirs.

Nicolas-Charles Oudinot est né à Bar-le-Duc ou Bar-sur-Ornain, chef-lieu du département de la Meuse, le 26 avril 1767, d'une famille pauvre et obscure. A seize ans, entraîné par ses goûts

militaires, il était déjà soldat dans le régiment de Médoc. En 1787, sur les instances de ses parents, il quitta le service, mais pour le reprendre bientôt. La Révolution venait d'éclater ; le jeune Oudinot en adopta les principes avec enthousiasme, et se leva un des premiers à l'appel du pays menacé par l'étranger. L'émigration avait enlevé à la France presque tous les officiers de l'ancienne armée ; l'expérience militaire du jeune soldat de Médoc le fit nommer d'emblée, en 91, chef du 3e bataillon des volontaires de la Meuse. Chargé, en cette qualité, de défendre le château de Bitche, petite place forte du département de la Moselle, attaquée par les Prussiens, il déploya une habileté et un courage qui lui valurent le commandement de l'ancien régiment de Picardie, dont le colonel venait d'émigrer. Il parvint à empêcher presque tous les autres officiers de suivre cet exemple, et ne tarda pas à leur fournir l'occasion de se montrer fidèles à leurs serments de patriotisme.

Placé avec son régiment aux avant-postes de l'armée du Rhin-et-Moselle, près de Moorlautern, le 2 juin 1794, il fut attaqué à quatre

heures du matin par dix mille hommes. Après avoir vaillamment combattu jusqu'à deux heures, il parvint à rompre la cavalerie ennemie qui l'entourait, et à effectuer sa retraite sur le quartier général sans avoir été entamé. Le lendemain, l'armée reçut pour mot d'ordre le nom d'Oudinot, la conduite du régiment fut mise à l'ordre, et son valeureux chef fut promu au grade de général de brigade.

Bientôt après, le 6 août 1794, il s'empara de Trèves, où il séjourna un mois comme commandant. Rappelé à l'armée de Rhin-et-Moselle, il fut, dans une attaque de nuit près de Neckerau, fait prisonnier après avoir reçu plusieurs coups de sabre, et conduit en Allemagne, où son échange n'eut lieu qu'après cinq mois de captivité. Il rejoignit l'armée à Pfortzheim, et s'empara successivement de Nordlingen, de Donawerth et de Neubourg. Attaché au blocus d'Ingoldstat, il repoussa toutes les attaques du général autrichien Latour.

Blessé d'un coup de feu à la cuisse et de plusieurs coups de sabre, il donna à peine quelques jours au pansement de ses blessures, rejoignit

l'armée à Ettenhein, et, le bras encore en écharpe, il dirigea contre l'ennemi une charge brillante qui lui enleva un bataillon. Après avoir vaillamment combattu au pont de Manheim et à Feldkirch, après s'être emparé de Constance, il vint exercer auprès de Masséna les fonctions de chef d'état-major, et conquit de nouveaux titres de gloire dans cette belle campagne de l'an VII, couronnée par l'éclatante victoire de Zurich, qui vit rétablir en Suisse l'honneur de nos armes, compromis sur le Rhin et en Italie, trois armées battues et dispersées en quinze jours sur une ligne de plus de soixante lieues de développement, la coalition austro-russe anéantie, Souvarow obligé de reprendre, en frémissant de rage, la route de la Russie, et la France sauvée du plus grand danger qu'elle eût couru depuis 92. Voici comment, dans son rapport sur cette campagne et la bataille qui la termina, Masséna s'exprimait sur le compte d'Oudinot :

« Je dois les plus grands éloges au général Oudinot, mon chef d'état-major, dont la bouillante ardeur sait se plier aux travaux du cabinet, mais que je retrouve toujours au champ de bataille

avec avantage ; il m'a suivi dans tous mes mouvements et m'a parfaitement secondé. »

Envoyé, aussitôt après l'établissement du Consulat, en Italie, pour y continuer la guerre et y réorganiser l'armée fort affaiblie par les victoires de l'Autriche, Masséna ne voulut partir qu'à la condition d'emmener avec lui ses deux plus valeureux compagnons, Soult et Oudinot. Ne pouvant tenir la campagne devant des forces trop supérieures, ils s'enfermèrent dans Gênes, où, bloqués d'un côté par l'armée autrichienne, de l'autre par l'armée anglaise, en proie aux horreurs de la famine et de la contagion, ils soutinrent pendant cinquante-deux jours un siége à jamais fameux, à la suite duquel la garnison, réduite à huit mille hommes, obtint d'évacuer la place avec tous les honneurs de la guerre (1).

(1) C'est à la suite de ce fameux siége que Masséna écrivit à une belle dame un petit billet que j'ai vu et qui est ainsi conçu :

« Le général Masséna a porté à la bataille et au blocus de Gênes le ruban blanc que Mme *** lui a donné, et il lui a constamment *favorisé* la victoire.

« *Signé* MASSÉNA. »

Qu'on dise ensuite que nos généraux républicains ne savaient pas être chevaleresques quand ils s'en mêlaient.

Pendant ce siége, Oudinot se distingua autant par son habileté que par sa bravoure; non content de se mettre en toute occasion à la tête des sorties, deux fois il traversa pendant la nuit sur une barque la flotte anglaise, pour aller de Gênes à Nice communiquer avec le général Suchet.

L'année suivante, l'armistice conclu à la suite de la bataille de Marengo ayant été rompu, et les hostilités ayant recommencé entre la France et l'Autriche, Oudinot, qui remplissait auprès du général en chef Brune les fonctions de chef d'état-major, prit une part brillante à toutes les opérations de cette campagne. Après s'être vaillamment comporté à la bataille de Pozzuolo, il décida le succès du passage du Mincio en se jetant avec son état-major sur une batterie qui avait déjà enfoncé le centre de notre armée. Le premier consul le récompensa en lui décernant avec un sabre d'honneur la propriété d'une des pièces de canon qu'il avait enlevées à l'ennemi. Après le passage de l'Adige, l'occupation de Vérone et de Vicence par Brune, un nouvel armistice ayant été signé à Trévise entre ce dernier et le général autrichien Bellegarde, Oudinot fut

chargé de porter à Paris ces conventions qui préparèrent le traité de Lunéville.

Nommé président du collége électoral de la Meuse, et présenté comme candidat pour le Corps législatif, il fut, à la création de la Légion-d'Honneur, décoré du grand-cordon; Napoléon ne le comprit point dans la première promotion de maréchaux, mais il lui donna le commandement d'un corps de dix mille hommes d'élite, connus sous le nom de corps des *grenadiers réunis*. Ce corps, cantonné à Boulogne, et chargé de former l'avant-garde de l'expédition contre l'Angleterre, devint bientôt l'avant-garde de la Grande-Armée qui allait vaincre à Austerlitz. C'est à sa tête qu'Oudinot, placé sous les ordres de Lannes, et appuyé par la cavalerie de Murat, ouvrit la campagne. Après avoir culbuté différents corps ennemis dans une suite de combats, Oudinot entra dans Vienne, qu'il traversa rapidement, en se portant sur le pont du Danube. Ce pont était miné, et cent quatre-vingts bouches à feu défendaient l'autre rive. Oudinot se porta sur le pont au galop, suivi de son état-major, arracha lui-même la mèche des mains de l'artificier chargé

de mettre le feu au pont, la jeta dans le Danube, et, avant que l'ennemi eût eu le temps de se reconnaître, il passait le pont, et s'emparait des canons et des troupes rangées sur la rive opposée.

Blessé d'un coup de feu à la cuisse au combat d'Hollabrunn, il fut transporté à Vienne; mais la grande bataille qui se préparait ne permit pas à son ardeur d'attendre une guérison complète, et il partit bientôt pour rejoindre ses grenadiers dans la plaine d'Austerlitz. Chargé, à son grand regret, de rester en arrière avec les bataillons de la garde impériale pour former la réserve, Oudinot n'eut la permission de combattre qu'à la fin de la journée. Vaincu enfin par les instances de ce corps de réserve, qui demandait à grands cris sa part de bataille, Napoléon le conduisit en personne sur l'aile gauche de l'armée russe, que Soult avait déjà à moitié détruite, et il coopéra à son entière destruction.

L'année suivante, en 1806, il fut chargé de prendre possession, au nom de la France, de la principauté de Neufchâtel cédée par la Prusse; il sut, par son équité et son désintéressement, se

concilier l'affection des habitants, qui, à son départ, lui décernèrent une épée d'honneur, avec le titre de citoyen de Neufchâtel transmissible à ses enfants.

La levée de boucliers de la Prusse en 1806 le rappela bientôt sur le champ de bataille à la tête de ses grenadiers. Après être entré dans Berlin, il passa en Pologne, où l'armée russe tenait la campagne. Sa brillante conduite à la journée d'Ostrolenka, où il se mit à la tête de la cavalerie, et fit une charge qui décida de la victoire, lui valut le titre de comte et une dotation d'un million. La bataille de Friedland le vit soutenir, depuis le matin jusqu'à midi, l'attaque de toute l'armée russe, et préparer ainsi à Napoléon ce dernier succès qui amena la paix de Tilsitt. Lorsque des conférences s'ouvrirent à Erfurth entre les trois puissances belligérantes, Napoléon fit choix d'Oudinot pour gouverner la place.

La campagne de 1809 contre l'Autriche lui fournit de nouvelles occasions de se signaler; son corps de grenadiers, porté à dix-huit bataillons, ouvrit la campagne en avant-garde par le combat de Pfaffenhofen, où il culbuta l'en-

nemi. Le 23 mai, après les brillantes affaires de Thann, d'Abensberg, de Landshut, d'Eckmuhl et de Ratisbonne, Napoléon arriva sous les murs de Vienne, et le général Oudinot fut chargé d'occuper cette capitale avec sa division.

Cependant la grande armée autrichienne, à laquelle s'étaient réunis les divers corps déjà battus, nous attendait sur la rive gauche, en face de la capitale, décidée à risquer une bataille décisive. Passés des premiers sur la rive gauche, les grenadiers d'Oudinot avaient déjà commencé l'attaque sur le centre de l'armée ennemie ; le centre pliait, quand on annonça la rupture des ponts avant que le corps de Davoust eût pu passer. Le mouvement offensif se changea en un mouvement défensif, dont le corps d'Oudinot soutint tout le poids, tandis que l'armée se cantonnait dans l'île de Lobau, où elle dut attendre que le génie de l'empereur lui fournît les moyens de ressaisir à Wagram la victoire qu'un accident imprévu venait de lui enlever à Essling. J'ai déjà parlé ailleurs de cette audacieuse opération par laquelle Napoléon prépara, pendant un mois, sous les yeux et à portée du canon de l'ennemi, la bataille qui

devait décider de la guerre. Aussitôt que ces préparatifs furent terminés, dans la nuit du 4 juillet, Oudinot défila le premier par un des ponts, à la tête de ses grenadiers, tandis que cent pièces en batterie sur le front de l'île de Lobau, tonnant sur toute la ligne, partageaient l'attention de l'ennemi; toute l'armée le suivit bientôt, et, le 5 au matin, se trouva rangée dans la plaine, au grand étonnement des Autrichiens. La bataille était déjà engagée depuis plusieurs heures et se poursuivait avec furie entre les deux ailes, lorsque Oudinot, qui avait reçu l'ordre de se borner à contenir les divisions autrichiennes à portée de secourir l'extrême gauche, ne peut réprimer plus longtemps son ardeur et celle de ses grenadiers; se voyant, de tous côtés, entouré de feux, il se décide à passer le ruisseau qui le séparait du plateau de Neusiedel et à gravir ce plateau occupé par l'ennemi. Ses premières brigades sont ramenées, mais il se précipite à leur tête, renverse tout devant lui, et le plateau reste en notre pouvoir. De leur côté, Masséna, Marmont, Macdonald, Lassalle redoublent d'ardeur, et l'armée autrichienne est forcée à la retraite sur tous les points.

Le lendemain trois maréchaux furent créés sur le champ de bataille : Marmont, Macdonald et Oudinot, qui reçut le titre de duc de Reggio, avec une dotation de 100,000 fr. de rente.

Lorsqu'en 1810 Napoléon se fut décidé à réunir la Hollande à l'empire, il confia à Oudinot cette opération, qui exigeait beaucoup de tact et de ménagement. Reconnaissants de ses continuels efforts pour adoucir les maux d'une occupation militaire, les magistrats d'Amsterdam offrirent au maréchal une riche épée.

Chargé, à l'ouverture de la campagne de Russie, du commandement du 2e corps, il se dirige de l'Elbe sur Dantzick, traverse la Pologne et passe le Niémen à Kowno, sous les yeux de l'empereur, le 24 juin 1812, avec son corps d'armée, celui de Ney, celui de Davoust, la cavalerie de Murat et la garde, tandis que les autres corps de cette immense armée passent le même fleuve, les uns à Grodno, les autres à Piloni. On sait que les troupes russes commencèrent par reculer en évitant tout engagement. Cependant le duc de Reggio parvint à joindre à Develtowo l'arrière-garde de Wittgenstein, qu'il tailla en pièces. Il le

poursuit à travers la Samogitie et arrive à Dunabourg par Polotzk. Napoléon, qui marche sur Moscou, le charge de déborder Wittgenstein et de couper ses communications avec Pétersbourg : trois combats sanglants sont livrés par lui à Jacoubovo, à Oboiarzina, à Kliastitza, à la suite desquels l'infériorité de ses forces l'oblige de rétrograder sur Polotzk. Bientôt l'empereur lui envoie le général Gouvion-Saint-Cyr, avec le 6e corps ; et, ainsi renforcé, le maréchal se prépare à reprendre l'offensive, lorsqu'il est attaqué lui-même par Wittgenstein, qui, de son côté, a reçu des renforts et vient chercher la bataille sous les murs de Polotzk. Grièvement blessé dans la première journée, Oudinot fut obligé d'abandonner le commandement au général Gouvion-Saint-Cyr, qui parvint à nous conserver la rive droite de la Dwina en repoussant Wittgenstein, et qui gagna là son bâton de maréchal.

A peine convalescent, le duc de Reggio s'était fait transporter de Wilna à Witepsk pour reprendre son commandement. Il venait de combiner avec le duc de Bellune, qui commandait le 9e corps, un coup de vigueur contre Witt-

genstein, lorsqu'il reçut tout à coup la nouvelle de l'incendie de Moscou, de la retraite de l'empereur, et presque aussitôt l'ordre de se séparer du duc de Bellune et de laisser là Wittgenstein pour se porter en toute hâte et en droite ligne sur Borisow, et s'emparer du pont de cette ville sur la Bérésina, afin d'assurer la retraite des débris de la Grande-Armée. Il part pour accomplir cette importante mission, culbute sur son chemin le corps russe du général Lambert, le rejette sur la rive droite de la Bérésina ; mais l'ennemi brûle le pont, qui est dès lors perdu pour nous.

Cependant l'armée russe occupait tous les passages de la Bérésina. Le général Tchitchagoff avait placé ses quatre divisions vers différents débouchés où il présumait que l'armée française devait passer. Napoléon se porte sur le village de Stutdzianka, charge le duc de Reggio de contenir l'armée russe, et fait jeter deux ponts sur la rivière. Le duc de Reggio passe le premier avec le 2e corps, et attaque sur-le-champ l'ennemi qu'il refoule dans la direction de Borisow, tandis que notre armée passe sur les deux ponts. Le 28 le passage s'achevait, quand les deux armées que

le duc de Reggio refoulait devant lui reviennent vivement à l'attaque. L'empereur accourt à cheval pour voir Oudinot blessé de nouveau et qu'on emporte le corps traversé d'une balle. Ney prend le commandement, et c'est alors, entre deux batailles engagées sur chacune des deux rives de la Bérésina, qu'on vit la foule des traînards se ruer sur les deux ponts, lutter, se fouler aux pieds, se précipiter dans les flots, tandis que Victor et Ney s'efforcent de contenir les Russes, et que les braves cuirassiers de Doumerc, animant des chevaux mourant de fatigue et de faim, enfoncent encore les carrés ennemis. Enfin le duc de Bellune, resté le dernier sur la rive gauche avec son corps d'armée, est obligé de se frayer de force un passage à travers la foule qui encombre encore le pont, et la retraite se continue dans la direction de Plechnitzié.

C'est là que le duc de Reggio blessé a été transporté en avant de l'armée. Il est étendu sur son lit de douleur, lorsqu'un parti de Cosaques s'abat sur le village et menace de l'enlever. Ses aides de camp, ses domestiques et quelques blessés se réunissent autour de lui; on barricade la maison, et

nouveau Bayard, le maréchal, dit un écrivain (1), « se levant sur son matelas, et saisissant son épée, repousse l'assaut de son logement ; mais, comme si tous les jours de gloire d'Oudinot devaient être consacrés par une blessure, il en reçoit encore une dans ce combat. Un boulet, traversant la chambre, fait voler un éclat de bois dont il est atteint. » L'avant-garde française le délivra, et le ramena à la frontière, d'où il rentra en France pour affronter bientôt de nouveaux dangers.

A l'ouverture de la campagne de 1813, il fut chargé du commandement du 12e corps. A Bautzen, il commandait la droite. Après avoir poussé devant lui durant le premier jour le corps russe de Korschakoff, il soutient pendant la seconde journée les efforts de toute l'armée ennemie, jusqu'au moment où la diversion inattendue de Ney sur le flanc droit et les derrières de l'ennemi vient décider la victoire.

Tandis que notre armée victorieuse se met dès le lendemain à la poursuite des alliés, le duc de Reggio reste avec le 12e corps pour la garde

(1) *Manuscrit de* 1813, par le baron Fain.

du champ de bataille, et doit se porter ensuite dans la direction de Berlin pour tenir en échec l'armée de Bulow, qui s'avance de ce côté.

Il part le 26 mai pour descendre la rive gauche de la Sprée, rencontre dès le lendemain à Hoyerswerda l'avant-garde de Bulow, la bat le 28 et continue sa marche jusqu'à Zuckau. C'est là qu'il reçoit la nouvelle de l'armistice de Plesswitz, et il s'établit sur la frontière de Saxe, à quinze lieues de Berlin. L'armistice expire, le congrès de Prague se termine sans résultat, et tandis que Napoléon attend la grande armée des alliés sous les murs de Dresde, il adresse au duc de Reggio l'ordre de continuer sa marche offensive sur Berlin, et il lui envoie assez de renfort pour lui composer une armée de quatre-vingt mille hommes, avec laquelle il doit déboucher de Zuckau. Bernadotte, averti de cette opération, s'empresse de concentrer son armée dans la plaine de Berlin, et, au moment où le duc de Reggio débouche de Trebbin, il voit se développer devant lui une ligne ennemie de plus de cent vingt mille hommes. Peut-être n'était-ce pas le cas de hasarder une bataille; mais l'habitude de marcher en avant,

la vue des clochers de Berlin, et l'importance d'une victoire, tout concourut à décider le maréchal à l'action qui s'engagea le 23 août près du village de Gross-Beeren. Elle fut chaudement disputée, mais en définitive perdue pour nous. Le 7e corps, composé de Saxons, commandé par le général Régnier, fut particulièrement maltraité, et le duc de Reggio se décida à une retraite générale qu'il effectua en bon ordre par la route de Wittenberg, disputant le terrain pied à pied et mettant cinq jours à faire dix lieues. Presque au même moment le général Vandamme se laissait battre à Culm. Mécontent de ces revers, Napoléon fait remplacer le duc de Reggio, qu'il rappelle auprès de lui pour commander une partie de sa garde, par le maréchal Ney. Mais, moins heureux encore que le duc de Reggio, le prince de la Moskowa essuie, à Dennewitz, un échec beaucoup plus considérable, et là, comme à Gross-Beeren, ce sont nos alliés les Saxons qui nous ont fait perdre le champ de bataille.

A la première journée de Leipzig, le duc de Reggio, à la tête de deux divisions de la jeune *garde*, est chargé de soutenir le duc de Bellune,

qui défend le village de Wachau contre le prince Eugène de Wurtemberg; il culbute l'ennemi, le refoule jusqu'à Gossa, enlève la bergerie d'Auenheim vainement défendue par les réserves russes de Rajewski. Une charge vigoureuse des Cosaques de la garde russe le fait reculer un instant; mais des renforts lui arrivent, et Gossa reste en notre pouvoir. Cependant le succès ne couronne pas nos armes sur tous les autres points. Tandis que nos soldats épuisés ne peuvent se reposer qu'en combattant, les alliés sont si nombreux que, quand un corps est fatigué, il est régulièrement relevé comme à la parade. A la faveur d'une attaque très-opiniâtre, dirigée sur notre droite, l'ennemi rétablit un peu ses affaires au centre, et à la fin de la journée il est parvenu à reprendre Gossa.

La grande journée du 28 fut encore plus terrible; depuis la bataille du 16 les alliés avaient grossi leurs masses de plus de cent mille hommes. Tandis que sur la droite Poniatowski soutient avec sept mille hommes le choc de la grande armée autrichienne, l'empereur lui envoie le duc de Reggio avec deux divisions de la garde, et tous

deux se maintiennent pendant toute la journée; le soir trois cent mille ennemis n'ont pu arracher la victoire à une armée française réduite à moins de cent mille combattants. Cependant nos munitions sont épuisées; la hideuse défection des Saxons sur le champ de bataille même, tournant contre nous les canons qui sortent de nos rangs, et l'épuisement de nos troupes, ne permettent pas de lutter plus longtemps. L'empereur se décide à la retraite, qui s'effectue dans la journée du 19. On connaît les désastres occasionnés par la rupture prématurée du pont de l'Elster.

Tout ce qui est parvenu à passer de l'autre côté du fleuve se dirige sur Erfurt, et tandis que Bertrand marche en avant pour nous ouvrir la route, le duc de Reggio protège la retraite avec ses deux divisions de jeune garde; quelques jours avant la bataille de Hanau, il tomba dangereusement malade. On le fit transporter en France; mais la maladie ne put l'empêcher de reparaître en ligne à l'ouverture de la campagne de 1814.

Tous les corps de troupes qui luttent contre la masse des envahisseurs ont reçu ordre d'exécuter leur retraite sur la Champagne, où Napoléon va

déployer encore une fois toutes les ressources de son génie; tandis qu'il presse à Paris tous les préparatifs de la guerre; il envoie à Châlons-sur-Marne Kellermann et Oudinot, pour y organiser les renforts qui sont dirigés sur ce point de toutes les parties de la France. Bientôt Napoléon arrive à Châlons, et les opérations commencent par la bataille de Brienne, où le duc de Reggio combat avec sa valeur ordinaire. Quelques jours après, Napoléon se dérobe avec l'élite de son armée pour aller à l'improviste tomber sur les flancs de Blücher, qui marche rapidement sur Paris, à travers la Brie champenoise. Le duc de Reggio est laissé au pont de Bray-sur-Seine, pour retenir les Autrichiens le plus longtemps possible au passage de la Seine. Après avoir couronné cette belle expédition contre Blücher par les victoires de Champaubert et de Montmirail, Napoléon revient sur la Seine, pour attaquer l'armée de Schwartzenberg ; il trouve, à Guignes, les ducs de Reggio et de Bellune aux prises avec l'ennemi, qu'ils n'ont pas cessé de combattre en reculant lentement devant lui. Ranimés par l'arrivée de Napoléon avec l'élite de ses braves, l'armée de la

Seine reprend l'offensive et se reporte en avant ; l'armée russe est culbutée à Nangis, et le duc de Reggio poursuit son vieil ennemi, Wittgenstein, dans la direction de Nogent. Bientôt l'armée française rentre dans Troyes, et, tandis que Napoléon entreprend sa troisième incursion sur Blücher, le duc de Reggio reste chargé de couvrir Troyes, et livre aux Autrichiens un combat sanglant sur les hauteurs de Bar-sur-Aube. Obligé d'évacuer Troyes, il s'efforce d'arrêter l'ennemi au passage de la Seine, à Nogent ; mais l'armée autrichienne pousse son faible corps et celui du duc de Tarente de Nogent sur Provins. Bientôt, à la nouvelle que Napoléon revient sur la Seine, l'armée autrichienne rétrograde ; les ducs de Reggio et de Tarente se reportent en avant, font leur jonction avec l'empereur à Plancy. A Troyes, le duc de Reggio reçoit sa trente-deuxième blessure et n'en continue pas moins à protéger les opérations de l'empereur. Enfin tous les prodiges du génie impérial n'ont pu sauver Paris, et Napoléon se retire à Fontainebleau, où le duc de Reggio vient le rejoindre.

Après sa première abdication conditionnelle,

le 6 avril, Napoléon, déjà abandonné de presque tous ses généraux, venait de passer la revue de ce qui lui restait de troupes ; après la parade, il fait appeler Oudinot dans son cabinet, et lui demande s'il peut compter sur les dispositions de ses troupes. « Non, Sire, répond le maréchal ; Votre Majesté a renoncé à sa couronne ! — Oui, mais sous condition, réplique l'empereur. — Le soldat, répond le duc, n'entend rien aux restrictions politiques. » Napoléon réfléchit un instant et reprend : « Eh bien, donc ! attendons les nouvelles de Paris. »

Ces nouvelles arrivèrent bientôt, et lui démontrèrent que sa cause était perdue ; presque tous les chefs de l'armée étaient fatigués de combattre et ne demandaient plus que le repos ; il fallut abdiquer sans condition.

Après l'abdication définitive, le duc de Reggio envoie un des premiers son adhésion au gouvernement provisoire, et offre ses services à Louis XVIII, qui le nomme commandant en chef du corps royal des grenadiers et des chasseurs à pied, pair de France, et gouverneur de la division militaire de Metz.

A la première nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes, le duc de Reggio écrit au ministre de la guerre, en son nom et au nom des troupes placées sous son commandement, une lettre où il proteste de son dévouement aux Bourbons en termes énergiques. « Si les ennemis de « la patrie, disait-il, ont osé fonder leur espoir « sur les dissensions qu'ils cherchent à fomenter, « il n'est pas un de nous qui ne soit prêt à verser « son sang pour arrêter leurs criminels projets, et « maintenir l'honneur d'un trône sur lequel repose « désormais tout notre espoir. »

Le duc de Rovigo prétend, dans ses Mémoires, qu'au moment où le duc de Reggio protestait ainsi de son dévouement et envoyait quelques jours plus tard son fils à Gand auprès du roi, il envoyait en même temps un aide de camp discret sur la route de Lyon prendre les ordres de l'empereur.

Nous nous garderons bien d'affirmer l'authenticité de ce récit; car il est certain que le duc de Reggio fut un des maréchaux qui montrèrent le plus de répugnance à se laisser ballotter d'un camp dans l'autre par les événements. Il est certain qu'il conduisit ses troupes contre l'empereur

jusqu'à Troyes, que là il fut abandonné par elles, que pendant les Cent-Jours il ne prit aucun service et vécut éloigné des affaires dans une maison de campagne, à Montmorency.

A la seconde Restauration, Louis XVIII lui donna le titre de major-général de la garde royale et le commandement en chef de la garde nationale. En toutes circonstances, il se montra animé pour les Bourbons d'un dévouement très-chaleureux, et les Bourbons lui rendirent son dévouement en faveurs et en grâces ; parfois même ce dévouement dépassait un peu les limites ordinaires. Ainsi *le Moniteur* du 13 avril 1816 nous raconte qu'après un discours prononcé devant *Monsieur*, comte d'Artois, en lui présentant les officiers de la garde nationale, le maréchal voulait baiser la main du prince ; mais Monsieur comprit ce qu'il y avait d'un peu exagéré dans cet hommage d'un vieux soldat couvert de blessures et de gloire ; il eut le bon esprit de s'y refuser, et embrassa cordialement le duc de Reggio. Nommé successivement grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et cordon bleu, le maréchal obtint pour sa femme le titre

de première dame d'honneur de la duchesse de Berry, et sa faveur à la cour, ses manifestations politiques dans le sens royaliste le plus pur, lui valurent souvent des sarcasmes de la part de l'opinon libérale. Cependant cette opinion lui tint compte de la protestation qu'il fit le premier, bien qu'il fût désintéressé dans le débat élevé à ce sujet, contre la prétention des ambassadeurs des cours étrangères, et spécialement de l'Autriche, qui refusaient de reconnaître la légitimité des titres nobiliaires conférés par Napoléon à ses maréchaux.

En 1823, lorsque la guerre d'Espagne eut été résolue, il fut appelé au commandement du 1er corps, arriva à Bayonne le 9 mars, passa la Bidassoa, et le 10 avril, après un engagement avec la garnison de Saint-Sébastien, son corps d'armée fut complimenté par le duc d'Angoulême pour sa belle conduite. Le 19 avril, il passa l'Èbre, et ses troupes occupèrent Bibiesca ; le 21, il s'empara de Burgos, et le 14 mai il entra dans Madrid. Le duc d'Angoulême, en partant pour Séville, lui laissa le commandement de cette capitale, où il conquit de nouveaux droits à l'estime publique, en travaillant avec zèle et fermeté à

réprimer les fureurs du parti auquel notre intervention donnait la victoire. Il se montra le digne exécuteur de cette honorable ordonnance d'Andujar, qui est le plus beau titre de gloire du duc d'Angoulême. Nommé grand'croix de l'ordre de Charles III, il revint à la fin de la même année à Paris, où l'attendait le grand-cordon de Saint-Wladimir, envoyé par l'empereur de Russie « comme témoignage, disait la lettre d'envoi, des services que l'armée d'Espagne a rendus au monde en chassant la révolution de son dernier asile, » singulier titre pour un enfant de la Révolution.

En mai 1825 il eut l'honneur de recevoir la duchesse de Berry à sa terre de Jeand-Heure. En 1826, il prononça sur la tombe du maréchal Suchet, duc d'Albuféra, un discours où, après avoir raconté les glorieuses campagnes du défunt, il terminait par la péroraison obligée « des protestations d'amour à l'auguste dynastie des Bourbons. » Les temps de révolution ont cela de mauvais que presque toutes les belles physionomies militaires gagnent dans ces revirements des contorsions qui les défigurent.

Bientôt, en effet, la révolution de Juillet vint forcer le duc à un nouveau changement de front, et, dans le même château où il avait reçu la duchesse de Berry, il dut recevoir la garde nationale insurgée de Bar, à laquelle il remit les fusils que contenait sa demeure. Il adhéra au nouveau gouvernement sans dissimuler toutefois ses affections pour l'ancien, auquel madame la maréchale surtout a toujours conservé les sympathies les plus vives. Toutefois, les bons procédés du nouveau roi ne tardèrent pas à rallier complétement le maréchal. En 1834, il eut la douleur de perdre son fils cadet, le brave colonel Oudinot, tué en Afrique, au défilé de Muley-Ismaël, en chargeant à la tête du 2e régiment de chasseurs. Le roi lui écrivait à cette occasion : « C'est en suivant votre glorieux exemple que votre brave et digne fils nous a été enlevé. »

Le 17 mai 1839, il fut nommé grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, en remplacement du maréchal Gérard, appelé au commandement de la garde nationale.

Le 4 juin de la même année, il parla pour la *première fois* depuis 1830 à la Chambre des Pairs,

lors de la discussion du projet de loi sur la Légion-d'Honneur, et dans le but de restreindre le plus possible la prodigalité de cette décoration.

« On a dit, s'écriait le maréchal, que l'ordre de Saint-Louis fut le chef-d'œuvre de l'âge mûr de Louis XIV; peut-être avec non moins de raison pourrait-on affirmer que la Légion-d'Honneur est le chef-d'œuvre de Napoléon. Qui pourrait énumérer en effet tous les nobles sentiments auxquels cette institution a donné l'essor ?... Je suis de ceux qui pensent que, pour obtenir une telle distinction, il faut non-seulement avoir fait son devoir, mais plus que son devoir. »

Le 21 octobre 1842, il a remis au maréchal Gérard la chancellerie de la Légion-d'Honneur, pour remplacer le maréchal Moncey, décédé, dans ses fonctions de gouverneur de l'hôtel royal des Invalides. En prenant possession de ce titre, il a adressé aux invalides un ordre du jour dont j'extrais les passages suivants :

« Le roi vient de me confier le gouvernement des Invalides; j'apprécie comme je le dois cette récompense... Je suis fier de succéder à l'illustre maréchal Moncey, à ce guerrier type de patrio-

tisme; je m'applaudis enfin de penser que je terminerai ma carrière avec vous, et auprès du grand homme dont la tombe est remise à votre garde, confiée à votre amour. Dès ce moment, braves invalides, mon sort est associé au vôtre, et je vous appartiens sans réserve... Je m'attacherai à entretenir parmi vous le dévouement au roi et au pays, dont nous devons l'exemple à notre jeune armée, et que vous mettrez toujours au nombre de vos premiers devoirs. »

C'est dans cette retraite que le duc de Reggio achève paisiblement les derniers jours de sa longue et glorieuse carrière; la partie politique de cette carrière a dû à la vérité subir l'influence des faits accomplis dans toute leur diversité; mais en temps de révolution il n'y a, après tout, pour le soldat qu'un seul principe immuable : la fidélité au pays; tout ce qu'on peut reprocher au duc de Reggio, c'est peut-être un enthousiasme trop expansif envers les personnes; mais combien est petit le nombre des généraux qui pourraient lui jeter la première pierre! Pour tout ce qui touche à la partie militaire, sa vie est irréprochable de zèle, *d'habileté*, de valeur et de dévouement. On l'a

déjà dit plus haut, chaque beau jour de sa vie a été signalé par une blessure ; son corps en est criblé. Investi de commandements supérieurs dès les premiers temps de nos grandes guerres, il n'a cessé de s'élever dans l'estime de l'armée, et l'histoire le comptera certainement parmi les plus illustres compagnons de l'Alexandre moderne.

Par son affabilité et sa simplicité, il s'est fait beaucoup aimer des vétérans confiés à ses soins, qui tous ont gardé souvenir de l'héroïque valeur du chef des grenadiers réunis. Si son grand âge et l'état précaire de sa santé ne lui permettent pas de consacrer à la surveillance de l'administration de l'Hôtel tout le temps et toute l'énergie qu'une telle surveillance exigerait pour la destruction des abus qui se commettent chaque jour au détriment du bien-être de nos vieux soldats, il est du moins toujours prêt, dans l'occasion, à écouter leurs plaintes et à leur témoigner sa sollicitude.

On l'a même vu quelquefois, se promenant sur l'Esplanade en habit bourgeois, prêter le secours de son bras débile pour ramener au bercail quelque camarade affaibli par de trop fréquentes libations à Bacchus. Après l'avoir remis aux mains

du concierge, et l'avoir ainsi sauvé de *la capote*, le duc s'éloigne en souriant, tandis que le vétéran ouvre de grands yeux et se trouve presque dégrisé en apprenant que le bourgeois si poli qui lui a offert le secours de son bras n'est autre que son maréchal.

Le duc de Reggio passe toute la belle saison dans son château, près de Bar-le-Duc. Il est, comme on le pense bien, l'orgueil et la gloire de son pays natal, dont les institutions de bienfaisance reçoivent fréquemment des preuves de sa générosité.

Il reste au maréchal deux filles et un fils, le brave général Oudinot, ex-page de l'empereur, un de nos officiers de cavalerie les plus distingués, qui a fait la campagne de 1835 en Algérie, où il a reçu une grave blessure. Le général Oudinot est de plus un écrivain éminent; il a traité avec succès des questions d'administration militaire et d'économie politique; il est actuellement membre de la Chambre des Députés, et siége dans les rangs de l'Opposition modérée.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES



M. PAUL DELAROCHE.

d'après un Dessin de lui même

de Pernel

A. René et

M. PAUL DELAROCHE.

> M. Delaroche est du petit nombre de nos artistes contemporains dont les succès ne font pas sommeiller le talent, et qui s'imposent quelquefois la tâche de faire mieux et autrement qu'ils n'ont fait.
>
> L. Vitet. — *Revue des Deux-Mondes*, 1841.

Nous avons déjà esquissé dans cette Galerie trois figures de peintres qui représentent trois faces de l'école française contemporaine; la quatrième a son expression dans M. Paul Delaroche. L'auteur de *Jane Gray* est un juste-milieu entre M. Ingres et M. Delacroix. Son rôle en peinture ressemble beaucoup à celui de M. Casimir Delavigne en littérature; c'est la même pensée d'éclectisme habile entre des théories opposées; ce sont les mêmes qualités de clarté, de correction, de sagesse; c'est la même manière de choisir, de

concevoir, de disposer un drame en dehors de toute préoccupation systématique, et sans autre but que celui d'intéresser le plus possible en restant dans les conditions essentielles de l'art : c'est la même habileté de mise en scène, la même exécution élégante et soignée qui distinguent le peintre et le poëte. Tous deux ont dû à l'absence de tout défaut saillant et à la réunion de plusieurs qualités précieuses de conquérir à un haut degré la faveur publique.

Les critiques sévères leur ont reproché à tous deux de produire sur l'esprit un effet de satisfaction plutôt qu'un effet d'entraînement, d'intéresser plutôt que d'émouvoir, de plaire plutôt que de passionner ; en un mot de n'être pas assez *sublimes*. Nous ne contestons pas la valeur de l'objection : quoique M. Delaroche ait prouvé récemment, par ses beaux travaux à l'école des Beaux-Arts, qu'il pouvait agrandir et perfectionner sa manière, passer avec le même succès du drame historique à la peinture monumentale, et qu'il ait peut-être mérité par là un rang supérieur à celui du poëte auquel je le comparais tout à l'heure, il est certain qu'il a, comme tous les artistes émi-

nents de notre temps, son côté vulnérable; si d'autres pèchent par l'affectation et l'emphase, il ne s'est pas toujours garanti d'un certain prosaïsme de conception et d'exécution.

Né dans un siècle plus savant, plus philosophique, que religieux et poétique, dans un siècle très-dépourvu de cette spontanéité ardente et jeune d'impressions qui se traduit par des épopées en tous genres, dans un siècle où l'inspiration est plutôt un effet d'art qu'un effet de nature, un travail de l'esprit qu'un mouvement du cœur, et où par conséquent rien n'est plus commun que de voir franchir ce pas qui sépare le sublime du ridicule, M. Delaroche, éminemment pourvu de ce contre-poids de raison et de goût qui empêche l'artiste de s'aveugler sur lui-même, et de prendre une absurdité prétentieuse pour un effort de génie, ne se sentant point porté par sa nature vers la recherche de l'idéal mythologique ou chrétien, a mis son originalité à être historien plus que poëte. Laissant de côté le terrain déjà encombré du symbole ou de l'allégorie, il s'est enfermé dans l'histoire, et dans l'histoire purement descriptive; toutes ses idées ont

pris la forme historique; chacune d'elles s'est personnifiée dans un homme, identifiée à un fait, revêtue du costume d'une époque et d'un pays, et présentée au public comme la reproduction fidèle et émouvante du fait auquel elle s'identifiait. C'est en dramatisant ainsi avec son pinceau des scènes de l'histoire, à la manière de Walter Scott, que M. Delaroche, toujours clair et attrayant, toujours parfaitement compris du public, a obtenu un succès de vogue. Nous n'examinerons point ici jusqu'à quel point l'austérité, la majesté de la grande peinture s'arrange de ce travail de chroniqueur sur toile : nous dirons seulement que M. Delaroche, tout en recherchant particulièrement l'effet dramatique ou pittoresque, n'a jamais du moins sacrifié à cet élément de popularité les lois de correction et d'élégance qui, seules, donnent aux créations du peintre, comme à celles du poëte, une vitalité durable.

Paul Delaroche est né à Paris en 1797; son père était un homme de goût, qui remplissait les fonctions d'estimateur des objets d'art présentés au Mont-de-Piété, et qui se plut à favoriser chez ses deux fils la vocation artistique. L'aîné, M. Ju-

des Delaroche, après avoir fait avec talent ses premiers pas dans la carrière comme peintre d'histoire, y renonça de bonne heure pour remplacer son père dans le poste qu'il occupait, et il est maintenant, je crois, directeur en chef du Mont-de-Piété. Le cadet persévéra, et sa persévérance l'a placé aujourd'hui au premier rang parmi les chefs de l'école française.

Après s'être livré d'abord à l'étude du paysage, le jeune Delaroche entra ensuite dans l'atelier de Gros, sous la direction duquel il étudia le dessin, et se fit bientôt remarquer par ses progrès rapides. On sait que Gros était le plus illustre dissident de l'école de David : sous lui, le jeune Delaroche apprit de bonne heure à se frayer une voie en dehors du style grec ; et plus tard, quand le goût grec eut fait place au goût de la renaissance, l'habile élève de Gros refusa de s'enrôler sous le nouveau drapeau, et, gardant la neutralité entre les classiques et les romantiques, il s'occupa avant tout de se créer une manière en harmonie avec les idées et les mœurs de son temps.

Il débuta pourtant dans le genre mystico-biblique, qui fleurit pendant quelques années sous la

Restauration et qui semble vouloir renaître aujourd'hui, mais il s'aperçut bien vite que ce genre ne lui convenait pas. Son premier tableau, *Nephthali dans le désert*, composé à vingt-deux ans et exposé au Salon de 1819, passa complétement inaperçu ; le second, exposé en 1822 et représentant *Joas dérobé aux bourreaux par Josabeth*, fut plus remarqué : il y avait déjà là un spécimen des qualités dramatiques que M. Delaroche devait développer plus tard en les tempérant. Dans un compte-rendu du Salon de 1822 par M. Thiers, que j'ai déjà eu occasion de citer ailleurs, je trouve la mention suivante de ce tableau : «La teinte est ardente, les expressions sont fortes, mais exagérées ; un seul groupe, celui des deux enfants égorgés, est fort beau, mais il est fâcheux que le beau de ce tableau soit caché dans le fond.» Au même Salon, M. Delaroche exposa une *Descente de croix* qui eut peu de succès.

A l'exposition de 1824, le jeune artiste donna trois tableaux qui lui valurent une médaille d'or d'encouragement : le premier représentait *Saint Vincent de Paul prêchant en présence de la Cour de Louis XIII* pour les enfants *abandon-*

nés ; le second : *Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison par le cardinal de Vinchester ;* le troisième : *Saint Sébastien secouru par Irène.* Les deux premiers de ces tableaux ont été popularisés par la gravure ; l'un a été gravé au burin par Prévost, l'autre à la manière noire par Reynolds ; dans les deux, et particulièrement dans le second, on trouve déjà cette aversion pour l'emphase qui porte toujours M. Delaroche à choisir entre deux données la plus simple, fût-elle prosaïque. Ainsi, un autre peintre ayant à représenter Jeanne d'Arc même dans sa prison, n'aurait pas manqué de donner à la physionomie et à la tenue de la vierge de Donremy quelque chose du caractère héroïque de sa mission ; M. Delaroche s'en est bien gardé : il a peint une jeune fille pâle et défaite, se soulevant péniblement sur son grabat, et qui semble implorer la pitié d'un juge cruel dont le regard menaçant l'épouvante. Ce n'est pas là la Jeanne d'Arc de la poésie, peut-être est-ce davantage la Jeanne d'Arc de l'histoire ; nous dirons cependant que les pièces authentiques du fameux procès de Rouen, qui viennent d'être récemment publiées, ne concordent pas précisément avec la création

de M. Delaroche. Dans ses nombreux interrogatoires, Jeanne d'Arc nous donne l'idée d'une jeune fille à la vérité simple et ignorante, sachant à peine couramment, comme dit un des témoins, son *Pater* et son *Credo*, mais d'une simplicité pleine de fermeté et de convenance, d'une ignorance assez perspicace et assez fine pour confondre souvent par un mot plein de raison et de finesse les arguments insidieux des docteurs qui l'interrogent.

L'année suivante la liste civile commanda à M. Delaroche une toile représentant la prise du Trocadéro, qui parut en 1827 et fut l'objet de beaucoup de critiques ; l'artiste avait été obligé de rendre d'imagination l'effet d'un siége de nuit, des feux de batteries au clair de lune, le tout se mirant dans le cristal des eaux ; enfin, quelque chose de fort difficile à inventer pour celui qui ne l'a pas vu. Cet ouvrage lui valut la croix de la Légion-d'Honneur, plus légitimement gagnée par d'autres tableaux qu'il avait publiés avant ce dernier ou en même temps, entre autres la *Mort d'Augustin Carrache ;* un charmant tableau de genre représentant miss *Macdonald*

portant des secours au prétendant Charles-Edouard, après la bataille de Culloden : ce tableau a été également gravé à la manière noire, par Reynolds; la *Mort de la reine Elisabeth*, production fort remarquable de dignité et d'ampleur, qui obtint le plus grand succès et qui se trouve au Luxembourg; un *Episode de la Saint-Barthélemy*; la *Mort du président Duranti*, pour la deuxième salle du conseil d'État; un portrait en pied du Dauphin, qui servit de modèle pour une tapisserie des Gobelins, et enfin un plafond du musée Charles X.

A dater de ce moment M. Delaroche se consacra pendant quelques années tout entier au genre dit moyen âge historique. En 1831 il exposa ses *Enfants d'Edouard*, si souvent reproduits par la gravure et la lithographie, et dont s'inspira M. Delavigne pour composer sa tragédie; un tableau de genre historique, qui n'eut pas un moindre succès, représentant *Richelieu* remontant le Rhône, traînant avec lui dans une barque Cinq-Mars et de Thou, sa provision pour l'échafaud, un autre représentant *le cardinal Mazarin mourant*, le sourire à la bouche et présidant

de son lit une partie de lansquenet : ces deux ouvrages se trouvent partout ; ils ont toutes les qualités de M. Delaroche, habileté d'exposition, variété d'effets, exactitude de détails, exécution soignée et séduisante ; *une Lecture*, autre tableau de genre, et un portrait de Mlle Sontag appartiennent à la même époque.

En 1832 M. Delaroche fut appelé à l'Institut, en remplacement de M. Meynier. Dans la même année il exposa le plus terrible de tous les drames qu'il eût encore représentés, *Cromwell contemplant le cadavre de Charles Ier*. Il fallait tout le goût, toute la convenance, toute la retenue qui caractérisent son talent pour se tirer avec bonheur d'un pareil sujet. Comment peindre, sans exciter l'horreur à un degré incompatible avec l'admiration, un cercueil, dans ce cercueil un roi décapité, devant ce cercueil, debout, un homme qui a fait trancher la tête de ce roi, et qui d'une main profanatrice soulève le couvercle du cercueil pour contempler le cadavre de sa victime ? Et pourtant M. Delaroche a réussi à produire un ouvrage qui intéresse sans révolter. Plusieurs même *lui reprochent* d'avoir trop adouci l'expression ;

suivant eux, la physionomie vaguement pensive de Cromwell n'est point suffisamment caractérisée; c'est celle d'un homme examinant une chose quelconque dans un coffre, beaucoup plus que celle d'un Cromwell en face du cadavre de Charles Ier. Du reste, c'est ici surtout que la critique est aisée et l'art difficile; comment rendre avec un pinceau les mouvements de l'âme chez un tel homme dans une telle situation? L'artiste a choisi, dans la série des expressions possibles, celle qui lui convenait le mieux, et il l'a fixée et disposée sur la toile avec cette habileté pleine de soin et d'élégance qu'il met dans toutes ses créations. Que peut-on lui demander de plus? S'il eût pris son sujet par le côté violemment expressif, l'exagération de l'exécution eût peut-être masqué la grandeur sombre et imposante du sujet.

C'est toujours dans le même système de simplicité élégante, qui a peut-être aussi son genre d'affectation, que M. Delaroche a composé son tableau du *Supplice de Jane Gray*, qui parut au Salon de 1834 et fut littéralement assiégé pendant tout le temps de l'exposition. Là encore tout conviait le peintre à faire montre

d'énergie expressive. Il avait à peindre une jeune princesse pleine de distinction, que l'histoire nous montre subissant la mort avec un courage intrépide, après avoir pendant quelques jours occupé le trône sans l'avoir désiré; une jeune femme savante et pieuse plus qu'ambitieuse, assez forte pour ne pas regretter la vie et envisager sans peur le billot sur lequel elle va poser sa tête ; il avait à peindre un bourreau que l'histoire nous montre également s'agenouillant devant sa victime avant de la frapper, et lui demandant un pardon qu'elle lui accorde. Il y avait, en un mot, dans un tel sujet, en se laissant seulement conduire par l'histoire, la matière d'un drame très-imposant. M. Delaroche a préféré prendre son sujet par le côté exclusivement pittoresque et touchant.

Voici une description très-exacte de cet ouvrage, que je prends dans *la Revue de Paris* de 1834, pour ceux qui ne le connaissent pas ou ne le connaissent que par des lithographies insuffisantes pour en donner une idée :

« Un échafaud couvert d'une vaste draperie noire s'élève à la moitié, comme on peut le supposer, de la hau-

teur des colonnes qui servent d'appui à la voûte d'une salle gothique ; un escalier pratiqué à droite du spectateur en facilite l'accès. Au fond du tableau on voit briller quelques hallebardes qui indiquent que les issues de la salle sont gardées. Au milieu de cet échafaud, Jane Gray, à genoux, le buste à moitié découvert, un bandeau sur les yeux, les bras et les mains placés au-devant d'elle, dans le geste d'une personne qui cherche comme à tâtons un objet qu'elle ne peut voir, est soutenue par le vieillard qui l'assiste à ses derniers moments. Au-devant de ce groupe est le billot. Sur le côté, à droite du spectateur, le bourreau, tourné vers la victime, le bout des manches retroussé, cherche de la main gauche la hache régicide ; derrière lui est un cercueil tendu de noir comme l'échafaud. Au côté gauche du spectateur, sur un plan plus éloigné de l'œil que le groupe du vieillard et de Jane Gray, une de ses nobles suivantes tient encore les bijoux qui paraient son cou et ses oreilles ; cette figure, la tête un peu renversée et le corps dans l'attitude d'une personne qui perd les sens, est adossée contre une des colonnes ; un peu plus loin, dans la même direction, une autre femme debout, les bras étendus et la face tournée contre la même colonne, semble s'abandonner à la plus vive douleur, et complète ainsi la pantomime générale. »

L'auteur de cette description n'oublie qu'un seul accessoire, la paille fraîche destinée à éponger le sang qui va couler, invention assez maltraitée par certains critiques. Ainsi, comme dans

Jeanne d'Arc, M. Delaroche s'est attaché à dépouiller son personnage principal de toute espèce d'exaltation, pour ne laisser subsister qu'une jeune fille pâle, chancelante, tendant vers le billot une main convulsive. Il n'est pas jusqu'au bourreau lui-même que, sans doute par aversion de l'emphase, M. Delaroche ne se soit plu à dépouiller de sa physionomie traditionnelle. Les bourreaux sont ordinairement fort laids en peinture, et très-rarement beaux en réalité; leur métier suffirait pour les enlaidir. Le coupe-tête de l'auteur de Jane Gray est au contraire un bel homme, fort élégant, dessiné et peint du reste avec un soin extrême, et qui, n'étaient ses manches retroussées et sa hache, semble assister à la scène en spectateur plus qu'en acteur.

Cet ouvrage, mélancolique et gracieux, est loin d'offrir la vigueur de coloris déployée dans le tableau de la Mort d'Élisabeth; les appréciateurs sévères lui ont reproché une certaine mesquinerie un peu prétentieuse; mais, au total, l'effet d'attendrissement que recherchait le peintre n'a pas été manqué, et bien des larmes ont coulé devant cette toile dont toutes les parties sont tra-

vaillées et finies avec cette conscience que M. Delaroche met dans toutes ses productions.

A la même exposition, M. Delaroche fit paraître un charmant tableau de genre représentant *Galilée* entouré de livres et d'instruments astronomiques, étudiant dans son cabinet, un compas à la main, le mouvement de la terre, le dos tourné contre une fenêtre dont les rideaux rouges laissent introduire un rayon de soleil. On trouva généralement que ce petit tableau était d'un effet délicieux de dessin et de couleur ; chaque détail était exécuté avec la patiente finesse des maîtres flamands. A la même exposition figurait encore une *sainte Amélie*, priant avec deux de ses compagnes aux pieds d'un autel, ouvrage d'un autre style et d'une expression également charmante, où l'artiste s'était appliqué à reproduire la manière un peu coquette des premiers peintres italiens de la renaissance. Ce tableau était destiné à servir de modèle au grand vitrail qui devait orner la chapelle du château d'Eu.

A l'exposition de 1835, M. Delaroche produisit un nouveau tableau de genre historique, à la

manière de son Richelieu et de son Mazarin, et représentant la *Mort du duc de Guise*.

« Ce tableau, dit M. Lenormant, exécuté avec plus de soin encore que les précédents et dans la même dimension, est aussi dans ce sentiment de comédie qui a fait dire à de bons juges que c'était là du Molière en peinture. L'intention du peintre se révèle dans la figure du roi soulevant la portière et regardant du coin de l'œil si son ennemi est bien mort ; elle n'est pas moins évidente dans la manière remplie de courtoisie dont les assassins s'écartent pour laisser voir au roi l'accomplissement de ses ordres. Mais le peintre reprend toute sa dignité quand il montre le noble cadavre étendu sur la gauche du tableau. M. Delaroche n'a rien produit de plus ferme ni de mieux rendu que cette figure. »

L'année suivante, le gouvernement confia à M. Delaroche la décoration tout entière pour la partie de peinture de l'église de la Madeleine. Pour se préparer dignement à cette grande tâche, l'artiste se rendit en Italie dans le but d'y étudier les fresques des grands maîtres. Il avait déjà préparé tous les matériaux d'une légende monumentale, lorsqu'il préféra tout abandonner plutôt que de subir un partage de travail qui lui semblait, avec raison, incompatible avec l'unité

d'exécution et l'harmonie du poëme qu'il avait rêvé. Pour le dédommager on lui livra bientôt un théâtre moins vaste, mais qui, du moins, lui fut donné sans partage ; il fut chargé de décorer l'hémicycle du palais des Beaux-Arts, et il termina cette œuvre capitale en 1841, après quatre ans de travaux opiniâtres.

Dans l'intervalle, l'exposition de 1837 s'enrichit encore de trois nouveaux tableaux de lui, peints dans deux styles différents, et qui eurent un égal succès : l'un représentait *Charles Ier insulté par des soldats dans un corps de garde*, l'autre, *Strafford marchant au supplice et béni par l'archevêque de Canterbury*, et enfin une *Sainte Cécile.*

Gardé à vue par les soldats de Cromwell, tandis qu'on instruit son procès, Charles Ier est assis près d'une table couverte d'un riche tapis, sur laquelle est une Bible ouverte qu'il lit tranquillement, insensible aux outrages que lui prodiguent ses gardiens. Un de ces fanatiques, placé à sa droite, lui lance à la figure les bouffées d'une pipe ; à sa gauche un autre lui porte un toast avec un atroce sentiment de dérision ; plus

loin on aperçoit de vieux serviteurs qui contemplent avec désespoir cette triste scène, et dans le fond un groupe de soldats.

Le contraste, dit un critique, de cette tranquillité stoïque du monarque, des larmes silencieuses du vieux serviteur appuyé contre la cheminée, et de la tenue insolente et grossière des puritains est d'un bel effet. Le soldat prédicateur du fond et les soldats ivres et endormis des premiers plans concourent heureusement à l'harmonie de l'ensemble. Ce tableau est pensé avec noblesse, composé avec habileté et peint avec un grand soin; cependant il laisse à désirer plus de chaleur et de vie.

« Après Charles Ier, dit un autre critique, vient Strafford, le ministre qui se dévoue et que son maître livre au peuple sans profit pour lui-même. Strafford paraît sûr de la justice de sa cause; il marche au supplice avec fermeté; en sortant de a Tour de Londres, il passe au-dessous de la prison de son ami, l'archevêque de Canterbury, et ui demande sa bénédiction. Celui-ci étend les mains à travers les barreaux de sa fenêtre et le *bénit.* »

On a avec raison blâmé généralement cette idée de M. Delaroche d'avoir écarté l'attention du personnage principal, qui est Strafford, pour l'attirer sur des bras qui passent au travers des barreaux d'une prison, sans qu'on puisse voir la figure de celui auquel ils appartiennent. Ces mains semblent vouloir produire un effet qui dépasse les bornes de la peinture. Déjà, dans le tableau de Jane Gray, des juges entendus avaient signalé cette affectation des mains cherchant le billot comme un effet d'art propre à nuire à l'émotion de la scène ; ici le blâme fut encore plus général. On remarqua toutefois le beau et grand caractère de la figure de Strafford agenouillé, l'habile et heureuse facture de ses mains, de ses vêtements, des plumes ondoyantes qui ornent son chapeau, la pose heureuse et le beau coloris des soldats qui le suivent et le précèdent.

La *Sainte Cécile* était un œuvre d'un tout autre genre, et qu'on eût dit sorti d'une autre main. La sainte est représentée assise et touchant d'une main le registre d'un orgue que lui présentent deux anges agenouillés devant elle. M. Delaroche semblait encore s'être inspiré des maîtres italiens

antérieurs à Raphaël ; une certaine afféterie dans les contours, une profusion de couleur rose et coquette donnait à ce tableau quelque analogie avec les œuvres d'un Giotto ; l'effet général était du reste toujours gracieux.

En 1835, M. Delaroche prononça sur la tombe de son maître, le baron Gros, un discours très-chaleureux. « C'est au nom de mes camarades d'école, disait-il, que je viens acquitter un dernier et pénible devoir sur la tombe de notre illustre maître : l'auteur de la *Peste de Jaffa* n'est plus !... Si des critiques inconsidérés, méconnaissant les chefs-d'œuvre dont il a enrichi l'école française, n'ont pas craint d'abreuver d'amertume les derniers jours de cette utile et glorieuse vie, la postérité, qui n'est jamais ingrate, le vengera par son admiration de ce coupable oubli et de cette persécution qui eût été lâche si elle n'eût été ignorante. C'est à nous surtout de le pleurer, qui, admis pendant tant d'années dans la confidence et l'intimité de son talent, avons si bien pu apprécier ce vif et sincère amour de l'art qui le portait en quelque sorte à se dépouiller lui-même de son génie pour en doter ses élèves... »

De 1837 à 1841, M. Delaroche, entièrement absorbé par ses travaux de l'Ecole des Beaux-Arts, ne produisit que deux ouvrages : un beau portrait de M. Guizot, que tout le monde a pu admirer dans l'excellente gravure de M. Calamatta, et un portrait en pied de Napoléon, représenté sous l'uniforme des grenadiers de la garde, se promenant dans son cabinet de travail des Tuileries dans une attitude méditative. Cet important travail, accompli sous la direction de la sœur de l'empereur, la comtesse de Lipano, l'ex-reine de Naples, qui se trouvait alors à Paris, avait été commandé par la comtesse de Sandwich, et il orne aujourd'hui un des vieux manoirs de l'Angleterre.

Enfin, en décembre 1841, M. Delaroche livra à l'admiration du public la plus belle production de son talent, sa fresque du Palais des Beaux-Arts. Quatre ans avaient été par lui consacrés à cet ouvrage, pour lequel il ne lui avait été alloué, je crois, qu'une somme de 80,000 francs. Bien d'autres eussent cédé peut-être au désir de travailler vite pour rendre l'affaire lucrative ; mais M. Delaroche est un artiste consciencieux, passionné pour son art,

et qui s'occupe surtout des intérêts de sa gloire ; aussi son œuvre a-t-elle obtenu un des succès les plus éclatants de l'époque. Dans l'impuissance où nous sommes d'analyser en très-peu de pages une si vaste composition, nous nous contenterons de résumer un excellent compte-rendu de M. Vitet, inséré dans *la Revue des Deux-Mondes* de décembre 1841.

Au fond de la cour intérieure de l'Ecole des Beaux-Arts se trouve une salle semi-circulaire, éclairée par le haut, disposée en amphithéâtre et réservée pour les distributions des prix. Les parois qui s'élèvent au-dessus des gradins présentent une surface de quinze à vingt pieds de hauteur, sur un développement d'environ quatre-vingts pieds. C'est ce mur circulaire qui a servi de toile à la vaste composition de M. Delaroche. La destination du monument en traçait d'avance le programme : il était évident que les arts du dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture, devaient être ici les personnages obligés. La plupart des peintres eussent eu l'idée de composer à ce sujet une suite d'allégories ; mais M. Delaroche est avant tout historien. En promenant ses yeux sur cette

longue muraille qu'allait couvrir son pinceau, il a vu s'y dessiner la silhouette, non pas de tel ou tel génie assis sur un nuage et tenant un attribut à la main, mais bien de tous les grands hommes qui sur cette terre ont eu le bonheur de peindre, de bâtir ou de sculpter des chefs-d'œuvre. C'est ainsi que son sujet devait lui apparaître, c'étaient là les acteurs qu'il lui fallait; il lui a semblé qu'il les voyait tous réunis, quel que fût leur siècle, quelle que fût leur patrie, et il a pris sa palette pour nous faire assister à ce dialogue des morts, à ce congrès d'artistes anciens et modernes, en nous traduisant, sinon leurs paroles, du moins leurs traits, leurs attitudes, leurs regards, comme autant de leçons et d'exemples pour cette jeunesse avide de gloire qui chaque année viendra sur ces bancs en goûter les flatteuses prémices.

Un long portique à colonnes d'une élégante simplicité occupe presque tout le fond de la scène. Vers le milieu de cette colonnade, c'est-à-dire au centre de l'hémicycle, on voit dans une sorte d'enfoncement auquel on monte par des degrés, un banc de marbre sur lequel sont assis deux vieillards, et entre eux un homme dans la force de

l'âge ; tous trois portent pour vêtement un manteau blanc qui couvre à peine leurs épaules; leur front est ceint d'une couronne d'or, leur attitude est calme, majestueuse ; il y a dans leur visage cette sérénité presque divine dont les anciens se servaient pour exprimer l'apothéose.

Quels sont ces trois demi-dieux et que font-ils sur ce tribunal ? Le plus jeune est Apelle, le dernier des grands peintres de la Grèce ; les deux autres, Phidias, le créateur de la sculpture à la fois idéale et vivante, et Ictinus, l'architecte du Parthénon, le représentant du grand siècle de l'architecture. Ils sont là comme juges suprêmes et éternels de nos concours. C'est en leur nom qu'une noble et belle fille, au teint oriental, au regard bienveillant, ramasse une couronne et se dispose à la lancer au lauréat. A leurs pieds sont deux jeunes femmes assises de chaque côté des degrés; elles gardent un respectueux silence. L'une, par son profil, rappelle le type grandiose de certaines médailles grecques ; l'autre, le front ceint d'un diadème, a plutôt le caractère des têtes impériales. C'est l'image et la personnification de l'art antique sous ses deux formes les

plus saillantes, la forme grecque et la forme romaine ; on voit à leur pose calme et impassible que leur œuvre est accomplie. Mais voici deux autres femmes qui, debout sur le devant des degrés, ont un aspect moins sévère, et semblent se rattacher encore par quelques liens secrets au monde des vivants ; l'une porte au ciel un regard rêveur ; sur ses épaules, qu'enveloppe un étroit et chaste manteau, ses blonds cheveux retombent en nappes onduleuses ; une grâce virginale se mêle dans ses traits à une tendre et suave langueur : c'est le génie de l'art du moyen âge, de ce sublime novateur qui trouva le génie du beau sans autre guide que la foi.

Quel contraste entre cette figure et sa compagne ! Celle-ci est belle aussi, mais sans retenue, sans mesure et sans pudeur. Ses riches vêtements retombent en désordre ; sa brillante coiffure se dénoue et s'échappe au hasard ; courtisane audacieuse, passionnée, inconstante, c'est l'image de l'art moderne depuis son affranchissement des idées chrétiennes, avec ses phases de bons et de mauvais jours, avec ses beautés et ses excès.

Ces deux femmes sont comme le chaînon qui

relie la partie antique et tout idéale du tableau avec sa partie moderne et presque vivante. Tournons en effet les yeux à droite et à gauche de ce muet aéropage; là, plus de graves et immobiles figures. C'est une foule qui se meut et qui parle, étrange et brillant assemblage des costumes les plus variés, des figures les plus diversement caractérisées. Ces hommes-là ne sont pas séparés de nous par vingt siècles comme les divins maîtres de l'art antique; on dirait qu'ils ont encore un pied dans le monde, tant ils parlent avec plaisir, tant ils s'interrogent avec curiosité sur ce qu'ils y ont vu, sur ce qu'ils y ont fait.

Ils sont tous là sans façon, sans apparat, les uns debout, les autres assis sur un long banc de marbre en avant du portique. Entre eux point de hiérarchie de talent, point de distinction de pays; le Florentin se confond avec le Français, le Flamand et l'Espagnol avec le Vénitien; seulement, ce qui est bien naturel, les architectes cherchent de préférence les architectes, les sculpteurs s'adressent aux sculpteurs, et, quant aux peintres, qui sont de beaucoup les plus nombreux, ils se partagent et se divisent selon leur nature et leurs

sympathies, les grands dessinateurs d'un côté, les grands coloristes de l'autre.

Ainsi l'ensemble de la composition se fractionne en cinq groupes distincts, mais artistement enchaînés. Au milieu, le groupe idéal, l'art antique, dans une sorte de demi-teinte et d'éloignement vaporeux; à droite, le groupe des architectes; de l'autre côté les sculpteurs; puis, aux deux extrémités, les peintres.

Ce n'est pas tout : dans chacun de ces groupes on aperçoit bientôt des subdivisions, c'est-à-dire, à côté de la scène principale, des scènes épisodiques qui s'y rattachent. Ainsi, quand vos yeux se tournent du côté des grands dessinateurs, ils sont frappés d'abord d'une noble figure de vieillard, dont la longue barbe blanche laisse tomber ses reflets argentés sur une riche pelisse de velours cramoisi: c'est Léonard de Vinci, le patriarche du dessin ; il expose de la voix et du geste ses fécondes et savantes idées. Autour de lui tous gardent le silence ; Raphaël lui-même l'écoute avec respect sinon avec une entière soumission. Fra-Bartholomeo le contemple avec un pieux recueillement ; le Dominiquin s'attache à ses paroles avec une ardente

curiosité; Albert Durer admire la justesse de ses démonstrations, et fra Beato Angelico lui-même, s'arrachant à ses prières et à ses saintes visions, s'avance pour l'écouter. Mais tout le monde ne lui prête pas ainsi l'oreille. Seul, assis sur ce chapiteau renversé, tournant le dos à Léonard de Vinci et à ses auditeurs, Michel-Ange semble faire bande à part. Absorbé dans ses propres idées, il ne cache pas son dédain pour celles des autres, et veut rester étranger à tout ce qui se passe autour de lui. Plus loin, le Giotto, Cimabuë, Masaccio sont aussi dans une sorte d'isolement, et leur regard étonné semble dire qu'ils ne peuvent s'accoutumer aux étranges déviations dans lesquelles l'art est tombé depuis ces jours où ils essayèrent de lui frayer son chemin. Enfin à l'extrémité du tableau est notre Poussin, penseur sublime, esprit solitaire; lui aussi il s'écarte de la foule, mais ses yeux se tournent avec amour sur cet auditoire où se trouvent désormais réunies toutes les espérances de l'école française. Ce regard du Poussin sur notre école, regard paternel, mais sévère, est en quelque sorte le résumé et la pensée morale de tout le tableau.

Dans le groupe des architectes, c'est le vieux Arnolfo di Lopo qui prend la parole ; c'est autour de lui que sont réunis presque tous les maîtres du grand art de bâtir : Robert de Luzarche, Bramante, Palladio, Pierre Lescot, Sansovino, Erwin de Steinbach, Philibert Delorme, Vignole.

La scène principale, dans le groupe des sculpteurs, est une conversation entre le vieux André Pisano et Lucca della Robbia, à la suite desquels se groupent Donatello, Ghiberti, Bandinelli, Jean Goujon, Germain Pilon, Puget, Jean Bologne, Benvenuto Cellini, etc.

Parvenus à l'autre extrémité de l'hémicycle, nous voici de nouveau en présence des peintres ; mais ici c'est le rendez-vous de ces génies lumineux qui ont cherché la poésie de leur art moins dans la beauté des lignes et dans l'expression de la pensée que dans les mystérieuses harmonies de la couleur. Ce groupe renferme comme les autres plusieurs scènes distinctes ; et d'abord nous rencontrons les quatre plus grands artistes qui aient jamais exprimé les beautés du paysage : Claude le Lorrain, Guaspre Poussin, Ruysdaël et Paul Potter. Plus loin le théâtre s'agrandit ; c'est Rubens,

Van Dyck, Rembrandt, Murillo, Velasquez, l'honneur de la Flandre et de l'Espagne, qui écoutent la savante parole du Titien ; Van Eyck lui-même prend plaisir à l'entendre, lui, le précurseur et le père de tous ces grands coloristes. Debout, à ses côtés, Antonio de Messine semble faire l'office d'un page soumis et docile ; pour écouter le Titien, le sombre Caravage lui-même semble imposer silence à sa mauvaise humeur ; Jean Bellini, malgré son imperturbable gravité, se complaît intérieurement aux paroles de son illustre élève ; puis viennent Giorgione, Paul Veronèse, le Corrège.

Tout le monde conviendra que l'ajustement de tous ces costumes, l'enchaînement de tous ces groupes, le balancement de toutes ces lignes révèlent une puissance et une souplesse de talent dont M. Delaroche avait déjà assurément donné des preuves, mais qui jamais ne s'étaient manifestées chez lui avec cet éclat incontestable. Il n'est vraiment pas possible qu'une action soit plus sagement conduite, plus clairement ordonnée. L'accumulation des personnages n'engendre pas la moindre confusion. Tout est aisé, simple, naturel ;

tout se lit et s'explique au premier coup d'œil ; et pourtant, pour distribuer ses plans, pour étager ses figures, le peintre n'a fait emploi d'aucun procédé d'école, d'aucun moyen de convention ; point d'effets de perspective, point d'ombres largement portées pour détacher les parties lumineuses. Il a fait saillir ses personnages en plein jour, il les a tous éclairés également et pour ainsi dire par le même rayon de soleil. En un mot, il n'est presque pas une difficulté qu'il n'ait voulu aborder de front, et dont il n'ait triomphé avec plus de bonheur encore que de hardiesse.

Les réserves de M. Vitet portent sur deux points seulement : d'abord le choix des personnages ; plusieurs artistes éminents lui semblent à tort oubliés pour d'autres qui ne les valent pas ; ensuite le style n'a pas assez d'unité. La partie centrale de l'hémicycle est exécutée dans une manière large et sévère, d'après la méthode qui cherche surtout le côté idéal et élevé d'un sujet, tandis que les personnages semés à droite et à gauche sont exécutés en style pittoresque, d'après la méthode qui se plie à toutes les variétés de la nature. Par leur voisinage immédiat, ces deux

styles s'exagèrent l'un l'autre, et font outre mesure ressortir leurs différences; le naturel de l'un semble descendre à la familiarité, l'idéal de l'autre prend un aspect de roideur.

Si au contraire le même style régnait sur tout l'ouvrage, si du moins ces hommes réels et vivants étaient un peu plus idéalisés, ceux-là surtout qui s'approchent le plus du centre du tableau, la transition deviendrait insensible, ou du moins plus harmonieuse.

Quoi qu'il en soit de nos remarques, ajoute le savant critique, elles n'affaibliront en rien la séduction que ce grand et bel ouvrage exerce sur tous ceux qui le contemplent; il n'y a qu'une voix, même parmi les plus dificiles, pour convenir qu'à son aspect on est saisi d'une impression pleine de grandeur.

Cette magnifique fresque est le dernier des travaux du célèbre artiste.

On sait que M. Delaroche a épousé la fille unique de M. Horace Vernet.



GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES



M. DE SISMONDI.

de Pernel

M. DE SISMONDI.

> Des facultés diverses ont été départies à divers historiens ; je connais celles qui me manquent et qui sont échues en partage à quelques-uns de mes contemporains. Mais il est un témoignage que j'ose me rendre à moi-même, et j'ai la ferme confiance que la postérité le confirmera... j'ai toujours cherché la vérité, et je n'ai épargné ni travail ni dépense pour la découvrir.
>
> SISMONDI.

Il est mort, il y a deux ans, à Genève un homme qui était, à notre avis, l'historien le plus éminent du siècle en ce qui touche la science des faits, l'étendue et la solidité de l'érudition, « un homme qui avait su *le premier*, comme l'a dit M. de Barante, dépouiller les commencements de notre histoire des fausses couleurs dont elle avait toujours été revêtue, » et qui pouvait déjà, en vertu de ce droit de priorité, revendiquer le titre de chef de l'école

moderne. Genevois de naissance et d'affection, mais Français par les goûts de son esprit et la direction de ses travaux, il avait écrit dans notre langue tous ses ouvrages, il les avait publiés presque tous dans notre pays, et il avait spécialement consacré vingt-quatre ans de sa vie à réunir les annales de la nation française dans le plus vaste et le plus complet monument qui ait jamais paru.

Grand historien, M. de Sismondi était de plus un économiste fort remarquable, un publiciste aussi judicieux que savant, un littérateur distingué et un honnête homme par excellence. Ses titres à l'estime des contemporains et de la postérité se composent, sans compter les opuscules, de soixante-neuf volumes renfermant assez de faits et d'idées pour défrayer une douzaine d'écrivains ordinaires.

Eh bien, non-seulement ces soixante-neuf volumes n'ont pas rapporté à leur auteur ce que rapporte aujourd'hui un roman à succès, c'est-à-dire une *olla podrida* d'inepties et de saletés : ceci est assez naturel et le profit pécuniaire ne fut jamais le but de Sismondi ; non-seulement il n'a tiré de cette masse effrayante de travaux au-

cun de ces succès d'ambition que tant d'hommes doivent à un seul livre ou à des articles de journaux habilement exploités : essentiellement dénué d'ambition, Sismondi préféra toujours sa modeste indépendance à tous les honneurs de ce monde ; mais encore, si l'on en jugeait par le silence de la presse à son égard, on serait tenté de croire qu'il a manqué même le noble but qu'il se proposait, celui d'instruire, de servir l'humanité et de conquérir en échange son estime et ses sympathies. Car, depuis qu'il est mort, il ne s'est pas trouvé en France, dans ce pays des nécrologies et des oraisons funèbres, où le plus médiocre barbouilleur de papier, pour peu qu'il soit répandu dans le monde, peut espérer d'être porté aux nues durant la semaine qui suit sa mort, quitte à retomber ensuite pour toujours dans le gouffre de l'oubli, il ne s'est pas trouvé un écrivain pour rendre *proprio motu* un digne hommage à la mémoire de l'illustre auteur de l'*Histoire des républiques italiennes* et de l'*Histoire des Français*. Quelques mots chaleureux prononcés par M. Michelet dans sa chaire, en l'honneur des services rendus par Sismondi à la science, un

article intéressant, mais court et consacré surtout à l'éloge des qualités de l'homme privé, article publié dans *le Magasin pittoresque* de 1843; un autre article publié dans le *Journal des Economistes* et entièrement rempli par la critique des doctrines économiques de l'illustre Genevois, voilà à peu près tout ce que nous connaissons en fait d'écrits publiés en France sur la vie et les travaux de Sismondi.

Heureusement pour nous qu'il a été publié en Angleterre, dans le *Quarterly Rewiew* de septembre 1343, un article très-développé et très-détaillé dont les faits nous serviront pour composer cette esquisse (1).

L'auteur de cet article blâme avec raison la France de ne s'être pas émue davantage de la mort de Sismondi; mais il se trompe lorsqu'il

(1) Cet article, reproduit récemment dans la *Revue britannique,* mais d'une manière très-incomplète et très-écourtée, renferme cependant, indépendamment des appréciations de l'auteur anglais, qui ne nous semblent pas toujours justes, quelques erreurs de fait qui nous ont été signalées par les amis genevois de l'illustre historien, dont un, entre autres, l'honorable M. Munier, professeur de théologie à *Genève,* a publié lui-même sur Sismondi, dans l'*Album de la Suisse romande*, une notice qui nous a été fort utile.

attribue cette indifférence apparente à un sentiment de dédain de la littérature parisienne pour un littérateur genevois considéré comme un littérateur de province ; les ouvrages de Sismondi sont d'un genre trop sérieux et trop élevé pour qu'il puisse venir à l'esprit de personne en France de les considérer sous un semblable point de vue. Le fait est que quiconque s'occupe dans notre pays d'histoire ou d'économie politique lit et relit Sismondi ; à l'heure même, les économistes de l'école dite socialiste, bien que Sismondi ne fût pas de leur bord, opposent avec ardeur les opinions du célèbre Genevois aux partisans du *laissez-faire*. En histoire surtout son nom fait autorité, et son mérite n'est pas plus dédaigné que contesté. Si la nouvelle de sa mort n'a point provoqué chez nous ce concert d'éloges qui ne manquent point à des écrivains d'une valeur bien inférieure, c'est tout simplement qu'en France comme ailleurs les oraisons funèbres sont des affaires de famille ou de coterie qui ne prouvent qu'une seule chose : c'est que le défunt avait des relations plus ou moins étendues et plus ou moins intimes parmi les gens qui écrivent ou

qui font écrire dans les journaux. Sismondi n'avait à Paris que très-peu de relations de ce genre; il a vécu et il est mort à l'étranger, il a rarement visité la France, où ses ouvrages furent toujours beaucoup plus connus que sa vie et sa personne. Or, ses ouvrages ne sont pas matière à feuilletons, il est difficile d'en parler convenablement au courant de la plume, et pour le besoin de la cause, comme cela se pratique en matière d'oraison funèbre ; ceux qui les lisent les étudient beaucoup plus pour s'en servir que pour disserter sur eux, et voilà le secret du silence que le rédacteur du *Quarterly Rewiew* reproche justement d'ailleurs aux écrivains français à l'égard de Sismondi. Quant à nous, qui sommes naturellement conduit à faire figurer ici ce nom glorieux, nous n'avons pas la prétention de combler la lacune dont se plaint l'écrivain anglais. Le temps et l'espace nous manquent également pour livrer au public quelque chose de mieux qu'une esquisse de la vie si honorable de l'illustre Genevois et des travaux si importants et si nombreux accomplis par lui ; nous tâcherons seulement de ne rien omettre d'essentiel. Et si, malgré la réserve que

nous apportons toujours dans le choix de nos sujets biographiques, il nous est arrivé quelquefois de nous laisser entraîner par le goût public à admettre dans cette galerie des personnages dont le mérite nous semble inférieur à leur renommée, nous aurons du moins dans cette circonstance le plaisir de parler d'un écrivain consciencieux dont la vie et les travaux nous inspirent un égal respect, et qui, alors même que nous ne partagerions pas complétement toutes ses opinions économiques ou historiques, nous a toujours laissé la conviction de son sincère amour du vrai, du beau et du bien, d'un écrivain, en un mot, dont chaque page porte l'empreinte d'une forte intelligence et d'un noble cœur.

Jean-Charles-Léonard de Sismondi appartient à une illustre famille originaire de Pise, et qui joua un rôle dans les querelles des Guelfes et des Gibelins; les Sismondi étaient Gibelins, c'est-à-dire partisans des empereurs de la maison des Hohenstauffen contre les ducs de Bavière et par suite contre les papes.

« Je suis républicain, dit Sismondi à la fin de son *Histoire des Français ;* mais, en conservant dans mon cœur l'amour

ardent de la liberté que m'ont transmis mes pères, dont le sort a été lié à celui de deux républiques, et l'aversion pour toute tyrannie, j'espère ne m'être jamais montré insensible, ni à ce culte pour d'antiques et illustres souvenirs qui conserve la vertu dans de nobles races, ni à ce dévouement sublime aux chefs des nations qui a souvent illustré les sujets. Je n'ai pas dû oublier que le cri de guerre qui nous fut longtemps cher, et qui s'éteint avec moi, « *Cara fè m'è la vostra,* » fut donné par un empereur de la maison de Souabe à l'un des miens lorsqu'il se précipita devant le poignard d'un assassin, et couvrit Henri VI de son corps. »

Chassés d'Italie au XIVe siècle lors de l'extinction de la république de Pise, les Sismondi se réfugièrent en France et s'établirent dans le Dauphiné; ils prirent alors le nom francisé de Simonde que le célèbre historien a conservé en rétablissant toutefois à la suite l'ancien nom de ses pères; plus tard, devenus protestants, les Sismondi furent obligés de s'expatrier de nouveau après la révocation de l'édit de Nantes; ils se fixèrent alors à Genève, où ils furent admis comme citoyens et inscrits dans l'aristocratie. Ils ne rompirent point cependant toutes relations avec leur dernière patrie, car le grand-père de l'historien servit comme capitaine dans les armées françai-

ses; son père, après avoir exercé les fonctions de ministre de l'Évangile dans la ville de Bossex, au pied du Mont Salève, revint à Genève, et c'est dans cette dernière ville que naquit Sismondi, le 3 mai 1773.

Comme la plupart des hommes supérieurs chez lesquels nous avons déjà eu occasion de noter un heureux mélange des qualités du cœur et des dons de l'esprit, le futur historien reçut d'une tendre et vertueuse mère ces premiers enseignements dont l'influence se fait sentir sur tout le reste de la vie. Son enfance fut très-heureuse. Sa famille, qui était alors dans une belle position de fortune, possédait près de Genève, au confluent du Rhône et de l'Arve, une très-agréable maison de campagne, Châtelaine, où se passèrent joyeusement ses premières années. Plus tard on le mit au collége; il fut un écolier médiocre, assez docile, assez laborieux, mais n'annonçant aucune des facultés supérieures qui devaient le distinguer un jour. Du collége il passa à l'*auditoire*, où l'on reçoit à Genève ce complément d'instruction qui se donne en France dans nos Facultés.

Mais bientôt des revers de fortune inattendus, combinés avec les agitations politiques de l'Europe, vinrent éveiller l'énergie latente de son intelligence et en solliciter l'emploi. Son père, partageant, ainsi que beaucoup d'autres Genevois, l'enthousiasme que le ministre Necker inspirait alors à la France, avait placé tous ses capitaux disponibles dans les fonds français, lorsque la banqueroute révolutionnaire le fit passer soudain d'une grande aisance à un état voisin de la pauvreté. Le jeune Sismondi dut se résigner, pour être utile à sa famille, à accepter une situation peu conforme à ses goûts. Envoyé à Lyon, il fut placé en qualité de commis dans la maison de commerce Eynard et C[e]; il n'y séjourna que peu de temps, l'insurrection lyonnaise l'ayant bientôt rappelé à Genève. Mais, malgré l'antipathie que la profession commerciale lui inspirait, poussé par ce sentiment profond du devoir qui le dirigea toujours, il avait déjà acquis toutes les qualités que cette profession exige, et plus tard il aimait à reconnaître que le noviciat commercial n'avait pas peu contribué à développer en lui l'instinct et le goût des questions d'économie politique, et en

même temps l'esprit d'ordre et de méthode, l'exactitude consciencieuse et la patience infatigable dans les recherches historiques, qu'il possédait à un si haut degré.

De retour à Genève à la fin de 1792, il y trouva sa famille déjà en butte aux persécutions du parti démocratique, et au commencement de 1793 il partit avec elle pour l'Angleterre, dans l'intention de s'y fixer. Tandis que son père, sa mère et sa sœur s'établissaient à la campagne, il se rendit à Londres, où il s'occupa, avec la tenacité de son esprit, d'étudier à fond la langue, la littérature, les institutions politiques et l'état social du pays. Dix-huit mois de séjour suffirent pour lui donner sur ces divers sujets des notions précieuses que l'étude devait étendre et raffermir encore. Au bout de ce temps, sa mère, qu'il chérissait, et dont il était aimé avec idolâtrie, n'ayant pu résister au désir toujours plus ardent de revoir son pays natal, toute la famille se décida à rentrer en Suisse et à retourner à Châtelaine, malgré les dangers qui l'y attendaient. C'etait en 1794, au moment où le régime de la Terreur importé de France désolait la

petite république genevoise. Bien que le père du jeune Sismondi fût toujours resté étranger aux discussions politiques, son nom, sa qualité d'aristocrate suffirent pour le désigner aux coups du parti triomphant. Saisi et emprisonné ainsi que son fils, ils durent acheter leur liberté au prix d'une énorme amende.

Peu de temps après ils virent arracher de leur maison un de leurs amis intimes, le syndic Cayla, un des hommes les plus honorables de Genève, qui fut fusillé quelques jours plus tard. Ces excès rendirent le séjour de Genève odieux aux Sismondi. Ils résolurent de s'expatrier de nouveau et d'aller chercher le repos dans la patrie de leurs aïeux, en Toscane; après avoir vendu les propriétés qui leur restaient, ils arrivèrent à Florence en octobre 1795.

Laissant ses parents se reposer dans cette ville des fatigues du voyage, le jeune Charles partit pour visiter le pays et chercher un domaine qui pût leur servir d'habitation en même temps que son exploitation assurerait leur existence. A son entrée dans le val di Niévole, il fut séduit par la *beauté* du pays, le bas prix des terres, et des

débris de la fortune patrimoniale il acheta, à Valchiusa, près de Pescia, une petite ferme où son père, sa mère et sa sœur vinrent bientôt le rejoindre.

Là s'écoulèrent, sous un beau ciel, au sein des jouissances de famille, au milieu des travaux agricoles, cinq des plus belles années de sa vie. Ce bonheur ne laissa pas que d'être troublé quelquefois par le contre-coup des événements qui agitaient alors l'Italie, et la petite colonie des *Ginevrini*, comme on les appelait dans le canton, eut sa part des maux que la guerre entraîne à sa suite. Suspect aux Autrichiens, qui le considéraient comme Français, aux Français, qui ne voyaient en lui qu'un Italien, et aux Italiens eux-mêmes en sa qualité de Genevois, Sismondi, que la générosité de son âme portait toujours à se ranger du côté de l'opprimé, faillit souvent être victime de son zèle ; il fut emprisonné trois fois, et sa mère eut à trembler pour ses jours.

Cependant le spectacle des révolutions et de la guerre, les vicissitudes de sa propre existence, avaient déjà singulièrement excité, agrandi, fortifié l'esprit du jeune Genevois. Tandis qu'il

gagnait à la pratique de l'agriculture, comme autrefois dans les travaux du commerce, des connaissances précieuses pour ses théories d'économiste, il se préoccupait sans cesse de la solution des problèmes politiques qui remuaient alors les vieilles sociétés européennes.

« En 1796, dit-il lui-même dans une note inédite sur ses écrits qu'il a tracée de sa main peu de semaines avant sa mort, en 1796, je commençai mes recherches sur les constitutions des peuples libres. Cet ouvrage, qui n'a jamais été terminé ni publié, mais sur lequel Benjamin Constant chercha à obtenir un jugement de l'Institut, m'occupa cinq ans. Les deux premiers livres contenaient l'exposition de mes principes sur la liberté et le gouvernement ; le troisième, l'analyse de la constitution britannique ; le quatrième, de celle de la république française ; le cinquième, de celle des anciennes constitutions d'Espagne ; le sixième, de celle des républiques italiennes ; les quatre suivants, de Suède, de Pologne, des villes anséatiques et des États-Unis d'Amérique, étaient à peine ébauchés. Mes recherches sur les constitutions des républiques italiennes m'obligèrent à

étudier leur histoire, et c'est de cette époque que datent mes efforts pour la posséder et ma résolution de l'écrire. »

Cette première conception d'un publiciste de vingt-quatre ans dénotait chez son auteur une précoce maturité, mais elle trahissait également, par sa dimension ambitieuse, une grande inexpérience des difficultés de l'exécution ; aussi ne fut-elle jamais réalisée. Cependant Sismondi nous apprend, dans la préface des divers fragments publiés longtemps plus tard sous le titre d'*Etudes sur les constitutions des peuples libres*, que ce dernier ouvrage, fruit des méditations de son âge mûr, où l'amour le plus ardent pour la liberté est toujours tempéré, dirigé par une préoccupation constante des moyens de prévenir la licence, ne diffère point, quant aux principes fondamentaux, de l'ouvrage ébauché dans sa jeunesse.

Conduit ainsi de l'étude des principes à l'étude des faits, de la spéculation à l'observation et à l'histoire, Sismondi commença dès lors à faire marcher de front les deux genres de travaux qui devaient particulièrement illustrer son nom.

« Il est à remarquer, dit M. Munier dans sa

notice sur Sismondi, que ses travaux en économie politique sont d'une date aussi ancienne que ses recherches historiques. Pendant qu'il ramassait, à grands frais de voyages, d'acquisitions et de veilles, les immenses matériaux de ses *Républiques italiennes*, il profitait de son séjour en Italie pour étudier la condition des heureux paysans des Apennins, et s'occupait déjà de rédiger l'ouvrage, plein de faits curieux et d'observations précieuses, qu'il publia à Genève, en 1801, sous le titre de *Tableau de l'agriculture de Toscane*. Ce fut aussi quatre ans avant la publication du premier volume de ses *Républiques italiennes* que parut son *Traité sur la richesse commerciale*, que le public, reconnaissant envers le jeune écrivain qui appelait l'attention du continent sur une science récemment transformée en Angleterre, était bien loin de supposer n'être que le produit des loisirs du futur historien de l'Italie et des Français.»

Les principes de Sismondi en matière d'économie politique ayant, à l'opposé de ses principes politiques, subi dans le cours de sa vie un notable changement, changement qui témoigne de sa

bonne foi et de son sincère amour de l'humanité, nous dirons d'abord un mot du traité *de la Richesse commerciale*, publié à Genève en 1803, et, anticipant ensuite sur les faits, nous parlerons immédiatement de ses ouvrages postérieurs, où, répudiant les doctrines de l'école à laquelle il s'était d'abord rattaché, il a le premier donné le signal d'une réaction contre cette école.

Le traité *de la Richesse commerciale* parut à peu près dans le même temps que le *Traité d'Economie politique* de J.-B. Say ; ces deux ouvrages, basés sur les principes généraux déjà posés avec éclat en Angleterre par Adam Smith, avaient pour but de populariser en France et en Europe les doctrines du célèbre auteur des *Recherches sur la richesse des nations*. Le premier ouvrage de l'économiste genevois est divisé en trois parties, consacrées, l'une aux capitaux, l'autre aux prix, la troisième aux monopoles. A part quelques différences de détails, c'est la reproduction exacte des principes généraux de l'école anglaise, touchant les lois de la production, la liberté du travail, l'abolition des corporations, des monopoles, et des restrictions de tous genres,

l'extension de la manufacture et le régime de la libre concurrence, qu'il défend avec beaucoup d'énergie et de talent.

C'est seulement dix-sept ans plus tard qu'après un voyage en Angleterre, sous l'impression d'une crise commerciale née de l'excès de production, il rompit nettement avec l'école d'Adam Smith, qu'il appela l'*école chrématistique*, ou l'école qui enseigne les moyens d'augmenter la richesse en faisant abstraction du but de cette richesse et de sa distribution, et qu'après avoir ardemment combattu en faveur du régime de la libre concurrence il l'attaqua avec une égale ardeur en le rendant responsable de tous les maux de la société.

L'ouvrage intitulé *Nouveaux Principes d'économie politique*, publié par lui à Genève en 1819, et bientôt suivi d'un assez grand nombre de mémoires sur différentes questions de la science, réunis et publiés plus tard en deux volumes sous le titre d'*Etudes sur l'économie politique*, fut le premier coup porté avec éclat à l'école de Smith et l'avant-coureur de toutes les théories connues aujourd'hui sous le nom de *socialistes*, avec cette différence notable que, si les socialistes de

toutes nuances s'occupent des moyens d'*organiser* la production, Sismondi semble exclusivement préoccupé du danger de son accroissement et de la nécessité de la restreindre. Les lignes suivantes indiqueront mieux que nous ne pourrions le faire la position qu'il a prise entre les partisans du travail *libre* et les théoriciens du travail *organisé*.

« Les économistes ne font point naître les événements du monde industriel; ils se contentent de les observer et de les expliquer; nous ne leur attribuons donc point ses souffrances; mais, la différence entre eux et nous, c'est que, témoins comme nous d'une direction toute nouvelle que suit aujourd'hui l'esprit humain, d'une ardeur industrielle qui semble saisir tous les états, d'un empressement à innover, à perfectionner, à produire dans tous les arts, dans toutes les applications des forces humaines, ils y ont applaudi de tout leur cœur; ils ont appelé toutes les énergies latentes à les seconder, à rivaliser les unes avec les autres pour aller toujours plus vite, et nous, au contraire, nous n'avons senti que de l'alarme de ce mouvement qui entraîne la société. Nous en avons signalé les fâcheuses conséquences dans le présent; nous en avons annoncé de plus fâcheuses à l'avenir, et nous avons appelé tous les penseurs, tous les gens de bien, tous les amis de l'humanité à nous aider à retenir, à retarder le char social qui, dans sa course accélérée, nous paraît se précipiter vers

l'abîme. Une appréciation si différente des effets du mouvement social n'est point pour nous la conséquence de l'esprit de système, car nous avons commencé par adopter pleinement les principes de l'école dominante, et ce n'est que lentement entraîné par les faits que nous les avons abandonnés l'un après l'autre. Nous avons été frappés des souffrances de la société à l'époque même où l'on célébrait ses progrès merveilleux. Nous avons cherché quels étaient ceux qui recueillaient les fruits de toutes les merveilles des arts qui s'opéraient sous nos yeux; de cette activité éblouissante qui multiplie en même temps les forces humaines, les capitaux, les moyens de transport, les communications entre tout l'univers; de cette fièvre qui nous fait tous vivre si vite, de cette rivalité qui nous fait tous travailler à nous supplanter les uns les autres. Nous avons cherché, et tandis que nous avons reconnu dans notre siècle le triomphe des choses, l'homme nous a paru plus mal partagé qu'il ne fut jamais.

Nous nous sommes dès lors efforcé d'appeler l'attention sur la fausse route que suivait l'industrialisme; nous avons montré les machines enlevant le pain aux artisans, la concurrence universelle réduisant les bénéfices légitimes de tout travail, la production exubérante étouffant le pauvre au lieu de lui procurer l'abondance, et nous avons dès lors été accueilli par une clameur presque universelle; on nous reprochait d'être ennemi des lumières, ennemi du progrès. Le temps a répondu pour nous; l'industrialisme a marché, la production a continué de s'accroître; mais avec elle s'est accrue aussi la détresse du producteur.... Nous avons tour à tour promené nos regards

sur les autres merveilles économiques de notre siècle : partout nous avons vu le progrès des choses, partout les souffrances des hommes ; aucune de ces inventions si vantées n'a pu soutenir cette question si simple : Où sont les heureux qu'elle a faits ? »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner à fond les graves questions que ces citations soulèvent. Ecartons d'abord cette exagération d'un noble cœur touché des maux du présent, qui porte Sismondi à déclarer que l'homme est aujourd'hui, sous le rapport du bien-être matériel, plus mal partagé qu'il ne fut jamais, assertion dont la lecture seule de l'*Histoire des Français* suffit pour démontrer la fausseté. Il est vrai que les besoins et les désirs ont augmenté avec la richesse, et que par conséquent l'équilibre entre ces besoins, ces désirs, et les moyens de les satisfaire, n'est pas plus obtenu qu'il ne le fut et qu'il ne le sera probablement jamais ; mais il suffit, ce nous semble, de jeter un regard sur les misères effroyables des masses dans le passé pour rester convaincu que la comparaison est encore à l'avantage du présent. Ces réserves faites, il est certain que les maux signalés par Sismondi existent, que le régime de la concurrence illimitée

engendre souvent l'excès de production, lequel engendre l'encombrement, lequel produit la misère. Il est certain que toutes les inventions merveilleuses de la mécanique moderne ont jusqu'ici profité beaucoup plus aux inventeurs ou aux capitalistes qu'aux travailleurs dont elles commencent toujours par diminuer le nombre et réduire le salaire.

Mais si, reconnaissant la valeur de la partie critique des idées de Sismondi, nous passons à la partie organique, et cherchons quels moyens il propose pour remédier à cet état de choses, nous ne trouvons rien, ou presque rien; ce sont des restrictions de détails, des *maxima*, des *minima*, des palliatifs impuissants. Faut-il revenir aux monopoles, aux corporations, aux jurandes, aux maîtrises? Sismondi reconnaît que cela est impossible. «Il ne faut pas songer, dit-il dans un de ses Essais, à rétrograder vers l'organisation antique de l'industrie. Nous proposons trois choses seulement : premier moyen, éclairer l'opinion, suspendre ainsi les efforts des gouvernants pour accélérer l'industrie; deuxième moyen, ne *plus* donner de récompense aux inventions et de

monopole aux inventeurs ; troisième moyen, ne plus accorder de décoration au riche industriel (1). »

Tous les moyens proposés par Sismondi sont à peu près de même force, et il en reconnaît lui-même l'impuissance quand il dit :

« Nous avons peu de moyens à proposer pour atteindre le but désiré, mais nous croyons avoir beaucoup fait en mettant ce but clairement devant les yeux ; ce but, c'est l'abondance assurée à la race humaine par l'emploi toujours utile du travail humain ; or l'encombrement rend inutile une partie de ce travail, et appauvrit d'autant la société ; ce but, c'est la proportion convenable entre toutes les conditions de la société ; c'est pour chaque individu une juste proportion entre son activité et ses jouissances ; c'est l'aisance de tous, aisance qui consomme et qui détruit en même temps qu'elle crée. »

C'est en effet là le but que doit se proposer la société, et il faut louer Sismondi d'avoir attiré l'attention du législateur sur les inconvénients d'une production exagérée ; il faut le louer d'avoir puissamment contribué à détruire certaines idées de l'école anglaise sur la valeur du travail accumulée, certaines théories abstraites sur la production considérée indépendamment de la distri-

(1) *Etudes sur l'économie politique*, t. II. Quinzième essai.

bution des produits. Il faut le louer surtout d'avoir le premier introduit un élément moral et humain dans une science considérée avant lui comme purement descriptive, et que J.-B. Say définissait : la science qui enseigne *comment les choses se passent dans les sociétés*, tandis que Sismondi s'est efforcé d'en faire la science qui enseigne de plus comment les choses devraient se passer pour le bonheur des sociétés.

Mais après lui subsiste encore dans toute sa difficulté la question de savoir quel doit être le rôle des gouvernements dans le grand mouvement industriel qui entraîne aujourd'hui l'esprit humain. Proposer, comme Sismondi, au pouvoir un rôle général d'opposition, de résistance, c'est lui proposer une entreprise impossible dans laquelle il se briserait infailliblement sans autre résultat que d'accroître le mal qu'il voudrait empêcher. Proposer au pouvoir, comme certains socialistes, d'organiser le travail et d'en répartir lui-même équitablement les produits, c'est lui proposer une besogne beaucoup plus facile à écrire sur du papier qu'à exécuter dans le monde où nous vivons. Les sociétés modernes ne sont point une famille de

petits enfants dociles, auxquels une mère prévoyante et obéie distribue à chacun sa part de travail et de pitance, pour le plus grand bien de tous ; ce sont des agrégations d'intérêts, de passions et de forces souvent contraires que le pouvoir doit chercher à concilier autant que possible ; mais ce serait de sa part une insigne folie de prétendre, lui qui n'est que l'expression de la société, réformer *à priori* tous les éléments de la vie sociale, changer non-seulement la société, mais l'homme lui-même, et substituer aux rapports établis par le long travail des siècles tel ou tel système plus ou moins ingénieux de répartition, organisé en vue d'une perfection idéale, et dont la première application serait d'ôter à ceux qui ont trop pour donner à ceux qui n'ont pas assez, opération que, par parenthèse, fût-elle faisable, il faudrait recommencer avant même qu'on eût eu le temps de la finir.

S'ensuit-il, comme le prétendent d'autres économistes, que, dans l'état actuel de la société, le pouvoir n'a rien autre chose à faire qu'à se croiser les bras, laissant les intérêts en lutte se *concilier ou* se dévorer entre eux, et se conten-

tant de garantir à chacun d'eux la liberté, c'est-à-dire une liberté de nom qui ne saurait être une liberté de fait; car ce sera toujours en définitive la liberté pour le plus faible, pour le pauvre, de subir de la part du plus fort, c'est-à-dire du plus riche, les conditions les plus iniques ou de mourir de faim.

Nous ne pensons point que ce soit là le rôle du pouvoir; nous pensons qu'il doit intervenir avec mesure dans la lutte et travailler à la conciliation des intérêts; nous n'avons point à chercher ici par quels moyens il peut atteindre ce but; nous dirons seulement que, si les moyens présentés par Sismondi nous paraissent impuissants ou insuffisants, les moyens subversifs de la société elle-même, et puisés dans un ordre de choses qui n'existe pas, nous paraissent chimériques.

Après avoir ainsi indiqué de notre mieux, vu l'exiguité d'une esquisse, le fort et le faible des doctrines économiques de Sismondi, il ne nous reste plus qu'à nous occuper de l'historien et à reprendre la biographie de l'homme à la date *où nous* l'avons laissée.

C'est en 1800, quand l'orage qui bouleversait

l'Europe fut un peu calmé, que Sismondi revint avec son père à Genève, où le rappelaient des affaires d'intérêt, laissant sa mère à Valchiusa ainsi que sa sœur, qui s'était mariée dans les environs. La publication des deux ouvrages dont nous avons parlé plus haut, en attirant l'attention sur leur auteur, lui valut de la part du comte Plater l'offre d'une chaire d'économie politique à Wilna, avec six mille francs d'appointements. Dépouillée par les révolutions, sa famille était réduite au strict nécessaire; son père inclinait pour qu'il acceptât; sa mère se taisait, ne voulant pas influencer sa décision, mais ses larmes parlaient pour elle. Il refusa, préférant la gêne à l'aisance loin de ceux qu'il aimait; d'ailleurs il était déjà exclusivement préoccupé de ses recherches sur l'histoire des républiques italiennes; il trouvait de plus dans l'amitié de M. Necker, qui vivait encore, de Mme de Staël, de Benjamin Constant, et dans le commerce des Français ou étrangers de distinction qui se succédaient au château de Coppett, des distractions pour son esprit, en même temps que des conseils et des encouragements pour ses travaux. C'est vers cette

époque qu'il exerça pendant quelque temps et fort utilement les fonctions de secrétaire de la chambre du commerce du département du Leman, alors réuni à la France.

En 1805, après la mort de M. Necker, il fit avec Mme de Staël un voyage en Italie, s'arrêta deux mois à Valchiusa, près de sa mère, et revint à Genève mettre la dernière main aux premiers volumes de son *Histoire des Républiques italiennes*, qui parurent en 1807. Treize ans plus tard l'ouvrage entier avait paru en seize volumes in-8°, et son auteur était classé parmi les premiers historiens de l'époque.

En poursuivant cette immense entreprise et en songeant déjà à l'entreprise encore plus considérable de son *Histoire des Français*, Sismondi, indépendamment de ses études sur l'économie politique, trouvait encore du temps à donner à des ouvrages d'une dimension plus restreinte et sur des sujets différents. Après avoir perdu son père, en 1810, il professa, durant l'hiver de 1811 à 1812, à Genève, devant un auditoire nombreux, un cours sur *les littératures du midi de l'Europe*, qui fut publié à Paris l'année suivante.

Cet ouvrage, un peu faible sur quelques points que des recherches postérieures ont éclaircis depuis, renferme cependant des vues neuves, originales pour le temps, et ne contribua pas peu à tourner les esprits français vers l'étude des littératures étrangères alors considérablement négligée. La publication de ce livre fut pour Sismondi l'occasion d'un premier voyage à Paris en 1813, voyage durant lequel il se lia avec plusieurs hommes distingués, entre autres M. Guizot, alors jeune et peu connu encore.

Il en fit un second en 1815, pendant les Cent-Jours, à l'époque même du retour de l'île d'Elbe. Mécontent du congrès de Vienne, dont les décisions avaient été peu favorables à son pays natal, sous l'impression de ce retour miraculeux, et séduit de plus par les intentions libérales qu'annonçait l'empereur, il se rallia hautement à celui dont il s'était tenu éloigné aux temps de sa puissance, et il publia dans *le Moniteur* une série d'articles destinés à défendre l'acte additionnel, qui firent sensation et provoquèrent chez Napoléon le désir de s'entretenir avec lui. Il a raconté lui-même les détails de cette entre-

vue dans une lettre à sa mère, publiée par le biographe anglais déjà cité; cette lettre avait pour but de justifier une démarche dont Mme de Sismondi, peu sympathique à Napoléon, s'étonnait et blâmait son fils.

Retourné en Toscane auprès de sa mère, il rencontra chez elle une Anglaise distinguée, miss Allen, dont l'esprit et les grâces le charmèrent. Le désir de la revoir le conduisit bientôt après, en 1819, en Angleterre, où il l'épousa. Il alla ensuite s'établir avec elle à Chênes, maison de campagne voisine de Genève, qui lui venait de sa grand'mère; et c'est là, au sein d'un bonheur domestique qui eût été parfait s'il n'eût été longtemps attristé par la perte de sa mère, morte en 1821, qu'il commença la rédaction du grand ouvrage qui devait compléter sa gloire et faire l'occupation du reste de sa vie. Les premiers volumes de l'*Histoire des Français* parurent en 1821. Les recherches qu'il fit à ce sujet sur la situation de la Gaule au moment de l'invasion franke, recherches qui, on peut le dire, ont servi de base à tout ce qui a été écrit de mieux plus tard sur une époque si complétement dénaturée par les

historiens antérieurs ; ces recherches lui inspirèrent la pensée de peindre dans un ouvrage à part, et sous une forme dramatique, à la manière de Walter Scott, les premiers rapports de la race conquise et de la race conquérante ; cette idée fut réalisée avec assez de bonheur dans son roman historique de *Julia Severa, ou l'An 492*, publié en 1822, ouvrage qui pèche un peu par la forme, mais qui renferme des détails pleins d'intérêt. Les années qui suivirent furent remplies par la continuation de son *Histoire des Français*, dont il parut chaque année quelques volumes ; par les œuvres d'économie politique déjà citées ; par sa coopération sinon active et journalière, du moins efficace aux travaux du conseil représentatif de Genève, dont il était membre, et au sein duquel il prit plusieurs fois la parole sur des questions de politique générale avec un succès proportionné à sa renommée et à son vaste savoir. La passion de la liberté, qui remplit toute sa vie, lui dicta aussi plusieurs opuscules en faveur des Grecs, des Colombiens, des Italiens, et, en même temps qu'il prêtait sa plume à tous les opprimés du globe, il se faisait un plaisir de

ganisation de la société, nous nous sommes efforcé de résumer, pour le cas où elle est dans le calme, les progrès par lesquels les monarchies peuvent arriver sans secousse à une existence constitutionnelle, et, pour le cas où elle est déjà bouleversée, les voies par lesquelles elle peut revenir à l'ordre et à la liberté. »

La tranquillité des derniers jours de l'illustre écrivain fut troublée par les événements dont Genève fut le théâtre. Après avoir de nouveau parcouru l'Italie avec sa femme, après s'être arrêté auprès de sa sœur, à Pescia, où il écrivit un excellent précis de son *Histoire des Français*, dont deux volumes furent publiés en 1839, et qu'il n'a pu malheureusement terminer, il revint à Genève, en passant par Paris. A son retour dans sa patrie, il y trouva ses collègues du conseil représentatif et le peuple en émoi. La France demandait l'expulsion du prince Louis Bonaparte de la Suisse; la demande avait été fort mal accueillie dans les cantons, et Genève en particulier témoignait sa répugnance à y souscrire. Sismondi, convaincu qu'elle était juste, convaincu qu'il n'était pas permis à une nation d'entretenir à sa frontière un élément de guerre civile contre une nation amie, n'hésita pas à se séparer de plu-

sieurs de ses amis les plus intimes pour affronter l'impopularité de son opinion. Le mécontentement du peuple contre lui n'alla pas, comme l'ont dit plusieurs biographes, jusqu'aux coups de fusil, il les eût bravés sans doute, mais tout se borna à des propos menaçants qui ne purent faire fléchir sa fermeté.

Cette fermeté devait être bientôt soumise à une épreuve plus rude encore. La révolution démocratique qui éclata à Genève le 22 novembre 1841, et qui renversa l'ancienne constitution, remplit son âme de douleur et d'amertume ; déjà en proie aux atteintes de la maladie cruelle qui devait l'emporter (un squirrhe à l'estomac), il ne cessa d'écrire ou de parler dans la nouvelle assemblée constituante, dont il fut nommé membre, contre les faits accomplis. « Son humeur enjouée, sa sérénité d'âme, dit M. Munier, disparurent devant les pressentiments sinistres qu'il nourrit dès lors sur l'avenir de son pays ; il se roidissait avec énergie, quelquefois même avec colère contre une révolution qui, faite au nom du peuple, tendait à anéantir, disait-il, la dignité du citoyen genevois, à niveler toutes les intelligences, à détruire l'unité de l'ancienne

république, à frapper au cœur sa vieille nationalité. et à faire dépendre ses destinées du caprice de dix minorités. La plus grande consolation qu'il aurait pu recevoir, en disant pour toujours adieu à sa patrie, aurait été de la laisser heureuse, libre, unie, et de compter pour elle sur de longues années d'honneur et de paix. Cette joie lui a été refusée; il est mort avec un chagrin poignant dans le cœur. Ses préoccupations sur l'achèvement de sa grande *Histoire des Français* et sa tendre sollicitude pour la compagne chérie de ses vingt années faisaient seules une diversion réelle à l'idée politique dont il était si péniblement poursuivi. » Il avait espéré pouvoir conduire son histoire jusqu'à l'assemblée des états généraux; mais il dut y renoncer, et la mort l'emporta le 25 juin 1842, quelques jours après avoir corrigé les dernières épreuves de son vingt-neuvième volume, qui finit avec le règne de Louis XV.

Un mois avant sa mort, il a lui-même rédigé un jugement porté sur lui-même avec une simplicité également étrangère à l'orgueil et à cette fausse modestie qui n'est qu'un orgueil déguisé.

Après avoir exprimé ses regrets de ne pouvoir

complétement remplir son but en conduisant son histoire jusqu'aux états généraux; après avoir parlé de la masse énorme de livres qu'il lui a fallu compulser pour suivre pendant quatorze siècles les traces d'une des plus puissantes, d'une des plus actives nations de la terre, l'illustre historien remarque, avec raison, que ce qui a ouvert pour lui une nouvelle source de renseignements, ce qui a varié son point de vue, c'est qu'il a toujours, autant que possible, consulté le narrateur étranger en même temps que le narrateur français sur chaque événement, en contrôlant les préjugés et la partialité de l'un avec les préjugés et la partialité de l'autre.

« Ne cherchant, dit-il, que la vérité, je ne me suis jamais proposé, ou d'exalter un peuple aux dépens d'un autre peuple, ou d'orner mon histoire de ce qui avait de l'éclat, ou du mouvement dramatique, lorsque j'ai eu lieu de croire que cette parure n'était qu'un faux clinquant.

« Ce n'est pas qu'en écrivant l'*Histoire des Français* un sentiment profond et constant d'affection pour le peuple que je voulais faire connaître fût étranger à mon cœur; je ne suis pas Français, mais ma famille, qui s'éteint en moi, a trouvé pendant près d'un siècle un refuge en France; même après l'avoir quittée, mes pères ont continué à com-

battre dans les armées françaises, et ils m'ont transmis avec le sang des sentiments français. D'ailleurs on aime ceux au service desquels on se consacre, et je n'ai pas travaillé vingt-quatre ans à étudier la France de siècle en siècle, et sous tous les aspects, sans me lier plus intimement à elle et sans faire des vœux pour sa gloire et pour son bonheur.

« Mais il est à mes yeux pour un historien une mission plus sainte que celle de travailler à étendre la renommée d'un peuple : c'est celle de lui faire juger sans cesse tous les événements d'après la grande pierre de touche de l'histoire, d'après le sentiment profond des lois de la morale ; c'est celle de flétrir sans ménagement la cruauté, la cupidité, la perfidie, de quelque côté qu'elles apparaissent; celle d'arracher les masques dont trop souvent les écrivains officiels ont couvert des actions honteuses, s'efforçant de faire aux autres une illusion qu'ils ne se faisaient point à eux-mêmes......

« Il faut donc le dire, beaucoup de vices, beaucoup de crimes sont révélés dans ce long récit. Il ne faut point se flatter d'apprendre l'histoire et de demeurer en même temps dans une heureuse ignorance du mal. Peut-être trouvera-t-on que nul avant moi n'avait fait ressortir si fortement les funestes conséquences qu'entraînent toujours les mœurs licencieuses des rois ou celles des peuples. Mais, je l'espère, jamais dans mes écrits on ne trouvera le vice indiqué autrement qu'avec le dégoût qu'il mérite, jamais on ne le verra entouré de tableaux séduisants, et j'aime à me dire que la jeune fille la plus modeste pourra lire à haute voix quelque partie que ce soit de ces vingt-neuf volumes, sans avoir jamais à rougir.

« Je suis protestant, mais j'espère qu'on ne me trouvera étranger à aucun sentiment religieux d'amour, de foi, d'espérance ou de charité, sous quelque étendard qu'il se manifeste...

« Je suis républicain.... (Voir ce passage déjà cité, p. 7.)

« En livrant au public cet ouvrage terminé avec les avantages que je viens d'exposer, avec les défauts que je ne me dissimule point, je me repose dans le sentiment que j'ai rendu service à la nation française; je lui ai donné ce qu'elle n'avait point, un tableau complet de son existence, un tableau consciencieux, dans lequel l'amour ou la haine, la crainte ou la flatterie ne m'ont jamais porté à déguiser aucune vérité, un tableau moral où elle pourra toujours reconnaître quels fruits amers a portés le vice, quels fruits excellents a portés la vertu, et où, sans s'enfler d'une vaine gloire, elle apprendra et pourra enseigner à ses enfants à s'estimer et à se respecter. »

Ce jugement de Sismondi sur lui-même sera, nous n'en doutons pas, confirmé par la postérité. On ne saurait être plus consciencieux que lui dans la recherche du vrai; on ne saurait être animé d'un plus ardent amour de l'humanité, d'un sentiment plus profond du bien, d'une haine plus prononcée pour le crime ou le vice; on ne saurait être plus affranchi de tout esprit de système, de tout préjugé, de toute prévention de nationalité, de secte et de parti. Sous tous ces rapports l'il-

lustre Genevois ne le cède en mérite à aucun historien ancien ou moderne ; si toute la puissance de son savoir éclate surtout dans l'*Histoire des Républiques italiennes*, ouvrage que le défaut d'unité rendait si difficile, et où il fallait, suivant l'ingénieuse expression de sa mère, *mener en laisse* les affaires de tant d'Etats séparés ; cette science des faits n'est pas moins étonnante dans les vingt-neuf volumes qu'il a consacrés à l'histoire de notre nation, dont il suit pas à pas, durant quatorze siècles, la trace obscure ou lumineuse avec une patience infatigable, compulsant et comparant tous les textes originaux, écrits dans toutes les langues de l'Europe ancienne ou moderne ; incessamment occupé de remonter à la source de chaque fait, d'étudier d'après nature chaque caractère, et de saisir faits et caractères dans toute leur nudité primitive, dépouillés de ce sédiment que dépose sur eux le cours des âges, dont l'action est pareille à celle de certaines eaux qui enveloppent d'une couche calcaire les corps avec lesquels elles sont en contact.

Quant à l'appréciation morale ou philosophique des événements et des hommes, Sismondi la

puise non point dans un système établi d'avance et auquel tout doit se rapporter, mais dans les impressions d'un cœur honnête et dans les inspirations d'une raison saine et éclairée.

Quelles sont donc en définitive les facultés dont il se reconnaît lui-même dépourvu sans les spécifier ? Ces facultés peuvent, je crois, se résumer en une seule, l'imagination. Sismondi manque essentiellement à notre avis d'imagination; or, cette faculté, dont tant d'écrivains abusent de nos jours pour se dispenser de l'étude des faits et des caractères, et nous donner, sous prétexte d'histoire, toutes les rêveries de leurs cerveaux; cette faculté, heureusement contrôlée par la raison et la science, est indispensable pour la complète intelligence du passé. C'est elle qui fournit à l'historien les moyens de comprendre avec justesse et de rendre avec bonheur non-seulement les faits, mais l'esprit des temps qui ne sont plus. Il ne suffit pas en effet, pour atteindre la perfection en histoire, de posséder à fond, d'exposer avec clarté et exactitude, de juger avec honnêteté et candeur, des événements que l'on n'a pas vus; il faut encore, par une opération par-

ticulière de l'esprit, se transporter en quelque sorte dans l'ordre social que l'on veut exhumer, analyser et expliquer ; il faut pouvoir s'imprégner jusqu'à un certain point des sentiments qui animaient les générations écoulées ; il faut par la pensée vivre un peu de leur vie pour la peindre avec charme et vérité, et la juger avec cette équité relative qui tient compte de l'influence des temps et des résultats généraux dans l'appréciation des actes individuels, et c'est pour tout cela que l'imagination bien dirigée est utile à l'historien. Or l'absence de cette faculté se fait trop souvent sentir et dans la forme et dans le fonds des ouvrages si éminents d'ailleurs de Sismondi ; dans la forme, par l'absence de style ; Sismondi n'a pas à proprement parler un style à lui ; il n'est point artiste, il ne brille ni par la richesse de coloris de certains historiens de l'école descriptive, ni par la précision nerveuse des historiens de l'école philosophique. Il est toujours simple et clair, mais parfois diffus, un peu banal, et souvent dépourvu de chaleur et de vie.

Dans le fond, l'absence d'imagination se manifeste chez lui par des jugements d'une rigidité

morale un peu étroite. Il prend souvent le passé en trop grande amertume, et l'apprécie parfois avec plus d'honnêteté que de justesse. M. de Barante a dit avec esprit de Sismondi, que, dans ses vertueuses indignations, il s'était fait en quelque sorte l'ennemi personnel de tous les rois, seigneurs ou évêques du temps passé. A la vérité ce n'est point parce qu'ils sont rois, seigneurs ou évêques (toute prévention démocratique ou philosophique est étrangère à l'illustre historien), mais bien parce que leurs actions sont rarement conformes aux strictes règles de la probité ou de la justice. Il est certain que, considérée exclusivement sous ce point de vue, notre histoire, comme toutes les histoires, offre un aspect assez peu séduisant; il est certain aussi que cette face du sujet n'est point à négliger. Je n'ai pour ma part aucun goût pour les parades de quelques charlatans historiques du temps actuel, qui, dans leur scepticisme industriel, pour se donner sans frais de travail des airs d'originalité et de profondeur, s'amusent à nous développer le *grand côté* de tous les crimes, de toutes les perfidies, de toutes les infamies qui salissent

l'histoire ; mais encore faut-il, dans l'appréciation des actions des hommes, tenir compte des influences extérieures. Du commencement à la fin de l'*Histoire des Français*, vous chercheriez vainement un homme investi d'une puissance quelconque qui ne soit sévèrement traité par Sismondi ; les rois en particulier portent presque toujours la responsabilité de tout le mal qui se commit de leur temps; or, cela n'est pas précisément équitable: les rois même les plus absolus ne furent souvent que les instruments de passions ou d'idées plus puissantes qu'eux. Il ne leur fut pas toujours loisible d'être plus habiles ou plus justes, et les idées qui les dirigèrent s'enchaînent suivant une loi de perfectionements successifs dont la recherche est aussi une des attributions de l'historien.

Mais en faisant la part de cette rigidité morale un peu exclusive, défaut bien préférable du reste au défaut contraire, car il prend sa source dans les plus nobles sentiments, nous connaissons peu d'hommes qui aient mieux mérité que Sismondi de la science et de l'humanité.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES



M. AUBER.

Imp. de Pernel.

A. R.

M. AUBER.

Natura il fece.

ARIOSTO.

« Il y a dans l'art, dit un critique, certaines époques d'invasion étrangère où, pour devenir original entre tous, il suffit de faire la chose la plus simple, d'être de son pays, par exemple. Aujourd'hui qu'on ne trouve plus en France que des Allemands et des Italiens, qu'on ne rencontre çà et là que des gens qui passent leur vie à parodier d'une risible façon Beethoven et Rossini, rester soi le plus qu'on peut et se tenir loin de la

mascarade, c'est certes un moyen infaillible de succès. Nous savons que c'est là, chez M. Auber, tout simplement une affaire de vocation pure et de goût naturel ; mais l'auteur de *la Muette* agirait-il de la sorte par spéculation et parti pris, l'expédient serait des plus ingénieux (1). »

Depuis la mort de Boïeldieu et d'Hérold, M. Auber est en effet le seul de tous les compositeurs français actuellement vivants qui représente avec éclat l'école française et possède une véritable originalité. Tandis que les uns se traînent avec plus ou moins de science, plus ou moins d'habileté, plus ou moins de pesanteur, sur les traces de Rossini ou de Meyerbeer, dont ils constituent la petite monnaie ; tandis que d'autres, par désespoir d'atteindre le beau dans les conditions de l'art, se sont mis à le chercher dans les combinaisons les plus extravagantes, dans un assemblage de sons incohérents où le bruit remplace l'idée, et qui, sous prétexte de musique *descriptive*, *fantastique*, *philosophique*, nous assourdit les oreilles avec un charivari de phrases inachevées qui se heurtent confusément *velut ægri som-*

(1) *Revue des Deux-Mondes* d'avril 1839.

nia, M. Auber poursuit son chemin à égale distance des plagiaires et des excentriques, volant de ses propres ailes suivant la mesure de ses forces, et nous offrant, sinon un génie transcendant, au moins un des talents les plus fins, les plus gracieux, les plus élégants, les plus féconds de ce temps-ci. Chaque année il augmente la famille déjà innombrable de ses partitions, et chaque année un nouveau succès s'ajoute pour lui aux succès antérieurs.

Lorsque parurent, il y a vingt-cinq ans, *la Bergère châtelaine*, puis *Emma*, les deux premiers succès de M. Auber, le public fut tout d'abord séduit par l'originalité, la facilité, la verve de style du nouveau compositeur. A côté des ouvrages savants, pompeux et un peu lourds de Cherubini; à côté des opéras comiques empreints de la vieille jovialité française, tels que *Ma tante Aurore*, *Joconde*, les compositions de M. Auber tranchaient par un mélange de légèreté, de distinction et de grâce : c'était quelque chose d'analogue au genre mixte créé par M. Scribe au Gymnase, entre l'ancien vaudeville et la haute comédie, plus élevé que l'un et plus léger que

l'autre. Il y a plus d'un lien, plus d'une sympathie naturelle entre le talent de M. Scribe et celui de M. Auber; en général, leur association a presque toujours été heureuse.

Le genre créé par M. Auber était profondément français, en ce sens qu'au lieu de chercher l'effet dans les combinaisons harmoniques du goût allemand, les *fioritures* mélodiques du goût italien ou le placage des deux genres, il s'attachait surtout à briller par les qualités les mieux comprises en France, celles du mouvement et du rhythme. On ne saurait nier cependant que M. Auber, complétement affranchi de toute influence étrangère du côté de la musique allemande, pour laquelle il n'eut jamais de goût, n'ait subi aussi sa part de l'immense influence exercée par Rossini; mais il ne l'a subie qu'avec réserve et en la subordonnant presque toujours aux convenances de son propre talent.

Ses ouvrages sont une suite continuelle de ce qu'on appelle en musique *des motifs*, et il a su les varier avec une fécondité merveilleuse.

Tout le secret de son talent, dit le critique déjà *cité*, est dans ces motifs, qu'il trouve à tout pro-

pos si heureusement et sans que la source en soit jamais tarie. Par motif, j'entends cette petite phrase leste, aimable, ingénieuse, qu'on retient sans peine, et qui, depuis *la Bergère châtelaine* jusqu'au *Lac des Fées*, se reproduit sans cesse, changeant d'air et de ton selon les exigences du goût dominant. Le motif, c'est le sang, la vie et l'âme de sa musique ; elle n'existe qu'à la condition qu'il y circule : il va de la voix à l'orchestre et de l'orchestre à la voix. Avec lui les choses ne se combinent point pour une œuvre; son inspiration s'éparpille au hasard ; toute idée est *motif*, et les artifices de l'instrumentation, dont il dispose avec tant de finesse et d'esprit, ne lui servent guère qu'après coup et lorsqu'il sent le besoin de donner à ses idées cette filiation naturelle qui leur manque. Les grandes lignes font défaut, mais les détails curieux abondent, et vous avez devant vous une jolie mosaïque faite avec toutes sortes de petits morceaux d'or et de fragments de pierres précieuses. On dit que M. Auber s'inspire en général fort peu de ses sujets. Ses motifs lui viennent la plupart du temps sans qu'il y pense, lorsqu'il se promène à cheval au bois. Il rentre chez

lui, les note sur un bout de papier, et tout cela trouve sa place un jour dans quelque partition. Qui saurait dire combien il a produit de ces phrases que tout le monde apprend et qu'on chante partout? A coup sûr M. Auber a tout autant inventé de petits motifs que Rossini de grandes mélodies. Entre ces deux maîtres il n'y a pas, je le sais, de comparaison sérieuse possible: l'un chante et l'autre fredonne. Mais n'importe : leur fécondité les rapproche ; le talent, dans sa sphère, est aussi prodigue de ses richesses que le génie peut l'être dans la sienne de ses glorieux trésors. C'est là ce qui constitue l'originalité de M. Auber, et fait, qu'on me passe le mot, son caractère national. Le motif qu'il affectionne tant et dont il abuse parfois, qu'est-ce donc sinon cette pointe d'esprit dont on relève toute chose en France, sinon le trait du dialogue de Beaumarchais?

Dans le genre sérieux et élevé, M. Auber n'a guère composé qu'un opéra qui ait complétement réussi, *la Muette*. Cet ouvrage renferme d'admirables morceaux ; mais on y sent parfois une sorte de fatigue, comme si le compositeur, habitué à chercher ses inspirations dans une région moins

haute, avait besoin de songer fréquemment à la nécessité de se bien tenir pour ne pas se laisser cheoir, lui et sa muse, dans un prosaïsme trop familier. Le véritable terrain de ce spirituel compositeur est l'opéra-comique : c'est là qu'il brille, c'est là qu'il se meut sans efforts, c'est là qu'il déploie toutes les richesses de son imagination. Si son organisation un peu indolente lui avait permis de braver les difficultés du travail, peut-être aurait-il donné des frères aux quelques morceaux de haut style qui embellissent *la Muette ;* mais il semble que, pour écrire cette partition, il soit sorti de ses habitudes, et peut-être après tout vaut-il mieux qu'il ait docilement suivi le penchant de sa nature, qui le portait à être le Rossini de la musique légère, de la musique de mouvement.

Tandis que l'illustre Italien défraye depuis trente ans l'Europe d'airs, de cavatines, de duos, de trios, M. Auber la fournit, de son côté, d'airs légers, de rondos et de motifs d'airs de danse. Si l'on peut reprocher à son talent de manquer de force, de passion, de ne pas toujours offrir des idées parfaitement liées et en harmonie avec les

situations, en revanche on n'en saurait trouver aucun qui brille davantage par le charme des détails et la piquante originalité du style, aucun qui soit plus populaire, non-seulement en France, mais dans les régions même d'où nous vient cette musique compliquée, savante, un peu fatigante, que tant de gens parmi nous se battent les flancs pour imiter ou pour comprendre. Tandis qu'à Paris nous copions maladroitement et avec effort les Allemands, à Vienne, à Berlin, à Munich, à Dresde même, on applaudit, on chante avec passion *la Muette*, *Fra Diavolo*, *le Domino noir*, etc. M. Scribe et M. Auber sont vraiment les deux célébrités qui méritent le plus aujourd'hui l'épithète d'européennes; or il n'est pas donné à tout le monde de plaire au public pendant trente ans de suite. C'est là un fait accompli auquel doit nécessairement se soumettre un biographe d'illustrations contemporaines.

M. Auber est né en Normandie, comme Boïeldieu; cependant il n'est pas d'origine normande. Son père était un riche marchand d'estampes de Paris, et c'est pendant un voyage de ses parents à Caen que naquit, dans cette dernière ville, le

29 janvier 1784, le célèbre compositeur baptisé des noms de Daniel-François-*Esprit*, et que l'on pourrait appeler le bien nommé, car il en eut toujours beaucoup, bien différent en cela de Grétry, qui se nommait *Modeste*, et ne l'était pas du tout. Le père de M. Auber, homme de sens et de goût, donna à ses trois fils une bonne éducation. Le futur compositeur se distingua surtout dans le dessin et la musique. Très-jeune encore, il jouait déjà avec beaucoup de facilité de la basse, du violon et du piano, qu'il étudia sous la direction de Ladurner. Sans avoir le sentiment de sa vocation artistique, sentiment qui ne lui est venu que très-tard, s'il lui est jamais venu (car on dit qu'il professe d'assez bonne foi pour son art et ses productions une parfaite indifférence), il commença par écrire pour son plaisir quelques romances qui eurent un certain succès.

Destiné à gérer l'établissement de son père, il fut envoyé à vingt ans à Londres pour y apprendre la pratique du commerce; il y composa nonchalamment des quatuors, et revint à Paris après la rupture de la paix d'Amiens, aussi peu soucieux de ses affaires de commerce que de ses quatuors.

Il était alors fort lié, dit M. Fétis dans sa *Biographie des Musiciens*, avec le célèbre violoncelliste Lamarre, qui jouait de la basse avec un style tout particulier, mais qui n'avait pas dans la tête une idée mélodique. A sa prière, le jeune Auber écrivit tous les concertos de basse qui ont paru sous le nom de ce virtuose, et même d'autres qui sont restés en manuscrit; le public croyait ces concertos de Lamarre, mais les artistes savaient qu'ils étaient d'Auber; ils firent sensation dans le monde; le compositeur anonyme écrivit aussi à la même époque un concerto de violon qui fut exécuté au Conservatoire par M. Mazas avec un brillant succès. Les amis de M. Auber le poussèrent alors à travailler pour le théâtre, son père même l'y encouragea; contre l'usage des pères marchands, et pour son coup d'essai, il s'amusa à remettre en musique l'ancien opéra-comique de *Julie*, avec accompagnement de deux violons, deux altos, violoncelle et contre-basse; cet ouvrage, qui renfermait plusieurs morceaux charmants, fut représenté sur un théâtre de société, et parfaitement accueilli. Bientôt après il écrivit pour le petit théâtre de M. de Caraman, prince de Chimay, un

autre opéra inédit avec orchestre complet, dont il a tiré plus tard des morceaux pour ses autres ouvrages. Cependant, malgré ses succès dans un monde d'artistes et d'amateurs, M. Auber, sentant que ses études musicales étaient incomplètes, se livra à des travaux sérieux sous la direction de Cherubini. A la suite de ces études, il écrivit une messe à quatre voix, dont il a extrait la prière de son opéra de *la Muette.*

Enfin, en 1813, il se hasarda à débuter au théâtre par un opéra en un acte, paroles de Bouilly, intitulé *le Séjour militaire*, qui fut représenté à Feydeau et n'eut qu'un médiocre succès.

Peu encouragé par ce début, M. Auber refusa pendant plusieurs années de tenter un nouvel essai. Jouissant alors d'une assez belle fortune, il semblait avoir renoncé à la carrière des arts, lorsque son père mourut après avoir perdu en spéculations toute sa fortune, et son fils fut obligé de chercher des ressources dans ce qui n'avait été jusque-là qu'un délassement pour lui. Cependant ce ne fut pas sans une grande défiance de lui-même qu'il se décida à courir encore une fois les

chances du théâtre. Il se contenta d'abord de donner des leçons de piano; puis enfin, encouragé par le suffrage de ses amis, il fit jouer à Feydeau un opérette en un acte avec Planard, intitulé *le Testament et les billets doux*. Ce second ouvrage fut aussi malheureux que le premier, et déjà l'on commençait à désespérer de lui, lorsqu'il se releva par *la Bergère châtelaine*, opéra en trois actes, paroles de Planard, joué à Feydeau avec le plus brillant succès. Des idées originales, des mélodies heureuses, une instrumentation élégante, des intentions dramatiques, une heureuse innovation dans le style, jusque-là un peu vulgaire, des opéras-comiques, donnèrent une grande vogue à cet ouvrage, qui fut le premier fondement de la réputation de M. Auber; elle fut bientôt confirmée et agrandie par un nouvel opéra, *Emma, ou la Promesse imprudente*, joué en 1821.

Jusque-là M. Auber s'était inspiré de Grétry, de Dalayrac et de Monsigny, en rajeunissant leur manière un peu vieillie par un heureux emploi des formes modernes; mais vers cette époque commença en France le grand succès de Rossini, et,

malgré l'originalité de son talent, M. Auber ne laissa pas que de subir un peu l'influence du maître de Pesaro, quoiqu'il tendît naturellement à adapter ce nouveau style aux convenances françaises. Les admirateurs de sa première manière blâmèrent, dans les ouvrages qu'il composa durant cette période, l'emploi trop fréquent d'ornements et de traits qui n'étaient pas toujours en rapport avec la position et le caractère des personnages. L'opéra en trois actes intitulé *Leicester*, et représenté en 1822, fut le point de départ de cette modification, et en même temps le premier résultat de sa collaboration avec M. Scribe, qui devait être si fructueuse. Cet opéra, malgré ses grandes beautés de détail et son succès, fut jugé un peu trop empreint du goût *rossinien;* on y reconnaît, disait un journal du temps, deux ou trois manières différentes. Le premier acte étale un luxe musical assez stérile, parce que tout y est donné aux agréments du chant, sans qu'il s'y trouve aucun motif d'une véritable originalité. Dans le premier duo particulièrement les voix prennent d'une manière trop peu naturelle la place des instruments. Le second acte est traité d'une manière plus remar-

quable, et le finale est bien coupé; on distingue surtout un *quintetto* très-bien fait. Le duo entre Elisabeth et Leicester est très-beau d'énergie et de franchise.

En parlant de l'opéra qui suivit celui-ci, *la Neige, ou le Nouvel Eginhard*, composé également en collaboration avec M. Scribe, et représenté en 1823, le même journal disait, à propos de cette lutte de M. Auber avec lui-même : « Le compositeur a montré qu'il était lui quand il voulait, et Rossini quand il cherche à être autre que lui-même. »

Dans la même année, M. Auber se laissa affubler, conjointement avec Hérold, d'un de ces sujets de circonstance qui portent rarement bonheur au talent d'un artiste; sur un libretto, fruit des efforts réunis de MM. Empis et Mennechet, et intitulé *Vendôme en Espagne*, par allusion à l'expédition du duc d'Angoulême, les deux compositeurs brodèrent une partition où l'on remarqua des couplets fort sonores sur le drapeau blanc, le Béarnais, etc., mais dont la valeur musicale était assez médiocre. Les quatre auteurs eurent l'avantage d'être complimentés par le roi.

L'opéra de *Léocadie*, représenté en 1824, eut un succès de meilleur aloi ; l'auteur du libretto, M. Scribe, et le compositeur ne s'étaient jamais mieux entendus, et il en résulta une partition remarquablement appropriée à tous les besoins de la scène, et qui reçut du public un excellent accueil. En 1825, M. Auber fut nommé avec Piccini chevalier de la Légion-d'Honneur. *Le Maçon* et *Fiorella*, qui suivirent, n'eurent pas un moindre succès.

Mais le chef-d'œuvre de M. Auber fut sa partition de *la Muette*, ouvrage en cinq actes, composé sur un livret de MM. Scribe et Germain Delavigne, et représenté en 1828 à l'Opéra avec un immense succès. Ce succès fit le tour de l'Europe. Tout le monde connaît ce bel ouvrage, où M. Auber a su être élevé, passionné, énergique, autant que personne et sans copier personne. Tout le monde sait que c'est sous l'impression du beau chant de *la Muette* : *Amour sacré de la patrie !* du jeu et de la voix entraînante de Nourrit, que, le 25 août 1830, les Bruxellois coururent aux armes et commencèrent leur révolution.

En 1829 parut à Feydeau l'opéra de *la Fian-*

cée, dans lequel on remarqua une grande richesse d'instrumentation, une ouverture brillante, une foule de charmants passages, un joli duo avec fifre et tambour, les couplets et le chœur de la patrouille, un air tyrolien, un terzetto spirituel et original, toute la scène du bal, et une foule de charmants passages.

Après la représentation de *la Fiancée*, en 1829, M. Auber fut nommé membre de l'Institut, section des Beaux-Arts, en remplacement de Gossec.

En 1830, il donna à Feydeau *Fra Diavolo ou l'Auberge de Terracine*, un de ses meilleurs opéras-comiques. Tout le monde se souvient de l'ouverture, si brillante en marche militaire, des couplets de l'Anglais, si grotesquement arrangés, de la barcarolle et du final du premier acte, de l'air de Zerline au deuxième acte, du trio, du grand quintette à mi-voix au troisième acte, de la chanson de Diavolo (*Voyez sur cette roche*), si dramatique de modulations, quoique écrite d'un bout à l'autre sur la même basse, du chœur des villageois, de la prière à la madone.

De 1830 à 1835, M. Auber donna successivement à l'Opéra *le Dieu et la Bayadère*, opéra-

ballet, qui firent valoir les talents réunis de Mlle Taglioni, de Mme Damoreau et de Nourrit; il renferme de jolis détails, mais la musique en est plus agréable qu'originale; *le Philtre*, jolie bagatelle où M. Auber s'est amusé à déployer tout ce que son talent renferme d'ironie spirituelle et gracieuse: qui ne se souvient du rôle plaisant et des burlesques couplets de Fontanarose? *le Serment*, production faible d'une plume un peu trop hâtive, où la musique est inférieure aux situations; et enfin le grand opéra de *Gustave III*, où ce défaut est encore plus saillant. Malgré le mérite incontestable du troisième acte et des airs de danse du bal masqué, on a reproché à cet ouvrage une faiblesse d'ensemble d'autant plus choquante que le sujet par lui-même est fort émouvant et offrait une large carrière au développement des qualités dramatiques d'un compositeur.

A dater de ce dernier ouvrage, M. Auber revint à son théâtre favori, l'Opéra-Comique, pour ne le plus quitter. Depuis 1835 il a donné successivement à Feydeau: *Lestocq* (trois actes), *le Cheval de Bronze* (trois actes), *Actéon* (un acte),

les Chaperons blancs (trois actes), *l'Ambassadrice* (trois actes), *le Domino noir* (trois actes), *le Lac des Fées* (trois actes), *Zanetta* (trois actes), *les Diamants de la Couronne* (trois actes), *le Duc d'Olonne* (trois actes), *la Part du Diable* (trois actes), et enfin *la Syrène*[1], représentée en 1844, et qui clot jusqu'ici la série des œuvres nées de l'association féconde de MM. Scribe et Auber. Ces diverses partitions, écrites avec une rapidité dont on peut juger par leur nombre, sont d'un mérite inégal ; mais les plus faibles se sauvent toujours par des détails charmants, par quelques-uns de ces airs pétillants d'esprit et de grâce, quelques-uns de ces motifs heureux que M. Auber ne se lasse jamais d'inventer, de varier, d'orner avec une flexibilité merveilleuse et une fécondité inépuisable. Ses ouvrages les plus médiocres, les plus indolemment pensés, les plus négligemment écrits, renferment toujours quelque petite perle qui les classe à part et les garantit d'un échec.

Il est certain toutefois qu'il met trop souvent dans ses compositions une indifférence blâmable. M. Auber, dit M. Fétis, a souvent avoué à ses amis qu'il n'aime pas l'art auquel il doit tout, et

que la raison seule triomphe de ses dégoûts lorsqu'il écrit. Cela est d'autant plus fâcheux que son talent est des plus distingués, et qu'avec un peu plus d'amour pour la musique et un peu plus de travail, il eût pu prendre rang parmi les plus grands compositeurs.

Pour céder, dit un autre critique, à je ne sais quel besoin de produire qui le travaille sans relâche, il arrive la plupart du temps à M. Auber de donner cours à tout ce qui se présente, et de forcer ses idées à venir avant leur terme; alors sa musique, d'ordinaire si vive, si ingénieuse, perd sa grâce et sa fraîcheur, et la clarté qui lui reste ne sert plus qu'à faire voir la nudité du fond. A tout prendre, ajoute le critique, j'aime mieux la nudité franche et simple de M. Auber que la stérilité prétentieuse et entortillée des cerveaux profonds; avec lui du moins je n'ai pas besoin de suer sang et eau pour savoir qu'il n'a rien à me dire; d'autant plus que le cas est assez rare. Il en est de certaines imaginations heureuses comme des mines de diamants des contes orientaux : on a beau prendre au hasard, on trouve toujours quelque chose qui rayonne.

« Nous disions, ajoute le même critique, que M. Auber n'imite pas les Allemands, et certes il n'a guère de mérite à le faire : il ne les comprend pas. M. Auber ne se sent pour cette musique ni enthousiasme ni dédain ; il aime mieux n'en pas parler. L'auteur de *la Muette* est un peu, à l'égard de Beethoven et de Weber, comme ces esprits faibles qui ne veulent ni croire ni douter, et qui trouvent plus simple de ne pas avoir d'opinion sur certaines choses que de s'en faire une qui pourrait dans la suite contrarier leurs goûts et leurs prédilections. Pour les Italiens, c'est différent : M. Auber a pu aller vers eux tout en restant fidèle à ses habitudes superficielles.... Du reste, M. Auber n'imite guère l'école italienne que dans des cavatines qui ressemblent à toutes les cavatines de Bellini et de Donizetti, avec cette différence pourtant qu'elles ont moins d'ampleur mélodieuse et vocale, et plus de soin et de recherche dans l'instrumentation... Les scènes de folie surtout conviennent à M. Auber. Là, son personnage se retrouve tout entier : les idées d'amour, de mélancolie, de désespoir, qui lui passent par le cerveau dans son délire, conviennent à merveille

à tous ces gracieux *motifs*, venus comme elles sans succession. Il faut dire aussi que M. Auber a des secrets inouïs pour trouver entre les phrases qu'il invente les rapports par où elles peuvent se joindre et se grouper, et qu'à force de ménager avec art les transitions il finit toujours par donner quelque semblant d'harmonie et de spontanéité à cette sorte de composition ultérieure. »

C'est en attachant ainsi les uns aux autres des fragments de motifs qu'il a fait la scène de Mazaniello, au cinquième acte de *la Muette*, et d'Albert, au quatrième du *Lac des Fées*, c'est-à-dire deux chefs-d'œuvre de mélodie et d'expression dramatique. Donizetti a suivi cette méthode dans la belle scène d'*Anna Bolena;* d'après cela, on voit qu'il a rendu aux Italiens ce qu'il a pu leur emprunter ; l'auteur de *la Muette* est quitte avec eux.

En général, M. Auber ne semble pas traiter les caractères avec une grande importance, et ne pense guère à donner à chacun de ses personnages une individualité prononcée et bien distincte ; cependant on peut dire qu'il a fait çà et là, sans doute par hasard, des rencontres charmantes ;

ainsi *Fenella*, dans *la Muette*. N'aimez-vous pas cette pauvre jeune fille dont un motif exprime chaque sensation, et que la mélodie accompagne partout, dans ses infortunes et ses misères? M. Auber aime la danse avec prédilection; il n'arrive à l'Opéra qu'au moment où les Elssler entrent en scène, se retire à la dernière mesure de leur pas, et on lui a vingt fois entendu dire qu'il voulait finir sa carrière musicale par un ballet. Il est à souhaiter que M. Auber diffère encore longtemps; mais, si jamais son vœu se réalise, nous aurons à coup sûr le chef-d'œuvre du genre. Il y a en effet, dans la musique de ballet, des nuances délicates et fugitives qui, dans un opéra, passent inaperçues, et que cet auteur excelle à rendre; les créations de Fenella, dans *la Muette*, de Zoloé, dans *le Dieu et la Bayadère*, en témoignent assez.

On assure que M. Auber, qui ne manqua jamais une représentation de Taglioni ou d'Elssler, ne se donne que bien rarement la peine de juger par lui-même de l'effet produit par ses ouvrages; on va même jusqu'à dire qu'il n'a jamais assisté à une représentation publique de *la Muette;* mais c'est sans doute une prétention analogue à celle de Ros-

sini, qui prétend abhorrer la musique et ne permet l'introduction d'un piano chez lui qu'à la condition qu'on n'y touchera jamais en sa présence.

Quoi qu'il en soit, la muse s'est montrée de bonne composition avec M. Auber comme avec Rossini ; en échange de leurs dédains elle leur a donné à tous deux la célébrité, les honneurs, les plaisirs qui l'accompagnent et l'argent qui ne gâte rien. Aussi économe et aussi rangé que son librettiste, M. Scribe, M. Auber a trouvé comme lui le secret d'amasser de gros capitaux en se livrant, avec la modération d'un épicurien sensé, à toutes les jouissances de la vie.

En février 1842, le vieux Cherubini, quelque temps avant de mourir, donna sa démission de directeur du Conservatoire de Musique, après quarante-huit ans de service, et M. Auber fut appelé à le remplacer dans ce poste ambitionné et éminent.

Sa gestion a été signalée jusqu'ici par quelques améliorations de détail qui ont été généralement approuvées. Ainsi il a donné plus de solennité aux exercices des élèves en leur faisant jouer des opéras entiers sur le théâtre de l'établissement,

et récemment il a joint à cette mesure une autre innovation non moins utile et non moins judicieuse, qui consiste à faire monter sur le théâtre du Conservatoire les partitions des premiers prix de Rome qui, au retour d'Italie, ont tant de peine à obtenir un début, soit à l'Opéra, soit à l'Opéra-Comique.

Ces améliorations sont incontestablement très-louables; mais puisque M. Auber est en train de réformer et d'innover, que n'essaie-t-il de réformer un peu plus profondément, et en portant son attention sur un autre point qui en vaut bien aussi la peine?

Nous vivons dans un temps où l'artiste n'est plus un paria mâle ou femelle, exclusivement chargé d'amuser la société, qui le tient à distance; nous vivons dans un temps où le monde commence à ne plus demander compte à un acteur ou à une actrice de sa profession, mais bien de son éducation, de sa tenue, de son caractère et de sa moralité, pour savoir s'il doit, oui ou non, l'admettre dans son sein. Cette manière de voir est beaucoup plus judicieuse que l'ancienne; mais, jusqu'ici, elle a eu, à peu d'exceptions près, le

même résultat ; c'est-à-dire que l'exclusion, qui portait jadis sur la profession, porte aujourd'hui sur ses conséquences, c'est-à-dire sur une tenue généralement ignoble et sur des mœurs généralement corrompues. Ces conséquences sont-elles donc indispensablement liées à la profession, et l'immoralité la plus effrontée est-elle donc à toujours l'apanage obligé des personnes qui se livrent à la carrière théâtrale ? Nous ne le pensons pas ; il nous semble au contraire que non-seulement la position sociale de ces personnes gagnerait à ce qu'il en fût autrement, mais encore que leur talent n'y perdrait rien, car nous ne saurions croire qu'un genre de vie cynique soit un moyen heureux d'acquérir le sens des idées et des situations dramatiques dont se nourrit le théâtre ; nous pensons au contraire que c'est là la principale cause qui fait que la très-grande majorité de nos artistes est si vulgaire, si misérable dans l'expression des sentiments élevés ou passionnés.

Or, serait-il absolument impossible qu'il en fût autrement ? Nous ne le pensons pas davantage. Il nous semble que, si le Conservatoire, par exemple, cette grande pépinière qui fournit, non-

seulement Paris, mais la France et l'Europe, de chanteurs et de cantatrices, d'acteurs et d'actrices, au lieu d'être ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire un mauvais lieu où les familles pauvres, mais honnêtes, répugnent avec raison à envoyer leurs enfants, était une maison sévèrement tenue sous le rapport des mœurs, interdite aux vagabonds et aux filles entretenues (1), et où l'on n'admît les postulants qu'à certaines conditions de moralité assez faciles à constater ; il nous semble que si, au lieu d'offrir le spectacle évident, pour quiconque y a pénétré, d'un foyer de dépravation, où l'obscénité des propos le dispute à l'effronterie de la tenue, le Conservatoire présentait l'aspect d'une maison honnête, où la décence du maintien et du langage serait non moins exigée, non moins honorée que le travail et le talent ; il nous semble que, si les pro-

(1) Il va sans dire qu'il ne s'agit point ici des places d'internes, exclusivement réservées aux hommes, qui, d'ailleurs, ne sont qu'au nombre de douze, et ne s'accordent d'ordinaire qu'à des individus un peu mieux triés, mais bien de cette masse d'externes des deux sexes, ramassés de partout, et qui se distinguent en général par un cynisme effrayant.

fesseurs, comme cela n'est que trop vrai pour quelques-uns, au lieu de faire de leurs classes une espèce de *harem* à leur usage, dont ils travaillent eux-mêmes à bannir toute pudeur par la détestable influence de leurs manières et de leur langage, donnaient les premiers l'exemple du sentiment et du respect des convenances; il nous semble enfin que, si les faveurs, les soins, au lieu d'être trop souvent le prix de capitulations honteuses entre le professeur et l'élève, étaient strictement réservés au talent accompagné de l'honnêteté, le Conservatoire, au lieu de lancer chaque année sur tous les théâtres de France une certaine quantité d'individus des deux sexes aussi grossiers que dépravés, pourrait, au contraire, exercer une influence très-heureuse, et, à la longue, très-puissante sur le mérite, la vie et la classification sociale des artistes dramatiques.

Ce n'est pas que M. Auber soit resté complétement indifférent à ce côté de la question : on nous assure qu'il a fait en ce genre quelques améliorations; par exemple, dans les classes de chant, les hommes ne sont plus, nous a-t-on dit, réunis aux femmes; les uns et les autres prennent leurs leçons

séparément. Dans les classes d'ensemble, où la réunion existe nécessairement la surveillance est, dit-on, un peu plus sévère. Mais combien de réformes resteraient à effectuer, et dans les conditions d'admission à l'externat, et dans la surveillance générale de l'établissement, et dans la tenue des élèves et des professeurs eux-mêmes! Les réformes qui ne porteraient d'ailleurs que sur les apparences, bien qu'utiles encore, seraient cependant impuissantes et risqueraient de n'engendrer que l'hypocrisie. A la vérité ce serait toujours quelque chose, car mieux vaut encore, à notre avis, l'hypocrisie que l'effronterie; car l'hypocrisie de l'honnêteté, à force de l'imiter, finit quelquefois par la prendre au sérieux. Mais il faudrait de plus que l'esprit du lieu changeât en même temps que son extérieur. A la vérité tout cela est difficile, mais cela n'est pas, ce nous semble, impossible, et l'importance du résultat vaudrait peut-être la peine qu'on fît quelques efforts pour l'obtenir.



LE GÉNÉRAL COLETTIS

Imp. de Pernel.

M. COLETTIS.

La Grèce, Messieurs, placée entre l'Orient et l'Occident, comme pour leur servir de lien, doit à sa position géographique son passé et le grand avenir que vous ne devez jamais perdre de vue.

Discours de M. Colettis à l'Assemblée nationale de Grèce. — Séance du 26 janvier 1844.

Les événements accomplis l'an dernier à Athènes ont rappelé l'attention de l'Europe sur une nation trop oubliée depuis qu'elle a reconquis, l'épée à la main, un commencement d'existence. L'avenir de la Grèce est cependant une des questions les plus importantes de la politique moderne. La gravité de cette question n'est pas assez généralement sentie en France. Nous avons pour la patrie d'Homère, de Platon, de Phidias, des sympathies poétiques, philosophiques ou artistiques

très-vives et à coup sûr très-bien fondées; mais la masse du public ne comprend pas suffisamment quel grand intérêt de politique européenne, et surtout de politique française, se lie à la destinée, à l'affermissement, au développement de ce petit royaume récemment fondé avec quelques lambeaux de la Grèce antique arrachés aux mains défaillantes des successeurs de Mahomet II. Il est donc utile, je crois même indispensable, pour la clarté de cette notice, de commencer par dire un mot des intérêts engagés dans la question grecque, avant de parler de l'homme qui est aujourd'hui, en Grèce, le représentant le plus illustre et le plus populaire d'une noble idée : l'affranchissement, la régénération, la nationalisation de toute la race hellénique.

Personne n'ignore que l'affaire d'Orient est aujourd'hui la grande affaire qui tient le monde en éveil; personne n'ignore qu'il se prépare depuis longues années là-bas un procès capital qui se videra quelque jour à coups de protocoles ou à coups de canon.

Nous avons déjà exposé ailleurs (1) les symp-

(1) Voir la notice sur Reschid-Pacha.

tômes de mort et les chances de vitalité que présente l'empire ottoman ; il est possible que cet empire se maintienne dans sa caducité plus longtemps qu'on ne pense généralement, à cause des difficultés qu'entraînerait sa destruction. Mais enfin nous croyons que la succession des fils d'Othman ne peut manquer de s'ouvrir tôt ou tard, au moins pour ce qui leur reste de possessions en Europe, c'est-à-dire pour Constantinople, la Thrace, la Bulgarie, la Valachie, la Moldavie, la Servie, la Bosnie, la Macédoine, l'Albanie, la Thessalie, l'Épire, provinces dont une partie est déjà à peu près affranchie de fait, sans parler de la Grèce actuelle, aujourd'hui complétement séparée de fait et de droit. Le jour où cette ombre de souveraineté musulmane disparaîtra tout à fait de la carte d'Europe, il n'y a guère que trois solutions qui s'offrent comme possibles dans l'avenir : ou bien la Russie parviendra à s'entendre avec l'Angleterre et à s'emparer avec son concours de cette riche proie, en donnant à sa rivale la Syrie et l'Égypte comme équivalent : les possessions musulmanes se borneraient alors à l'Asie-Mineure jusqu'au mont Taurus ; ou

bien l'accord sera impossible; les autres puissances seront admises au partage de l'empire ottoman tout entier, et l'on essaiera du système que M. de Lamartine résume ainsi : « une part égale d'influence et de territoire attribuée en Orient aux quatre grandes puissances qui y ont droit et intérêt, la Russie, l'Autriche, la France et l'Angleterre. » M. de Lamartine exclut la Prusse, qui, bien que désintéressée territorialement, semble n'être pas tout à fait de son avis, car elle vient de fonder, de compte à demi avec l'Angleterre, un évêché protestant à Jérusalem.

Enfin, la troisième perspective qui se présente est celle d'une création indigène et chrétienne s'élevant sur les ruines de l'empire ottoman, pour absorber ou rallier les diverses nationalités qui ont survécu à la conquête des Osmanlis; d'un peuple nouveau, ou plutôt d'un vieux peuple qui, subjugué par la barbarie sans être jamais anéanti par elle, expulsé de ses domaines sans y renoncer jamais, après avoir donné la civilisation à l'Occident, semble aujourd'hui renaître à la vie pour la recevoir à son tour et la ramener sur les bords qu'elle a désertés depuis des siècles.

En un mot, le problème qui s'agite en Orient ne peut guère se résoudre que de trois manières : 1° par l'accord de l'Angleterre et de la Russie, à l'exclusion des autres puissances ou avec des compensations nécessairement insuffisantes ; 2° par le système de partage à quatre ou cinq de M. de Lamartine ; 3° enfin par la reconstruction, à Constantinople, d'un empire grec appelé à grouper autour de lui toute la chrétienté d'Orient. Dans la première hypothèse, il est évident que non-seulement c'en serait fait de l'équilibre européen, mais qu'avec la Russie, joignant à l'empire du Nord la plus grande partie de l'empire d'Orient, réunissant à son énorme puissance continentale la puissance maritime que lui donneraient la belle ligne de ports militaires, les soixante à quatre-vingt mille matelots de la Turquie d'Europe et de la Grèce actuelle, nécessairement transformée en province russe, si ce corps gigantesque ne se dissolvait pas par sa propre masse, nul ne peut dire ce que deviendraient devant lui et l'Autriche, et la Prusse, et la France, et l'Angleterre elle-même, et tous les grands principes de liberté civile, religieuse et politique, de

dignité sociale et individuelle dont le XVIIIe siècle a inauguré le triomphe dans le monde. La noble cause de la liberté et de la civilisation se sauverait encore, nous l'espérons, mais à coup sûr elle courrait un immense péril. Je sais bien qu'il y a parmi nous de fortes têtes, des *hommes de solution*, comme dirait *la Gazette de France*, que cette perspective n'effraie pas le moins du monde, et qui sont même tout prêts à mettre le marché à la main à la Russie, à lui donner Constantinople, la clef du monde, la Turquie d'Europe et la Grèce, c'est-à-dire vingt-cinq mille lieues carrées de territoire, pouvant nourrir un jour quarante millions d'hommes ignorants, fanatiques et belliqueux, offrant pour l'offensive et la défensive des ressources énormes et de tous genres, le tout à la condition qu'on leur donnera *la ligne du Rhin*; c'est-à-dire qu'ils accordent une massue en échange d'une verge : voilà une belle compensation !

Si l'on passe à la seconde hypothèse, on n'est pas moins effrayé des conséquences que pourrait engendrer un partage à quatre ou à cinq. Ce système ne serait-il pas un germe de guerres éter-

nelles? Ne produirait-il pas, comme le dit un savant phillhelène (1), la répétition, sur une plus grande échelle, des scènes qui affligèrent le monde chrétien lorsqu'après la prise de Constantinople par les Latins ces peuples se partagèrent les lambeaux de l'empire grec? Il n'y aurait de changé que le nom, et les Vénitiens, les Génois, les chevaliers de Saint-Jean, les comtes et les ducs des Francs, seraient remplacés par les nations qui figurent actuellement sur la scène du monde.

Reste la troisième solution; elle n'est pas sans offrir des difficultés que nous indiquerons plus loin, mais elle serait à coup sûr la plus juste, la plus belle, la plus chrétienne, la plus avantageuse au repos de l'Europe et à la sécurité de la France en particulier. Quoi de plus juste, en effet, si l'empire turc succombe, que de donner au peuple spolié l'héritage du peuple spoliateur? Quel plus beau spectacle pourrait s'offrir au monde que celui des descendants de Léonidas, de Miltiades, d'Achille, d'Alexandre, de Pyrrhus, de Scanderberg, Spartiates, Athéniens, Thessaliens, Épirotes, Macédoniens, Albanais, gravissant en

(1) M. Thiersch: *de l'État actuel de la Grèce*.

triomphe les collines de la Thrace, franchissant aux acclamations de l'Europe chrétienne la brèche de Mahomet, et marchant vers l'église de Sainte-Sophie, tous unis sous le *labarum* de Constantin? Quoi de plus avantageux pour l'Occident, lorsque sonnera la dernière heure du règne des Osmanlis en Europe, que de pouvoir trouver sous sa main, pour combler le vide laissé par un peuple mort, un peuple rajeuni et regénéré, trop faible pour être dangereux, et cependant déjà assez puissant par son union, son activité, son intelligence, l'influence des grands souvenirs de son histoire, et l'expérience acquise durant son dernier apprentissage du métier de nation, pour servir de base et de centre à la reconstitution de l'Orient, et maintenir, sous l'égide de l'Europe, son indépendance extérieure? La Russie elle-même, dont l'intérêt vital est sans nul doute de voir le Bosphore libre, de n'être point enfermée dans la mer Noire, perdrait-elle donc beaucoup à échanger une possession aussi onéreuse qu'importante, qui la mettrait tôt ou tard dans la nécessité de subjuguer le monde ou d'être vaincue par lui, contre le voisinage d'un peuple uni à elle

par le lien, si puissant dans ces contrées, des croyances religieuses ?

Et l'Angleterre ? L'empire grec reconstitué lui ferait craindre, à la vérité, une concurrence maritime et commerciale ; mais combien ce danger n'est-il pas plus grand, plus terrible pour elle, avec la Russie maîtresse de Constantinople ? Et l'Autriche, qui depuis tant d'années soutient contre la Russie, sur le Danube, une lutte d'influence acharnée, car il y va pour elle de la vie ; l'Autriche, convenablement agrandie de ce côté, ne préférerait-elle pas de beaucoup le voisinage de la Grèce à celui de la Russie ?

Quant à la France, elle n'a point dans cette question d'intérêt territorial, mais elle a un immense intérêt politique à ce que l'équilibre européen ne soit point troublé de ce côté à son détriment, à ce qu'aucune puissance rivale ne trouve dans les ressources de ces vastes et riches pays les éléments d'une prépondérance dangereuse pour son repos, sa liberté, gage du repos et de la liberté du monde, et qui tendrait à la faire décheoir du rang qu'elle a conquis par quatorze siècles de travaux, de combats et de gloire.

Dans cette situation, la France ne saurait rechercher avec trop de sollicitude tout ce qui peut lui offrir l'espoir d'une solution indigène pour le grave problème de l'Orient. Dans l'état actuel des choses, surtout depuis que les calculs basés sur la puissance turco-égyptienne ont échoué, la France n'a aucun interêt à presser la solution de ce problème; au contraire, il est important pour elle que l'empire turc vive assez pour que la solution ait le temps de mûrir; mais elle ne saurait suivre avec trop d'attention les mouvements des races diverses qui s'agitent sous le sceptre à demi brisé des Osmanlis pour se reconstituer en corps de nation. Parmi ces populations, celle qui lui offre tout à la fois le plus de chances d'avenir, et le plus d'affinités morales, politiques et sociales, est sans contredit la vieille race grecque, race illustre entre toutes, dont une portion, après avoir, à force de courage et de persévérance, reconquis son rang parmi les peuples, travaille aujourd'hui, au milieu de beaucoup d'obstacles et dans les étroites limites où l'Europe l'a provisoirement renfermée, à poser les bases d'une société régulière, poli-

cée, industrieuse et libre, qui deviendra peut-être un jour une véritable France de l'Orient.

Il est évident que si ce noyau de société prospère, si cette fraction de royaume parvient à acquérir assez de cohésion et de solidité pour pouvoir peser dans la balance quand le moment sera venu, la France, en mettant habilement à profit les rivalités des autres puissances, devra ne reculer devant aucun effort, aucun sacrifice pour faire du royaume grec le principal héritier de l'empire turc en Europe, et pour qu'au moins cette vaste péninsule hellénique, fermée au nord par la ligne des Balkans, qui s'étend du golfe de Bourgas, dans la mer Noire, aux bouches du Cattaro dans la mer Adriatique, territoire où prédomine la race grecque, au lieu de devenir le lot de la Russie, retourne tout entier à ses légitimes propriétaires.

Malheureusement le grand avenir qui semble réservé aux Grecs fait aussi les embarras de leur état présent; il ne s'agit pas seulement pour eux de se défaire des mauvaises habitudes sociales qu'engendrent toujours des siècles d'esclavage, et de longues années d'anarchie et de guerre;

il ne s'agit pas seulement pour eux de reconquérir successivement tous les attributs matériels et moraux d'un peuple civilisé : finances, marine, agriculture, industrie, commerce, instinct et amour de l'ordre comme garantie de la liberté, esprit de nationalité dans sa plus large acception ; il leur faut encore, et ce n'est peut-être pas là leur moindre labeur, accomplir ce travail de régénération au milieu des obstacles que leur suscite l'intervention toujours active et souvent contraire des puissances européennes. Les rapports qui lient les destinées de ce petit royaume aux plus grands intérêts de l'Europe ont fait de la Grèce un véritable champ de bataille diplomatique, où les cabinets protecteurs ne cessent, depuis quatorze ans, de se contrecarrer, de se combattre pour établir leur prépondérance dans la direction des affaires du pays. Sous l'influence de ce conflit permanent, il s'est formé en Grèce trois partis que l'on distingue communément sous le nom de parti russe ou *napiste* (1), parti anglais et

(1) Ce mot *napiste*, appliqué d'abord au parti russe, par allusion ironique aux prédications d'une espèce de fou, nommé *Napas*, qui pérorait dans les rues de Nauplie en faveur du

parti français. Toutefois, il est important de ne pas se tromper sur le sens de cette classification politique. Cela ne veut pas dire, comme cherchent à le faire croire, depuis la révolution de septembre, quelques journaux allemands, qu'il y ait en Grèce des partis de l'étranger qui veulent donner leur pays, l'un à la Russie, l'autre à l'Angleterre, le troisième à la France : une telle idée serait une erreur grossière. Il faut, au contraire, rendre aux Grecs cette justice que, si leur caractère politique n'a pas encore acquis toute la maturité suffisante, leur esprit national est du moins très-prononcé. Sur la question de nationalité proprement dite, il n'y a en Grèce qu'un seul et unanime parti : c'est le parti grec. Toute puissance qui démasquerait des intentions dominatrices verrait à l'instant toutes les fractions politiques se réunir contre elle. Qu'il y ait dans le parti russe ou anglais quelques per-

frère de Capo-d'Istria au moment où on le chassa de Grèce, a fini par être généralement adopté par le parti lui-même, comme n'impliquant pas autant l'idée, très-impopulaire en Grèce, comme je le dis plus loin, d'un asservissement à l'étranger.

sonnages secondaires que l'on dit vendus corps et âme à la Russie ou à l'Angleterre, cela est vrai; mais ce bruit, fondé ou non, loin d'être pour ces hommes une cause d'influence, les expose au contraire à l'aversion et au mépris de leurs concitoyens. En somme, les Grecs n'aspirent presque tous qu'à une chose, à redevenir une grande et puissante nation. Seulement, comme ils se sentent ou trop faibles encore, ou trop complétement enlacés dans le réseau des intérêts européens pour pouvoir obtenir ce résultat par eux-mêmes, ils se divisent sur la question de savoir de quel côté leur viendra l'appui le plus sûr et le plus efficace, et chaque parti suit avec plus ou moins de docilité les inspirations souvent contraires de celle des puissances protectrices sur laquelle il compte le plus.

D'après cette explication, le lecteur, n'ignorant pas les vues bien connues de la Russie sur la Turquie d'Europe, se demandera peut-être comment il se peut faire qu'il existe en Grèce un parti grec s'appuyant sur la Russie. Ce parti existe cependant; on peut même affirmer que par le nombre il égale les deux autres, et son existence s'expli-

que par l'habileté de la Russie à exploiter un moyen d'influence très-puissant sur la portion la moins éclairée de la nation grecque ; on devine que je veux parler de l'influence religieuse. On sait que le peuple grec professe la même religion que le peuple russe; tous deux appartiennent, ainsi que la très-grande majorité des chrétiens d'Orient, à l'Église qui se qualifie d'*Eglise orthodoxe, catholique et apostolique de l'Orient*, par opposition à l'Eglise catholique et apostolique de l'Occident, et dont le chef nominal est le patriarche de Constantinople. Très-attaché à son culte, imbu de répugnances très-vives contre le culte latin, régi en ce moment par un souverain qui appartient à une autre communion que la sienne, le peuple grec s'est habitué dès longtemps à considérer les empereurs de Russie comme ses protecteurs naturels, et la puissance dont ils disposent comme la meilleure sauvegarde de sa nationalité, qui, dans son esprit, ne se sépare jamais de sa religion. Ce lien à part, il y a entre le caractère et les habitudes sociales des deux peuples des antipathies nombreuses qui rendraient le régime russe plus odieux peut-être encore

au peuple grec que le joug ottoman (1), et qui éclateraient certainement avec beaucoup d'ardeur, pour peu que le cabinet de Pétersbourg tendît ouvertement à changer son rôle de protecteur en celui de dominateur. Mais dans l'état des choses, le lien religieux conserve encore une assez grande force; et comme toute opinion populaire, juste ou fausse, trouve naturellement des chefs pour la diriger et la conduire, le parti russe compte dans sein quelques hommes de talent, dont le plus distingué est le comte Metaxas, Grec des îles Ioniennes, issu d'une famille patricienne de Céphalonie, qui se distingua jadis dans la guerre de l'indépendance, en accourant un des premiers au cri de liberté parti du Péloponèse. M. Metaxas, soit qu'il voie la grandeur future de la Grèce dans son union avec la Russie, soit qu'il considère sa patrie comme trop faible pour pouvoir se dérober à l'influence absorbante de sa redoutable protectrice, passe pour rece-

(1) Ceci a été surabondamment prouvé lorsque le président Capo-d'Istria essaya d'appliquer quelques idées russes, en matière d'administration et de pouvoir, au gouvernement d'un peuple dont les habitudes municipales et républicaines se sont maintenues même sous les Turcs.

voir les inspirations du cabinet de Pétersbourg.

C'est en s'appuyant ainsi sur les sympathies religieuses, les espérances ou les craintes qu'il inspire en Grèce, que ce cabinet, après avoir jadis travaillé lui-même à insurger le pays, pour s'en servir comme d'un instrument de guerre contre l'empire ottoman, travaille aujourd'hui par tous les moyens à briser l'instrument, devenu incommode et dangereux pour ses projets ultérieurs. Une Grèce insurgée convenait à sa politique ; cette politique se fût encore accommodée d'une Grèce réduite aux mesquines proportions d'un hospodarat régi par des agents russes; mais une Grèce affermie et régénérée, une Grèce aspirant à vivre de la vie des peuples indépendants, et à recouvrer un jour l'héritage entier de ses pères, voilà ce qui ne fait pas le compte de la Russie, voilà ce qu'elle entrave de toutes ses forces, en travaillant sourdement, sous couleur d'intérêt et de protection, à exciter, à envenimer les préjugés, les jalousies, les haines, à réchauffer les ferments de désordre et d'anarchie que le nouvel Etat renferme encore dans son sein. Nous verrons ailleurs comment la révolution de septembre, pré-

parée, fomentée par elle dans un but de désorganisation, s'est trouvée mériter son courrroux pour avoir, par suite du bon sens des Grecs et de la prudence du roi Othon, produit un résultat diamétralement contraire à celui qu'elle attendait.

Disons maintenant un mot du parti anglais. Il n'y a pas l'ombre d'une sympathie naturelle, historique, religieuse ou sociale, entre l'Angleterre et la Grèce. La Grèce ne peut oublier qu'entre tous les gouvernements européens le gouvernement anglais, après toutefois le cabinet autrichien, est celui qui s'est montré le plus hostile à sa cause, lorsqu'elle luttait pour son indépendance ; elle ne peut oublier ni la vente infâme de Parga, ni les procédés insultants de sir Thomas Maitland ; elle sait que l'Angleterre, maîtresse des îles Ioniennes, effrayée de la rivalité que pourrait lui susciter un jour une nouvelle puissance maritime et commerciale, a pendant longtemps fait tous ses efforts, soit pour établir sa propre domination en Grèce, soit pour maintenir cette contrée dans l'obéissance de la Turquie. Mais la Grèce sait aussi que, depuis que sa résurrection est un fait accompli, l'Angleterre a ac-

cepté et soutenu ce fait comme une garantie de plus contre l'ambition russe ; que si elle redoute l'agrandissement de la Grèce, elle redoute bien davantage encore celui de la Russie, et que par conséquent la prospérité du nouvel Etat est pour elle un mal moindre qui pourra servir un jour à la préserver d'un plus grand.

D'un autre côté, comme l'Angleterre a toujours su donner à l'Orient une haute idée de sa puissance, comme chez elle l'opposition se contente d'adopter pour thème de discussion l'insuffisance des ministres, et se garde bien de prouver sans cesse au monde que l'Angleterre est descendue au dernier rang des nations, argument familier à l'opposition française quand elle parle de la France et qui sert merveilleusement notre influence à l'étranger, il s'ensuit qu'il y a en Grèce un parti qui, considérant l'Angleterre comme l'arbitre futur des destinées du pays, compte et s'appuie sur elle par calcul plus que par goût. A la tête de ce parti figure le chef du dernier ministère, M. Maurocordatos, homme d'Etat éminent, qui joue depuis plus de vingt ans un rôle fort important dans les affaires de la Grèce, et au

quel je consacrerai très-prochainement une notice particulière (1).

Quant à la France, malgré les fautes de sa diplomatie en Orient et en Grèce, malgré le système maladroit de dénigrement universel et absolu que les journaux de l'opposition française ont adopté à l'égard de son gouvernement, c'est encore elle qui a le privilége d'éveiller en Grèce les sympathies les plus vives et les plus générales, en ce sens qu'elle trouve des adhérents dans toutes les classes de la société, depuis le vieux palikare,

(1) Au moment où ce petit travail s'imprimait, il a paru, dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes*, un article très-détaillé et très-remarquable sur les affaires de la Grèce, par M. Duvergier de Hauranne, avec lequel je suis heureux de m'être rencontré sur plusieurs points. Toutefois, il est dit dans cet article que l'existence d'un parti anglais en Grèce est inexplicable. Si ce que je viens de dire plus haut est juste, il me semble que l'assertion est un peu exagérée, d'autant plus que M. Duvergier de Hauranne, tout en insistant sur la faiblesse de ce parti peu nombreux à la vérité, mais influent par l'activité et l'intelligence, exagère, d'un autre côté, un peu plus loin, l'importance d'un fait qui tendrait à prouver sa puissance, quand il parle de l'acte par lequel le conseil exécutif, en 1825, implora le protectorat anglais. Cet acte rédigé par quelques hommes, dans un moment de désespoir et dans le plus grand secret, n'eut jamais que les proportions d'une intrigue; aussitôt qu'il fut connu il fut désavoué par la Grèce entière.

qui se souvient d'avoir combattu avec nos soldats, jusqu'à la femme élégante, éprise des modes, des goûts et de la langue de la France; depuis l'étudiant qui, en venant chez nous chercher la science, s'est imprégné aussi de nos idées et de nos mœurs pour les transporter sur le sol hellénique; jusqu'à l'homme d'Etat qui se souvient de tout ce que la France a déjà fait pour son pays, et qui, persuadé que, de toutes les puissances, c'est elle qui porte à la Grèce l'intérêt le plus sincère, par la raison qu'elle est elle-même la plus intéressée à ce que cette nation devienne une grande et puissante nation, espère que, quand les temps seront accomplis, la France ne lui manquera pas.

C'est ce parti que l'on peut appeler plus spécialement le parti national, car il se recrute parmi tous les Grecs dont l'idée fixe est la réunion de toutes les parties de l'ancienne Grèce en une seule patrie; c'est ce parti que représente et dirige M. Colettis, ex-ambassadeur du roi Othon en France, et chef du ministère actuel en Grèce.

Jean Colettis, un des derniers survivants des héros de la guerre de l'indépendance, est une véritable personnification de la Grèce actuelle; sa

physionomie et son caractère offrent un mélange assez curieux des éléments divers qui la constituent. A la tournure guerrière, à l'abord rude et franc, à l'esprit poétique, voire même un peu hableur d'un *palikare*, il joint la réserve, la prudence, la finesse du diplomate. Il ne se pose, comme l'a très-bien remarqué un des plus spirituels écrivains de sa nation (1), ni en Grec des temps antiques, ni en plagiaire absolu de l'Europe civilisée; c'est un vrai Grec des temps modernes, unissant à une intelligence très-vive et à des notions très-justes de l'Europe, un goût prononcé pour les habitudes, les mœurs et le costume de sa patrie, auquel, par parenthèse, il tient essentiellement autant par patriotisme que par calcul.

Je me suis oublié plus d'une fois à le contempler dans les salons de Paris, avec sa figure brune, accentuée, sillonnée, son *fez* rouge légèrement incliné sur l'oreille, à l'albanaise, sa grosse moustache de klephte, son air tout à la fois belliqueux et tranquille, rusé et bon enfant, son

(1) M. Alex. Soutzo, dans une série de portraits récemment publiés par le journal grec l'Union.

cou nerveux et nu, se détachant en brun sur les broderies de sa veste bleue, son grand et vigoureux corsage, entouré de la fustanelle blanche aux mille plis, laquelle, par parenthèse, ne brillait pas toujours par *l'entière blancheur*, ce qui est encore un caractère distinctif du *palikare*. Je trouvais dans toute sa personne un mélange d'intelligence et de simplicité, de calme et d'ardeur, de vigueur et de bonté qui me semblait en harmonie parfaite avec ce costume d'une élégance à la fois raffinée et sauvage. Mais, lorsqu'il arrivait par hasard à M. Colettis de revêtir le misérable uniforme de la civilisation européenne, il perdait tout son charme; on eût dit un vieux sergent-major rendu à la vie civile et embarrassé dans son costume de *pékin;* c'était quelque chose d'aussi hétérogène que M. Maurocordatos abdiquant l'habit noir, qui accompagne si bien ses lunettes, pour revêtir la veste et la fustanelle.

Comme un très-grand nombre des hommes distingués de la guerre de l'indépendance, Jean Colettis est né en dehors des limites assignées au royaume grec actuel; c'est un des fils de cette belliqueuse province de l'Epire qui a fourni à la

Grèce asservie ses plus vaillants défenseurs, depuis Scanderbeg jusqu'à Botzaris. Il naquit en 1788, dans la petite ville de Syraco, près de Janina, d'une famille dépourvue d'illustration antérieure, mais jouissant toutefois d'une certaine considération dans le district (1). Déjà le mouvement régénérateur qui devait affranchir la Grèce commençait à se manifester partout. Entre tous les sujets de l'empire turc, les Grecs se distinguaient par leur ardeur à acquérir la science et la richesse, ces deux instruments de la liberté moderne. En même temps il se formait dans les îles de la Thrace, de la Macédoine et de l'Archipel, de puissantes associations commerciales, qui, substituant au trafic des côtes, avec de petites barques, des spéculations étendues avec de forts et vastes navires, des écoles et des colléges, destinés à rappeler à la jeunesse les glorieux souvenirs de la vieille Hellade, s'établissaient à Smyrne, à Chios, à Cydonie, à Janina.

(1) Je lis dans l'article de M. Duvergier de Hauranne que M. Colettis appartient à une famille distinguée de l'Epire; d'après des renseignements que je crois exacts, j'incline à penser que c'est là une erreur.

Le jeune Colettis, que la destinée ne semblait pas devoir appeler à la carrière des armes, après avoir fait, je crois, ses premières études à Janina, se rendit en Italie pour y étudier la médecine et revenir ensuite l'exercer dans son pays natal. A son retour, en 1813, il trouva l'Épire en proie à l'agitation, sous l'atroce tyrannie d'Ali-Tebelen, pacha de Janina : les sociétés révolutionnaires (*hétairies*), fondées en 1797 par le poëte thessalien Rhigas, anéanties plus tard, tendaient à se reformer dans diverses provinces de la Grèce, et particulièrement en Epire, où les rapports, de jour en jour plus hostiles du pacha avec la Porte, donnaient aux Grecs de plus grandes espérances.

Le jeune Colettis avait reçu de la nature une grande habileté à manier les hommes, et surtout les hommes de guerre ; ses fonctions le mettaient en rapport avec les rudes palikares du Pinde ; il ne tarda pas à acquérir sur eux une grande influence dont il usa pour les enrôler dans l'*hétairie*. Bientôt Ali-Pacha, soit qu'il voulût se servir du jeune Grec comme un instrument, soit pour s'en faire un otage, l'appela auprès de lui et l'attacha

à son service comme médecin. Ces fonctions étaient difficiles et périlleuses; l'astucieux pacha et les *hétairistes* se trompaient mutuellement; tantôt Ali-Tebelen caressait les Grecs, afin de conquérir, avec leur appui, son indépendance; tantôt, rassuré du côté de Constantinople, et libre de s'abandonner à ses atroces penchants, il les tyrannisait avec une incroyable férocité, tandis que les hétairistes l'entretenaient dans ses projets de rébellion avec l'espoir de le voir bientôt emporté par l'orage qu'il aurait soulevé. Pendant plusieurs années, Colettis travailla, en jouant sa tête, à exciter le pacha et à mettre en défaut sa surveillance, en organisant la révolution dans le Pinde. C'est sans doute durant ces années que son caractère se forma avec ce mélange de sang-froid et de ruse par lequel ses compatriotes prétendent qu'il rappelle les Ulysse et les Palamède de l'antiquité.

De plus en plus inquiété par le divan et sommé de se rendre à Constantinople, Ali-Pacha se décida à lever l'étendard de la révolte. Presque au même moment éclata sur un autre point de l'empire turc, à Jassy, en Moldavie, le premier mou-

vement insurrectionnel des hétairistes grecs, dirigé par Alex. Ipsilantis et l'hospodar Michel Soutzo sous le patronage de la Russie. Ce premier mouvement échoua ; la Russie s'empressa de le désavouer ; la Moldavie fut pacifiée par le massacre ; mais le signal était donné, la révolution était prête, et bientôt elle éclata sur tous les points de la Grèce. La nouvelle de l'assassinat du patriarche de Constantinople, pendu en habits pontificaux à la porte de son palais, remplit d'indignation tous les cœurs hellènes. L'archevêque Germanos appelle la Grèce au combat ; à sa voix la Morée se soulève, Mauromichalis descend dans la plaine avec ses Mainiotes (1) ; le vieux chef de klephtes, Colocotronis, sortant des cavernes du mont Olenos, réunit autour de lui une armée de bandits héroïques. Le cri de vengeance retentit dans les îles de l'Archipel ; les riches marchands d'Hydra, de Spezzia, de Psara, mettent au service de la cause grecque leurs trésors, leurs vaisseaux et leurs marins ; l'Epire, la Thessalie, la Macédoine ne restent point en arrière, et tandis qu'Ali-

(1) Les Mainiotes se disent les descendants des anciens Spartiates.

Pacha, bloqué dans sa forteresse de Janina, tient en échec l'armée turque, les palikares rouméliotes, les montagnards du Pinde et de l'Olympe, courant aux armes, sous la conduite d'Odyssée, de Botzaris, de Tzavellas, arborent l'étendard de la croix. C'est ici que Colettis apparaît sur le scène qu'il ne doit plus quitter.

Après avoir activement travaillé à propager l'insurrection dans son district et chassé l'aga turc de Syraco, menacé par des forces supérieures, il décide ses compatriotes à brûler leurs maisons et à se réfugier, avec les autres peuplades chrétiennes du Pinde, dans les forêts de l'Etolie. Quant à lui, il passe en Morée, et se rend, avec l'archevêque Germanos, à Calamate, où se réunit d'abord la première assemblée des provinces insurgées. Cette assemblée se transporta bientôt après à Petala, près d'Epidaure; et, au milieu des dissensions qui commençaient déjà à éclater entre les divers chefs, elle fonda, le 13 janvier 1822, la première constitution grecque. Séparant le pouvoir législatif, représenté par un sénat, du pouvoir exécutif confié à cinq hommes pris en dehors du sénat, l'assem-

blée d'Epidaure chercha à centraliser les opérations en nommant chef du conseil exécutif Maurocordatos, et Colettis ministre de la guerre.

Ainsi, dès les premiers jours de la lutte, les deux hommes qui sont encore aujourd'hui les personnages les plus considérables de la Grèce étaient appelés à jouer un rôle important dans ses destinées. Pour faire comprendre comment Colettis, dont le nom a été longtemps inconnu à l'Europe, longtemps éclipsé à ses yeux par les noms plus célèbres des Botzaris, des Odyssée, des Niketas, des Colocotronis, des Mauromichalis, des Canaris, des Caraïskakis, des Miaulis, et de Maurocordatos lui-même, comment Colettis, brave d'ailleurs autant que les plus braves, mais dont la réputation n'est fondée sur aucun de ces grands faits d'armes qui ont illustré les héros de la Grèce moderne, a pu obtenir, jeune encore et inconnu, dans les affaires de son pays, une autorité qui n'a cessé de grandir et une influence d'autant plus sûre et plus puissante qu'il prit toujours soin de la rendre lui-même moins apparente et moins sensible; pour faire comprendre cela, il faut dire un mot de l'esprit différent des diverses populations qui ont concouru

à la régénération de la Grèce, des dissensions qui éclatèrent de prime abord entre ces divers éléments, dissensions qui se poursuivirent pendant toute la durée de la guerre, et sont encore aujourd'hui un obstacle à la réalisation de la grande idée de l'unité grecque.

La Grèce se divise en trois parties différentes de civilisation, de mœurs et d'intérêts : la Roumélie ou Grèce continentale, le Péloponèse, et les îles. Au moment de l'insurrection, ces trois parties offraient une physionomie encore bien plus tranchée qu'aujourd'hui et en rapport avec la différence de leur organisation durant les quatre siècles de la domination turque. Les Rouméliotes, population guerrière sans organisation fixe, toujours en mouvement, toujours insoumise à ses conquérants, se partageant sous les Turcs le métier de gendarmes et de bandits (*armatoles* ou *klephtes*), et confondant ces deux qualités sous la dénomination commune de *palikares* (braves), formaient une sorte de démocratie militaire, turbulente et rapace, mais intrépide, d'un sens droit, n'obéissant qu'aux chefs dignes de la conduire, moins imbue de l'esprit étroit de localité et animés

d'un sentiment national plus large que les autres populations de la Grèce.

Les Péloponésiens, peuples pasteurs et agricoles, avaient été, à l'exception des Mainiotes et de quelques familles de klephtes, retirées dans les montagnes, façonnés docilement au joug par leurs propres primats, chefs indigènes qui les opprimaient de compte à demi avec les pachas, et souvent beaucoup plus qu'eux. Ces familles de primats, investies d'un pouvoir secondaire dans lequel elles se maintenaient par l'intrigue et la corruption, avaient su rendre ce pouvoir assez puissant pour forcer même les gouverneurs turcs à leur abandonner la direction des affaires, sous peine de destitution. Cette oppression en sous-ordre, exercée par des esclaves sur des esclaves, avait imprimé aux Moréotes un caractère général d'astuce, de corruption et de bassesse, accompagné d'une haine très-vive contre les Rouméliotes, qui leur rendaient leur haine en mépris. Aussitôt que la révolution eut éclaté, les primats du Péloponèse n'eurent qu'une idée : s'assurer du concours des deux chefs militaires les plus influents de la Morée, Colocotronis et Ma-

romichalis, travailler avec leur aide à localiser le mouvement de manière à le borner à une simple substitution de personnes, c'est-à-dire à remplacer le gouvernement des pachas turcs par le gouvernement des primats grecs.

Quant aux habitants des îles, plus riches, plus industrieux, plus éclairés en général que les Rouméliotes et les Moréotes, par suite de leurs rapports plus fréquents avec l'Europe, ils apportaient aussi dans l'œuvre commune leurs prétentions locales, représentées par les prétentions hautaines et arrogantes des riches patriciens leurs primats.

Que l'on ajoute à ces éléments de division l'influence des familles grecques du Phanar, dont les principaux représentants prenaient une part active à la guerre, familles éclairées et dévouées à la cause grecque, mais imprégnées d'aristocratie et fort jalousées, fort détestées par le reste de la population grecque, spécialement par les Moréotes, et l'on pourra se faire une idée des éléments de discorde et d'anarchie que la révolution grecque renfermait dans son sein. Cette révolution fut en effet constamment entravée par la guerre

civile. Réunis quelquefois par le danger, mais presque toujours séparés après la victoire, le parti hydriote et rouméliote, qui se coalisaient d'ordinaire, et le parti moréote, ne cessèrent, en apportant la même ardeur à combattre les Turcs, de se disputer à main armée la direction du pouvoir.

C'est dans ces luttes intestines que Colettis conquit une grande influence; ce talent tout particulier dont j'ai déjà parlé à manier les hommes de guerre, ses rapports antérieurs avec les palikares du Pinde lui valurent, dès le commencement, une autorité puissante dans le parti rouméliote, qui, reconnaissant en lui, avec toutes les qualités d'énergie propres à le captiver, des idées de gouvernement et une intelligence politique dont il était assez dépourvu, se plut à lui accorder sa confiance et à le constituer en quelque sorte son homme d'affaires dans ses rapports avec le gouvernement central.

Avant même d'avoir agrandi la sphère de ses idées par l'étude de la politique européenne, Colettis possédait, comme par instinct, un sentiment juste et vrai des intérêts généraux de son pays;

aussi le voit-on s'efforcer toujours de diriger l'esprit et les actes de ses palikares dans un sens largement national, c'est-à-dire dans le sens des intérêts de la Grèce entière, et en même temps dans des idées monarchiques et françaises, comme seules propres à favoriser la création et le développement de la puissance grecque (1).

Je n'entrerai pas dans tous les détails de la lutte entre les partis en Grèce pendant la guerre contre les Turcs ; les détails de cette lutte, que compliquaient sans cesse les rivalités et les cupidités individuelles, seraient fastidieux pour le lecteur. Je me contenterai d'en résumer les points principaux en ce qui touche l'intervention de Colettis.

Deux fois le parti des primats moréotes, après avoir gagné Colocotronis et Mauromichalis, s'insurgea contre le gouvernement. Une première fois, après la défaite de l'armée turque de Dram-

(1) Dans ses proclamations comme ministre de la guerre, aussi bien que dans tous ses actes, on le voit constamment embrasser dans sa sollicitude tous les enfants de la Grèce sans acception de pays, soit qu'il appelle les Grecs à venger leurs frères de Chio, soit qu'il plaide en faveur de Candie ou de Samos, soit qu'il travaille à faire admettre au sein de l'Assemblée nationale les députés de Cydonie, la première ville grecque d'Asie, qui subit le martyre pour la cause commune.

Ali dans les défilés de Corinthe, le parti moréote parvint à s'emparer du pouvoir exécutif, et la Grèce vit la guerre civile allumée entre le sénat législatif, réfugié à Cranidi, et le pouvoir exécutif, établi à Voniza. C'est alors que le sénat, appuyé sur l'union des deux partis insulaire et rouméliote, destitue le conseil exécutif de Voniza, et en fonde un nouveau sous la présidence du primat hydriote Conduriottis; Colettis, appelé à en faire partie, se charge de mettre à exécution la sentence prononcée contre le parti péloponésien : il réunit ses Rouméliotes et marche contre les rebelles (1); Colocotronis est battu deux fois; un de ses fils est tué, lui-même est fait prisonnier et envoyé à Hydra. L'autorité suprême commence à se consolider; le débarquement d'Ibrahim contribue à rapprocher les partis, mais les revers qui suivent produisent bientôt

(1) On raconte que dans cette expédition, Colettis, toujours habile à exploiter les défauts de ses palikares aussi bien que leurs qualités, soutenait leur ardeur en traînant à sa suite un mulet chargé de deux gros sacs remplis de cailloux qu'il leur donnait pour des sacs d'argent destinés à les récompenser après la victoire. Le résultat obtenu, les palikares étaient les premiers à rire des stratagèmes de leur chef. (*Voy. l'Histoire de la Révolution grecque* d'Alex. Soutzo.)

de nouvelles discordes parmi les Grecs ; le gouvernement convoque un nouveau congrès à Epidaure en avril 1826. Ce congrès, dont la prise de Missolonghi amena la dissolution, avait institué un gouvernement mixte composé de onze primats marins et chefs militaires dont les actes devaient être contrôlés par treize députés.

C'est alors que Maurocordatos, à son retour de Missolonghi, où il avait conquis son plus beau titre de gloire, voyant l'état des affaires désespéré, mit en avant, après avoir attisé la discorde entre Colettis et Conduriottis, l'idée de placer la Grèce sous la protection de l'Angleterre, et de convoquer un nouveau congrès pour lui rendre compte de cette démarche. Colettis, soutenu par Caraiskakis, Gouras et les principaux chefs des palikares, se déclare contre cette mesure, et propose à son tour de constituer une Grèce indépendante sous le sceptre d'un prince français de la maison d'Orléans. Voyant ensuite la Morée tombée presque tout entière au pouvoir d'Ibrahim, et le nouveau congrès divisé encore une fois en deux assemblées rivales, siégeant l'une à Egine, l'autre à Hermione, il tourne tous ses efforts du côté de

la Roumélie, que le parti anglais proposait d'abandonner à la Porte; secondant habilement les vigoureux efforts de Caraiskakis, il soulève l'Epire et arrête de ce côté les progrès du vainqueur de Missolonghi.

Tandis qu'il travaille ainsi au salut de la Grèce, le philhellène anglais lord Cochrane parvient à réunir les deux assemblées rivales en un seul congrès, qui siége à Trézène, et qui, tout en maintenant le conseil législatif, se décide à concentrer le pouvoir exécutif entre les mains d'un seul homme. Travaillé par la Russie, il appelle un Corfiote, ancien agent russe, le comte Jean Capo-d'Istria, à exercer ce pouvoir pour sept ans, sous le nom de président de la Grèce. Le nouveau président débarqua à Égine en février 1828, trois mois après la destruction de la flotte turco-égyptienne par les trois puissances, qui se décidèrent enfin à prendre en main la cause des Grecs.

Après avoir commencé par dissoudre le conseil législatif, qu'il remplace par un conseil dit Panhellenion, composé de vingt-sept membres à son choix, Capo-d'Istria prête serment à la constitution en convoquant un nouveau congrès national

pour sanctionner l'acte de dissolution par lequel il la violait. On connaît les événements qui suivirent, on sait comment le gouvernement du président, d'abord accueilli avec sympathie par les Grecs, fatigués de l'anarchie et du désordre, finit par s'aliéner la grande majorité des populations par ses exactions et ses violences administratives, par ses tendances anti-nationales, par sa complicité active dans la sentence diplomatique de la conférence de Londres, qui limita la Grèce à l'Aspropotamos et aux Thermopyles, aux Cyclades, aux Sporades du Nord, à l'île d'Eubée, c'est-à-dire la réduisit à un petit lambeau du territoire grec érigé en royaume de huit cent mille âmes. Déjà la Roumélie, les îles, une portion du Péloponèse s'étaient ouvertement soulevées contre lui, lorsqu'il périt victime d'une vengeance particulière, immolé par le fils et le frère du vieux bey des Mainiotes, Mauromichalis, qu'il retenait prisonnier.

Colettis, dont le président avait tout d'abord cherché à se débarrasser en l'envoyant gouverner Samos, était déjà depuis quelques mois revenu en Morée, où il vivait à l'écart, refusant ses sympathies au gouvernement, sans prendre néan-

moins parti contre lui. Le jour même de la mort du président, le sénat l'appela, conjointement avec le comte Augustin Capo-d'Istria, frère du défunt, jeune homme parfaitement nul, et le vieux klephte Colocotronis, complétement dévoué à la Russie, à faire partie d'une commission gouvernementale qui devait occuper le pouvoir jusqu'à la réunion du congrès convoqué à Argos.

Colettis accepta cette position, vu l'urgence, en se réservant d'agir suivant les circonstances. La guerre ne tarda pas à éclater entre les députés des trois partis. Les députés rouméliotes et hydriotes, attaqués à l'improviste dans les rues d'Argos par leurs adversaires, se retirent à Perachora; Colettis se met à leur tête, organise une armée à Mégare, et, malgré l'intervention des trois puissances qui s'efforçaient de maintenir le comte Augustin et Colocotronis, il marche contre eux, met en déroute leurs partisans sur l'isthme de Corinthe, rentre en triomphe dans Argos, force le comte Augustin à quitter la Grèce, et le vieux Colocotronis à se retirer à Carytène. Il se présente ensuite devant Nauplie avec ses troupes pour y traiter avec les représentants des puissances

protectrices et le sénat. Ici les partisans de Colettis lui reprochent d'avoir commis une faute grave par ses conséquences.

Pendant la lutte des deux partis à Argos, la Conférence de Londres avait offert la souveraineté de la Grèce au prince Othon de Bavière, et il s'agissait de faire sanctionner cette décision par l'Assemblée nationale. L'assemblée voulait, en acceptant le prince, stipuler des garanties constitutionnelles; mais le désordre, qui était alors à son comble, et que l'on accusait les légations européennes de fomenter, empêchait la liberté de ses délibérations. Colettis, qui pouvait alors, avec son autorité personnelle, qui était immense, maintenir l'ordre public et la liberté de l'assemblée, se laissa circonvenir par les résidents et englober dans un gouvernement mixte dont l'action se trouva complétement paralysée, et ce fut au milieu des scènes de violence les plus affligeantes, avec l'intervention brutale des soldats, que fut arrachée à l'assemblée dispersée, par la force, à Pronia, la reconnaissance sans conditions du souverain que l'Europe envoyait à la Grèce.

Enfin, le 6 janvier 1833, après plusieurs mois

d'une anarchie déplorable, la Grèce vit arriver le roi Othon, jeune homme de seize ans, accompagné d'un conseil de régence composé en Bavière et escorté d'une armée de quatre mille Bavarois.

La Grèce était si lasse de la guerre et du désordre, si écrasée par la misère, que tous les partis accueillirent le souverain avec une même acclamation de joie, d'autant plus que l'emprunt de 60 millions qui venait d'être garanti par les trois puissances protectrices donnait au nouveau gouvernement toute facilité pour faire le bien du pays.

Le conseil de régence, composé de M. d'Armansperg, président, de MM. Maurer, d'Abell, et du général Heydeck, était à peine installé que déjà commençait la désunion entre ses membres. MM. Maurer, d'Abell, soutenus par Colettis et la légation française, voulaient commencer par réviser la constitution de Trézène, et la donner à la Grèce. M. d'Armansperg, soutenu par la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, déclare toute constitution incompatible avec l'état de la Grèce, et se prononce pour un despotisme éclairé, qu'il pré-

tend concentrer dans sa personne ; toutes les mesures administratives et judiciaires présentées par son habile et judicieux collègue, M. Maurer, trouvent en lui un impérieux adversaire ; on l'a même accusé d'avoir, pour ruiner dans l'esprit du jeune roi et des puissances alliées le crédit que M. Maurer devait à son incontestable supériorité et à l'appui du parti national en Grèce, fomenté l'insurrection du vieux Colocotronis, dont les efforts furent de nouveau déjoués par Colettis. Cependant, à force d'intrigues, M. d'Armansperg parvient à se débarrasser de ses collègues bavarois, et bientôt après une nouvelle insurrection, dirigée par la Russie, éclate en Morée ; les insurgés demandent la liberté de Colocotronis, et déclarent illégale la régence de Nauplie. Colettis, bien que mécontent de la marche des affaires et de l'ascendant toujours croissant de M. d'Armansperg, marche contre les insurgés avec ses Rouméliotes, les disperse, et accepte le portefeuille de ministre de l'intérieur avec la présidence du conseil. En 1835, le roi atteint sa majorité ; la Grèce espère qu'il va congédier les Bavarois, donner la constitution promise et renvoyer M. d'Armansperg, de-